POUR VOUS SERVIR :

imprimerie
Journal – Librairie
Reliure – Photogravure
Lithographie

QUEBEC — 61e ANNEE — Numéro 18,171

CHAMBRE COMMUNES
OTTAWA ONT.
SALLE DE LECTURE
7361 L 31 OCT 68

l'Action

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

METEOROLOGIE

Généralement nuageux avec quelques périodes de neige légères ou bruine verglaçante aujourd'hui. Samedi, nébulosité variable, plus doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui et minimum cette nuit à Québec : 25 et 15.

Vendredi, 19 janvier 1968

La grippe fait des malades et des morts

par la Presse Canadienne

La grippe asiatique a déjà cloué au lit des milliers de Québécois et de Montréalais, mais la situation ne semble pas alarmante ailleurs au Canada.

Cependant, le ministère de la Santé publique de Saskatchewan, craignant le débordement de la grippe enregistrée aux Etats-Unis, fournit des vaccins contre l'influenza à tous les hôpitaux de la province.

A Montréal, les médecins rapportent 200,000 malades, soit une proportion d'un Montréalais sur six. La plupart des victimes de la grippe se sont alitées.

Dans la banlieue de Québec, les dirigeants des écoles secondaires ont donné congé à 5,700 élèves jusqu'à lundi, par crainte de la grippe.

Les autorités ont pris cette décision mercredi en constatant que 1,100 élèves et professeurs s'étaient absentés pour cause de grippe.

Dans la même région, environ 1,750 élèves des écoles élémentaires ont dû aussi s'absenter.

Selon le Dr Roger Foley du ministère québécois de la Santé, la vague de grippe baisse dans la région de la métropole mais augmente dans celle de Québec. Le virus devrait être disparu de la province d'ici à la fin de janvier.

A Montréal, on a enregistré deux morts dues à la grippe depuis le 1er janvier.

Entre-temps, aux Etats-Unis, où la situation est plus grave, on rapporte déjà 797 morts dues à l'influenza et à des maladies des voies respiratoires.

• NOUVEAU CONSUL DE FRANCE A QUEBEC — M. Pierre de Menthon, nouveau consul de France à Québec est arrivé hier dans la soirée à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette en compagnie de son épouse et d'un de ses enfants. M. de Menthon, qui remplace M. Robert Picard à Québec, doit, selon des sources généralement bien informées être nommé ministre plénipotentiaire au cours des prochains mois.

La course à la chefferie

Mitchell Sharp annonce qu'il sera candidat

TORONTO. — (P.C.). — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a annoncé hier soir qu'il sera candidat à la succession de M. Pearson à la direction du parti libéral, en déclarant qu'il "recherchera une solution canadienne aux problèmes du Canada".

Devant les journalistes réunis dans sa circonscription d'Eglinton, la même où il a commencé sa carrière politique, il y a six ans, M. Sharp a précisé que "les raisons pour lesquelles j'aspire actuellement à la direction du parti libéral du Canada sont celles-là même qui m'ont primitivement engagé à pénétrer dans la vie publique".

Le ministre, qui devient le quatrième membre du cabinet fédéral à annoncer son intention d'entrer dans la course au championnat libéral, a passé en revue les responsabilités qui incomberont au futur chef du parti libéral qui "sera en même temps le nouveau premier ministre du Canada".

M. Sharp estime que ce nouveau chef devra immédiatement former un nouveau gouvernement et saisir la Chambre des Communes de son programme, donner une orientation nouvelle et établir un ordre de priorités pour les années à venir, donner un nouveau départ à notre Confédération, chercher à assurer aux Canadiens français une parfaite égalité dans tous les secteurs de l'activité nationale ,travailler à l'unité nationale, conserver la confiance du dollar canadien, restructurer notre industrie, hâter les réformes sociales et celles de la justice économique, voir à ce que notre pays serve de plus en plus la paix et la liberté.

RICHESSES

De plus, soutient le ministre, ce nouveau chef et premier ministre devra encourager les Canadiens à partager davantage leurs richesses avec les pays moins bien pourvus et posséder les qualités de coeur qui lui feront placer les intérêts du peuple avant ceux de l'appareil administratif.

"S'il veut atteindre ces objectifs, il devra transformer l'appareil gouvernemental pour qu'il réponde mieux aux besoins de notre temps et réorganiser et moderniser le parti libéral à la lumière des exigences politiques actuelles".

M. Sharp estime que "les rapports entre le Canada français et le Canada anglais m'apparaissent moins comme un problème à résoudre que comme un défi à relever, une occasion de créer chez nous une société meilleure".

"C'est pourquoi nous devons avoir l'audace de faire ce qu'il faut pour établir entre Canadiens anglophones et francophones un authentique sentiment d'association".

Le ministre ajoute qu'il faut, au départ, donner suite aux voeux principaux contenus dans le premier rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, y compris la création d'une capitale fédérale véritablement bilingue.

"J'envisage de la même façon positive nos rapports avec les Etats-Unis. La protection de nos intérêts exige que nous nous engagions avec les Américains dans la voie des négociations, des négociations sévères".

Les candidats déclarés et possibles

Par la PRESSE CANADIENNE

Six libéraux ont déjà annoncé leur intention de briguer les suffrages lors du congrès du 6 avril prochain qui donnera au parti un nouveau chef et au pays un nouveau premier ministre. Quatre autres sont considérés comme candidats possibles.

Sont déjà en lice:

M. John Turner, ministre de la Consommation et des Sociétés;

M. Allan MacEachen, ministre de la Santé;

M. Paul Hellyer, ministre des Transports;

M. Eric Kierans, ancien ministre québécois de la Santé et ex-président de la Fédération libérale du Québec;

Le Rév. Lloyd Henderson, ancien maire de Portage-la-Prairie, Manitoba;

M. Mitchell Sharp, ministre des Finances.

Sont considérés comme candidats possibles:

M. J.J. Greene, ministre de l'Agriculture;

M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration;

M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures;

M. Pierre Elliott-Trudeau, ministre de la Justice.

Jean Chrétien nommé ministre du Revenu

Jean CHRETIEN

Edgar BENSON

Un léger remaniement ministériel à Ottawa

OTTAWA (P.C.) — Un remaniement mineur du cabinet fédéral annoncé jeudi par le premier ministre, M. Lester B. Pearson, place M. Jean Chrétien, ci-devant ministre d'Etat, au poste de ministre du Revenu.

Agé de 34 ans, M. Chrétien succède à ce poste à M. E. J. Benson qui cumulait jusqu'ici les fonctions de ministre du Revenu et de président du Conseil du Trésor.

Le remaniement par ailleurs décharge M. John Nicholson, ministre du Travail, de la responsabilité de l'administration de la loi nationale sur l'habitation confiée à M. Benson, qui demeurera président du Conseil du Trésor. Le ministre responsable de l'administration de la loi nationale sur l'habitation est comptable devant le Parlement de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

Un échange de lettres entre M. Nicholson et le premier ministre datées de la fin de décembre et publiées hier révèle que M. Nicholson a lui-même sollicité d'être relevé de la charge de ministre responsable, au niveau fédéral, de l'habitation au Canada.

M. Nicholson, qui est âgé de 66 ans, souligne dans cette lettre qu'il avait formulé précédemment sa requête au premier ministre mais qu'à la demande de celui-ci, il avait continué dans ses fonctions de ministre responsable de l'habitation en raison du fait de la conférence fédérale-provinciale sur l'habitation qui eut lieu à Ottawa à la mi-décembre.

Dans sa lettre de réponse à M. Nicholson le premier ministre déclare, en accédant à sa requête : "Je tiens à vous remercier très sincèrement et du fond du coeur pour le travail efficace et dévoué que vous avez accompli dans le domaine de l'habitation et pour la direction que vous avez donnée à la Société centrale d'Hypothèques et de Logement".

Bien qu'il ait déjà fait connaître son désir d'abandonner à une occasion propice la politique active, M. Nicholson demeurera pour l'instant ministre fédéral du Travail.

l'Action

Annonces classées	6
Décès et funérailles ..	7
Editorial	4
Féminine	12
Finance	11
Horoscope	16
Mots croisés	6
Nouvelles canadiennes	8
Nouvelles provinciales	5
Nouvelles internationales	10
Spectacles, T.V.	10-17
Sport	18-19-20

La fonction publique

Masse formera un comité de coordination

Par Jacques DALLAIRE

Le gouvernement du Québec ne semble pas s'en faire outre mesure, malgré le fait qu'il aura à négocier au cours de la seule année 1968 avec quelque 80 syndicats. Le seul secteur de la sécurité sociale a dit hier, M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, en compte environ 70.

Néanmoins, puisqu'il entend mener de front les onze principales négociations prévues pour cette année, le gouvernement, a fait savoir hier après-midi le ministre, alors qu'il rencontrait les journalistes, a pris la décision d'instituer dès maintenant un comité de coordination des relations du travail, ayant pour mandat précis d'harmoniser les négociations dans tous les secteurs où il est impliqué. Ce qui met en cause environ 150,000 employés.

Ce comité, composé de onze personnes, groupera MM. Marcel Faribault, conseiller économique auprès de l'exécutif, Jacques Parizeau, conseiller en matières économiques, Raymond Gérin, directeur de la Direction générale des relations de travail, Roch Bolduc, négociateur en chef, Jean-Paul Ménard, négociateur à la Voirie, Me Yves Pratte, négociateur, MM. Donat Quimper, sous-ministre du Travail, Jean Loiselle, conseiller en communications sociales, Me Jean-Paul Cardinal, avocat, et M. Léo Delisle, secrétaire du comité et directeur du personnel au Conseil exécutif. Bien entendu, ce nouvel organisme sera sous la présidence de M. Marcel Masse, qui en assumera la liaison avec le Conseil des ministres.

LE GOUVERNEMENT EST PRET

Après l'annonce de cette importante mesure, le ministre fut soumis au feu nourri des courriériste, mais il a soigneusement évité presque toutes les questions ayant trait directement aux réclamations des fonctionnaires provinciaux, les premiers à avoir soumis au gouvernement leur projet de renouvellement de convention collective.

Affirmant qu'il sied mal à ce stage-ci de faire connaître les "contre-propositions" gouvernementales, M. Masse s'est simplement contenté d'affirmer que "le gouvernement est prêt à négocier".

"Jusqu'à maintenant", a-t-il indiqué, "la négociation des conventions collectives dans le secteur public a présenté un certain nombre de difficultés. Toutes ces difficultés ne sont pas complètement disparues, mais l'avenir semble plus rassurant.

"On peut désormais affirmer", continua-t-il, "que les premières difficultés sont passées et avec elles bon nombre des problèmes qu'elles engendraient. J'ajoute de plus que le gouvernement est mieux préparé que jamais à aborder les négociations dans les secteurs qui le concerne".

RAISONS

Cet optimiste du jeune représentant de Montcalm à l'Assemblée législative s'explique ainsi :

— Des documents de base ont été façonnés avec la participation des syndicats et constituent un précieux point de départ. Il s'agit en l'occurence des conventions collectives et des plans de classification concernant les fonctionnaires, les ouvriers, les corps professionnels et les agents de la paix.

— D'autre part, a expliqué M. Masse, le gouvernement a à sa disposition une masse considérable de données statistiques. L'information notamment, lui permet aujourd'hui d'obtenir sur-le-champ les renseignements et les projections sur lesquels s'appuie l'élaboration de ses politiques salariales.

— Enfin, le gouvernement, outre le nouveau comité qui vient d'être mis sur pied, a créé et développé les organismes et les mécanismes nécessaires à une bonne gestion de son personnel et des finances publiques, soit :

- La commission de la Fonction publique qui s'occupe de la sélection et de la classification du personnel.
- La direction générale des Relations de Travail qui représente l'Etat dans la négociation et l'application des conventions collectives avec les syndicats de ses employés;
- La Direction générale de l'analyse des effectifs et des conditions de travail qui exerce un contrôle sur la masse des employés, et effectue, compile et analyse des renseignements sur les conditions de travail et les traitements dans les secteurs qui impliquent le gouvernement.

Le rôle du comité

(J.D.) — A l'annonce, hier, par le ministre délégué à la Fonction publique, M. Marcel Masse, de la mise sur pied d'un comité des relations du travail, voici quel rôle sera appelé à jouer cet organisme :

Conçu et formé pour constituer une liaison essentielle entre les différentes tables de négociation où le gouvernement est représenté, en plus d'assurer aussi la liaison avec le conseil des ministres, il a pour mandat :

— De conseiller le cabinet concernant les mesures à prendre pour assurer la coordination de la politique officielle à l'égard des employés de la fonction publique et des diverses institutions de services publics, comme les hôpitaux, les commissions scolaires et les établissements de sécurité sociale;

— De proposer au cabinet, en temps opportun, les choix possibles se rapportant aux mandats que devront suivre les porte-parole patronaux qui siégeront aux tables de négociations;

— D'assurer le cabinet que les négociations ne compromettront pas le développement et la mise en oeuvre des politiques d'éducation et de sécurité sociale.

Il faut mentionner également que chacune des tables de négociations sera composée d'un secrétaire délégué du Comité de coordination qui aura pour tâche de lui transmettre le détail des négociations en cours. Le comité, en suivant d'aussi près les délibérations, sera donc en mesure de transmettre au jour le jour, les conclusions et les recommandations d'ensemble.

Les patients au nouveau coeur

Kasperak dépérit alors que Blaiberg va bien

STANFORD, Californie (P.A.) — M. Mike Kasperak, qui vit depuis près de deux semaines avec le coeur d'un autre être humain, était dans un état grave tard hier soir, après avoir subi une intervention chirurgicale pour mettre fin à une grave hémorragie intestinale.

Selon un bulletin émis par le centre médical de Stanford, les chirurgiens avaient réussi à arrêter l'hémorragie, et le coeur greffé du métallurgiste à sa retraite continuait de fonctionner "de façon satisfaisante."

Selon les praticiens, 'écoulement sanguin dépendrait d'un ulcère au duodénum qui relie l'estomac à l'intestin grêle.

Il y a trois jours, les médecins de Kasperak lui pratiquaient l'ablation de la vésicule biliaire, dans le but d'améliorer les fonctions hépatiques du patient. Depuis, l'état du malade a semblé s'améliorer lentement.

Les chirurgiens croient pouvoir attribuer l'ulcère et l'hémorragie à la tension extrême où a vécu leur patient depuis plusieurs jours.

Précédemment, l'hôpital rapportait que Kasperak, dont l'état était parfaitement satisfaisant, avait pu s'asseoir pendant quelques minutes.

BLAIBERG

LE CAP (P.A.) — Le dentiste Philip Blaiberg fait tellement de progrès que les autorités médicales de l'hôpital Groote Schuur ont cessé d'émettre un bulletin quotidien sur son état de santé. Un porte-parole de l'institution a précisé qu'à l'avenir, des bulletins de santé ne seront publiés uniquement si des changements radicaux se produisent dans l'état de santé du troisième homme dans le monde à avoir subi une greffe du coeur.

Pearson en colère contre certains de ses ministres

Par Dave McINTOSH

OTTAWA. (P.C.) — Les relations entre le premier ministre Lester Pearson et quelques membres de son cabinet seraient extrêmement tendues, apprend-on.

Selon certains informateurs, M. Pearson, à quelques reprises, a réagi avec colère contre des fuites d'information à la presse concernant les discussions ministérielles.

C'est pour cette raison, disent-ils, que M. Pearson vers midi le 14 décembre, a quitté une réunion du cabinet pour aller déclarer une demi-heure plus tard, lors d'une conférence de presse, qu'il avait l'intention de prendre sa retraite au printemps.

Ces mêmes sources révèlent qu'il n'avait fait part à ses ministres de ses intentions que juste avant de quitter la séance, puis s'est rendu directement à la conférence de presse afin d'éviter toute fuite de la nouvelle.

Une rumeur non confirmée prétend que M. Pearson aurait voulu, à un moment donné, semoncer un de ses ministres mais avait finalement décidé de ne pas le faire de peur que la nouvelle de la réprimande parvienne à la presse.

Nouvelles nuisibles

Depuis environ deux ans, on se livre au sein du cabinet un combat acharné pour la succession de M. Pearson. Il appert donc que les nouvelles clandestines étaient habituellement montées de façon à nuire à l'un ou plusieurs ministres.

M. Pearson s'est opposé avec vigueur, et ce, à plusieurs reprises, à ce que les ministres aient lancé, même avant qu'il ait annoncé sa retraite, des campagnes publicitaires en faveur de leur candidature respective.

C'est à Edmonton, lors d'une assemblée libérale tenue l'automne dernier, que cette question a atteint son point culminant. M. Pearson avait averti trois ministres — ils avaient l'intention d'y participer — de ne pas s'y rendre. Ils ont obéi. Les hommes en question : MM. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, ministre des Finances, et Paul Hellyer, ministre des Transports.

L'assurance-maladie

Les problèmes ministériels les plus récents concernent les obligations collectives du cabinet quant aux politiques gouvernementales déjà annoncées.

Le ministre de la Santé, M. Allan MacEachen, le protagoniste par excellence du régime fédéral d'assurance-maladie, fut apparemment le premier à s'apercevoir qu'il ferait état de ce projet devant le public surtout au sujet de la date de son entrée en vigueur qui est maintenant le 1er juillet.

Il a proposé à M. Pearson d'établir certains barèmes pour la campagne à la chefferie, y compris la solidarité du cabinet sur toute politique déjà annoncée par le gouvernement.

Il eppert que M. Pearson devra mettre en valeur la suggestion de M. MacEachen, car samedi dernier, lors d'une assemblee libérale à Halifax, le medicare a fait l'objet d'un vif débat parmi les ministres présents.

Mésentente

On avait d'abord cru que seul M. MacEachen se rendrait à Halifax, où il annoncerait sa candidature.

Mais il y a certes eu mésentente car, soudainement, quatre ministres rejoignaient M. MacEachen, soit MM. Sharp, Martin, Hellyer et le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Greene.

Quelques-uns de ces hommes ont dû sûrement décider d'aller à Halifax à la dernière minute et n'avaient donc pas eu le temps de se préparer.

"Etant donné les circonstances, on devait s'attendre à ce qu'il y ait divergences de vues", a dit un militant libéral.

C'est par la suite que M. Pearson a convoqué d'urgence à sa résidence mardi soir plusieurs candidats à la chefferie, leur donnant une leçon sur le besoin d'un cabinet solidaire.

Le mécontentement plane chez les travaillistes

LONDRES. (P.A.) — Une atmosphère de mécontentement et de désenchantement plane au-dessus du gouvernement travailliste de la Grande-Bretagne, aujourd'hui, à l'issue d'un débat général dans la Chambre des Communes, hier soir.

Les députés fidèles au parti étaient visiblement offusqués de la révolte des gauchistes au moment où l'on procédait à un scrutin crucial sur une motion de confiance au gouvernement.

Ils étaient également déçus de ce que le premier ministre Harold Wilson ait annoncé une réduction des dépenses gouvernementales au chapitre de la défense.

Il y a cependant une petite lueur d'espoir. Un relevé effectué auprès du public et publié aujourd'hui montre que le gouvernement regagne un peu de la popularité qu'il avait perdue.

Un groupe de 25 travaillistes se sont rebellés contre le gouvernement Wilson en s'abstenant de voter sur la motion approuvant les réductions des dépenses publiques. Même si le gouvernement l'a emporté haut la main par 304 à 9 — l'opposition conservatrice s'étant abstenue massivement de voter —la marge aurait dû être beaucoup plus grande qu'elle ne l'a été.

Vingt-deux socialistes, au lieu de voter, ont profité de l'occasion pour protester contre les réductions de dépenses au ministère de la Santé, ainsi que dans les programmes d'éducation et d'habitation.

Au ministère de la Voirie

Création d'une direction générale de la recherche

MONTREAL (PC) — Au cours d'une causerie prononcée hier devant les membres du Royal Automobile Club à Montréal, le ministre de la Voirie du Québec, M. Fernand Lafontaine, a annoncé la création d'une Direction générale de la recherche au sein de son ministère.

Le ministre a expliqué que la Voirie du Québec doit travailler aujourd'hui non seulement en fonction des besoins de l'heure, mais en prévision de l'avenir.

Cette direction générale, a-t-il précisé, se spécialisera dans l'évaluation, la recherche et l'analyse des différents problèmes rattachés au domaine proprement routier ou de l'administration en général du ministère de la Voirie.

"... il faudra aller beaucoup plus loin en matière législative pour être en mesure de garder au ministère de la Voirie son dynamisme et l'élan qui le caractérisent présentement", a dit M. Lafontaine.

I la ajouté: "Le Québec d'aujourd'hui, le Québec moderne qui se veut à l'heure du vingtième siècle, continuera à progresser et à s'affirmer à la face du monde en fonction du développement de son économie. Ce développement, j'en demeure persuadé, ne pourra se faire que si nous offrons à nos hommes d'affaires le réseau routier essentiel au transport tant provincial que national et international des produits qu'ils offrent sur le marché de la consommation".

Prospective

Le ministre a dit que c'est sous le signe de la "prospective" que l'on veut situer la nouvelle direction générale, ce mot englobant l'ensemble des mesures prises et des efforts faits à une époque donnée pour évaluer l'éventail des possibilités offertes à une politique d'action et diminuer en autant qu'il est possible l'ambiguité de l'avenir.

"Je tis à souligner, a-t-il poursuivi, la grande importance d'un réseau routier adéquat pour un Etat qui se développe aussi rapidement que le nôtre. La route est un élément essentiel de l'aménagement du territoire dans tous les domaines social, économique et culturel".

• COMMANDEURS DE L'ORDRE DU MERITE FORESTIER 1967 — Le ministre provincial des Terres et Forêts, M. Claude G. Gosselin, présidait hier à la remise des titres et décorations aux lauréats de l'Ordre du mérite forestier 1967. Sur la photo, nous reconnaissons entourant le ministre, M. Gérard Delisle (à gauche) et M. Georges Gignac (à dr.) tous deux agriculteurs du comté de Portneuf et promus ex-aequo "Com mandeurs de l'Ordre" avec un prix de $500.

Présentation des duchesses demain soir

Le Carnaval d'hiver de Saint-Henri de Lévis se déroulera du 20 janvier au 27 février prochain

Par Eddie LABRIE

Ça commence demain... le Carnaval... à Saint-Henri de Lévis. Cet événement d'hiver "très populaire" se déroulera du 20 janvier au 27 février prochain. La manifestation majeure de ce 5e Carnaval sera, évidemment, le couronnement de la reine... qui aura lieu le 24 février au soir.

Trois duchesses aspirent au titre de "reine" du Carnaval de Saint-Henri de Lévis. Ce sont Florence 1ere (Laliberté), duchesse de Boyer, Hélène 1ere (Dumont), duchesse D'Etchemin et Marielle 1ere (Tardif), duchesse de Plessis.

Les trois candidates seront présentées au public demain soir au gymnase de l'école Belleau. Cette soirée initiale sera sous la présidence de M. Claude Dumont.

L'équipe du Carnaval...

L'équipe du Carnaval de St-Henri de Lévis est composée du président M. Claude Dumont; du vice-président, M. Rosaire Simonneau; de Mlle Ginette Guay, secrétaire; de M. Jean-Marc Brousseau, trésorier; de M. Hervé Gasse, publiciste; de M. André Turgeon, en charge du comité des duchesses; de MM. Adrien Drouin et Donald Brochu, responsables du comité des soirées; de MM. Denis Marcoux et Egide Roy, comité de la bougie; de MM. André Fortin et l'abbé André Crispo, comité des sports; M. Réal Brochu s'occupera du comité du tir à la corde; M. Jean-Marc Fortin, comité de la course de ski-doo, et Pierre Fortier agira comme maître de cérémonie.

"Bougie du Carnaval"...

Le 17 février prochain, un groupe de personnes bénévoles visiteront les foyers de Saint-Henri de Lévis et les municipalités environnantes à l'occasion de la traditionnelle vente de la bougie. De nombreux prix en argent seront décernés aux heureux gagnants. Dans une bougie gagnante, il y aura une capsule avec un mot de passe et un numéro de téléphone. Tous ceux qui auront la main chanceuse sont priés de communiquer avec ce numéro pour recevoir les renseignements nécessaires pour obtenir des prix. En achetant deux bougies, le prix sera doublé.

Voici le PROGRAMME...

SAMEDI, 20 JANVIER:
Soirée de présentation des duchesses au gymnase de l'école Belleau; puis tournoi inter-paroissial de hockey "midget".

DIMANCHE, 21 JANVIER:
Finale du tournoi de hockey "midget".

VENDREDI, 26 JANVIER:
Soirée à gogo pour les jeunes.

SAMEDI, 27 JANVIER:
Soirée du duché Plessis en l'honneur de Marielle 1re (Tardif) et tournoi inter-paroissial de hockey "bantam".

DIMANCHE, 28 JANVIER:
Grand souper canadien et finale du tournoi de hockey "bantam".

VENDREDI, 2 FEVRIER:
Activités diverses à la glissade de Bilodeau puis défilé de ski-doo dans les municipalités environnantes.

SAMEDI, 3 FEVRIER:
Soirée du duché Etchemin en l'honneur de Hélène 1re (Dumont).

DIMANCHE, 4 FEVRIER:
Courses de ski-doo pour le championnat de la rive-sud et souper canadien à l'hôtel Saint-Henri.

VENDREDI, 9 FEVRIER:
Soirée à gogo pour les jeunes.

SAMEDI, 10 FEVRIER:
Soirée du duché Boyer en l'honneur de Florence 1re (Laliberté).

DIMANCHE, 11 FEVRIER:
Tournoi régional de ballon-balai.

SAMEDI, 17 FEVRIER:
Vente de la bougie du Carnaval et soirée pour les gens âgés.

DIMANCHE, 18 FEVRIER:
Tournoi régional de tir à la corde.

SAMEDI, 24 FEVRIER:
Soirée du couronnement de la nouvelle reine et tournoi inter-paroissial de hockey "pee-wee".

DIMANCHE, 25 FEVRIER:
Finale du tournoi de hockey "pee-wee".

MARDI, 27 FEVRIER:
Soirée du Mardi-gras. Clôture du Carnaval et adieux au Bonhomme Carnaval.

Le vol par effraction ne leur aurait pas suffi

Deux individus que la police de Sillery dirigée par le détective Rodrigue avaient appréhendés, au cours de la fin de semaine du Jour de l'An, en rapport avec deux vols par effraction commis au domicile de Me Georges Cordeau et de M. Jules Gagnon, le 30 décembre dernier, ont été accusés hier avant-midi d'avoir causé des dommages considérables dans ces demeures.

A chaque endroit, en effet, le Ministère public leur reprochait d'avoir brisé des meubles, des tapis et des portes pour des montants de $400.

Il s'agit d'Albert Paradis, soudeur de 20 ans, du 334 de la rue St-Luc et de Jean-Marie St-Hilaire, 21 ans, 607 boulevard Charest Ouest.

Le Procureur de la Couronne, Me Roch Lefrançois, s'est objecté à tout cautionnement dans les deux cas, soulignant que le duo avait un dossier judiciaire assez impressionnant.

Il y a quelques temps, les deux jeunes hommes étaient accusés de s'être introduits par effraction dans le domicile de M. Cordeau et d'y avoir volé des appareils électriques, de la lingerie et des bijoux, le tout d'une valeur de $2,000.

Ils avaient aussi été accusé de s'être introduits dans la demeure de M. Jules Gagnon avec l'intention d'y commettre un vol. Tous deux avaient protesté de leur innocence.

Le juge avait alors fixé un cautionnement de $500., en argent ou de $950., par personne solvable.

L'enquête préliminaire a été fixée au 25 "pro forma" et les accusés ont pris le chemin des cellules.

Voies de fait simples sur la personne d'une jeune fille

Deux jeunes hommes de Ste-Anne de Beaupré, âgés de 18 et 21 ans, devront venir dire à la Cour, le 22 mars prochain, ce qu'ils n'aimaient pas dans la façon de penser (et d'agir peut-être) d'une jeune fille d'une vingtaine d'années.

Le duo est en effet accusé de s'être porté à de simples voies de fait sur la personne de la plaignante.

Après que le juge Paul Roy de la Cour des Sessions de la Paix eut fixé un cautionnement de $100., (personnel) pour la mise en liberté des prévenus, Me Georges Boudreau, avocat de la plaignante, a fait savoir à la Cour que sa cliente avait reçu des menaces et que les accusés lui avait fait savoir "qu'on lui noircirait les yeux" si elle portait plainte.

Le jugze Roy a alors violemment semoncé les prévenus et leur a fortement recommandé d'oublier leur menace.

Vols à l'étalage

Jusqu'où le Gouvernement provincial pourrait-il devenir un complice éloigné d'une fredaine estudiantine ? C'est la question que nous nous sommes posée, hier après-midi en Cour des Sessions de la Paix, lorsqu'un étudiant de 21 ans est venu raconter à la Cour qu'il avait volé pour $4.35 de livres "parce qu'il n'avait pas encore reçu sa bourse d'étude".

Mes conditions financières étaient épouvantables... je n'avais pas reçu ma bourse que j'attendais depuis le 18 novembre... et j'avais besoin de livres pour suivre mes cours..." a dit l'étudiant.

"Si les milliers d'étudiants qui sont sur le campus de l'université volaient chez Miracle Mart, il ne resterait pas grand-chose dans les rayons..." a répliqué Me André Gaulin, Procureur de la Couronne.

Le jeune homme a été condamné à $5.00., d'amende par le juge Paul Roy. (On lui a accordé un délai de un mois pour payer.)

Cet étudiant n'était cependant pas le seul accusé en rapport avec le magasin Miracle Mart.

Pas moins de neuf autres personnes, quatre jeunes filles et quatre hommes, étaient accusés de vol à l'étalage au même magasin.

La plupart ont été condamnés à payer des sommes de $5.00 et $15.00. Tous comparaissaient pour la première fois.

Six moisde prison pour faux billets

Un individu qui en est à ses premières armes avec la justice a été condamné à six mois de prison, hier après-midi, par le juge Paul Roy, pour avoir été trouvé coupable de possession de faux billets.

Le prévenu aurait "passé" deux faux billets de $20., au Restaurant Monaco, sur la rue St-Jean, le 13 novembre 1965.

"Il y a trop de gens qui s'adonnent à ce commerce... et qui ne veulent pas collaborer pour découvrir les vrais coupables..." a dit le juge Roy en rendant sa sentence.

Le magistrat a ajouté que ces individus préféraient "mettre leur tête sur le bûcher plutôt que de dénoncer les instigateurs".

Le procureur de la Couronne, Me Gaétan Desjardins, a ajouté que ce genre de crime devait être puni sévèrement.

"Ce genre de crime est passible de 14 ans d'emprisonnement..."

VENTE DE LA BOUGIE. ..

LEVIS-LAUZON — Encore cette année, la Jeune Chambre de Lévis-Lauzon s'occupera de la vente de la bougie du Carnaval à Lévis. Les membres de la Jeune Chambre invitent la population à coopérer pour faire de cet événement "un vrai succès"... La vente de la bougie carnavalesque se fera à compter de 18 heures, demain.

PROBLEMES DE RENOVATION URBAINE...

LAUZON — Selon le maire Robert Guay, la ville de Lauzon est bien résolue à profiter "au maximum" des nouvelles lois concernant l'habitation. De fait, les autorités municipales se proposent de rencontrer, ce mois-ci, celles du ministère des Affaires municipales afin de dialoguer sérieusement sur les principaux problèmes posés par la rénovation urbaine.

VENTE D'UN TERRAIN

LEVIS — La Chambre de Commerce de Lévis a l'intention de mettre en vente son terrain d'une superficie de 460,000 pieds carrés situé sur les grèves de la Rive-Sud. On sait que ce lot fait partie du secteur de battures récupérables.

INTRONISATION DEMAIN...

LEVIS — L'intronisation du nouveau président du Club Richelieu de la ville de Lévis aura lieu demain. La manifestation se déroulera lors d'un dîner qui sera servi au motel Rond-Point, à Lévis, à 18.15 heures.

DERNIERE JOURNEE...

LEVIS-CHARNY — L'unité sanitaire de Lévis termine ses activités sur la Rive-Sud aujourd'hui. A l'Hôtel-Dieu de Lévis et à l'Hôpital de Charny : clinique de BCG et à Lévis, bureau de l'Unité sanitaire, cliniques dentaires.

Selon les cotes d'écoute enregistrées

Les émissions télévisées sur l'éducation ont rejoint plus d'un million d'auditeurs

Par Claude MARSOLAIS

Les deux émissions télévisées, commanditées d'une part par le ministère de l'Education et d'autre part par la Corporation des enseignants du Québec, connaissent une popularité incontestée si l'on se réfère aux dernières cotes d'écoute publiées par le BBM (Bureau of Broadcast Measurements).

En effet, le bulletin "Hebdo-éducation" du ministère de l'Education fait savoir que 593,500 personnes ont regardé l'émission de 30 minutes "C'est votre affaire" durant la période allant du 30 octobre au 12 novembre. Cette émission est diffusée sur les ondes de onze stations de télévision privées et a pour objet la réforme scolaire présentement en cours au Québec.

Par ailleurs, un communiqué de la CEQ note que l'émission télévisée "Le livre du maitre" d'une durée de 15 minutes et présenté sur onze stations privées également a rejoint 634,000 auditeurs au cours de la première émission. Celle-ci traite de dix sujets touchant autant de problèmes que parents et maîtres doivent affronter et résoudre quotidiennement.

Inquiétude des parents

Les commentaires que les téléspectateurs ont fait parvenir tant au CEQ qu'au ministère de l'Education indique leur inquiétude face aux changements et un vif désir d'être bien informés sur les possibilités d'épanouissement individuel et collectif qu'offre une éducation moderne.

Au ministère, on se réjouit du succès de l'émission, compte tenu du caractère relativement sérieux d'un programme d'information sur l'éducation, de la modicité des moyens mis à la disposition des réalisateurs et du fait qu'aucune publicité payée n'a été faite sur cette série d'émissions.

M. Maurice Leroux, réalisateur de l'émission "Le livre du maître" nous a déclaré que le but de l'émission était de favoriser une meilleure compréhension entre les parents et les enseignants, en vulgarisant le contenu, afin que les téléspectateurs découvrent les problèmes qu'affrontent l'enseignant en 1968.

Jusqu'à date, les maitres ont tenté de résoudre les problèmes tels que le dialogue parents-maitres, la discipline au secondaire et à l'élémentaire, les devoirs à la maison, les bulletins et l'initiation au travail. Ils se proposent de discuter durant la prochaine série de l'orientation des enfants, du principalat dans les écoles, des bibliothèques scolaires et des travaux de recherches des enfants.

270,000 bougies du carnaval en circulation samedi soir

QUEBEC. (M.S.P.) — C'est par un écoulement de cire de couleur différente que les bougies gagnantes du Carnaval de Québec pourront être identifiées quand on les allumera, samedi soir.

Ce phénomène ne constituera toutefois qu'un indice, car la preuve formelle qu'une bougie est gagnante réside dans la présence d'une capsule cachée à sa base.

Cette capsule, qui pourra être enlevée en brisant la bougie, contient un papier d'identification, un mot de passe et un numéro de téléphone que devront composer les personnes qui détiendront des bougies gagnantes pour recevoir des instructions additionnelles.

270,000 bougies

Les 270,000 bougies qui seront mises en circulation samedi soir par une armée de vendeurs dans tout le Grand Québec seront livrées de leur lieu de fabrication au Lac-Beauport aux ateliers du Carnaval de Québec vendredi après-midi.

Les 434 bougies gagnantes, de ler côté, placées deux par deux dans 217 boites, seront livrées à l'attention de M. Louis Archambault, gérant de la succursale de Québec du Trust général du Canada.

C'est dans le plus grand secret et sous bonne garde que les représentants du Trust général du Canada apporteront ensuite les 217 boites de bougies gagnantes et les mélangeront à la réserve de 135,000 boites de bougies ordinaires.

Dès ce moment, c'est le hasard qui demeure maitre de la situation et il ne reste aux Québecois qu'un seul moyen pour le forcer : acheter le plus possible de boites de bougies.

COURS CONVERSATION ANGLAISE
529-4888

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

Dame Température fait encore des siennes

La pluie verglaçante rend les routes très glissantes

QUEBEC. (M.S.P.) — La température s'est brusquement adoucie aujourd'hui pour créer un début de dégel avec de la pluie verglaçante alors qu'il gelait à pierre fendre, il y a seulement une semaine.

La colonne mercurielle se maintenait ce matin aux environs de 25 en haut de zéro et une bruine verglaçante tombait sur la capitale provinciale et ses banlieues.

Les routes dans l'ensemble présentaient de bonnes conditions, à l'exception de la route reliant Trois-Rivières à Québec. La route 2 est demeurait en effet très glissante, selon un rapport du service de l'état des routes du ministère provincial de la Voirie.

La route 20, menant de Québec à Montréal, la route 54, traversant le parc des Laurentides, étaient de leur côté en bon état, selon le même rapport.

La route 15, partant de la Capitale provinciale pour la côte nord, demeurait en bon état selon un rapport encore fragmentaire, de bonne heure ce matin. C'est de la neige toutefois qui tombait en certains points de cette voie.

Des équipes de la Voirie provinciale travaillaient sans relâche à saliber les endroits dangereux en plus de prendre tous les moyens afin d'empêcher que la chaussée ne se transforme en patinoire.

Les routes secondaires demeuraient cependant très glissantes dans l'ensemble.

La Sûreté provinciale dont les effectifs couvrent les abords de la capitale ne rapporttaient aucun ennui majeur découlant de cette précipitation de bruine evrglaçante.

L'abbé G. Ferland nommé curé à Beauport

• M. l'abbé Gaston Ferland, auparavant curé à St-Edouard de Frampton, vient d'être nommé curé à Beauport. Il succède à Mgr Ernest Lemieux, p.d., qui occupera dorénavant la fonction de directeur du Service diocésain de recherches en Théologie et en pastorale. Mgr Lemieux a également été nommé conseiller du cardinal Roy, au sein de la Commission pontificale "Justitia et Pax" et du Conseil mondial sur l'Apostolat des Laïcs. Le nouveau curé à Beauport, l'abbé Ferland, âgé de 54 ans, a été durant plusieurs années, aumônier de la JEC, et aumônier à l'Ecole Normale de Baie St-Paul. Il est licencié en théologie, et fut ordonné prêtre en 1941.

Maisons à vendre

MAISON à revenus, 3 logements, 28 Côte du Passage, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3434 19-1 (v. au 3-2) 127 C.I.

LEVIS, 26 Christ-Roi, 1 logement, 8 appartements, avec terrain double, garage, capacité de faire une piscine, conviendrait pour professionnels, cause décès; Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3437 19-1 (1 v. au 3-2) 127 C.I.

Usages variés

Le fibre de verre entre dans la fabrication de plus de 30,000 produits d'une variété infinie depuis des cannes à pêche jusqu'à du matériel isolant.

Le verre

L'homme l'a perfectionnée mais l'industrie du verre est vieille, même qu'elle remonte à 5,000 ans.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél. : 837-1922

Horlogers — Bijoutiers
AVANT - INVENTAIRE
ECONOMISEZ
de 10% à 50%
SUR MONTRES,
VERRE TAILLE
BIJOUTERIE, ETC
Marques réputées
LONGINES, BULOVA,
ACCUTRON, OMEROUSO, etc
Montre 17 pierres
Rég. $18 - Spécial 9.95
OMER
ROUSSEAU
IMPORTATEUR
802 rue St-Joseph
Tél. : 524-1372
11-1 (12 fs) 107 C.I.

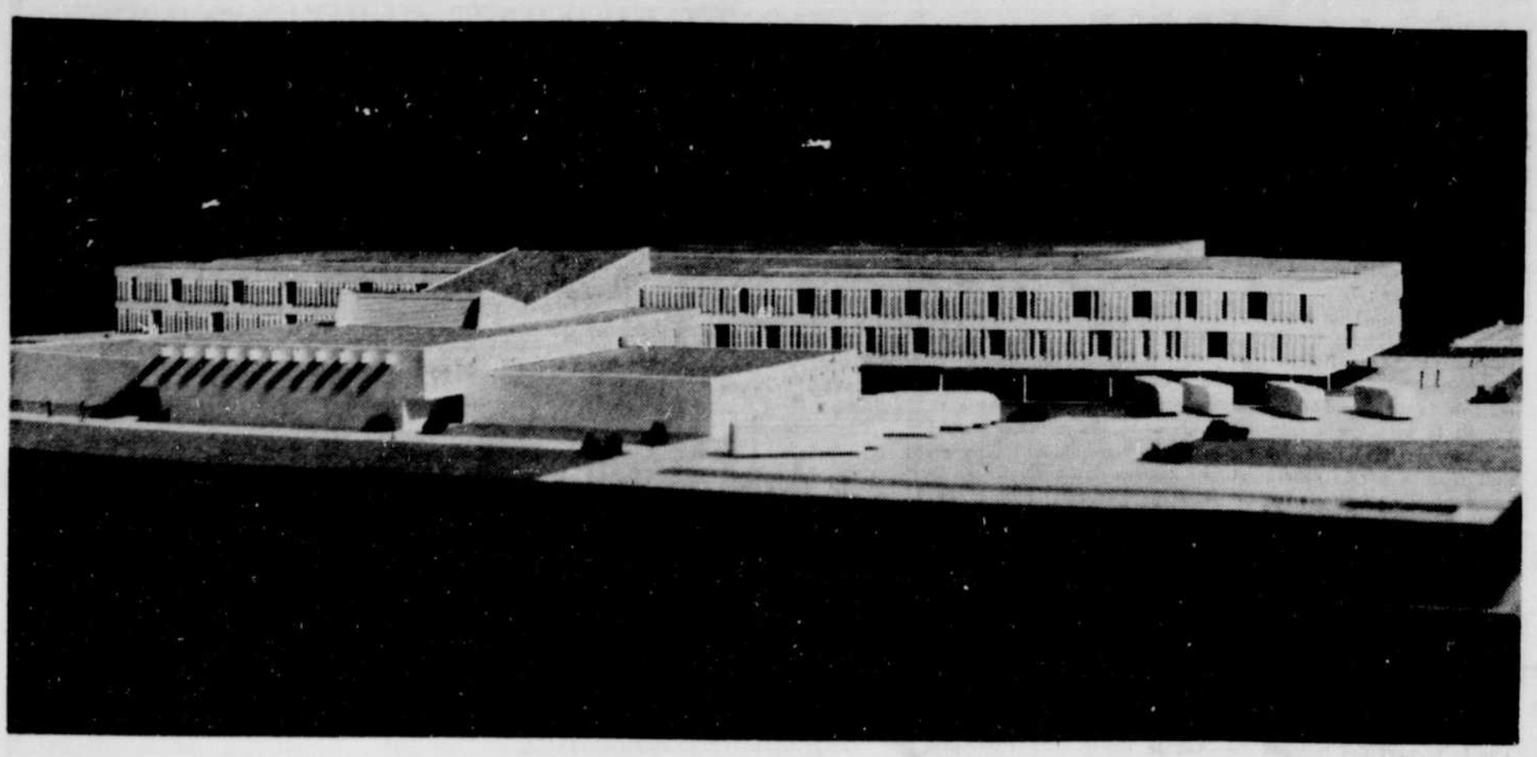

• ECOLE POLYVALENTE DE CHARLESBOURG — Voici l'aspect que présentera le futur complexe polyvalent de Charlesbourg lorsque les travaux de construction seront terminés. On prévoit que les plans préparés par les architectes Laroche, Ritchot, Déry et Robitaille seront déposés le 19 février, date à laquelle on sollicitera des appels d'offre. La construction devrait débuter au plus tard au mois d'avril. Le complexe coûtera la somme de $5,450,000 et pourra accueillir en septembre 1969 près de 3,000 étudiants.

Les normes d'admission aux universités seront plus sévères dès 1969

Par Claude Marsolais

L'année 1968 sera la dernière année où les universités accepteront des finissants du CPES dans leurs facultés. En effet, en septembre prochain, les élèves admissibles aux facultés des sciences, d'agriculture et de foresterie devront avoir complété une 11e sciences - mathématiques et le CPES avec option en sciences et mathématiques.

Ce sont ces trois seules facultés dont la demande d'admission doit être complétée avant le 1er février qui accepteront pour la dernière fois des finissants répondant aux exigences demandées. Les normes d'admission sont d'ailleurs plus sévères puisqu'en septembre dernier l'université Laval acceptait une onzième sciences-lettres avec le CPES.

C'est ce qu'annonçait hier soir le principal de l'école secondaire François - Perrault lors d'une séance urgente d'information préparée à l'intention des élèves et des parents afin de faire connaître les possibilités futures en éducation des 300 finissants de l'école François - Perrault et des 500 finissants de l'école St-Esprit.

A cette table ronde d'informations, étaient présents M. Francis Leblanc, agent d'information du ministère de l'Education, Fr. Fernand Lemire, directeur des services pédagogiques du CEGEP Ste-Foy, M. Marc Boucher, directeur du CEGEP Limoilou et M. Rioux, directeur des études de l'école normale Laval.

Les CEGEPS

M. Francis Leblanc a fait savoir que le CEGEP était une phase intermédiaire des études qui est couronnée après deux ou trois ans par un diplôme de niveau collégial.

Il a déclaré qu'un élève pourrait entrer à l'université après deux années ou qu'il pourrait déboucher dans le monde du travail après trois années.

Il a aussi parlé de la possibilité de créer deux autres CEGEP d'ici quelques années soit dans la Haute-Ville et à Lévis.

Les normes d'admission au CEGEP sont le CPES ou le secondaire V ou après une première année d'école normale. L'étudiant devra se faire ouvrir un dossier avant le 1er mai et rencontrer un orienteur professionnel avant de savoir si le bureau d'admission a décidé de l'accepter. Il semble qu'un étudiant ayant été refusé dans un CEGEP ne pourra être accepté dans un autre de la même région.

Les options

Le frère Fernand Lemire a déclaré qu'il existait une certaine ambiguité quant aux cours des arts plastiques. "Un rapport doit être remis incessamment, dit-il, et je crois qu'il recommandera que les élèves ayant une option en arts plastiques pourront se diriger après le collégial II soit à l'université, aux arts graphiques ou aux arts appliquées".

Enfin, il a laissé savoir que le choix des cours offerts aux étudiants comportait l'administration, la comptabilité, l'informatique, le nursing et la radiodiagnostic.

Au CEGEP Limoilou, M. Marc Boucher a indiqué que les options offertes concernaient la technique de génie mécanique, le dessin industriel, la technique de génie civil et l'électro - technique. Il a noté que les techniciens formés au collège formeront une catégorie se situant entre l'ingénieur et l'homme de métier. Il a parlé de la possibilité de donner des cours en nursing en septembre prochain.

L'école normale

Le directeur des études de l'école normale Laval, M. Rioux, a fait savoir que les finissants du CPES devront avoir complété la première année du collégial pour être accepté aux cours de formation des maitres soit au niveau de la quatorzième année de scolarité.

Toutefois ce nouveau cours ne durera que deux ans et l'élève se verra décerner le diplôme du brevet A et un bacc en pédagogie.

Cependant, quelques écoles normales privées (Merici, Notre-Dame et Youville) accepteront encore pour cette année les finissants du CPES.

Patronnée par le Club Fleur de Lys de la Vieille Capitale

Requête pour que le boulevard St-Cyrille devienne le boulevard Charles-de-Gaulle

par Jacques DALLAIRE

Le Club Fleur de Lys de Québec n'y va pas par quatre chemins. Dans une requête adressée à l'attention de l'administration municipale de la Capitale, l'organisme demande que le nom du boulevard St-Cyrille soit modifié et porte désormais le nom de boulevard Charles de Gaulle. Histoire de remettre la politesse à la ville d'Ottawa qui a aboli le nom du boulevard de Gaulle dans la capitale nationale, quelque temps après la visite du président de la France, en juillet dernier.

Rejoint par téléphone, en fin d'après-midi, hier, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne s'est abstenu de tout commentaire pour le moment. "Nous n'avons pas eu le temps d'étudier cette requête à fond", a dit le premier magistrat, "car elle est parvenue à nos bureaux mercredi matin seulement. Nous serons en mesure d'émettre une opinion definitive d'ici très peu de temps".

Les motifs

Le Club Fleur de Lys base son argumentation sur huit motifs précis. A savoir:

- Qu'au meilleur de sa connaissance, le nom de boulevard St-Cyrille, à Québec, n'a rien de vraiment historique;
- Que c'est une des principales artères de la cité de Québec;
- Que cette artère longe le Parlement de Québec où siègent les représentants de la nation canadienne-française;
- Que le général de Gaulle est, sans contredit, une des figures dominantes du monde contemporain;
- Que les propos du général de Gaulle, lors de son voyage sur la Terre des Hommes, en juillet 1967, ont permis au monde entier de découvrir le Québec;
- Que c'est à Québec même qu'a débuté ce voyage historique du président de la République française;
- Que le changement de nom que le Club Fleur de Lys propose, ne comporte aucun inconvénient sérieux pour les résidents de cette rue;
- Et qu'enfin, de plus, ce geste généreux de la part de la cité de Québec, serait de manière très appropriée de rendre hommage à la France et à son illustre président.

Le président du club, M. Guy Bertrand, explique en terminant que cette requête a fait l'objet d'une résolution votée à l'unanimité par le conseil d'administration, le 15 janvier dernier.

Une copie de la présente requête a également été remise aux principaux organismes du Québec métropolitain.

Les écoles de la CECQ fermées jusqu'à mercredi

(C. M.) — Les autorités scolaires de la Commission des écoles catholiques de Québec ont décidé par suite des recommandations du Service municipal de la santé de fermer les écoles jusqu'à mercredi matin.

Les médecins du Service municipal de la santé ont soutenu que l'épidémie de grippe qui se manifeste actuellement atteindra son point culminant durant la prochaine fin de semaine.

C'est la raison pour laquelle les administrateurs de la CECQ ont décidé de fermer les écoles aux 40,000 étudiants du niveau primaire et secondaire pour isoler les enfants contre la contagion. On espère ainsi que la maladie ne se propagera pas directement d'élèves en élèves.

A SILLERY

A Sillery, on a dû se résigner à fermer deux écoles, soit l'école St-Joseph sise sur la Côte Gignac et l'Ecole secondaire jusqu'à lundi à cause du nombre élevé d'absences enregistrés depuis le début de la semaine.

Les 900 élèves de ces deux écoles ont regagné leur foyer à midi hier par suite de la décision des autorités.

On sait que toutes les classes du secondaire au niveau de la Régionale Orléans ont également fermé leur porte depuis jeudi matin par suite d'un taux d'absences se situant entre 35 et 43 pour cent.

Par ailleurs, la situation n'a pas obligé les commissions scolaires Régionales Chauvreau et Jean-Talon à fermer leur porte aux étudiants mais on nous a signifié que l'épidémie pourrait bien les obliger à ce faire si les cas de maladie s'amplifient.

A la régionale Jean-Talon

Plusieurs plaintes sont formulées contre les autobus scolaires

(C. M.) — Le directeur du transport scolaire, M. André Paquet, a déploré hier soir, lors de l'assemblée régulière de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, l'état lamentable du service de transport exécuté par la firme "Les autobus Farah".

Il a fait savoir aux commissaires qu'il avait constaté depuis le 8 janvier que les autobus de la dite compagnie tombaient souvent en panne, que nombre d'élèves arrivaient de 10 à 15 minutes après l'heure fixée et que les autobus n'étaient pas chauffés.

Par ailleurs, il a aussi remarqué que sur un circuit, un autobus faisait monter 71 élèves alors que sa capacité est de 60 élèves au mixiumum et qu'il existait encore un transfert à Stoneham alors qu'il devait être éliminé.

Il semblerait même qu'un autobus ait manqué de frein lors d'un trajet à Tewkesbury et que la transmission se brisât.

"Cette situation se répète tous les jours, a-t-il ajouté, des élèves m'ont même rapporté qu'un chauffeur avait dû gratter les pare-brises d'un autobus tellement il faisait froid à l'intérieur. Le service est devenu tellement mauvais que les parents nous téléphonent presque quotidiennement pour savoir si les autobus vont passer ou non".

Devant cette description, les commissaires ont donc décidé de couper un certain montant d'argent du contrat pour tous les jours où il s'est produit de telles anomalies dans le transport des élèves. On a même songé à employer des mesures légales si la situation ne se corrigeait pas.

Quelqu'un a lancé l'idée de résilier le contrat de cette firme mais le président, Dr Albert Ouellet, a demandé si des contracteurs pourraient prendre la relève à cette période de l'année. Question fort pertinente qui resta sans réponses.

Par ailleurs, le Comité de Mise en Place des écoles secondaires polyvalentes a maintenu son objection quant à la construction d'une école polyvalente à St-Rodrigue. Le Comité fait cependant remarquer dans la lettre expédiée à la régionale qu'il est sage et prudent d'acquérir le terrain qui a été choisi en vue de cette construction.

Les beaux côtés de la vie

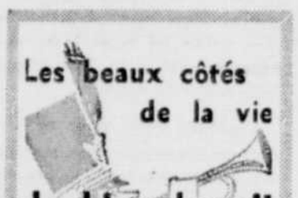

Le bien devrait faire du bruit

UN HOMME D'ATTITUDE POSITIVE

"J'aime beaucoup l'ACTION... C'est vrai qu'on épouse les idées de son journal...

Mes préférences sont:

1) les slogans de la dernière page... dans le petit espace payé par H.P. De ces slogans j'ai fait un jeu amusant et instructif...

2) La page éditoriale... qui est remplie de saveur, et pour tous les goûts... J'aime beaucoup entre autres: "La parole est aux lecteurs". Ça, c'est de la liberté..!

3) "Le bien devrait faire du bruit" attire beaucoup mon attention aussi... N'étant pas sportif, ces pages sportives m'intéressent moins, mais, je respecte ceux qui aiment le sport...

Je souhaite à l'ACTION soixante ans encore aussi fructueux en apostolat que les soixante premières années. Je vous félicite de la manière que vous avez souligné cet anniversaire.

R.M., Lévis.

Si tous les gens du Québec étaient comme vous, cher ami... des gens d'une attitude mentale positive, on trouverait les bonnes raisons de recevoir l'ACTION plutôt que les prétextes de la refuser..!

Vous devez les slogans ou pensées de l'espace H.P. de la dernière page à un homme qui a trouvé en cela un moyen de répandre le bien. Le sacrifice d'argent qu'il fait pour défrayer ce petit espace pourrait bien être cité à la colonne de Gaillard, n'est-ce pas? Puisse votre mention à ce sujet convaincre le responsable qu'il fait énormément pour la bonne cause! Combien d'autres témoignages pourraient s'ajouter au vôtre!

Félicitations renouvelées à tous les artisans du magnifique numéro du 60ième anniversaire, du moins connu au plus connu!

S. Gaillard

L'embâcle résiste toujours aux quatre brise-glaces

QUEBEC. — La circulation maritime est toujours interrompue entre Québec et Montréal cependant que ne subsiste qu'un petit chenal peu sûr de la trouée qu'ont effectuée dans l'embâcle formé en amont du pont de Québec les brise-glaces du département fédéral des Transports.

Le passage ouvert sur une distance de plusieurs milles par quatre brise-glaces de la garde côtière canadienne dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur du comté de Portneuf s'est en effet refermé quand les glaces reposant sur les battures ont glissé vers le centre du fleuve,. ont révélé des sources généralement bien informées.

Les efforts conjugués du McDonald, du d'Iberville, du J.-E. Bernier et du Montcalm devront reprendre de bonne heure ce matin en vue de rétablir la navigation sur le Saint-Laurent.

Le brice-glace Wolfe, qui avait été immobilisé depuis sa récente arrivée à Québec à cause d'avaries de machines, pourra vraisemblablement se joindre au quatuor engagé dans la lutte contre l'embâcle depuis plus d'une semaine. Les cinq navires se sont abrités à Québec pendant la nuit.

7 NAVIRES

Sept navires à destination de Montréal, dont un qui n'était pas encore parvenu dans le havre local, devront encore attendre à Québec que la voie soit libre.

Le Manchester Progress, un navire britannique de fort tonnage, est le septième navire attendu dans le port de Québec. Il n'était pas encore parvenu de bonne heure ce matin et plusieurs hypothèses étaient émises au sujet de son retard.

Il demeure possible que le cargo, qui est conçu pour la navigation d'hiver avec une coque renforcée, éprouve quelques difficultés à remonter le fleuve à cause des glaces descendantes.

A Montréal, entre-temps, une douzaine de cargos océaniques attendent toujours de leur côté que la circulation maritime soit rétablie pour descendre le chenal du fleuve.

A Trois-Rivières, un océanique au moins et les remorqueurs James Battle et Sinmac sont bloqués. Ces deux remorqueurs sont les mêmes qui se sont portés au secours du Tuscany, échoué tout d'abord au Cap-à-la-Roche puis immobilisé par un embâcle dans le même secteur dans une même période d'une dizaine de jours.

Le Tuscany, un navire britannique, et le Maplebranch, sont les deux cargos qui sont retenus prisonniers par les glaces à quelques milles de distance l'un de l'autre. Le second est resté coincé quand il a transbordé la cargaison de l'autre.

7.2 MILLIONS DE TONNES

Le tonnage des cargaisons manipulées dans le port de Québec au cours de l'année 1967 se chiffre à 7.2 millions de tonnes.

Ce chiffre constitue une augmentation sensible sur le tonnage manipulé en 1966.

Les résultats préliminaires laissaient entrevoir une telle augmentation après onze mois d'activité dans le havre local.

Le tonnage atteignait en effet à la fin de novembre 6,629,393 alors qu'en 1966 à pareille date il se chiffrait à 5,978,053.

Les céréales atteindront elles aussi un palier supérieur. Après onze mois, 97,817,964 boisseaux avaient été manipulés alors qu'à pareille date en 1966 77,797,250 boisseaux avaient été manutentionnés.

Les chiffres de cette année sont jugés plus que satisfaisants dans les milieux intéressés si l'on tient compte que l'activité portuaire a été paralysée pendant plusieurs semaines cette année du fait de la grève des Grands Lacs.

Avez-vous lu ça?

C'est oui pour le tournoi pee-wee. Donc, ce sera un tournoi "pi-oui" au lieu de "pi-non". — Merci à tous ceux qui ont aidé une cause qui semblait perdue. Le Père Bernier sera heureux et le Carnaval ne s'en portera que mieux.

Il est à prévoir qu'en l'an 2000, les administrateurs d'entreprises travailleront effectivement quatre jours par semaine et devront consacrer le cinquième jour à l'étude, afin de pouvoir suivre la marche rapide des progrès de la science administrative.

Puisque l'on pense à un ordinateur électronique à l'Hôtel de Ville de Québec, c'est un signe de progrès, surtout quand il est dit que les employés permanents n'auraient pas à en souffrir. Un tel ordinateur pourrait peut-être rendre des services aux municipalités environnantes.

Craignant d'être surpris dans leurs maisons par de nouveaux tremblements de terre, des familles entières ont dormi dans des automobiles stationnées le long des routes, en Sicile. J'aime encore mieux nos journées "en bas de zéro" que ces tremblements de terre.

M. Emilien Rochette nous invite à penser à notre devoir de citoyens quand il dit: "Les Canadiens ont le droit et le devoir de signifier à M. Pierre Elliott Trudeau leur désaccord au sujet du bill C-195". Monsieur Rochette dit que ce bill marquerait honteusement le nouveau départ de la Confédération.

A la suite du décès de Bill Masterton, la question de porter le casque protecteur retient l'attention. Pierre Pilote, qui se dit trop vieux pour commencer déclare pourtant: "Si j'avais commencé ma carrière avec un casque, j'aurais évité 150 points de suture".

JN/flr Jean Napran

La lutte contre la délinquance

Le Dr Montminy demande l'aide de la population

"Il est grand temps qu'une prise de conscience collective se fasse chez-nous. Si nous n'obtenons pas l'aide de la population, il y a des choses qui se passeront. Il faut agir". C'est un appel pressant à la population de Ste-Foy que le président du Comité consultatif de la section juvénile de la protection publique de cette municipalité a lancé hier soir devant les membres du Club Richelieu de Ste-Foy.

On se souvient que ce comité créé en août 1967 sous la demande du chef de police Lapointe de Ste-Foy, et présidé par le Dr Lionel Montminy, s'était fixé comme tâche d'éveiller la population aux dangers croissants de la délinquance chez les jeunes.

"17,000 jeunes, soit le de notre population est âgée de moins de 18 ans, précise M. Montminy, et nous constatons que des actes de vandalisme, de vols à l'étalage, d'infractions à l'usage de la boisson, des fugues, et même, il faut le dire, des problèmes de désintoxication ne sont nullement étrangers à la vie quotidienne de nos enfants. Il faut réaliser l'ampleur du travail à accomplir. Le faisons-nous? Notre comité en collaboration avec l'officier de la prévention juvénile, M. Marc Marquis, a mis sur pied des services de brigadiers scolaires, de surveillance para-scolaire (salles de danse etc...). Récemment, nous avons créé des sous-comités de loisirs et de littérature "mauvaise". Nous désirons également supprimer l'auto-stop en améliorant le réseau des autobus scolaires".

Le Dr Montminy aborde de nombreux projets, espère beaucoup de l'aide que les clubs sociaux peuvent lui apporter. 5 mois après la création de ce comité, il importe, comme l'ont fait les membres du Club Richelieu, d'applaudir à cette expérience riche en conséquences heureuses. R.K.

Les jeunes veulent réaliser quelque chose par eux-mêmes

"Ces jeunes veulent réaliser quelque chose par eux-mêmes. Il ne faut pas constamment lever des interdits. Mettons-nous à leur place". Celui qui nous parle est un jeune, un ami des jeunes. Marc Marquis, officier de la prévention juvénile de Ste-Foy, est coiffé de quatre lourdes responsabilités: surveiller et discuter avec les jeunes ayant commis une offense, les orienter et recevoir des parents "ennuyés". Tous les samedis avant-midi, pendant 2 et 3 heures, son bureau au pavillon Marie-Victorin est envahi par ceux-là qui se sont rendus coupables "d'un mauvais coup".

Depuis septembre 1967, 90 jeunes sont venus ainsi s'asseoir, discuter avec lui. Il nous en parle: "Ils (les jeunes) ne sont pas agressifs, au contraire, ils cherchent à s'ouvrir, à raconter "leur histoire". Pourquoi sont-ils là? Des parents peu soucieux de leur devoir, trop sévères ou trop faciles. Des jeunes que la vie actuelle ne préparent pas aux exigences de notre société." M. Marquis aligne des chiffres. "Nous avons eu 17 tentatives de suicide l'an dernier alors qu'à Québec d'une population 4 fois supérieure, il n'y en a eu que 20 tentatives. Mais nous n'avons pas raison d'être trop pessimiste. Sur les 892 jeunes délinquants arrêtés, 65 ont commis une 2e offense, 33 une 3e. Mes rencontres hebdomadaires sont encourageantes.

Le QUEBEC métropolitain

par François Demers

LE TEMPS DES ERREURS

GIFFARD — Par deux fois ces derniers temps, à la suite d'une mauvaise interprétation, nous avons laissé entendre que le conseil municipal de la Cité de Giffard avait affirmé, dans son court mémoire aux autorités gouvernementales sur la question du gouvernement supra- municipal, que "le voyage à Toronto est inutile". Il aurait fallu lire que, de l'avis du conseil, "la solution appliquée à Toronto n'est pas nécessairement applicable intégralement à Québec". De fait, le conseil de Giffard ne mentionne en aucun endroit qu'il s'oppose au voyage à Toronto organisé par la Chambre de Commerce Régionale Montmorency. Il semble même qu'un ou des délégués du conseil y participeront.

De même, il est à noter que l'attitude du conseil municipal de Giffard en face de la campagne actuelle moussant la formation d'un gouvernement supra-municipal, constitue moins un refus systématique d'envisager cette solution qu'une demande de plus amples renseignements (surtout au sujet des implications financières d'un tel projet) avant qu'on aille plus loin...

0-0-0-0-0-0-0-0-0-00-0

CA VA BIEN

VILLENEUVE — Le maire de Villeneuve, M. Gérard Grenier a révélé dernièrement que la municipalité qu'il dirige est la seule du Québec Métropolitain à ne pas envisager cette année une hausse de sa taxe foncière et à enregistrer un surplus de $2,600.00., pour l'année écoulée, ce qui porte le surplus accumulé à quelque $18,000.00. De plus, M. Grenier a souligné que Villeneuve a perçu en 1967 la totalité des taxes imposées à ses contribuables (y compris un arrérage de taxes de l'année précédente de $4,200.00).

"Le bon état financier de la municipalité, a souligné M. Grenier, est tout à l'honneur des payeurs de taxes que sont les contribuables et du secrétaire-trésorier, M. M. Leclerc". Il a aussi mentionné que le budget de 1968 qui n'est pas encore accepté ne prévoit aucune augmentation de la taxe foncière. Le budget de 1967 s'élevait à $326,000.00

0-0-0-0-0-0-0-0-0-00-0

ETUDES

L'ANCIENNE LORETTE — Le maire de Ville de l'Ancienne-Lorette, M. Marcel Hudon, a révélé ces jours-ci que l'étude du système administratif de la ville (état actuel des services publics et améliorations possibles, structuration du service administratif, rendement du personnel et évaluation des tâches) se poursuit toujours et que le rapport définitif à ce sujet devrait être rendu public pour le mois d'avril. On sait que cette étude a été confiée au Bureau d'Etudes Municipales et Régionales (BEMR) et qu'elle occasionnera des déboursés de l'ordre de $7,000.00., ou $8,000.00.

Par ailleurs, le secrétaire - trésorier de la municipalité de l'Ancienne-Lorette, M. Moisan, a révélé que la municipalité avait demandé pour sa part au BEMR d'étudier le fonctionnement de son service des loisirs. Le Bureau de spécialistes doit d'ailleurs lui fournir prochainement un rapport préliminaire sur la question. Il s'agit d'une étude qui serait effectuée en même temps pour la ville et la municipalité de l'Ancienne-Lorette.

0-0-0-0-0-0-0-0-0-00-0

FUSION

QUEBEC — Des rumeurs circulent à l'effet que la Corporation des secrétaires municipaux et scolaires du Québec inc., et l'Institut des officiers d'administration et de finance du Québec inc., songeraient à se fusionner en un seul organisme. Ce projet qui serait étudié au prochain congrès annuel de l'institut qui doit normalement se tenir en juin à Ste-Foy, permettrait aux administrateurs et officiers (qui oeuvrent dans la même sphère d'activité) de posséder un instrument collectif plus représentatif, plus efficace et plus puissant dans ses revendications...

l'Action éditoriale

Pour une vraie Régie

L'écrit que rédigeait dernièrement, en page de nouvelles ,le confrère Uriel Poitras, démontre, noir sur blanc, une chose : L'actuelle loi relative aux prix de location des logis est désuète, inadéquate, pas du tout à la page. Nous ne voyons pas comment interpréter d'autre façon les propos suivants de M. Raymond Beaulé, administrateur des loyers à la Régie :

Cette dernière, d'après ladite législation québécoise, n'a à voir que dans le cas de seulement 35,000 appartements dans les villes de Québec, Lévis, Ville-Vanier, Lauzon, Villeneuve et Montmorency. Divers agglomérations importantes du Québec métropolitain, comme Sainte-Foy, Sillery, Charlesbourg, Beauport et Giffard ne tombent d'aucune manière sous le droit de regard de cet organisme de surveillance et de conciliation. Dans tout le Québec, l'on ne compte qu'environ 70 localités où la Régie ait son mot à dire.

Droit de regard sur quelque 35 000 appartements dans le Québec métropolitain ! A elle seule, la ville de Québec compte près de 45 000 logis. Sans compter ceux qui se trouvent dans des centres populeux comme Sainte-Foy, Charlesbourg et Sillery. Décidément, voici un organisme dont la juridiction est manifestement insuffisante. Il ne s'agit pas de dire ici que tout se passe partout dans le désordre, l'anarchie. Mais bien de signaler qu'au demeurant, une Régie doit être une Régie; qu'elle doit posséder des pouvoirs qui correspondent bien aux besoins et exigences de l'heure. Présentement, ce n'est sûrement pas le cas.

C'est le 30 avril prochain qu'en théorie expirera la portée du texte législatif donnant naissance à la Régie; ou, si l'on veut, de la "loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires". A maintes reprises déjà, les autorités compétentes ont prolongé, reconduit la juridiction de la Régie. Souhaitons qu'elles fassent de même en temps voulu. Bien plus, espérons que l'on voudra profiter de l'occasion pour donner à ladite loi un sens, nous dirions, plus actuel, plus contemporain, plus réaliste.

* * *

Deux facteurs limitent actuellement la juridiction de l'organisme en cause. C'est, en premier lieu, comme l'expliquait M. Beaulé au journaliste de "L'ACTION", ce fait, savoir que la loi présente ne s'applique qu'aux seuls appartements dont le loyer ne dépassait pas $100. par mois, le 1er décembre 1962. Et, second point : Le cas d'aucune des maisons à logis construite après le 30 avril 1951 n'est soumis au droit de regard de la Régie.

C'est, pour ainsi dire, d'une certaine manière, de l'histoire ancienne. Nous ne sommes, aujourd'hui, ni en 1962, ni, à plus forte raison, en 1951. Il faut être de son temps. L'on n'est guère de son temps avec la teneur d'une loi et d'amendements comme ceux qui se trouvent actuellement en vigueur.

Il y aurait en tout cela, un "aggiornamento" auquel procéder. Non pas en vue de persécuter, tracasser les propriétaires de logements. Non point en vue de faire le jeu des seuls locataires. Mais, tout bonnement, pour se mettre au point. Les uns et les autres ont des intérêts qu'il faut sauvegarder intégralement. Le proprio, lui, a de lourdes obligations et responsabilités. Il faut le protéger de façon convenable. Le locataire, lui aussi, a droit à une protection valable, réelle, quand arrige le temps de fixer ce qu'il lui en coûtera pour occuper tel ou tel appartement. Par propriétaires, nous entendons ici tous les propriétaires du Québec, et non pas uniquement ceux qui possèdent une maison, des logis loués à tel ou tel prix et construits à telle ou telle date. Par locataires, nous entendons également tous les locataires de chez nous.

Les uns et les autres, répétons-le, doivent savoir qu'il il y a, qu'il y aura désormais un texte de loi favorisant, le cas échéant, partout, la conciliation, les pourparlers les mettant en rapport. Sans quoi, la loi n'atteindrait pas pleinement son but. La loi doit être là, pour tout le monde, quel que soit l'âge de la maison et quel que soit le prix du loyer demandé.

Qu'au plus tôt, le gouvernement Johnson nous donne une Régie qui ait une juridiction étendue à la superficie même du Québec. En principe, il n'est pas de raison pour qu'une Régie ait droit de regard ici et ne l'ait point là. Une Régie, cela régit tous les intéressés, dans une sphère donnée d'échanges de vues, de négociations.

Une Régie authentique, s.v.p. !

Odilon ARTEAU

Propos sur une mode contemporaine

Les penseurs contemporains portent une grande attention aux droits des individus; c'est devenu une mode très en vogue dans l'opinion populaire, et comme la mode vestimentaire, elle s'inspire de la coupe "mini" : mini-philosophie, mini-morale, mini-moeurs. Il en résulte que de grands secteurs de l'anatomie sociale sont exposés à toutes les intempéries. En d'autres termes, plus on songe a développer la philosophie des droits individuels, plus on a tendance à oublier les droits de la collectivité et le bien commun.

Nous n'en voulons comme exemple que ce qui se produit dans les opinions juridiques modernes. A force de se répéter que la Loi du talion s'est qu'un souvenir historique millénaire, que l'Inquisition a pu convenir à un siècle barbare mais non au nôtre, que le Moyen-Age est largement dépassé par l'évolution moderne, on en vient à verser dans les abus contraires. Si l'on en croit certains penseurs contemporains, il faudrait abolir toutes les lois qui infligent des peines corporelles aux criminels; il faudrait tenir comme "malades mentaux" tous ceux qui sont trouvés coupables d'un crime; il faudrait réduire la possibilité des perquisitions, des arrestations, de la détention préventive; il faudrait surtout interdire à la police et aux tribunaux de contraindre les accusés à témoigner et à aider la justice.

Conséquences de ces théories qui ont trop facilement cours chez nos législateurs : le président de la Commission des libérations conditionnelles, M. Georges Street, affirme que le Canada perd du terrain dans sa lutte contre le crime; le FBI américain dépose un rapport dans lequel il affirme que les Etats-Unis sont incapables de vaincre le crime; le chef de la Sûreté provinciale du Québec, M. Adrien Robert se plaint de la clémence trop grande de certains juges envers les criminels; les gardiens de prison révèlent à la Commission Prévost comment l'autorité est bafouée dans nos maisons de détention et comment certains détenus sont favorisés; les crimes se multiplient, et le reste.

Un ancien procureur-général de Grande-Bretagne, Lord Shawcross disait cette semaine, devant la Commission d'enquête sur la justice, à Montréal, que le droit qu'ont les accusés de ne pas témoigner à leur procès, le droit qu'ils ont de garder silence durant ces causes, constitue un véritable refuge pour les coupables. En effet, ce n'est plus une protection pour l'innocent puisque ce dernier, la plupart du temps, trouvera avantage à témoigner dans un procès où il joue le rôle de l'accusé. Le coupable, pour sa part, se gardera bien de témoigner pour éviter les interrogatoires dangereux des avocats de l'accusation; il est donc le seul à être protégé par cet article de la loi. C'est à cause de droits comme celui qu'ont les coupables de garder le silence que la police de Grande-Bretagne, comme celle du Canada et des Etats-Unis, est en voie de perdre sa guerre contre le crime.

Voilà un bel exemple où la reconnaissance du droit d'un individu joue contre le droit de la société et contre le bien commun.

Devant la Commission Prévost encore, M. Daniel Gutman, doyen de l'école de droit de New York déclarait en novembre dernier : "On ne règle pas le problème que posent ceux qui font du crime leur affaire en fournissant au coupable des méthodes de procédure qui lui permettent de s'en tirer impunément, au détriment des citoyens respectueux de la loi qui sont victimes des hors-la-loi".

Combien de sages déplorent chaque jour la prolifération du crime à cause de l'insuffisance des lois et de la complaisance que le législateur montre envers les criminels. Lord Shawcross, qui préconise avec raison de renforcer la protection de la société plutôt que les droits des individus, souligne que les crimes de violence ont augmenté de 500 pour cent depuis quelques années en Grande-Bretagne. Une situation aussi grave existe chez nos voisins du sud. Cette augmentation du crime avec violence est nettement disproportionnée à l'augmentation de la population et ne peut s'expliquer par la croissance naturelle du nombre des individus.

Ce n'est pas sans raisons que de nombreuses personnalités, travaillant à la lutte contre le crime, s'inquiètent de cette vague de pensée qui veut accorder tant de protection aux criminels. Il est certainement nécessaire de s'humaniser et de s'éloigner des méthodes barbares utilisées en d'autres siècles, mais il faudrait éviter que notre humanisme ne dégénère en une complaisance, une indulgence coupable qui brimerait les droits prioritaires de la société. Lorsque l'on traite en particulier avec des criminels irrécupérables, il ne faut pas oublier qu'ils ont choisi de vivre en marge des lois; il faut mettre toutes les chances du côté de la justice afin que la société soit purgée de ses membres indésirables.

Roger BRUNEAU

LA PAROLE est aux lecteurs

Au sujet de la liturgie

Il est certainement utile, parmi les erreurs qui circulent, d'en relever quelques-unes.

En voici une :

Peu avant Noël on a pu lire dans un quotidien, les lignes suivantes : "Les fidèles de Drummondville — du moins ceux de la paroisse St-Frédéric auront le privilège d'entendre cette année une messe de minuit chantée par la chorale et uniquement en français comme le veut le renouveau liturgique".

Combien de gens peu informés auront-ils ainsi été abusés ? Car il semble bien que l'auteur ait voulu affirmer par là que le renouveau exige l'usage exclusif du français dans la célébration des messes chantées. C'est en tous cas le sens que la plupart des lecteurs auront donné à cet article.

Or, non seulement il n'existe aucun texte officiel conciliaire ou autre justifiant cette affirmation mais il faut que les fidèles connaissent les textes suivants émanant de l'autorité qualifiée dans l'Eglise (cités dans l'ordre chronologique). En outre cela leur montrera ce qui doit se faire.

1°) Concile :

"Cependant on veillera à ce que les fidèles sachent chanter ou réciter ensemble, en latin aussi, les pièces de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent". (Constitution sur la liturgie on 54, alinéa 2.)

2°) Episcopat allemand :

"L'emploi de la langue maternelle ne doit en aucune façon exclure le latin. Dans l'esprit du Concile, il faut avant tout, faire en sorte que les fidèles puissent s'acquitter également en latin (constit. art. 54) des parties de la messe qui leur reviennent (ordinaire, acclamations, Notre Père).

Les fidèles doivent être familiarisés avec l'ordinaire latin, se trouvant maintenant en tête du "Kyriale simplex" pour le chant communautaire, qui a été édité en 1964 par la Congrégation des Rites et par le Concilium pour l'application de la Constitution sur la liturgie (Kyrie XVI, Gloria XV, Credo III, Sanctus et Agnus Dei XVIII). Cet ensemble permet aux fidèles de tous les pays de chanter ensemble". (Lettre des évêques allemands, Fulda 30 sept. 1966. Doc. cath. no 1483 col. 2054-1055.)

3°) Episcopat anglais :

"La messe chantée en latin doit être préservée, afin que les catholiques d'Occident de toutes nations et générations puissent continuer à partager leur patrimoine commun de liturgie et de musique. (A rapprocher de l'allocution de Paul VI, le 9 juillet 1967 citée plus loin.)

Il est rappelé aux curés qu'ils ont l'obligation de veiller à ce que leurs fidèles soient capables de chanter l'ordinaire en latin (constit. sur la liturgie no 54)". Commission anglaise de musique sacrée au nom de la Hiérarchie 29 nov. 1966 Doc. cath. no 1487 col. 288.)

4°) Congrégation des Rites :

"Les pasteurs d'âmes veilleront à ce que, à côté de la langue du pays, "les fidèles sachent chanter ou réciter ensemble, en latin aussi, les prières de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent". (Musicam Sacram 5 mars 1967 — VIe partie, parag. 47 — Doc. cath. no 1490, col. 506-507.)

5°) Paul VI

"Conformément aux directives conciliaires, le chant en langue vernaculaire a pris sa place à côté du chant en latin.

Certains ont pu se méprendre sur le sens de ces nouvelles orientations et montrer plus d'empressement à détruire et à supprimer qu'à conserver et à développer.

"L'intention des Pères conciliaires en élaborant la constitution sur la liturgie, a été clairement manifestée : non pas appauvrir le trésor de musique sacrée de l'Eglise, mais bien l'enrichir, non pas dissocier, mais associer fidélité à la tradition et ouverture au renouveau : unir en somme dans un sage équilibre nova et vetera, l'ancien et le nouveau.

En ce qui concerne notamment le chant traditionnel, la récente instruction de la Congrégation des Rites sur "la musique dans la sainte liturgie", recommande expressément "l'étude et la pratique du chant grégorien..."

"Nous savons que vous vous appliquez à promouvoir à la fois le chant traditionnel de l'Eglise — grégorien et polyphonique — et les nouvelles créations musicales en langue française, et nous vous en félicitons..." (Paul VI aux chorales liturgiques de France 5 avril 1967. Doc. cath. no 1493, col. 804.)

6°) Congrégation des Rites :

"On veillera cependant à ce que les fidèles puissent dire et chanter ensemble en latin aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent. (Eucharisticum Mysterium 25 mai 1967, 11e partie, parag. 19. Doc. cath. no 1496, col. 1103.)

7°) Paul VI :

"Vous vous demandez peut-être, maintenant qu'on chante la messe dans la langue de vos pays, pourquoi on vous fait encore apprendre, en plus, des chants en latin. Mais vous pouvez le comprendre facilement un jour comme celui-ci, où vous êtes rassemblés de tant de nations différentes, et heureux de pouvoir exécuter ensemble les mêmes morceaux dans la langue traditionnelle de l'Eglise latine.

C'est à vous, chers amis, à vos chorales, qu'est confiée, pour une part, la belle mission de conserver dans le peuple chrétien l'usage et l'habitude du chant grégorien, auquel doit s'ajouter maintenant — mais qu'il ne devra jamais remplacer entièrement — l'usage du chant dans vos langues maternelles.

Sachez vous appliquer, avec entrain et bonne humeur, à l'une et l'autre forme du chant, comme le veut l'Eglise et comme vous y exhorte solennellement le récent Concile. (Alloc. à St-Pierre de Rome le 9 juillet 1967. Doc. cath. no 1499, col 1374.)

A noter ici que le Pape dit : "s'appliquer du journal cité plus haut et qui disait le contraire en affirmant : "messe chantée uniquement en français comme le veut le renouveau".

Tout commentaire serait superflu.

Si l'accent est mis sur les signes de l'unité (latin et grégorien) c'est seulement parce qu'une tendance généralisée les élimine systématiquement pour ne considérer que les signes de la diversité (langue vivante), excellente d'ailleurs, mais qui — ainsi qu'on vient de le voir — ne peut en aucune façon exclure les signes de l'unité.

Il n'est cependant pas inutile d'attirer l'attention sur l'inconséquence, l'illogisme qui représenterait le cloisonnement en chapelles linguistiques nationales — ce que précisément veut éviter le 2e alinéa de l'art. 54 en maintenant l'usage du latin — et cela en un temps où les relations internationales se multiplient, où la compénétration des peuples est plus poussée, où les moyens de communications sont extrêmement développés et faciles, où les voyages sont si fréquents et où les besoins de compréhension réciproques sont de plus en plus nécessaires.

Les résultats de cet éventuel cloisonnement seraient loin d'être bénéfiques, c'est le moins qu'on puisse dire.

Coïncidence bizarre, le ministre de l'Education Nationale de France — si peu suspect de cléricalisme — vient d'affirmer dans son "Bulletin officiel de l'Education Nationale en date du 31 août 1967 :

"Le latin ne peut pas être — ne doit pas être — l'apanage d'une minorité d'esprits même distingués : il est d'abord un instrument de communication, de formation et de culture accessible au plus grand nombre". (Doc cath. no 1503, col. 1804.)

N'y a-t-il pas dans ces textes qualifiés, de quoi instruire les non ou mal informés et faire réfléchir les autres, si cela est encore possible.

En terminant je voudrais faire part aux lecteurs de Carrefour Chrétien, comme aux autres fidèles d'ailleurs, d'une excellente ordonnance médicale pour la santé de l'esprit et de l'âme : lisez dans la "Documentation Catholique" les textes originaux, sans commentaires interprétatifs, des allocutions du Souverain Pontife. Vous y trouverez toujours, tôt ou tard, le remède efficace aux troubles intérieurs que pourraient vous causer des courants de pensée tendant à introduire en vous des doutes sur tel ou tel point.

Vous trouverez dans la Documentation Catholique, sous la forme la plus concise, la plus économique et la plus sûre un puissant rempart de la Foi et un véritable arsenal spirituel.

Jean RECUET
Nicolet

POUR L'UNITE CHRETIENNE

– Octave de prière du 18 au 25 janvier –

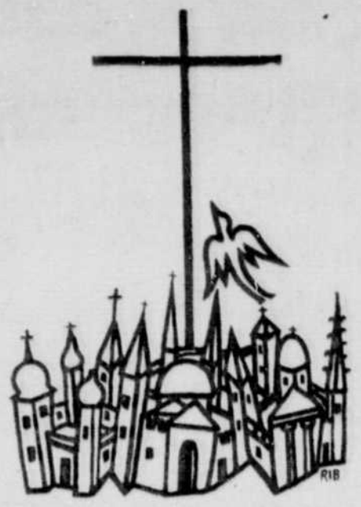

Malgré la volonté très manifeste du Christ, les chrétiens sont divisés. C'est là un mal très grave qui déchire l'Eglise, divise et anémie ses forces missionnaires, et scandalise le monde à sauver. Pareille situation doit attrister profondément tous les chrétiens et les inciter à prendre les moyens les plus efficaces de la faire disparaître.

Or, parmi ces moyens, une prière ardente de tous les frères séparés s'avère l'un des plus puissants.

"Pour la louange de sa gloire", (thème particulier de l'Octave, cette année), rien ne vaudra autant que cette grâce de l'unité.

Ménagez vos critiques

Ce fut un de ces moments inoubliables de mon enfance ou de mes treize ans, je ne sais plus, d'entendre maman me dire : "Tu ne peux souffrir de critiques". Ces paroles tombaient juste et me sont restées gravées dans la mémoire. Toutes les fois que l'on me piquait plus fort qu'une piqûre de guêpe, j'essayais de le prendre stoïquement.

Maintenant, à l'âge moyen, j'ai davantage confiance en moi-même, et ces paroles de maman provoquent chez moi une nouvelle réaction. Ne vous a-t-on jamais fait la même remarque ? Oui ? Eh bien ! vous devez avoir changé d'attitude à ce sujet.

QUI PEUT VRAIMENT SOUFFRIR LES CRITIQUES ?

C'st-à-dire, qui aime à se faire critiquer ? Selon la vieille idée puritaine et victorieuse, "la critique est une bonne chose pour tout le monde". Les adultes croient que les jeunes doivent être tenus à leur place, les sergents donnent bien du mal à leurs soldats, les patrons aiment à montrer que c'est eux qui mènent, les professeurs tiennent leurs élèves en respect.

C'est évident, et je l'admets sans peine, chacun a des corrections à faire sur tel ou tel point. Il reste à savoir quel point travailler. Qu donc aurait la gentillesse de le signaler et d'indiquer le moyen de le corriger ? Mais le monde est rempli de cette critique qui cause bien plus de tort que de bien !

Une raison entre bien d'autres tient à la vieille idée que la critique est toujours bonne à quelque chose, comme l'huile de ricin, que toute critique est bonne, sans exception. Le critique est un héros et sa victime a tous les torts. Si elle proteste, c'est qu'elle ne peut souffrir la critique : donc c'est là la pire des fautes.

Considérons le sujet sous un autre point de vue. Rejetant l'ancienne attitude selon laquelle tout est bien, voyons quelle dose et quelle sorte de critique sont nécessaires envers notre prochain, ou envers nos enfants si nous sommes des parents.

Pour commencer, défaisons-nous de cette idée que l'âge nous donne le droit de critiquer les plus jeunes, parce que l'on se croit plus sage. L'expérience de la vie nous autorise à passer des remarques utiles aux jeunes et moins sages. D'ailleurs j'en ai connu beaucoup qui n'étaient pas plus sages à cause de leur âge, et vous devez connaitre des jeunes qui ne sont pas si bêtes. Plus d'un parent mériterait d'être critiqué par ses enfants de temps à autre, mais c'est contre la règle pour un enfant d'en remontrer à ses parents.

Il serait peut-être temps de formuler de nouvelles règles à ce sujet. Par exemple :

1. De critique au ton dur et fâché ne feras, mais toujours gentiment.
2. En tes remarques point de ressentiment ni de jalousie ne mettras, mais la volonté de rendre service seulement.
3. Jamais sans nécessité ne critiqueras mais toujours à bon escient.
4. A tes critiques un peu de louange tu mêleras, afin que les coups ne frappent pas trop durement.

Professeur de rhétorique, chaque jour j'ai à faire des remarques. Une élève débite son discours, que la classe critique ensuite. Moi-même je mets par écrit les points à critiquer. La pauvre débutante s'exécute en tremblant, les mains agrippées à sa blouse, les yeux au plafond, ou à la fenêtre, à bout de nerfs. Nous comprenons son état et y sympathisons. Mais il faut lui apprendre à améliorer son élocution : ce qui s'appelle APPRENDRE ! Il faut donc l'avertir : "Ne vous accrochez pas les mains, comme ça ! . . . Souvenez-vous du CONTACT DES YEUX, regardez votre auditoire et non pas le chassis". Ainsi de suite . . . Heureusement que toutes reçoivent à peu près les mêmes remarques, ainsi personne ne sert de cible. Je le dis à mes élèves : Il y a la BONNE et il y a la MAUVAISE CRITIQUE. C'est très important qu'elles sachent ce qu'elles ont de CORRECT ou d'incorrect, et qu'elles obtiennent dans le discours et l'apparence extérieure la confiance en elles-mêmes.

L'adolescente ne se corrigera pas d'elle-même, ni ne deviendra un modèle de maitrise et de perfection, si on la ridiculise dans la parole publique et dans sa tenue à la maison. Aussi lui disons-nous en classe : "Vous avez une si bonne voix que vous devriez prononcer plus clairement", ou "Avec les points intéressants que vous avez à nous dire, vous devriez y mettre plus d'ordre".

Vos enfants prennent-ils une mauvaise posture ou s'habillent-ils négligemment, c'est qu'ils ne se soucient pas "en étant après eux" par des fréquentes critiques qu'on va leur donner le souci de bien paraître. Ici le bon mot d'encouragement réussit mieu que la critique. Essayez ceci par exemple: Au lieu de dire: "Assieds-toi comme il faut !" ou "Comme tu te tiens mal !" dites-lui : "En grandissant comme cela, tu est en train de te tailler une belle figure!" Faites faire à votre garçon des exercices physiques avec des poids. A votre fille faites cadeau de son premier soutien-gorge, si c'est le temps pour elle d'en porter, un beau et de mode. Le résultat sera qu'ils relèveront et redresseront la tête, alors que la critique produira le contraire; ils baisseront la tête de honte.

En mon jeune âge, une de nos tantes nous aimait bien, ma soeur et moi. Elle se faisait une stricte obligation de former notre caractère en combattant la "vanité". A l'école, j'arrivais avec des "A" presque en tout : elle ne pouvait donc s'empecher de penser que j'étais intelligente, mais elle me "mettait à ma place" en remarquant souvent que ma soeur était "la plus belle". Comme les filles de mon âge, je me souciais moins d'être intelligente que d'être populaire et de bonne apparence. Alors que plus d'appréciation m'eût donné confiance en moi-même et plus de maitrise, je tombai dans un complexe d'infériorité.

Quant à ma soeur, "la belle", elle se faisait "rabattre à sa place" par la tante qui lui disait à tout bout de champ que j'étais beaucoup plus intelligente qu'elle. Aussi malgré un quotient intellectuel supérieur à la moyenne, ma soeur en vint-elle à penser qu'elle était "idiote". Son travail scolaire en devint plus ardu et s'en ressentit si bien qu'elle perdit confiance en elle-même et prit l'école en aversion.

Me souvenant de ces faits, je me suis promis que l'ainée de mes filles ne serait pas victime d'une telle erreur. Intelligente et belle, elle ne croyait pas l'être. Mais je m'obstinais à le lui faire croire, car elle se pensait trop grande et maigre. Sa plus grande amie, rondelette, très populaire et jolie, lui disait qu'elle "marchait drôlement". Moi, au contraire, je lui répétais que sa démarche était très gracieuse. Ces mots ne lui montaient pes à la tête. Elle se contentait de sourire et de dire : "Vous me pensez belle parce que je suis votre fille ! . . ." Elle s'en tenait pas moins la tête haute du fait que je lui disais qu'elle était jolie et que je l'aimais bien.

Les travailleuses sociales qui s'occupent des délinquants juvéniles reconnaissent la valeur de ce principe moderne que l'appréciation et l'encouragement sont des armes beaucoup plus efficaces dans la lutte contre la délinquance que la critique et les menaces. L'appréciation porte au respect de soi-même, tandis que le critique peut même le détruire.

Certaines gens, pour ne pas dire tout le monde, mais surtout les adolescents qui ne reçoivent pas beaucoup d'affection au foyer sont sensibles à tout ce qu'on leur dit. La moindre remarque suffit parfois à les convaincre de leur nullité, et alors, pourquoi s'en faire ? Mais ce "moi" est toujours là qui demande qu'on en face cas; très souvent aussi un peu d'appréciation suffit à leur donner l'idée qu'ils PEUVENT faire quelque chose d'eux-mêmes.

Maris et femmes ne se sentiront que plus "heureusement mariés" si toutes les fois qu'un mot de critique vient à leurs lèvres ils le tournent en un mot de louange. N'en était-il pas ainsi lors des fréquentations ? Le temps de l'amour n'est-il pas le plus heureux de la vie? Est-ce un mal que l'on vous considère comme la personne la plus merveilleuse du monde ? Non, ça ne peut causer aucun dommage.

Mais l'amour romantique finit par s'user et l'affection se ratatine comme une "vieille bottine". Sans s'en apercevoir on se met à se faire des remarques entre époux. Rien de bien sérieux, de coutume, mais un lot de tous ces petits riens sans importance. "Comme tu es négligent ! Tu laisses trainer ton linge partout". — "Qu'est-ce que c'est supposé être ce dessert à la mode ? — "Ne pourrais-tu pas trouver un meilleur emploi ?" Cette dernière question peut affecter plus sérieusement. Voudrait-elle inciter l'homme à de plus grands résultats ? Mais elle peut aussi le pousser à chercher une autre femme qui l'appréciera tel qu'il est et le lui dira.

La critique a du bon, c'est sûr ! Mais rejetons la vieille tradition qui veut que la critique est "bonne pour tout le monde".

Bien des fois elle ne l'est pas ! . . .

Owenita Sanderlin
Traduction :
Christophe Lemay, MSC
("Revue Notre-Dame-du-Sacré-Coeur")

Selon le ministre John Turner

L'intégrité dans l'administration des faillites est un sujet d'inquiétude

MONTREAL (P.C.) — L'intégrité dans l'administration des faillites au Canada est devenue un sujet d'inquiétude et le gouvernement tente de remédier à ce problème, a déclaré hier soir à Montréal, le ministre de la consommation et des sociétés, M. John Turner.

Malgré la richesse générale de la société nord-américaine, le nombre de faillites a augmenté constamment au cours des années, a-t-il déclaré au cours d'une réunion de magistrats rassemblés afin de discuter des problèmes que présentent les faillites devant les tribunaux.

Le nouveau candidat à la direction du parti libéral et titulaire d'un nouveau ministère, a dit que "le plus sérieux problème au cours des récentes années avait trait à l'intégrité et à l'honnêteté de notre administration de faillite".

Mais il a ajouté que le service des faillites au sein de son ministère avait hâté l'élaboration de son programme en vue de "l'éliminationde quelques individus indésirables qui avaient réussi à se faire une place parmi les administrateurs de faillite".

C'est un domaine qui touche d'une façon ou d'une autre un nombre extrêmement grand de personnes. Comme résultat du nombre accru de faillites, "de plus en plus de gens en sont touchés directement ou indirectement".

NOMBRE RECORD

L'année 1964 fut une année record, alors que l'on y a rapporté 5,500 faillites au Canada et que le nombre de créanciers affectés par ces faillites dépasse probablement 100,000, a dit M. Turner.

Le ministre attache une importance primordiale à l'intégrité des administrateurs de faillites, "qui sont souvent considérés comme formant la pierre angulaire du système".

"Ce sont des officiers de la Cour des faillites, et tout erreur qu'ils peuvent commettre, toute négligence de leur part, se reflète directement sur notre compétence à administrer la justice au Canada".

La critique contre les syndics est aussi grave que la critique de "notre procédure judiciaire elle-même".

Parmi les mesures prises pour améliorer la situation à cet effet, le ministre a annoncé que de nouveaux bureaux régionaux avaient été établis à Montréal, Toronto et Vancouver. De plus, la Gendarmerie royale a mis sur pied une escouade spéciale des faillites.

Une entente a été conclue avec Québec, par laquelle Ottawa poursuivrait les personnes ayant commis un délit aux termes de la Loi sur les faillites.

● **M. Pierre de Menthon, nouveau consul général de France à Québec, est arrivé hier dans la Vieille Capitale. On voit ici le successeur de M. Robert Picard, en compagnie de son épouse et d'un de ses enfants, au moment de son arrivée à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette.**

L'affaire du satellite de communications franco-québécois

Tremblay conteste l'autorité d'Ottawa

PARIS. (Reuters). — Le ministre québécois des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, a contesté jeudi l'autorité du gouvernement fédéral sur l'usage d'un satellite de communications reliant la France au Québec.

Au cours d'une conférence de presse, M. Tremblay a affirmé que les affaires éducatives et culturelles étaient uniquement du ressort du gouvernement québécois.

"Le Québec a compétence exclusive sur l'éducation, le langage et la culture", a expliqué le ministre. "Il y a certaines réalités constitutionnelles qu'on ne peut pas oublier. Le Québec a tous les droits là-dessus et n'a pas à quémander quoi que ce soit à qui que ce soit".

M. Tremblay , qui s'est entretenu mardi avec le président français Charles de Gaulle, a ajouté: "Nous considérons la culture comme le prolongement moral de l'éducation. L'éducation, la culture, la langue sont du ressort et de la compétence exclusive du Québec".

On a demandé au ministre québécois si cette juridiction comprenait l'usage des communications : "ça comprend tout cela", a-t-il répondu.

Il y a deux jours, au cours d'une visite en France, le ministre fédéral des Mines, M. Jean-Luc Pépin, conseillait au gouvernement de Gaulle de tenir compte des réalités actuelles au Canada, c'est-à-dire l'Etat fédératif dont le gouvernement central est à Ottawa.

M. Pépin ajoutait qu'Ottawa considérait un projet franco-québécois de communications par satellite comme une violation des prérogatives fédérales candiennes.

Commentant les remarques du ministre fédéral, M. Tremblay a déclaré : "M. Pépin est un imaginatif inquiet".

Autres entrevues

En plus de son entrevue avec le général de Gaulle, M. Tremblay a tenu des entretiens avec une demi-douzaine de ministres du cabinet français, dont le ministre de la Culture, M. André Malraux, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. André Bettencourt, le ministre des Territoires d'outre-mer, M. Pierre Billotte, le ministre des Sports et de la Jeunesse, M. François Missoffe et le ministre de l'Education, M. Alain Pevrefitte.

A une question d'un journaliste français désireux de savoir si Québec envisageait de posséder son propre réseau de radio-télévision échappant au contrôle fédéral, le ministre québécois a estimé que c'était là une excellente idée et que le gouvernement y songerait.

M. Tremblay a évalué de la façon suivante son voyage en France : "Mon voyage a été fort encourageant et fructueux et laisse entrevoir un développement très important des relations entre la France et le Québec".

La convention collective des fonctionnaires

Le gouvernement définit sa position au seuil des nouvelles négociations

(J.D.) Sur un ton très calme, évitant autant que possible les questions trop pertinentes des journalistes, c'est animé d'un vif espoir que le ministre d'Etat délégué à la Fonction publique a expliqué dans les grandes lignes, hier après-midi, la position du gouvernement face aux négociations qu'il faudra très bientôt entamer avec bon nombre des syndicats oeuvrant dans le secteur public.

Répliquant du tact au tact à une question à savoir si le gouvernement songeait, comme ce fut le cas l'an dernier quant aux enseignants affiliés à la CEQ (bill 25) et aux 6,000 employés de la CTM (bill 1), à faire usage d'une loi spéciale pour mater les fonctionnaires si la situation venait à être "désespérante", M. Marcel Masse a affirmé textuellement : "Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de passer par une telle législation. C'est un espoir".

En fait, l'Etat n'écarte pas un tel recours, même si une telle politique risque de mettre sérieusement en péril les relations Etat-syndicats, qui auront l'occasion de s'affronter en plusieurs occasions au cours de 1968.

Il est donc important de définir de quelle façon le gouvernement entend procéder, considérant, comme l'a précisé M. Masse hier, qu'actuellement il lui en coûte $1 milliard pour rémunérer les employés à son service.

L'augmentation des salaires est sans contredit le point majeur de toutes les discussions anticipées en 1968. Le gouvernement, selon M. Masse, tiendra compte en tout premier lieu de l'indice d'augmentation du coût de la vie, en plus d'une foule d'autres facteurs.

Comptant énormément sur le rôle de la Direction générale des relations de travail, le gouvernement s'inspire par exemple des conditions de travail et de rémunération en vigueur au sein de la fonction publique ailleurs qu'au Québec. Comme c'est le cas, notamment dans l'administration fédérale, dans certaines villes comme Montréal ou Toronto, dans divers services d'utilité publique, dans les hôpitaux, dans le commerce et l'industrie.

Le directeur général de D.G.R.T., M. Raymond Gérin, sous-ministre associé au ministère du Travail, a cru bon former un comité de planification et de coordination qu'il préside lui-même, en vue de voir à la préparation immédiate du renouvellement des conventions collectives sur le point d'arriver à terme.

De nombreuses autres mesures ont été instaurées, outre celles-ci, en particulier en ce qui touche les cas de griefs. Ces derniers sont classifiés comme suit : grief de groupe, grief personnel, grief collectif.

Griefs

Les deux premières années de l'application de la première convention collective de travail des fonctionnaires avait donné lieu à 2,088 griefs, dont 1225, à peine 70% du total, ont trouvé des solutions satisfaisantes.

Voici, d'ailleurs de quelle façon la situation s'est présentée en 1966-67 :

	1966	1967	Total des 2 années
Griefs reçus à la DGRT	681	1,407	2,088
Griefs réglés avant inscription à l'arbitrage	339	199	538
Griefs inscrits à l'arbitrage	292	1,027	1,319
Griefs réglés avant l'audition	14	394	408
Griefs plaidés	5	43	48
Sentences reçues	3	18	21

Deux projets pour la prochaine session :

Création d'un ombudsman et aide à l'intégration des immigrants

QUEBEC (PC) — Une législation créant un ombudsman ou protecteur public, et un autre bill visant à aider l'intégration des immigrants au Canada français sont attendus au cours de la prochaine session de la Législature du Québec, qui commencera le 20 février.

Le premier ministre Daniel Johnson en a annoncé la date au cours d'une conférence de presse, mercredi. Il a dit également :

— que les perspectives selon lesquelles le Québec établirait sa propre industrie de l'acier sont de plus en plus encourageantes.

— que le Québec est dans une situation financière difficile et devra obtenir plus d'argent d'Ottawa.

— qu'il rencontrera, vendredi, à huis clos, des représentants de l'industrie et des syndicats afin de discuter de la situation économique générale.

Le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe doit lire le discours du trône à l'ouverture de la session, au cours de laquelle un bill créant un ombudsman, dont la fonction consisterait à rétablir les présumées injustices, doit être introduit.

L'immigration

Cette innovation, qui avait été promise lors du dernier discours du trône, a été remise en question une fois de plus dans un récent discours du ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand.

M. Johnson n'a pas fait mention de l'ombudsman dans sa conférence de presse. Il n'a pas, d'ailleurs, discuté de la prochaine législation, sauf pour ce qui est du bill sur l'immigration, actuellement en préparation. Ce bill faciliterait aux immigrants l'intégration à la communauté québécoise et leur permettrait de trouver plus facilement de l'emploi, a expliqué M. Johnson.

"Nous allons de l'avant dans le domaine de l'immigration, et nous sommes décidés à agir".

Ce bill serait le complément à une politique adoptée présentement par le gouvernement fédéral, et visant à favoriser l'immigration de francophones au Canada.

Le premier ministre a également déclaré qu'il attend un rapport, à la mi-février, de M. Jean-Paul Gignac, qui a été chargé d'examiner la possibilité de faire l'acquisition de certains actifs de la Dominion Steel and Coal Corporation Limited.

Les taxes

M. Gignac est président de Sidbec, une société créée dans le but de diriger l'industrie de l'acier du Québec.

M. Johnson a parlé de la situation financière dans la province, et il a déclaré que, à moins que Québec obtienne plus d'argent d'Ottawa, elle devra "ou bien réduire les frais ou bien augmenter les taxes".

A moins que la province n'obtienne le droit de percevoir un plus grand pourcentage des impôts provenant de cette même province, elle devrait mettre de côté, pour un temps indéfini, les projets d'assurance-maladie universelle.

Les exigences monétaires du Québec seront un sujet de première importance lors des entretiens fédéraux-provinciaux, qui doivent commencer le 5 février, à Ottawa, a poursuivi M. Johnson.

Il a ajouté que ces entretiens seront précédés par une réunion, vendredi, des représentants de l'industrie et des syndicats.

Mise au point du Québec au sujet des Travaux d'hiver

Le ministère des Affaires municipales du Québec tient à faire la mise au point suivante au sujet du programme des travaux d'hiver 1967-1968. Une certaine confusion semble régner autour de ce programme, plus particulièrement en ce qui concerne les travaux dits d'entretien.

Le ministère rappelle qu'il s'agit d'un programme conjoint fédéral-provincial dont le but est d'atténuer le chômage saisonnier en hiver. Il permet aux municipalités d'entreprendre durant la saison froide des travaux qui ordinairement seraient faits l'été.

Les normes de ce programme, y compris la détermination des travaux admissibles, sont fixées par le gouvernement fédéral. Le programme ne s'applique qu'à des travaux entraînant des immobilisations et les travaux d'entretien en sont exclus, notamment les travaux de débroussaillement.

Une lettre datée du 13 octobre 1967 portant la signature du ministre fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Jean Marchand, et adressée au ministre des Affaires municipales, précise d'ailleurs les exigences fédérales quant à ce programme. En voici quelques-unes :

— "Aucun projet qui comprend uniquement du débroussaillement, de l'assèchement de cours d'eau et du déblaiement ne sera pris en considération.

— Pareils travaux peuvent être inclus dans un projet s'ils constituent une petite partie essentielle d'une entreprise qui sera terminée avant la fin du programme ou dans les douze mois suivants.

— Il est entendu que la contribution fédérale dans l'exécution de ces travaux de débroussaillement, d'assèchement de cours d'eau ou de déblaiement sera payée seulement si toute l'entreprise d'immobilisation a été terminée conformément au projet soumis.

— Il est stipulé que, pour ce qui regarde la construction d'immeubles municipaux, le paiement fédéral d'encouragement à verser dans le cadre du programme de 1967-1968, ne devra pas dépasser $100,000 pour chaque nouvelle construction.

— Les projets de réparation et les autres projets visant à garder des immeubles et des installations en état d'usage ne sont pas inclus". fin de la citation.

Grève générale du taxi imminente à Montréal

MONTREAL — (P.C.) — Hier après-midi, une quarantaine de chauffeurs de taxi de la métropole se sont réunis au local de leur Comité d'entr'aide pour décider des mesures à prendre concernant leur situation. Et au début de la soirée, environ 300 voitures étaient immobilisées, soit sur le terrain des stations-services où on loue des taxis, soit dans les rues de la ville, la clef du démarreur dans le coffe-arrière.

Une grève générale du taxi à Montréal est donc imminente et pourrait même être déclenchée dès ce soir.

Un début de grève passive sévissait depuis mardi: un certain nombre de chauffeurs ne se rendaient pas louer leur voiture. Mais le président du Comité, M. Noël Boutin, croyait que les membres voteraient un retour au travail. Au contraire, on a même décidé d'aller de garage en garage où on loue les autos-taxi afin de demander aux autres de coopérer en abandonnant le travail.

Hier après-midi, M. Boutin croyait que toute la circulation des taxis serait immobilisée dans la journée de dimanche, et peut-être même dès ce soir.

Le Comité a été fondé il y a un an pour revendiquer les droits des chauffeurs-locataires. Les chauffeurs qui possèdent leur propre permis de taxi et leur automobile ne seraient pas touchés par cette grève. Environ 1,800 chauffeurs sont membres du Comité et il y a quelque 7,000 chauffeurs de taxi à Montréal.

Les chauffeurs-locataires veulent obtenir des tarifs de location réduits et uniformes pour toute la semaine, car ces tarifs varient selon l'heure et la journée; des vacances payées; pour ceux qui n'ont pas d'accla sécurité d'emploi; un bonus dent au cours d'une période de six mois et ils veulent de plus mettre fin aux chauffeurs de fin de semaine, qui, dit-on, ont contribué à hausser le tarif de location de fin de semaine.

M. Boutin a dit, en outre, qu'il demanderait à la province de procéder à une enquête sur le commerce du taxi dans la métropole.

Selon M. Neapole

Inciter les petits épargnants à placer leur argent ailleurs que dans les émissions des gouvernements

Par Jean-Pierre Gagnon

QUEBEC — Dans une interview accordée aux membres de la presse écrite et parlée, le président des Bourses de Montréal et Canadienne a déclaré que ces deux organismes financiers avaient l'intention d'organiser une campagne de publicité en vue d'inciter les petits épargnants à placer leurs actifs dans d'autres véhicules financiers que les obligations d'épargne des gouvernements.

Selon M. C.-B. Neapole, il est temps que les petits épargnants cessent de placer exclusivement leurs actifs dans des obligations garanties par les gouvernements, quels qu'ils soient, et qui ne sont pas de véritables actifs pour le développement économique et financier de notre pays.

De son côté, le président du conseil d'administration de la Bourse de Montréal, M. Guy Hudon, a déclaré que l'institution financière qu'il représentait utiliserait tous les moyens qu'elle avait à sa disposition pour persuader les petites sociétés de courtage, qui se spécialisent presque exclusivement dans la vente d'ogligations d'épargne des gouvernements, d'encourager leurs clients à orienter leurs placements vers d'autres valeurs mobilières.

Selon M. Hudon, une action concertée sera entreprise pour faciliter l'accès de ces petites entreprises au parquet de la Bourse. "Je suis certain que la plupart de ces maisons découvriraient des opportunités encore plus grande pour exercer non seulement leur mission, mais leur devoir en incitant la population qui a des épargnes, à les placer dans d'autres véhicules financiers que les obligations d'épargne", a-t-il dit.

Des facilités de crédit seraient d'ailleurs mises à la disposition de petites maisons de courtage, grâce à l'amendement de règlements régissant les deux bourses, facilitant ainsi leur adhésion à au moins une des deux bourses.

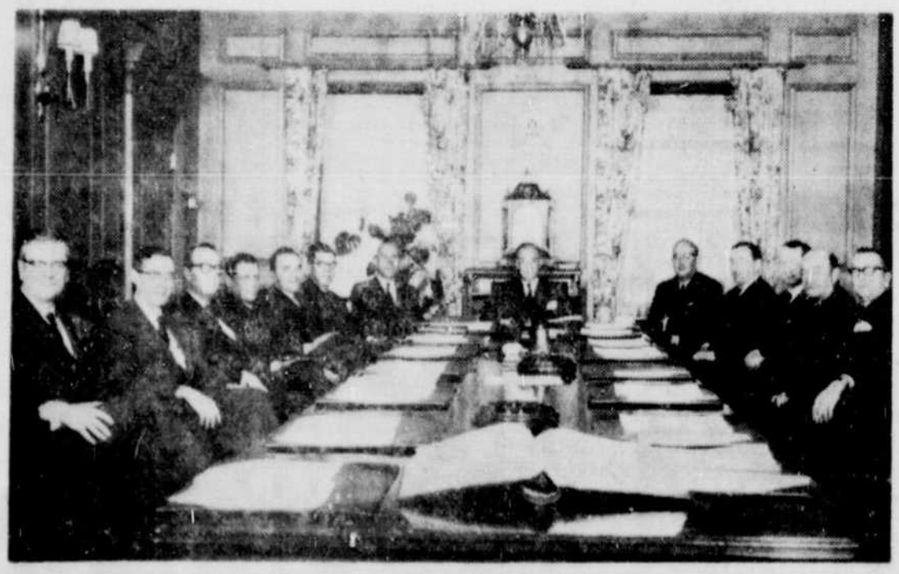

● **Les gouverneurs des Bourses de Montréal et Canadienne ont décidé d'orchestrer une campagne de publicité en vue d'inciter les petits épargnants à placer une partie de leurs actifs dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes, plutôt que de s'en tenir exclusivement aux obligations d'épargnes des gouvernements. Cette décision a été prise lors de l'assemblée conjointe des gouverneurs de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, tenue mercredi dans la salle du conseil d'administration de la Chambre de Commerce du district de Québec, dans l'historique maison Mailloux. On reconnait, dans l'ordre habituel, MM. J. Bryson, secrétaire, A. Laroque, T. G. Burke, J.L. Bélanger, Claude Guy, Harold-A. Wheeler, président du conseil, à la Bourse Canadienne, Roger Charbonneau, gouverneur honoraire et directeur de l'école des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, Guy-L. Hudon, président du conseil, à la Bourse de Montréal, Charles B. Neapole, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, P.-A. Turcot, P.-F. McDonald, G. Falardeau et J. Goulet.**

Selon M. Lesage

Les hausses de taxe au Québec: une mesure non nécessaire

QUEBEC (P.C.) — Alors que l'on parle de plus en plus de hausse de taxes dans les milieux parlementaires à Québec, le chef de l'opposition estime qu'une telle mesure n'est pas nécessaire pour faire face aux difficultés financières que rencontre l'Etat du Québec.

M. Jean Lesage a dit, au cours d'une conférence de presse tenue hier matin, que les possibilités d'emprunt sont encore bonnes pour le Québec et que le gouvernement devrait s'en prévaloir.

Le chef du parti libéral a également affirmé que l'investissement de capitaux dans le secteur public rapporte d'excellentes dividendes. "J'ai souvent mis le gouvernement en garde contre la diminution des investisseemnts dans le secteur public, a fait remarquer M. Lesage. Car les investissements dans le secteur public peuvent palier les carences dans le secteur privé et même stimuler ce dernier. Sinon, ce qui se produit inéluctablement, c'est une augmentation du chômage et c'est toute l'économie qui en souffre".

CONTRAT DE TRAVAIL

En 1968, le gouvernement devra négocier des conventions collectives avec une foule de ses employés dans divers secteurs de son administration. L'article du salaire retient une attention particulière des fonctionnaires et employés du gouvernement et ce dernier est conscient qu'il lui faudra accéder aux devendications syndicales, du moins en partie, et partant prévoir une majoration dans la colonne des dépenses du prochain budget de la province. Sinon, les employés pourraient se prévaloir du droit de grève comme le leur permet la loi.

Les fonctionnaires réclament à eux seuls une augmentation globale de salaire de 80 millions sur une période de deux ans. Le chef du gouvernement, M. Daniel Johnson, a déjà laissé entendre que l'Etat ne peut satisfaire aux exigeances de ses employés qu'en majorant les taxes ou en réduisant les dépenses dans d'autres domaines.

M. Johnson a aussi dit que le gouvernement ne peut excéder la saturation en ce qui concerne les emprunts, laissant entendre que les possibilités d'emprunt seraient assez limités en ce moment.

Lesage reproche à Johnson de se cacher derrière les technicalités

QUEBEC (PC) — M. Jean Lesage a accusé le premier ministre "d'avoir pris tous les moyens possibles" pour empêcher que les problèmes inhérents à la constitution canadienne ne soient discutés soit en Chambre, soit devant le comité parlementaire de la constitution.

Le chef de l'opposition commentait, au cours d'une conférence de presse, hier matin, la décision de M. Daniel Johnson de convoquer les Chambres pour le 20 février, soit après la tenue de la conférence constitutionnelle d'Ottawa qui doit se dérouler du 5 au 7 février dans la capitale fédérale.

Comme il l'avait fait avant la conférence de Toronto sur la constitution et qui réunissait les représentants de toutes les provinces, M. Lesage a reproché de nouveau au premier ministre de "se camoufler derrière les technicalités".

Le chef du gouvernement, a soutenu M. Lesage, a fermé toutes les portes pour être absolument certain que les représentants du peuple à l'Assemblée législative ne soient pas consultés, même en séance secrète du comité parlementaire de la constitution, avant la conférence d'Ottawa, sur la question vitale pour le Québec et le Canada.

Le député de Louis-Hébert a aussi blâmé M. Johnson de ne consulter personne hors de son entourage immédiat. "Si le premier ministre arrivait à la conférence en disant qu'il représente l'opinion des deux grands partis du Québec, ses propos auraient une plus grande force de frappe que ce que contient le seul rapport qu'il a préparé avec ses aviseurs", selon M. Lesage.

Subvention de $225,000 à la Confédération des Loisirs du Québec

QUEBEC (P.C.) — La Confédération des loisirs du Québec annonce que le gouvernement du Québec lui a versé une subvention de $255,000, afin de l'aider à financer les différentes fédérations, membres de la CLQ.

Dans un communiqué remis à la presse hier à Québec, la CLQ souhaite l'adoption, dans un avenir rapproché, d'une législation appropriée dans le domaine des loisirs en vue de la mise sur pied d'une structure organique rationnelle des loisirs au Québec.

En outre, la CLQ se dit prête à apporter à un tel organisme l'entière collaboration de son personnel bénévole et permanent.

LISEZ ET UTILISEZ LES **ANNONCES CLASSÉES** POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

RAVISSANTS mignons Caniches nains purs, Toy Poodle Bichons Maltais, blancs, soyeux, bouclés, dressés. Intelligence et beauté rares. Pour informations: Tél.: 247-3392, L'Islet-ville, P.Q.
2941 20-12 (1 ma) 10

A VENDRE, très beau chien, pure race, Labrador, 6 mois. Pour informations: Tél.: 527-4604.
3409 19-1 (1 fs) 10

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél : 525-4637, demandez M. André Lepage.
3079 3-1 (1 ms) 15.

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1535 Hélène-Boullé, Québec 6; Tél. : 683-2751.
2986 28-12 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
3087 4-1 (1 ms) 15

PLUS DE $300,000.00 à prêter, 1er et 2e hypothèque, taux défiant toute compétition; discrétion absolue. Société Immobilière Québec Métropolitain Enr., "Courtier"; Tél.: 849-4297 ou 529-0047.
3117 5-1 (1 ms) 15

PRETS SUR GAGE

$5 à $1,000.00 consentis immédiatement; Tél.: 683-2751.
3082 3-1 (1 ms) 15

A vendre — Divers

COFFRE-FORT de toutes sortes, pupitres pour étudiants fillères, chaises etc . . . Monarch Safe: 522-3306.
3078 3-1 (1 ms) 21.

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
3324 18-1 (1 ms) 21

A VENDRE — SYSTEME chauffage, air chaud, eau chaude. Pour informations; TEL.: 872-9520.
2922 20-12 (1 ms) 21

RESERVOIR 10,000 gallons, à vendre. Pour informations: Tél.: 872-2455.
2922 20-12 (1 ms) 21

ACHAT, vente échange, entreposage de meubles, appareils électriques; aucun comptant, jusqu'à 36 mois. CENTRE D'ECONOMIE DES FUTURS MARIES, Croteau Ltée, 77 St-Vallier est Québec; Tél.: 525-9426.
3050 28-12 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amour, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
2924 22-12 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations: M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
2985 27-12 (1 ms) 21.

MACHINE à coudre "Singer" $9.95, électrique $14.95. Pour informations; Tél.: 524-9767.
3269 18-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR. VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix, 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
3189 15-1 (1 ms) 21.

ANTIQUITES, 3 maisons remplies, dont armoires 18e siècle. S'adresser: ST-NICOLAS. Trans - Canadienne, Jonction St-Rédempteur; Tél.: 832-8129 ou 832-6915, jours sur appointement; soirs 7 à 9 heures, sauf dimanches.
2939 21-12 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à : MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest, Québec, ouvert tous les soirs : Tél. : 523-3760.
3178 6-1 (1 ms) 21.

HENRI TURCOTTE LTEE VENTE DE JANVIER

REDUCTION de 20% jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambres, cuisine et dinette, chesterfields, divan-lits, fauteuils de repos, chaises berçantes, lits continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressorts, cuisinières électriques pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, congélateurs, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, fournaises à l'huile, radio-stéréo, téléviseurs, lampes de table et de plancher. Bas prix garantis, facilité de palement avantageuses, Aucun dépôt requis, jusqu'à 36 mois pour payer. Invitation aux futurs mariés. HENRI TURCOTTE LTEE, 350 de la Couronne, Québec; Tél.: 529-3365.
2295 13-1 (6 fs) 21.

RADIO, jolie pièce murale. Linge dame et enfant très propre. Pour informations; Tél.: 825-2792.
3366 17-1 (4 fs) 21

INSTRUMENTS de musique: 1 micro, 2 colonnes de sons, marque Paris; Tél.: le soir de préférence, 525-6211.
3427 19-1 (2 fs) 21

POLYON, polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue; TEL.: 623-9638.
3385 18-1 (1 ms) 21

MACHINE à stencil; machine à imprimer sur stencil, à l'état de neuf, marque RONEO, prix réduit. Pour informations; Tél.: 837-2504.
18-1 (3 fs) 21

AUBAINE: lits simples en fer pour adultes. Pour informations; Tél.: 827-2218.
3402 18-1 (3 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Rémac Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé, A.P. à Québec. Service rapide, L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
3323 18-1 (1 ms) 33-A.

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 520 Côte d'Abraham, Québec. — Tél : 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau
3060 3-1 (1 ms) 60.

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec, — Tél.: 525-5138.
3184 11-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT inc. 358 est, boul. Charest; Tél. : 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures,
2878 21-12 (1 ms) 60

Commerce à vendre

EPICERIE licenciée à vendre, cause santé ou local à louer, pouvant servir pour différents commerces. S'adresser : 321 RUE CARON, QUEBEC.
3003 22-12 (1 ms) 66.

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
2876 21-12 (1 ms) j.n.o.

Cordonniers

REPARATION générale, spécialité: procédé à titre de crampons pour empêcher de glisser. Aussi talons nouveaux de toutes sortes. Service rapide. Pour informations; S'adresser: H. BEAUDOIN, cordonnier, 311 Dorchester, Québec 2; Tél.: 524-0492.
3342 18-1 (j. v. s. au 15-3) 67

Cours privés

COURS privés d'anglais, avec méthode disques. Résultats très rapides. Bas tarif. Données par demoiselle compétente. Soir et jour. Pour informations: Tél.: 681-4581.
3318 17-1 (6 fs) 72-A.

Ecoles

STENOTYPIE

COURS du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous, en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
2874 21-12 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
3188 15-1 (1 ms) 81.

Femmes, filles deman.

DEVENEZ conseillères, des fameux produits (Beauty Conselors), chance d'avancement. GERMAINE PLAMONDON, 601, Grande-Allée Est; Tél.: 523-6218 ou 522-2007.
3272 11-1 (1 ms) 90

TELEPHONISTES demandées, pour travail à domicile. Téléphoner à: 681-0790 ou 683-3086.
12-1 (6 fs) 90 j.n.o.

VENDEUSES demandées, pour produits de Beauty Counselors. Vous adresser: MADAME JEANNETTE JINCHEREAU, 335 rue Caron, Québec; Tél.: 522-3492 ou 523-2851.
3341 16-1 (1 ms) 90

JEUNE fille demandée avec expérience, dans la couture, pour vendre et donner des leçons de couture. Position permanente, avantages sociaux. Donner âge et expérience. ECRIRE AU CASIER 176, l'Action, 3 Place Jean Talon, Québec 2.
3388 18-1 (3 fs) 90

Hommes demandés

ASSOCIES avec $5,000.00. Salaire $25,000.00 par année. Vous êtes votre propre patron. ECRIRE A BOITE POSTALE 175, Limoilou, Québec 3, P. Q.
3162 6-1 (1 ms) 105.

OCCASION D'EMPLOI

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
MINISTERE DE L'EDUCATION
FREDERICTON, N.B.

Bibliothécaire II

QUALIFICATIONS : (Bilingue, anglais et français) Gradué d'Université possédant un degré en science-libraire d'une école de bibliothécaires reconnue et expérience comme bibliothécaire professionnel.

SALAIRE : $6972. à $8484. par année.

Concours Numéro NB-68-6

Applications reçues jusqu'au 29 janvier 1968.

ADRESSER :

Commission de la Fonction Publique du Nouveau-Brunswick, C. P. No 1055, FREDERICTON, N. B.
(17-19-1) 105

Hôtels à vendre

AUBAINE, à Bécancour, Hôtel 12 chambres, occasion unique; magnifique construction, grand terrain, prix raisonnable. Pour informations; Tél.: 633-3158.
19-1 (3 fs) 110

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés, dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage immobilier, Yves Germain TEL.: 529-8121.
3183 9-1 (1 ms) 111

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules, ou avec revenus, commerces, terres, etc . . . J.-E. LAMOTHE, Courtiers, 2 Gabriel Lallemand, Loretteville Tél.: 842-3615.
3323 9-1 (1 ms) 111

Logements à louer

PROPRIETAIRES

COMMUNIQUEZ avec Habitat Service, pour la location de vos logements; Tél.: 529-0748.
P.S. Service gratuit au propriétaire.
3401 18-1 (12 fs) 118

QUARTIER Montcalm, paroisse Sts-Martyrs Canadiens, logements spacieux rue Murray, très bien situés toutes commodités, $190. Pour informations; Tél.: 683-9921.
3433 19-1 (6 fs) 118

Local à louer

LOCAUX à louer, 1500 pieds, entreposage autos, camions, meubles, etc. Peut servir de boutique, fabrication ou réparation. Terrain 100,000 pieds. Pour informations: Tél.: 683-1323.
3048 28-12 (1 ms) 119-A.

Magasins à louer

MAGASINS situés 720, rue St-Jean, très modernes. Occupation immédiate. Pour informations TEL.: 525-5427.
3156 9-1 (1 ms) 123-A.

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6 7, 8 pièces, W. LEGARE INC. 2835 Chemin Gomin; TEL. : 653 3183 ou 653-4945.
3077 3-1 (1 ms) 127.

ORSAINVILLE, maison 5 pièces, construction 1 an, intérêt 6½%, cause de départ. Pour informations; Tél.: 623-0230.
3365 17-1 (1 ms) 127

Maisons à vendre

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue George Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; TEL.: 523-5352.
3094 3-1 (1 ms) 127.

A LEVIS, maisons neuves à vendre, 5 pièces, chauffage électrique, conditions avantageuses. Pour informations; Tél.: 837-3907.
19-1 (3 fs) 127

MAISON à revenus, 3 logements, 28 Côte du Passage, Lévis. Pour informations: Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3435 19-1 (v. s. au 3-2) 127

LEVIS, 26, Christ-Roi, 1 logement, 8 appartements avec terrain double, garage, capacité de faire une piscine, conviendrait pour professionnels, cause décès; Tél.: 837-1810, entre 7 h. et 9 h. p.m.
3436 19-1 (v. s. au 3-2) 127

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles. 500, 17e RUE Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
3017 28-12 (1 ms) 138

Maisons à vendre ou à louer

MAISON seule à vendre ou à louer, 7 pièces, chauffage central, $90.00 par mois, 115, 71ème Rue Est, Charlesbourg. S'adresser à 310, 76ème Rue Ouest; Tél.: 622-2221.
3428 19-1 (2 fs) 127-A.

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
3187 13-1 (1 ms) Mdses sèches.

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps au prix du manufacturier. Paletots, habits, barbes pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842 St-Joseph Est, Québec.
3181 9-1 (1 ms) Mdses sèches

MANUFACTURE D'HABITS

MARCHANDS ET COLPORTEURS, achetez directement du manufacturier. Habits, paletots trenchs, vestons sports, pantalons, etc., pour hommes et garçons. Avons 3,000 habits en stock à des prix de la manufacture. Facilités de paiements avantageuses. ST-LAWRENCE CLOTHING, 95 Est, St-Vallier, Québec.
2938 20-12 (1ms) Mdses sèches

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés, de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair; TEL.: 842-1911.
3095 8-1 (1 ms) 137.

Médecins

DR. CHS. RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
2877 21-12 (1 ms) 140

On demande travail

MENUISIER prendrait travail; finition armoires, réparations de tous genres, extérieur ou intérieur. Avec compétence. Pour informations; Tél.: 826-2369 ou 681-9479.
3400 18-1 (12 fs) 156-A.

SECRETAIRE, connaissances de la dactylographie, sténographie, de la Comptabilité, 6 (six) années d'expérience, demande travail. Pour informations; Tél.: 522-5933.
18-1 (3 fs) 156-A.

Psychologie

COURS DE YOGA, enseigné en groupe ou privément. Spécialité: Religieux. CENTRE PSYCHOLOGIQUE ET CONCEPTOLOGIQUE, 750 est, St-Joseph, Québec; Tél.: 524-5849.
3321 18-1 (1 ms) 179-A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144 St-Vallier ouest Tél.; 529-9648.
2884 23-12 (1 ms) 188A j.n.o.

Réparations diverses

CONFIEZ-NOUS toutes vos réparations de montres, horloges, bagues, etc . . . Satisfaction garantie. Pour informations; Tél.: 523-4231.
3359 17-1 (3 fs) 190

REPARATION de moteurs et accessoires électriques, service garanti ou argent remis. Pour informations; Tél.: 837-4138.
(12-19-26-1) 190

Salons de coiffure

SALON Bois, mise en plis $1.75, retouche $6.50, coupe $1.75. Pastel $13.00. Pour informations; Tél.: 839-9511.
19-1 (3 fs) 195

Servantes demandées

AIDE-FAMILIALE, garder 3 jeunes enfants, sachant faire cuisine; libre samedi midi. Pour informations; Tél.; 681-1794, après 6 heures p.m.
3319 16-1 (6 fs) 198

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympatnie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone ; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

On ne peut pas dire qu'on s'accroche sur les meubles là-dedans.

Futurs mariés, vous trouverez annoncé dans l'Action de superbes mobiliers, garnitures de maison, etc. Faites-en votre profit !..

Achetez chez nos annonceurs.

SERVICE DE LA PUBLICITE "L'ACTION" — 522-4771

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions garanties 1 an, refrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois, R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
3186 15-1 (1 ms) 209B.

SEUL atelier télévision, jobber, troubles chassis, $12.50 garantie, écran neuf 17, 21 pouces, $18.95, garantie 12 mois, location $12, montant versé crédité désireux d'acheter. Plante & Gagnon, 773 Ouest St-Vallier, 681-5496.
2879 22-12 (j. v. s. au 17-2) 209-B.

Terrains à vendre

CHATEAU D'EAU, 9 terrains à vendre, $975.00 chacun. Voisin du terrain de golf de Loretteville. Pour informations; Tél.: 626-2401.
3313 15-1 (12 fs) 210.

Terres demandées

PARTICULIERS, achetons immédiatement, terres à culture, terres avec roulants, terres avec animaux, terre à bois mou, terres à bois franc. ECRIRE A BOITE POSTALE, 175, Limoilou, Québec 3, P.Q.
3163 6-1 (1ms) 213.

Jolies pour lui et pour elle

7498

Alice Brooks

Ces pantoufles confortables en deux couleurs sont toujours un plaisir à porter pendant les soirs d'hiver. Soit pour lui ou pour elle, un motif qui les distingue.

Demandez le patron 7498 — S. M. L.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

AUTOMOBILES

REPARATION - SERVICE
ACCESSOIRES - PIECES

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES

1967 Volvo; 1966 Parisienne Pontiac; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1965 M.G.B.; 1965 Volvo; 1964 Ford; 1964 Volvo; 1964 Dodge; 1963 Acadian; 1961 Pontiac. Turmer Auto, 1385 Dorchester-Nord, Québec; TEL.: 522-3793.
3016 28-12 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTO VENDEUR VOLKSWAGEN

1965 Volkswagen, de luxe; 1965 station wagen Volkswagen; 1964 Volkswagen; 1962 Volkswagen "1500", 176, ST-GEORGES, LEVIS; Tél.: 833-2133.
3405 19-1 (1 ms) A.V.

CHEVELLE 1964, sedan, 6 cylindres, en bonne condition et propre. Prix d'occasion. S'adresser PERES DU ST-ESPRIT; Tél.: 651-1733.
19-1 (2 fs) A.V.

Voitures d'occasions

Toutes marques, tous modèles aux meilleurs prix

AUTOMOBILES INC.
1240 Boul. Charest Ouest
681-0671
3327 19-1 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
3182 9-1 (1 ms) A.A.

Garage — Service

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
2873 30-12 (1 ms) G.S.

Suspension

SPECIALITE bushing de dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.
3081 3-1 (1 ms) suspension.

Service d'automobiles

"Honda & Datsun"
VENTE et service Lemieux & Chêne Autos Ltée, 645, rue Montmartre. Tél.: 683-1425.
3322 18-1 (1 ms) S.A.

Informations financières

TRANSACTIONS REGULIERES

Canadian Hydrocarbons Limited — Les nouvelles actions subdivisées de la compagnie se transigent à la Bourse sur la base régulière depuis le 2 janvier 1968.

FACILITES ADDITIONNELLES DE TRANSFERT

Moore Corporation Limited — La Bourse de Montréal a été avisée par la compagnie que la National Trust Company a été nommée registraire et agent de transfert de ses actions à Calgary, en Alberta. La même société de fiducie l'est aussi à Montréal, Toronto et Vancouver.

RE : AVIS DE RACHAT

Husky Oil Canada Limited — La Bourse de Montréal a été notifiée par la compagnie que le prix de rachat des actions privilégiées convertibles, rachetables, 5¾% cumulatif, de la série C, qui sont rachetables le 24 janvier 1968, le seront au prix de $50 l'action, plus un montant égal à tous les dividendes préférentiels accumulés et non payés sur ces dernières, calculés comme courus au jour le jour à la date du rachat.

AVIS RE : UNE OFFRE

D'ACHAT D'ACTIONS

Bralorne Pioneer Mines Limited — La Bourse de Montréal a été avisée que, bien que moins de 300,000 actions de la compagnie aient été déposées, conformément à l'offre de Can-Fer Mines le 23 novembre 1967, Can-Fer Mines Limited a levé cette condition, stipulant qu'au moins un tel nombre d'actions devait être déposé. En conséquence l'offre lie Can-Fer Mines Limited et toutes les actions déposées seront prises et payées dans les quatorze jours. L'offre a expiré le 27 décembre 1967.

Autos demandés

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
2883 23-12 (1 ms) A.D.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage, 1600, Dorchester ; 522-2256 ou 683-2968.
3089 6-1 (1 ms) D.P.

Au Japon

Expansion phénoménale du transport automobile

Le transport suscite des défis spéciaux pour le Japon, et chaque année les analyses de l'essor de ce pays dans un tel secteur révèlent bien des changements. Le ministère du Transport signale que les chiffres de 1966, maintenant disponibles, révèlent l'expansion phénoménale du transport automobile.

Une autre tendance saute aux yeux : la concentration intense du transport dans la région côtière du Pacifique qui englobe le Tokyo métropolitain, dont les villes de Nagoya et de hizuoka font partie, et la région de Keihanshi qui comprend Kyoto, Osaka et Kobé. Pourtant, la capacité des moyens de transports est loin de correspondre à l'essor de ces régions. Une autre tendance souligne que le transport des abonnés ne peut plus s'intensifier.

Le ministère des Transports favorise par ailleurs l'expansion économique régionale par l'aménagement d'emplacements industriels en bordure de la mer, qui sont reliés par des autoroutes. Certains problèmes d'encombrement seraient atténués par l'établissement de centres de distribution dans les grandes villes. L'aménagement de chemins de fer ultra rapides allégerait le transport des abonnés.

Dans le trafic-marchandises et le trafic-voyageur, le transport par véhicules automobiles s'est développé beaucoup plus vite que le transport ferroviaire, surtout dans le cas de l'acheminement des marchandises. On se détourne du transport par chemin de fer surtout en ce qui concerne le bois d'oeuvre, les produits textiles, le gravier, le sable et la pierre.

Le trafic-voyageurs s'en est tenu de près aux niveaux antérieurs, mais on s'oriente nettement vers les voitures de tourisme et les autocars. Seule la Nouvelle Ligne Tokaido qui fournit aux voyageurs un service ferroviaire ultra-rapide accuse un gain très sensible.

Le transport océanique et le trafic aérien international a enregistré au Japon des gains solides. Par contre, la balance défavorable du commerce invisible dans le secteur du transport (transport océanique, aviation, tourisme) s'est encore accentuée en augmentant de 649 millions de dollars. Cette augmentation provient du fait que les surpaiements de droits de nolisage de navires et le déficit du tourisme étaient à la hausse.

Même si les efforts tendant aujourd'hui à améliorer et à développer les moyens de transport visent à rattraper l'économie, le ministère des Transports réclame l'expansion du réseau de transport pour stimuler l'essor régional.

LES ÉCHECS

Il s'agit ici d'une position composée, mais quelque chose d'approchant peut fort bien se présenter dans la pratique. Les

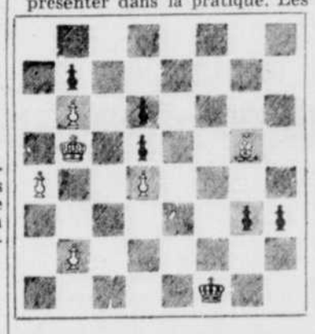

blancs jouent et annulent. On constate à première vue que le Fou blancs peut capturer un pion ou deux, mais les pions noirs, sur l'aile du Roi, sont beaucoup trop forts et avancés. Il faut chercher quelque chose de rapide. Le Roi blanc est presque en position de pat. Il suffit d'obturer la case a5, d'immobiliser le pion a4 et finalement de jouer le pion b à d4, pour paralyser complètement le camp des blancs, ce qui procure le pat définitif. Trois coups suffisent : 1 Fd2, 2 Fa5 et 3 b3. Pendant ce temps, les noirs peuvent se faire une Dame, mais elle ne sert à rien.

N.170168 PHN

MOTS CROISES

PROBLEME No 8

HORIZONTAL

1—Partie antérieure et recourbée du ski — Faire une mise au jeu.
2—Perroquet — Fils de Jacob — Tête coupée de sanglier.
3—Vente publique aux enchères — Ville de l'anc. Laconie — Point cardinal.
4—Qui a rapport aux reins — Conjugaison.
5—Point où l'on vise — Interjection — Prénom féminin.
6—Préfixe — Conforme aux bonnes moeurs — Alliage de cuivre et de zinc.
7—Filet pour prendre les poissons plats — Pronom personnel.
8—Terme du jeu d'échecs — Vent du midi chez les Romains — Préfixe.
9—Habitude ridicule — Epoux de Sémiramis.
10—Mettre hors du droit chemin — Philosophe français né à Guingamp — Symbole chimique.
11—Petit loirs gris — Argile rouge — Ville de Belgique.
12—Pronom personnel — Ville de l'anc. Arcadie.
13—Négation — Enchâssement des pierres fines — De couleur peu foncée.
14—Rivière de France — Roue à gorge d'une poulie — Action de jouer.
15—Qui aime à rire — Etendre en tirant.

VERTICAL

1—Gris brun — Indiquer de manière précise.
2—Odeur agréable — Partage, favorisé.
3—Fixé par le destin — Père de Cham.
4—Monnaie chinoise — Petit trait horizontal — Lettre grecque.
5—Bison d'Europe — Interjection — Déesse latine de l'Agriculture.
6—Note de la gamme — Jeune pommier non encore greffé — Prénom masculin.
7—Se dit des animaux qui construisent une habitation avec de la terre — Roi légendaire de Thrace.
8—Pic des Pyrénées — Partager par lots — Lettre grecque.
9—Ville des Etats-Unis — Cap. de la Tunisie.
10—Prénom masculin — Supporter, endurer — Pronom personnel.
11—Période de dix huit ans et onze jours — Terre sur lequel on marche — Adj. démonstratif.
12—Interjection — Citron juteux — Paille de seigle dont on couvre les toits.
13—Action de regarder, d'examiner — Nom scientifique du sapin.
14—Anneau de cordage — Vase sacré.
15—Borné, étroit — Pieu signalé par un bout.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés. 2 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres). — PRIX : $0.60.

SOLUTION DU PROBLEME No 7

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	E	N	I	N	■	R	I	V	E	R	■	V	■	E
2	A	N	O	R	■	P	A	T	I	N	■	V	E	R	S
3	T	O	N	■	G	A	B	O	N	■	C	■	N	O	S
4	A	S	■	P	I	T	O	N	■	L	O	N	A	T	O
5	V	■	L	A	B	A	T	■	R	A	T	E	L	■	R
6	E	T	I	R	E	R	■	W	■	C	E	T	■	B	■
7	S	A	B	O	T	■	B	O	L	■	R	■	C	E	P
8	■	L	A	S	■	P	A	T	I	N	■	S	E	C	■
9	S	O	N	■	C	■	C	A	S	■	S	E	R	A	C
10	■	N	■	P	I	C	■	N	■	P	U	R	E	T	E
11	G	■	N	A	T	A	L	■	N	A	B	I	S	■	I
12	E	P	I	L	E	R	■	P	O	T	I	N	■	E	N
13	N	E	O	■	R	■	B	A	T	I	R	■	O	R	D
14	E	U	R	E	■	J	E	T	E	R	■	F	U	I	R
15	R	■	T	■	C	E	L	E	R	■	T	A	R	E	E

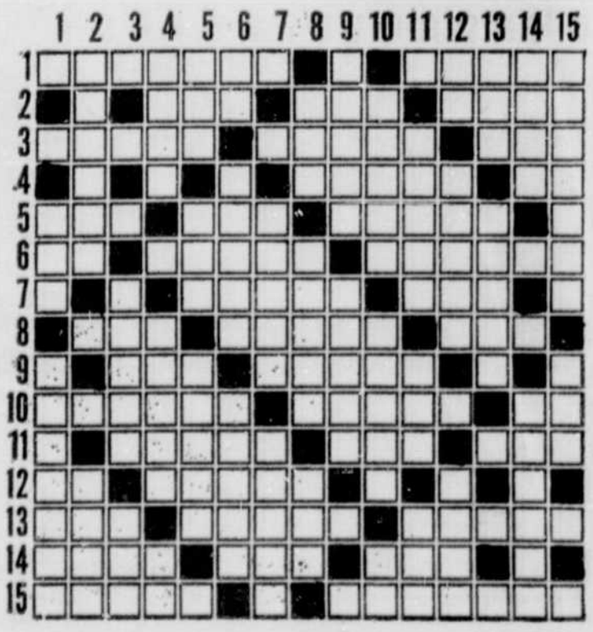

l'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35c par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :

1 an, $12.00; 6 mois, $ 6.25; 3 mois, $ 3.50
1 an, $15.00; 6 mois, $ 7.75; 3 mois $ 4.25

Ailleurs au Canada Etats-Unis et pays étrangers :

1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

Nouveau cours pour former des techniciens en sciences humaines

A la suite d'une étude menée par le ministère de la Famille et du Bien-Etre social, une entente est intervenue entre quelques écoles privées et quelques CEGEP en vue de diffuser deux nouveaux programmes d'étude en assistance sociale et en rééducation institutionnelle.

De tels cours existent déjà dans des grandes villes comme Montréal, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières; on songe à en instituer dans certains centres éloignés tels que Gaspé.

Depuis longtemps, au Québec, on se plaignait d'une rareté de la main-d'oeuvre qualifiée pour travailler dans les services sociaux ou les institutions de réhabilitation de tout genre. Cette lacune sera donc corrigée.

Les futurs techniciens devront suivre trois années de cours après avoir complété leur "12e année"; leurs études les occuperont à plein temps.

Par la suite, ils pourront exercer leur activité dans des champs tels que le Bien-Etre social, la Santé, le Travail, la Justice, l'Education et faire carrière dans des services publics ou para-publics. Déjà, la Commission de la fonction publique a établi des échelles de salaires à leur intention.

---

la ville de québec

avis/offres/demandes

AVIS PUBLIC est par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées : "OFFRE POUR LA RECONSTRUCTION DE DEUX SECTIONS DE GRADINS DE 20 PIEDS x 126 PIEDS DE L'ESTRADE DE LA PISTE DE COURSES AU PARC DE L'EXPOSITION PROVINCIALE", et adressées au greffier de la ville, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 31 janvier 1968, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446.

QUEBEC, ce 17 janvier 1968.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ADOLPHE ROY, avocat.

---

la ville de québec

avis/offres/demandes

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées : "OFFRE POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX FERMES METALLIQUES AU PONT PARENT", et adressées au greffier de la ville, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 7 février 1968, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446.

QUEBEC, ce 17 janvier 1968.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
ADOLPHE ROY, avocat.

Corporation Municipale de Baie-St-Paul, Comté Charlevoix, P.Q.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux

Contrat : 68-A-70

Le soussigné recevra jusqu'à 8:15 heures p.m., le 29 janvier 1968, à la Salle du Conseil de la Corporation Municipale de Baie-St-Paul, comté Charlevoix, des soumissions pour des travaux d'extension aux réseaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et pluviaux, pour le projet domiciliaire Tremsim.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus au bureau de M. LOUIS-P. COUTURE, ingénieur - conseil, 1090, Louis-Riel, à Sainte-Foy. Les documents seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de $50.00 lequel sera remboursé seulement à ceux qui auront présenté des soumissions et lors de la remise en bon état des dits documents dans les dix jours de l'octroi du contrat. Les soumissions devront être scellées et marquées : "SOUMISSION CONTRAT 68-A-70."

Les soumissions seront ouvertes et lues à la séance du Conseil qui sera tenue le même soir, soit le 29 janvier, à 8.30 heures p.m., à la Salle du Conseil de la Corporation Municipale de Baie-St-Paul, comté Charlevoix. Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié égal à 10% du montant de la soumission.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

JOS. OTIS,
Secrétaire-trésorier

Hydro-Québec

HYDRO-QUEBEC

APPEL D'OFFRES
GPH-68-10013
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi, 6 février 1968

Manicouagan 5
(Comté de Saguenay)

FOURNITURE DES DEUX (2) PONTS-ROULANTS DE LA CENTRALE
CAPACITE : 175 TONNES CHACUN

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m., à l'endroit suivant :

DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU no 869
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de TRENTE MILLE DOLLARS ($30,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 16 janvier 1968.

MESSE ANNIVERSAIRE

Une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre Hudon, étudiant, sera chantée en l'église de Christ-Roi, Lévis, samedi le 20 janvier, à 10 heures a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 9015-F

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de : — LAVOMATE LTEE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Québec, 1198, rue St-Jean Qué, DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de Séquestre a été rendue contre LAVOMATE LTEE, le 15ème jour de décembre 1967 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ème jour de janvier 1968, à 11:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Monsieur Marcel Gaumond, le Séquestre-Officiel au Palais de Justice de Québec.

QUEBEC, ce 17e jour de janvier 1968.

MAURICE DE COSTER &
ALBERT VERROEULST,
81, rue St-Pierre, Québec.
165, Côte de la Montagne,
Québec.

SYNDICS

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 150-602

DANS LA COUR SUPERIEURE

Dame Juliette Arbour,
DEMANDERESSE,
vs
Léo-Paul Plante,
DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 29ième jour de janvier 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 1565, boulevard Lelièvre, Duberger.

Lesdits biens consistent en : pupitre, machine à additionner classeur en acier, coffre-fort, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 19 janvier 1968.

A. BLAIS,
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 19-731

DANS LA COUR PROVINCIALE

Adrien Villeneuve,
DEMANDEUR,
vs
Laurent Carette,
DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 30ième jour de janvier 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 1408, Dubuisson, Sillery.

Lesdits biens consistent en : téléviseur radio, tables, lampes, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 19 janvier 1968.

A. BLAIS,
H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 151-441

DANS LA COUR SUPERIEURE

Vandry Inc.,
DEMANDEUR,
vs
Henri Plante Inc.,
DEFENDEUR.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice par encan public, le 31ième jour de janvier 1968, à 10 heures de l'avant-midi, à 2830, de l'Ile de Dieu, Ste-Foy.

Lesdits biens consistent en : pupitre, machines à écrire, à additionner et à chèques, chaises.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 19 janvier 1968.

A. BLAIS
H.C.S.

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
District de CHICOUTIMI
No : 3650

DANS LA COUR PROVINCIALE

Germain Dufour,
DEMANDEUR,
vs
Paul L'Etoile,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu de la loi à 10 heures de l'avant-midi ce 30e jour de janvier 1968, au No 184, 2ème Rue, St-Rédempteur.

Les dits biens meubles et effets consistant en : une automobile de marque Chevrolet.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 19 janvier 1968.

GREGOIRE ROYER
H.C.S.

Macmillan à Ottawa

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre britannique, sir Harold Macmillan, se rendra de Toronto à Ottawa par avion, vendredi, pour saluer le premier ministre Pearson, le gouverneur-général, M. Roland Michener, et le haut-commissaire durant son séjour dans la capitale.

Il sera l'invité à dîner du premier ministre et de Mme Pearson vendredi soir et il déjeunera avec M. Michener dimanche avant de quitter Ottawa pour les Etats-Unis où il rendra visite à son bon ami le général Dwight D. Eisenhower.

Un porte-parole a dit que M. Macmillan a entrepris cette tournées nord-américaine "par affaires et pour le plaisir". Il est à la tête de la maison d'édition qui porte son nom.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Samedi le 20 janvier à 10 hres a.m. en l'église de St-Jean-Baptiste sera chanté le service anniversaire de J. Edouard Bélanger, époux de feu dame Blanche Blais. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dur coup pour le français à Toronto

TORONTO (PC) — L'enseignement en langue française dans les écoles publiques a subi un dur coup dans la banlieue d'Etobicoke, mercredi, lorsque les membres du conseil de la Commission scolaire ont soustrait $1,100,000 du budget annuel de ces écoles.

Malgré les coupures faites au budget, les contribuables d'Etobicoke devront payer une facture de $38,900,000 sur l'enseignement, c'est-à-dire une augmentation de près de $6,000,000 sur 1967. Ce chiffre reste encore à être approuvé par la Commission scolaire de Toronto métropolitain.

Le commissaire Joseph Cruden a déclaré que le fait d'avoir enlevé $37,400 qui étaient destinés à l'enseignement en langue française à la sixième année était "disgracieux".

L'item le plus important qui a été coupé du budget est la somme de $250,000 qui avait été mise de côté pour engager des assistants professeurs pour les méthodes audio-visuelles. Les autres item qui ont été enlevés du budget sont une somme de $100,000 pour des cours de natation, et une somme de $73,000 pour un programme d'études musicales pour les écoles publiques.

Gouvernement du Québec

AVIS DE MODIFICATION

Métallurgie — Québec

Le ministre du Travail, l'honorable Maurice Bellemare, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (S.R.Q. 1964, chapitre 143), qu'il a l'intention de soumettre à l'appréciation et à la décision du Lieutenant-gouverneur en Conseil la modification suivante au décret numéro 973 du 30 juin 1948 et amendements, relatif aux métiers de la métallurgie dans la région de Québec:

L'alinéa «vi» suivant sera ajouté au paragraphe «c-2°» de l'article II :

«vi Les salariés travaillant dans un établissement où les travaux métallurgiques se rapportent exclusivement à la fabrication de moules à injection de matières plastiques.»

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendements. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la **Gazette officielle du Québec**.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle de Québec**, l'honorable ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le sous-ministre du Travail,
DONAT QUIMPER

Ministère du Travail,
Québec, le 13 janvier 1968.

Décès de madame Henri Théberge

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 janvier 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Marie-Jeanne Labrecque, épouse de M. Henri Théberge, de St-Raphaël de Bellechasse, et autrefois de St-François de Montmagny.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils, filles, belles-filles et gendres : M. et Mme André Delisle (Hélène), de St-Raphaël, M. et Mme Fernand Théberge, de La Sarre, M. et Mme Adrien Théberge, de St-François de Montmagny, la Rév. Soeur Bernadette Théberge, de l'Hôtel-Dieu de Québec, M. et Mme Paul Théberge, de Québec, M. et Mme Odilon Théberge, de St-Raphaël, M. et Mme Raoul Théberge, de Québec, M. et Mme Martin Théberge, de Québec, M. Pierre Théberge, du Lac-Beauport, M. Jean Théberge, de Montréal, M. Joseph Théberge, Mlle Aline Théberge, de St-Raphaël, M. et Mme Benoit Langlois (Agathe), de St-Charles de Bellechasse, et Mlle Lise Théberge, de St-Raphaël; ainsi que plusieurs petits-enfants; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mlle Maria Labrecque, de Québec, M. Joseph Labrecque, d'Alberta, M. et Mme Paul Labrecque, de St-Raphaël, M. et Mme Achille Aubé, de St-Vallier, Mme Sophie Duchesne, de Normandin, M. et Mme Gérard Lamonde, de St-François de Montmagny, et M. et Mme Pierre Théberge, de St-François de Montmagny.

La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire A. Lacasse Enr., de St-Raphaël.

Les funérailles auront lieu, samedi, après-midi, à 3 heures. Départ du salon funéraire A. Lacasse Enr., de St-Raphaël, à 2 h. 45 p.m., pour l'église de St-Raphaël, et de là au cimetière paroissial.

Décès de monsieur J.-Arthur Genest

M. J.-Arthur Genest, époux de feu dame Dalila Fortier, est décédé à Québec, mercredi le 17 janvier 1968, à l'âge de 86 ans et 7 mois.

Il laisse dans le deuil, sa fille : Charlotte (Rév. Mère Marie-de-Lourdes), religieuse de Jésus-Marie; son fils : M. Nil Genest; sa belle-fille : Mme Nil Genest (Lucile Sirois); ses petits-enfants : Denyse, Pierre Genest, Jean et Louis Demers; sa soeur : Mme Vve Corinne Ferland.

Les funérailles auront lieu, samedi, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

M. Genest est présentement exposé au Funérarium Lépine.

Pilote canadien mort en Allemagne

LAHR, Allemagne (PC) — Un pilote canadien a perdu la vie jeudi quand un avion CF-104 Starfighter s'est écrasé au cours d'un vol de routine à 15 milles à l'ouest de Ghent, en Belgique, a rapporté un porte-parole de la division aérienne canadienne en Allemagne de l'Ouest.

Le nom du pilote n'a pas été révélé en attendant que sa famille soit informée.

Une cour d'enquête tiendra une investigation sur les circonstances entourant l'accident, a dit le porte-parole.

Nouvel ambassadeur d'Israël aux USA

JERUSALEM (PA) — Le cabinet d'Israël a formellement approuvé aujourd'hui la nomination de l'ancien chef de l'état-major des forces armées terrestres, le major-général Itzhak Rabin, comme nouvel ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis.

Le général, qui a pris sa retraite de l'armée le 31 décembre, après avoir été l'artisan de l'éclatante victoire israélienne sur les Arabes dans la guerre de six jours, en juin, est attendu à Washington à la mi-février.

---

18 morts en Jordanie à la suite de blizzards

AMMAN (PA) — Les blizzards qui ont paralysé la Jordanie au cours des trois derniers jours ont causé 18 morts, les victimes sont tous des réfugiés de la guerre du mois de juin au Moyen-Orient.

Le dégel qui a suivi menace de causer des inondations. Le Jourdain a débordé à plusieurs endroits, et les gens qui habitent le long des rives du fleuve Asseil, qui coule à travers Amman, ont été avertis de quitter leurs maisons.

---

avis de décès

ASSELIN. — A Boischatel, le 17 janvier 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis Asselin, rentier, époux de dame Blanche Plamondon, demeurant rue Notre-Dame, Boischatel.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Enr., 2290, avenue Royale, Courville, à 9 heures 50, pour l'église de Boischatel et de là au cimetière de Ste-Famille, Ile d'Orléans, où un libera sera chanté. 18-1 (3 fs)

BEAULIEU. — A Rimouski, le 17 janvier 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Germaine Lavoie, épouse de Me Charles-Alphonse Beaulieu, C.R., demeurant à 25, rue Rouleau, Rimouski.

Madame Beaulieu repose présentement à la résidence funéraire Bissonnette & Frère, de Rimouski, où son service sera chanté samedi matin, en la cathédrale de Rimouski, après quoi, elle sera transportée à Québec, pour être exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, Boul. St-Cyrille, à compter de 7 h. de l'après-midi. Son service sera chanté lundi, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens, et l'inhumation au cimetière Belmont. 18-1 (3 fs)

BEGIN. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 18 janvier 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Laura Carrier, épouse de feu M. Emile Bégin, demeurant à 36, Montcalm, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 19-1 (2 fs)

BERNIER. — A Québec, le 18 janvier 1968, à l'âge de 72 ans et 2 mois, est décédée dame Obéline Bureau, épouse de feu M. Louis Bernier, mère de Louis, Roland, Fernande (Mme Alfred Abel), Germaine, Thérèse (Mme Marcel Coulombe), Rita (Mme Michel Longchamps. Elle demeurait à 410, rue Papineau.

Les funérailles auront lieu lundi, le 22, à 10 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. 18-1 (3 fs)

BERTRAND. — A St-Alban, Co. Portneuf, le 16 janvier 1968, à l'âge de 67 ans et 6 mois, est décédé subitement M. Ernest Bertrand, époux de dame Blanche Leboeuf, demeurant à St-Alban.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 3 heures 30.

Départ des salons funéraires Guy Demers, rue Principale, St-Alban, à 3 heures 15, pour l'église de St-Alban et de là au cimetière paroissial. 18-1 (3 fs)

BLOUIN. — A Québec, le 17 janvier 1968, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul-Emile Blouin, sergent des signaleurs durant la guerre 1939-45, fils de feu M. Arthur Blouin et de dame Rose Couture. Il demeurait à 540, Boisseau.

Les obsèques auront lieu samedi, à 14 heures 30.

Départ du funérarium Lépine, 535, avenue des Oblats, à 14 heures 15, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 18-1 (3 fs)

JOBIN. — A St-Basile, cté de Portneuf, le 16 janvier 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Bernadette Julien, épouse de feu M. Azarie Jobin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ des foyers funéraires Laurent Leclerc & Fils Enr., 18, avenue du Parc, à 2 heures 45, pour l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. 18-1 (3 fs)

CHAMBERLAND — A Québec le 17 janvier 1968, à l'âge de 75 ans est décédée dame Marie-Laure Chamberland, fille de feu M. Joseph Chamberland et de feu dame Arthémise Matte demeurant à l'Orphelinat St-Sauveur.

Les obsèques auront lieu samedi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc, 270 Marie de l'Incarnation à 8 h. 45 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 18-1 (2 fs)

DESROCHERS. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 17 janvier 1968, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Albert Desrochers, époux de feu dame Victoria Mercier. Frère de Henri, Omer, Lucianna (Mme Arthur Rousseau), demeurant à St-Apollinaire de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Eugène Beaudon & Fils, 36 rue de l'Eglise, St-Apollinaire, à 9 heures 50, pour l'église de St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial. 19-1 (1 fs)

DROLET. — A l'Ancienne-Lorette, le 17 janvier 1968, est décédé M. Charles-Auguste Drolet, maître de poste, époux de dame Ernestine Côté, demeurant à 1605, Champigny est.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 9 heures 30, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 17-1 (3 fs)

FOURNIER. — A la Cie Sico Steel à Contrecoeur, le 15 janvier 1968, à l'âge de 46 ans, est décédé accidentellement M. Laurent Fournier, époux de dame Irène Ouellet, demeurant à Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires du sous-bassement de l'église St-Paul de Montmagny, à 9 heures 50, pour l'église de St-Paul et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marcel Ruelland, de Montmagny. 18-1 (2 fs)

GENEST. — A Québec, le 17 janvier 1968, à l'âge de 86 ans et 7 mois, est décédé M. J.-Arthur Genest, ex-président des Agences Genest Ltée, époux de feu dame Dalila Fortier. Il demeurait à 228, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 10 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 18-1 (2 fs)

GOSSELIN. — A Québec, le 16 janvier 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J.-Adélard Gosselin, ex-employé de la Compagnie Paquet, à sa retraite, époux de dame Amarilice Turcotte, demeurant à 104, avenue des Saules ouest.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. 17-1 (3 fs)

JOBIDON. — A l'Ange-Gardien, le 18 janvier 1968, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Aline Simard, épouse de M. Adrien Jobidon (Boulanger), demeurant à 6441, avenue Royale, Ange-Gardien.

Les funérailles auront lieu samedi, à 4 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4100, boulevard Ste-Anne, à 3 heures 50, pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial. 18-1 (3 fs)

JUNEAU. — A Québec, le 17 janvier 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Isidore Juneau, ex-employé du Pacifique Canadien, époux de dame Germaine Giroux, père de Paul-H. André, Jean-Guy, Thérèse (Mme Jean Boutet), Sr Françoise Juneau, S.S.J., frère de Lucina (Mme Lauréat Héroux), Exéline (Mme Max. Thibault), Julia (Mme Louis Bilodeau). Il demeurait à 1550, avenue Vitré.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy (angle de la Canardière), à 10 heures 50, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière de St-Colomban, Sillery. 18-1 (2 fs)

LETARTE — A Québec le 16 janvier 1968, à l'âge de 83 ans et 7 mois est décédé M. J.-Adélard Letarte, ex-employé civil, époux de feu dame Anna-Marie Faguy, demeurant à Château St-Louis.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 heures.

Départ des foyers funéraires de la Cie Hubert Moisan, 35, est Grande-Allée à 2 h. 45 pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont. 17-1 (3 fs)

LETOURNEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 janvier 1968, à l'âge de 43 ans, est décédée dame Thérèse Falardeau, épouse de M. Luc Létourneau, mère de Serge, Pierre et Sylvie Létourneau; belle-mère de Mme J.-K. (Moise) Létourneau, de Québec; frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Paul Grenier, Québec; Mme Laurent Bédard, Québec; M. et Mme André Falardeau, Québec; M. et Mme Léo Falardeau, Québec; M. et Mme Claude Gosselin, Québec; Mlle Jeanne Létourneau, Québec; M. et Mme Jacques Létourneau, Montréal; M. et Mme Noël Létourneau, Québec; Dr et Mme Guy Létourneau, Windsor, Ontario; une tante : la Rév. Soeur Eva Falardeau, S.J.N., Sillery.

Elle demeurait à 70, boulevard Jacques-Cartier, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerciale, à 9 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 18-1 (2 fs)

MARCOUX. — A l'Hôpital Laval, le 18 janvier 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Dorius Marcoux, ex-employé du C.N.R., époux de dame Ida Côté. Père de Léandre, Gérard, Simone (Mme Jacques Sautérot), Guy, Gisèle (Mme Antoine Roy), Thérèse (Mme Vital Richard), Huguette, Cécile (Mme Alain Maillard) et Jacques. Frère de Blandine (Mme Telesphore Neveu), Rév. Soeur Irène, Bernard, Marie-Ange (Mme Emile Massicotte), Cécile, Charlemagne et Simone.

Il demeurait à 516, 5è Rue Sud, Charny.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 821, 10è Rue, Charny, à 8 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 19-1 (2 fs)

MASSICOTTE. — A Québec, le 16 janvier 1968, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Joseph-Elie Massicotte, époux de feu dame Jacqueline Larue, demeurant autrefois dans la paroisse St-Dominique.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ des salons funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille-Ouest, à 10 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. 17-1 (3 fs)

OUZILLEAU. — A Montréal, le 18 janvier 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Léopold Ouzilleau, époux de dame Marguerite Gosselin, père de Benoit, Marcel, Jean, Madeleine, Gilles, Ghislaine (Mme André Roy), Hélène (Mme Donat Seguin), André, Lise, Réjeanne et Claire Ouzilleau; frère de Alexandre, Charles-Henri, Louis-Philippe, Joseph-Gilles, Fernand et Roger Ouzilleau, Thérèse, Antoinette (Mme Laval Beaumont). Il demeurait autrefois à Bienville.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerciale, à 10 heures 15, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 19-1 (2 fs)

PATRY — A Ste-Foy, le 17 janvier 1968, à l'âge de 55 ans et 9 mois est décédé M. Albert Patry, barbier, époux de dame Madeleine Bilodeau, frère de Joseph, Alphonse, Napoléon, Marie-Laure (Mme Edmond Labadie), Germaine (Mme Edgar Fontaine) Rose (Mme Léopold Jacques) demeurant à 2167, des Bouvreuils, Orsainville.

Les funérailles auront lieu samedi le 20 janvier à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard et Fils Ltée, 1290, 1ère avenue à 9 h. 40 pour l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville et de là au cimetière d'Orsainville. 17-1 (3 fs)

PERRON. — A St-Marc des Carrières, Co. Portneuf, le 16 janvier 1968, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Orèa Julien, épouse de feu M. Alfred-Xavier Perron, demeurant à St-Marc des Carrières.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Guy Denis, 950 Boul. Dussault, St-Marc, à 9 heures 45, pour l'église de St-Marc et de là au cimetière paroissial. 18-1 (2 fs)

RACETTE. — A Québec, le 18 janvier 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Maurice Racette s.r., employé de John Ritchie Ltée, à se retraite, époux de feu dame Eva Charbonneau, demeurant autrefois rue Latourelle, Québec.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Colomb. 19-1 (2 fs)

SOEUR GEMMA DU S.C. — A Fitchburg, Mass., le 17 janvier 1968, à l'âge de 65 ans, est décédée Sr Gemma du S.C. (Alice Larocque) de West Warwick, R.I.

Les funérailles auront lieu samedi, le 20 janvier, à 10 heures, à la Maison-mère des SS. de Ste-Jeanne-d'Arc, Sillery, Qué. 19-1 (1 fs)

TALBOT. — A Québec, le 18 janvier 1968, à l'âge de 60 ans et 4 mois, est décédé subitement M. Armand Talbot, époux de dame Aimée St-Onge, frère de Joseph, Eveline (Mme Jules Paradis), Maria (Mme Léonidas Paré). Il demeurait à Berthier-en-Bas.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 19-1 (2 fs)

TESSIER. — A St-Casimir, cté de Portneuf, le 17 janvier 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Napoléon-T. Tessier, célibataire. Il demeurait à St-Casimir.

Les funérailles auront lieu samedi, le 20, à 10 heures 30.

Départ des salons J.-A. Lacoursière à 10 heures 20, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 18-1 (2 fs)

THEBERGE. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 janvier 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Labrecque, épouse de M. Henri Théberge, demeurant à St-Raphaël de Bellechasse, autrefois de St-François de Montmagny.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures.

Départ du salon funéraire A. Lacasse Enr., St-Raphaël, à 2 heures 45, pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial. 18-1 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

BELANGER. — Samedi, le 20 janvier 1968, à 5 heures p.m., en l'église de Giffard, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Paul-Henri Bélanger, époux de dame Marie-Jeanne Daigle.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3383 19-1 (1 fs) S.A.

LESSARD. — Samedi, le 20 janvier 1968, à 4 heures p.m., en l'église de St-Joachim, sera chanté le service anniversaire de Monsieur David Lessard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3431 19-1 (1 fs) S.A.

PETTICLERC. — Antoinette (Annette). Un an s'est écoulé, depuis que tu es partie à la rencontre du Seigneur. Nous conserverons toujours un souvenir ineffable dans nos coeurs de ton passage parmi nous. A cette occasion, un service anniversaire aura lieu le 20 janvier à 7 heures 45 a.m., en l'église de Notre-Dame de Grâce de Québec.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3339 18-1 (2 fs) S.A.

MESSE ANNIVERSAIRE

BELLEAU — Samedi le 20 janvier 1968, à 9 heures a.m., en l'église de Jacques Cartier, sera chanté le service anniversaire de Monsieur J.-Emile Belleau, époux de dame Rose-Délima Trépanier.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3408 181 (2 fs) S.A.

HUOT. — Samedi, le 20 janvier 1968, à 4 heures p.m., en l'église de St-Rodrigue, sera chanté une messe anniversaire, pour le repos de l'âme de Monsieur J.-Emile Huot, époux de dame Marie-Hélène Hamel.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

3165 18-1 (2 fs) M.A.

Offices du dimanche

Dimanche, 21 janvier : IIIe dimanche après l'Epiphanie. 2e cl. (vert), Messe Adorate, Gloria, Credo, préface de la Trinité.

Evangile du dimanche

(Saint Matthieu, 8, 1-13)

En ce temps-là, Jésus descendit de la montagne, et de grandes foules le suivirent. Et voici qu'un lépreux vint se prosterner devant lui, en disant : "Seigneur, si tu veux, tu peux me purifier". Alors, il étendit la main et il le toucha, en disant : "Je le veux, sois purifié". Aussitôt, il fut purifié de sa lèpre. Et Jésus lui dit : "Garde-toi d'en parler à personne, mais va, montre-toi au prêtre, et présente l'offrande prescrite par Moïse, pour leur servir d'attestation".

Tandis qu'il entrait dans Capharnaüm, un centurion s'approcha de lui; il l'implorait en disant : "Seigneur, mon serviteur est couché à la maison, paralysé; il souffre atrocement". Jésus lui dit : "J'irai le guérir". Le centurion répondit : "Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit, mais dis seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi-même, qui suis en sous-ordre et qui ai sous moi des soldats, je dis à l'un : "Pars", et il part; à un autre : "Viens", et il vient; à mon esclave : "Fais ceci", et il le fait".

Jésus, en l'entendant, fut dans l'admiration, et il dit à ceux qui le suivaient : "En vérité, je vous le dis, chez personne en Israël je n'ai trouvé tant de foi. Or, je vous le dis, beaucoup viendront du Levant et du Couchant et ils prendront place à table avec Abraham, Isaac et Jacob dans le Royaume des Cieux, tandis que les fils du Royaume seront jetés dans les ténèbres extérieurs : là, seront les pleurs et les grincements de dents". Jésus dit au centurion : "Va ! qu'il te soit fait selon ta foi". Et le serviteur fut guéri à l'heure même.

Les Quarante-Heures

JANVIER

**21—Collège Notre-

M. Jean Chrétien, ministre du Revenu ; M. Edgar Benson, au Conseil du Trésor

Le mini-remaniement de Pearson n'amène que peu de changements

OTTAWA (P.G.) — Le remaniement annoncé hier par M. Pearson n'a amené que peu de changements dans le cabinet qu'il dirige. Voici comment il est formé à la suite de ce remaniement au cours duquel M. Jean Chrétien, jusqu'ici ministre sans portefeuille est devenu ministre du Revenu, remplaçant ainsi M. E. J. Benson.

Premier ministre : M. Lester B. Pearson, 70 ans, Algoma Est.
Affaires extérieures : M. Paul Martin, 64 ans, Essex-Est.
Commerce: M. Robert H. Winters, 57 ans, York-Ouest.
Transports: M. Paul Hellyer, 44 ans, Toronto-Trinity.
Président du Conseil privé: M. Walter Gordon, 62 ans, Toronto-Davenport.
Finances : M. Mitchell Sharp, 56 ans, Toronto-Eglinton.
Travaux Publics: M. George McIlraith, 59 ans, Ottawa-Ouest.
Nord canadien: M. Arthur Laing, 63 ans, Vancouver-Sud.
Santé: M. Allan MacEachen, 47 ans, Inverness-Richmond.
Pêcheries: M. Hédard Robichaud, 56 ans, Gloucester.
Affaires des anciens combattants: M. Roger Teillet, 55 ans, St-Boniface.
Secrétaire d'Etat: Mlle Judy LaMarsh, 43 ans, Niagara Falls.
Industrie : M. Charles M. Drury, 55 ans, Montréal-St-Antoine-Westmount.
Travail: M. John R. Nicholson, 66 ans, Vancouver-Centre.
Ministre d'Etat: Le sénateur John J. Connolly, 61 ans, d'Ottawa.
Développement rural : M. Maurice Sauvé, 44 ans, Iles-de-la-Madeleine.
Président du conseil du Trésor: M. E.J. Benson, 44 ans, Kingston.
Défenes: M. Léo Cadieux, 59 ans, Terrebonne.
Solliciteur-général: M. Larry Pennel, 53 ans, Brant-Haldimand.
Energie: M. Jean-Luc Pépin, 43 ans, Drummond - Arthabaska.
Main-d'oeuvre: M. Jean Marchand, 49 ans, Québec-Ouest.
Agriculture: M. J.J. Greene, 47 ans, Renfrew-Sud.
Postes: M. Jean-Pierre Côté, 42 ans, Longueuil.
Affaires des consommateurs: M. John Turner, 38 ans, Montréal-St-Laurent-St-Georges.
Justice: M. Pierre-Elliott Trudeau, 47 ans, Montréal-Mont-Royal.
Revenus: M. Jean Chrétien, 34 ans, St-Maurice-Laflèche.
Ministre d'Etat: M. C.R. Granger, 55 ans, Bonavista-Twillingate.

● OTTAWA — Deux ministres fédéraux, ont annoncé hier, à quelques heures d'intervalle, leur participation à la course à la chefferie du parti libéral à Ottawa. Il s'agit de MM. John Turner, ministre de la Consommation et des sociétés, et Mitchell Sharp, ministre des Finances. On attend, aujourd'hui, une déclaration de M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, généralement considéré comme un candidat en puissance à la succession de M. Pearson.

Chrétien : un ministre énergique

OTTAWA (P.C.) — Une semaine après son 34e anniversaire de naissance, M. Jean Chrétien a accédé jeudi au portefeuille du Revenu. Timide, sage et énergique, voilà les épithètes qui conviennent à sa description.

Lorsqu'il est arrivé dans la capitale fédérale, il y a cinq ans, il ne parlait pas un mot d'anglais. Il préférait se retirer dans son bureau et sauter un repas, s'il ne trouvait un compagnon de table parmi les députés du Québec.

Plus tard, il s'est joint à un groupe de jeunes députés anglophones, se contentant d'écouter leurs conversations et d'apprendre la langue.

Maintenant qu'il a franchi le "mur de la timidité", il n'hésite pas à occuper l'un des postes les plus intimement reliés à la politique du gouvernement fédéral, celui de percepteur des impôts du Canada.

"Voilà un autre jalon qui facilitera l'accès des francophones aux décisions économiques", de commenter M. Chrétien au cours d'une interview qu'il a accordée peu après sa nomination par le premier ministre, M. Lester B. Pearson.

"Nous sommes en train de reviser la structure fiscale du Canada. En tant que ministre du Revenu national, je jouerai un rôle dans cette refonte parce que la technique de taxation relève de mon ministère".

LIBERAL DE GAUCHE

Depuis avril dernier, M. Chrétien était ministre d'Etat aux Finances, où il oeuvrait en compagnie de M. Mitchell Sharp. Il a collaboré à toutes les réformes majeures aux chapitres de la fiscalité et du budget.

C'est M. Pearson, qui, au milieu de l'an 1966, devait amorcer l'ascension ministérielle de M. Chrétien en faisant de lui l'un de ses secrétaires parlementaires.

Un an plus tôt, M. Chrétien avait rejeté une offre de M. Lesage d'entrer à la législature québécoise.

Libéral de gauche, M. Chrétien avait réussi à renverser une majorité créditiste de 9,300 voies dans sa circonscription de Saint-Maurice-Laflèche, à l'élection de 1963. Dans son comté il jouit d'une majorité de 7,000 voies depuis 1965.

UN DENTIER
qui bouge est bien gênant

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

CARRIERES et PROFESSIONS

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada

A un besoin immédiat d'une

Infirmière Hygiéniste

pour son centre médical de Québec.

Doivent être âgées de 25 à 35 ans et les postulantes sont priées de faire leur demande par écrit, mentionnant qualifications et expérience à :

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada
a/s Directeur du Recrutement
930 D'Aiguillon
Québec 4, P.Q.

la Ville de Québec

recherche un

TECHNICIEN

pour la division de la voie publique

FONCTIONS

Sous direction, effectuer des relevés topographiques, localiser les bornes, établir les alignements des rues et trottoirs et faire la mise en plan nécessaire pour l'exécution des travaux de construction des rues; calculer les quantités de matériaux et les coûts estimatifs des travaux; assumer une surveillance technique des travaux sur les chantiers et contrôler la qualité des matériaux.

QUALIFICATIONS

Etre diplômé d'un institut de technologie ou posséder une formation équivalente; au moins trois années d'expérience progressive dans la construction de routes; expériences de l'utilisation des instruments d'arpentage et de la mise en plan de relevés topographiques; aptitudes à surveiller des travaux.

TRAITEMENT ANNUEL

Minimum $4,884, maximum $7,151.

Le traitement initial sera établi selon les qualifications du candidat choisi.

L'emploi est permanent. Congé annuel, régime de retraite, assurances collectives, congés de maladie et autres avantages sociaux.

Pour obtenir une formule d'inscription, les personnes intéressées sont priées de s'adresser au :

SERVICE DU PERSONNEL,
Hôtel de Ville, Québec 4, P.Q.
Téléphone 522-7041, postes 247 ou 249.

Duff Roblin à Edmonton :

"L'unité : problème No 1 du Canada au cours de '68"

EDMONTON (P.C.) — L'ex-premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a déclaré que les problèmes de l'unité nationale sont les premiers que l'on se doit d'affronter en 1968.

"Les Canadiens anglophones se doivent de donner un appui plus généreux aux cultures anglaise et française", a-t-il dit.

Dans une causerie devant la Chambre de Commerce des jeunes d'Edmonton, M. Roblin a déclaré que les Canadiens de langue anglaise doivent "tendre la main aux modérés qui forment la grande majorité du Québec et faire preuve de compréhension à leur endroit".

Le plus important problème après celui-là est celui de "l'usage juste et prudent de nos richesses".

Dans une interview, M. Roblin, qui a été défait par M. Robert Stanfield dans la course à la direction du parti conservateur, en septembre dernier, a prédit que la conférence sur les problèmes constitutionnels, qui doit avoir lieu le mois prochain, est vouée à l'échec à cause de la désunion au sein du cabinet fédéral.

CHEF DE FILE

La direction du parti conservateur a annoncé mercredi que M. Duff Roblin était désormais l'un des chefs de file du parti.

Au cours d'une émission diffusée par Radio-Canada, l'ancien premier ministre du Manitoba a exprimé sa gratitude envers le chef du parti conservateur, M. Robert Stanfield qui lui avait fourni l'occasion d'aborder certaines questions d'intérêt national.

M. Roblin était arrivé au second rang après M. Stanfield lors du congrès pour la chefferie conservatrice de septembre dernier. Par la suite, il démissionnait de son poste de premier ministre. Toutefois, comme aucun député fédéral manitobain n'avait démissionné pour laisser à M. Roblin sa chance d'occuper un siège au Parlement, ce dernier n'a pu se faire connaître dans les milieux fédéraux.

M. Roblin a déclaré que depuis longtemps, les libéraux voulaient se reconstituer une direction, mais que par ailleurs le cabinet fédéral donnait un spectacle public de désunion sur les chapitres de l'assurance-maladie et des budgets déséquilibrés.

Les Canadiens, a affirmé M. Roblin, sont inquiets de constater l'incapacité du gouvernement à se trouver un chef. De plus, les emprunts fédéraux sont trop élevés, les taux d'intérêt ont atteint un sommet depuis 100 ans, et les taxes sont devenues presque incontrôlables.

M. Roblin a souligné que la hausse des taux d'intérêt hypothécaire avait ajouté un surplus de 10 pour cent ou $1,800 au coût d'une maison.

Le gouvernement, selon M. Roblin, pourrait régler ces problèmes par un système de priorités.

Selon le syndicat

La GM négocie avec un peu trop de lenteur

OSHAWA, Ont. (PC) — La société General Motors du Canada "se traine les pieds" depuis qu'ont commencé les négociations en vue de la signature d'un contrat de travail, en juillet dernier, a déclaré jeudi un porte-parole des Travailleurs unis de l'automobile.

M. Gordon Lambert, président du comité des négociations du syndicat, a déclaré, dans un communiqué : "C'est là la plus grave erreur commise jusqu'ici par la compagnie, parce que tôt ou tard, il lui faudra bien négocier. En remettant à plus tard, il viendra peut-être un jour où il sera trop tard pour en venir à une entente sans avoir la grève".

M. Lambert a ajouté que depuis qu'il est su que la compagne Chrysler Canada avait été désignée comme la première société avec laquelle le syndicat des TUA négocieraient au pays, General Motors a eu les pieds "solidement plantés dans le ciment".

Le comité des négociations, qui n'a discuté avec GM qu'à intervalles irréguliers, a convoqué mercredi une réunion de tous les membres de l'exécutif et des représentants d'ateliers de toutes les usines de General Motors au pays.

Lettre des évêques canadiens au comité du Bien-être social et de la Santé aux Communes

Voici la teneur d'une lettre adressée au président du Comité permanent de la Santé et du Bien-Etre Social par le Président de la Conférence Catholique Canadienne, au nom de tous les Evêques du Canada.

Dr Harry C. HARLEY
Président.

Monsieur le Président,

Les Evêques catholiques du Canada, vous vous en souvenez, devaient d'abord rencontrer les membres de votre comité, le 19 décembre dernier. Cette audience a été subséquemment reportée au 18 puis au 23 janvier. Entre temps, tous ont appris par la voix des journaux que votre comité a présenté, le 19 décembre, un rapport intérimaire et que le surlendemain, le Gouvernement a soumis lui-même à la Chambre un projet de loi sur l'avortement.

Dans ce changement de contexte et devant les options déjà prises, la Conférence épiscopale ne se croit pas en mesure de présenter le document qu'elle avait élaboré dans une toute autre perspective. En effet, le mémoire qui avait été préparé dans le but de collaborer à une étude en cours, se trouve maintenant — et vous en conviendrez sans doute — dépassé dans une certaine mesure par les récents événements. Nous le regrettons sincèrement.

En conséquence, j'ai le devoir de vous informer que, contrairement à ce qui avait été préalablement sollicité et convenu, la Conférence Catholique Canadienne ne présentera pas, le 23 janvier prochain, de mémoire au Comité permanent de la Santé et du Bien-Etre Socal, que vous avez l'honneur et la responsabilité de présider.

Face à cette nouvelle situation, les Evêques se proposent plutôt de préciser à la population canadienne — et ils le feront incessamment sous forme d'une déclaration pastorale — leur point de vue général sur l'aspect moral de cette importante question de l'avortement.

Monsieur le président, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien vôtre,
† Alexander CARTER,
Président.

CALENDRIER

VENDREDI, 19 JANVIER 1968
S. Marius, m.
Demain :
SS. Fabien et Sébastien, m.
SOLEIL: Lever: 7.35 Coucher: 4.47
LUNE: Lever: 10.40 Coucher: 10.22

"Quatre choses ne reviennent jamais :
la flèche lancée
la parole échappée
la vie passée et
la chance manquée."

(Espace payé par H.P.)

A l'instar de MM. MacEachen et Hellyer

MM. Turner et Sharp sont entrés dans la course à la succession de Pearson

(D'après P.C.) — MM. John Turner, ministre de la Consommation et des Sociétés, et Mitchell Sharp, ministre des Finances dans le cabinet fédéral, ont annoncé, hier, à quelques heures d'intervalle leur entrée dans la course à la succession de M. L. B. Pearson. La candidature de MM. Turner et Sharp porte à quatre le nombre des ministres du gouvernement fédéral officiellement engagés dans une lutte qui promet des moments de suspense si, comme certains observateurs le prévoient, plusieurs autres détenteurs de portefeuille — MM. Marchand, Martin et Trudeau, pour ne citer qu'eux — décident eux aussi de se présenter à la convention.

M. TURNER

En annonçant, hier, sa candidature, M. Turner a déclaré qu'il espère offrir aux membres du parti libéral "un choix valable à la direction de ce pays".

"J'ai la ferme intention d'inscrire mon nom à la convention et de me soumettre au scrutin. Je crois pouvoir remporter la victoire. Je suis convaincu qu'avec la confiance et l'appui des membres de notre parti politique, de tous les coins du Canada, nous affermirons cet appui et nous l'emporterons lors des prochaines élections", a-t-il précisé.

Il y a à peine huit ans que John Turner fait de la politique active. Et pourtant, au cours de cette brève période, il a été élu trois fois au Parlement, il a rempli un mandat de secrétaire parlementaire, et détenu trois portefeuilles.

Aujourd'hui, ce boursier Rhodes, qui est un bel homme aux cheveux noirs striés de blanc, et qui possède une personnalité magnétique, est dans la course au leadership du parti libéral. S'il remporte la victoire, il deviendra le plus jeune premier ministre de l'histoire du Canada.

Le ministre de la Consommation et des Sociétés a été souvent comparé à John F. Kennedy. En effet, comme le défunt président, il est catholique, il est jeune, il a un physique agréable, il est de famille fortunée. De plus, il est marié à une très jolie femme et il est père de famille.

Ajoutez à cela une maitrise parfaite du français, une circonscription bilingue dans Montréal - St-Laurent - St-Georges, une image télégénique impressionnante, et un passé qui le rattache à la fois à Ottawa et à Vancouver.

LES "MOINS DE 40 ANS"

Depuis le jour où il a été élu au Parlement, en 1962, l'emportant sur le conservateur Egan Chambers, M. Turner a passé le plus clair de son temps à visiter des organisations de jeunes libéraux à travers le pays.

Dans les interviews, il consacre presque tout son temps à parler des aspirations de la nouvelle génération, les moins de 4 0ans", qui gouvernent la plus grande partie du vote national.

"Il y a un manque réel de communication entre les moins de 30 ans et les plus de 40, a-t-il dit un jour à un intervieweur. Les jeunes ont l'impression que les générations précédentes n'ont pas su régler certains problèmes comme la guerre, la pauvreté, et l'inégalité dans l'opportunité.

"Ils disent : "Vous avez eu ces problèmes et vous n'avez rien fait pour les régler. Nous, nous allons essayer".

John Napier Turner est né le 7 juin 1929, en Angleterre où son père, Leonard Turner, était écrivain et journaliste. Il n'avait que trois ans lorsque son père mourut, et sa mère le ramena au Canada, à Rossland, en Colombie-Britannique.

En 1934, la mère de John Turner vint à Ottawa à titre de recherchiste en économie. Le jeune John fréquenta le collège Ashbury et le collège St. Patrick, puis il entra à l'Université de la Colombie-Britannique, après que sa mère eut épousé un industriel millionnaire de Vancouver, M. Frank Ross, en 1945.

M. SHARP

Comme ministre des Finances, M. Michell Sharp a plutôt fait l'effet d'une douche froide.

Maintenant, il veut convaincre la population que comme premier ministre, il pourrait se montrer compréhensif.

Comme il s'est porté officiellement candidat à la chefferie libérale jeudi, M. Sharp a encore deux mois et demi pour donner un aperçu complet de sa philosophie.

Il reste à savoir si le ministre pourra modifier la conception que se fait de lui la population et que viennent appuyer toutes les caricatures qui donnent à M. Sharp l'apparence d'un homme qui vient d'avaler sa règle de calcul.

Au cours de son mandat de 56 mois comme ministre des Finances, poste auquel il remplaçait M. Walter Gordon, M. Sharp s'est efforcé d'être toujours ferme, précis et impassible.

Il s'agissait alors de protéger les prérogatives fédérales contre les assauts des provinces.

"La glace ne fondrait pas dans sa bouche", a dit de lui un premier ministre provincial à la suite d'une conférence fédérale-provinciale sur le partage fiscal. Evidemment, un homme qui dit "non" aux provinces est encore moins populaire aujourd'hui qu'il ne pouvait l'être hier.

POLITIQUES ECONOMIQUES

En 1967, les exigences provinciales ont rencontré davantage la faveur publique. Sur le plan économique, on a beaucoup blâmé M. Sharp pour n'avoir pas su enrayer à temps l'inflation montante en coupant sur les budgets de dépenses de ses collègues.

De son côté, le ministre des Finances parle de 1967 comme "une année dure pour les ministres des Finances" et saisit chaque occasion de répéter que les problèmes canadiens sont ceux du monde entier.

M. Sharp, premier économiste détenteur du portefeuille des Finances, travaille avec efficacité au sein de la routine administrative. Après 16 années passées à la fonction publique aux ministères du Commerce et des Finances, entre les années '40 et '50, M. Sharp passe pour avoir gardé une mentalité de bureaucrate.

On a aussi accusé le ministre de concevoir des budgets destinés à protéger la haute finance. Toutefois, de 1958 à 1963, M. Sharp a tâté lui-même de l'administration et n'en a guère apprécié la texture.

M. Sharp a été fortement critiqué sur la question de l'assurance - maladie. Personnellement, il serait prêt à accepter une modification de la structure ou de la date d'application du régime, mais il s'est engagé publiquement dans une politique gouvernementale qui fixe la mise en vigueur du régime au 1er juillet.

● M. PAUL MARTIN : Il annoncerait sa candidature aujourd'hui.

P.-E. Trudeau pourrait également faire son entrée dans la course

OTTAWA. — (P. C.). — Les décisions prises hier par le cabinet fédéral pourraient fort bien inciter le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott-Trudeau, à se porter candidat à la chefferie libérale.

En effet, le cabinet a tracé hier la position qu'il prendra vraisemblablement, le mois prochain, à la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale, et l'on rapporte également que les ministériels avaient approuvé les vues de M. Trudeau qui préconise une réforme constitutionnelle.

Des militants libéraux multiplient en bon nombre leurs pressions pour influence soit M. Trudeau, soit le ministre de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Marchand, comme représentant de l'aile réformiste au scrutin du parti libéral.

Il appert cependant que les plus fortes pressions se font sur M. Trudeau. Quoi qu'il en soit, on ne s'attend à aucune décision avant la tenu, les 26 et 27 janvier à Montréal, d'une assemblée libérale.

Représentant important

Dans l'ordre d'importance après M. Pearson, vient ensuite M. Trudeau comme porte-parole à la conférence constitutionnelle. Il s'est déjà acquis une publicité favorable, et par fois défavorable, grâce aux modifications de grande portée qu'il a proposé à l'endroit du Code criminel.

Ayant vraisemblablement réglé la question constitutionnelle, le cabinet doit se pencher aujourd'hui sur d'autres sujets, notamment, le régime d'assurance-maladie.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

CHEVELLE 1964

SEDAN 6 cylindres, bonne condition et propre. Prix d'occasion. S'adresser :

PERES DU ST-ESPRIT
TEL.: 651-1733

COURS CONVERSATION ANGLAISE

529-4888

- ARTICLES de Bureaux
- CENTRE D'IMAGERIES
- ARTICLES de CLASSES
- LIVRES de bibliothèques
- ARTICLES RELIGIEUX

LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399 de la Canardière
Tél.: 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

avant d'acheter les

CHAUSSURES

DONT VOUS AVEZ BESOIN

voyez d'abord :

J.-E. ROUSSEAU

MARCHAND DE CHAUSSURES
211-213 Est, rue St-Joseph
Québec 2.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION

OTTAWA CANADA

DEMANDE PAR C.K.C.V. (Qué.) LIMITEE

Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion entendra, à l'audience publique qu'il tiendra à compter du 6 février 1968 dans la salle de convention au rez-de-chaussée du Château Laurier, Ottawa, Ontario, une demande de permis par CKCV (Québec) Limitée, pour exploiter la station CKCV, Québec, Qué., après le 31 mars 1968.

Toute personne qui désire s'opposer à cette demande doit faire parvenir vingt (20) copies d'un mémoire en opposition ou d'un avis d'intention de s'opposer, contenant les motifs de l'opposition, au secrétaire du Bureau, 48, rue Rideau, Ottawa 2, le ou avant le 25 janvier 1968.

Si c'est l'intention de comparaître au sujet de l'opposition, on doit fournir également la liste des personnes qui comparaîtront au moins sept jours avant l'ouverture de l'audience. Toute personne qui désire prendre connaissance des mémoires soumis relativement à la demande ci-dessus peut le faire sur rendez-vous avec le secrétaire du Bureau.

BUREAU DES GOUVERNEURS DE LA RADIODIFFUSION
OTTAWA

Un dossier de **L'ACTION**

par François Demers

Avec la construction d'habitations à loyers modiques

Va-t-on créer un "ghetto du pauvre"?

Construction possible de HLM dans l'aire no 10

Dix ans après le rapport Martin sur les conditions de logement à Québec, l'administration Lamontagne a mis sur pied un plan de réaménagement de l'aire no 10 dont elle semble bien décidée à commencer l'application dès cette année. Ce plan s'inscrit dans un plan d'ensemble du réaménagement de tous les secteurs de la Capitale nécessité par la dévalorisation occasionnée par l'urbanisation des banlieues.

Cependant, ce réaménagement, et particulièrement dans le cas du quartier St-Roch, va occasionner le délogement d'une population nombreuse (plus de 10,000 personnes) et leur relogement dans de nouveaux quartiers défavorisés... dans des réserves... ou dans de nouveaux centres communautaires dynamiques?

Les articles qui suivent, sans prétendre répondre à cette question, veulent faire le point sommairement sur l'épineuse question des logements à loyers modiques, telle quelle se pose dans le contexte québécois. Puisque cette formule s'affirme de plus en plus comme la solution envisagée pour le relogement des citoyens de l'aire no 10.

Ils s'inspirent de diverses conversations avec les autorités municipales de la ville de Québec; de la conférence donnée le 22 septembre dernier par M. Hans Blumenfeld, urbaniste canadien de réputation internationale, devant l'Institut Canadien des Affaires Publiques; de rencontres avec M. Gérald Doré, animateur social de la Société d'Habitation du Québec métropolitain, qui travaille en collaboration avec le comité des citoyens de l'aire no 10 pour la réalisation d'un projet de HLM coopératif; et de divers articles parus dans les journaux au sujet du réaménagement de l'aire no 10.

Le besoin de HLM, point tournant du mouvement coopératif au Québec

Un fait demeure certain, les mesures gouvernementales pour resoudre le problème du logement, parce qu'elles visent à fournir des ogements aux personnes à faibles revenus plutôt qu'à leur donner les moyens financiers de se trouver eux-mêmes des logements convenables, amènent les pauvres à se regrouper en des îlôts qui constituent de véritables "réserves."

Pour essayer de freiner ce paternalisme d'Etat face au groupe des défavorisés, les "petits" se sont donnés eux-mêmes (au Québec, cela remonte à une dizaine d'années) un instrument: la coopération. Ça a commencé quand des gens à faibles revenus ont voulus être bien logés. A cette époque, on ne connaissait que deux types de propriété: je possède une maison ou je loue un appartement construit, possédé et administré par un individu ou une compagnie à buts lucratifs. Ces gens ont donc construits des maisons unifamiliales en s'entr'aidant. Et de là sont nées les coopératives d'habitation (en dix ans environ), 150 maisons à Ste-Foy, 200 à Orsainville et près de 850 à Duberger.

Propriété publique

Plus tard est apparue sur le marché la "propriété publique" du type américain: c'est-à-dire que des administrateurs publics décident que les taudis, c'est vraiment trop laid, qu'il faut les remplacer par autre chose; ils décident qu'ils vont construire des HLM de telle sorte, dans tel secteur. Et la loi des pressions économiques aidant, ceux qui ont été délogés par les demolitions se voient forcés d'aller vivre dans ces habitations "publiques".

Mais, depuis quelque temps, on entend de plus en plus parler en Amérique des initiatives scandinaves (européennes en général: ça fait des siècles qu'ils sont aux prises avec des crises de logements) permettant aux locataires des HLM de participer à la construction de l'habitation, à son administration et, en général à toute la vie sociale qui s'y organise.

Le système coopératif

Ici, au Québec, les Coopératives d'habitation, regroupées en une fédération provinciale ont annoncées récemment leur intention de prendre le virage et de s'embarquer à fond de train dans la construction des logements à loyer modiques. Il s'agit d'abord de restructurer le mouvement (ce qui devrait être amorcé d'ici le printemps) pour permettre à la Fédération d'être le porte-parole du mouvement, le centre de gestion financière et le centre de l'information technique.

Au niveau régional, les coopératives regionales seront alors chargées de la liaison entre la Fédération et les coopératives locales, de l'étude des besoins des membres, de la préparation, de la construction et de la surveillance de la construction des immeubles dont elle assure le financement... Enfin, la coopération locale (constituée à l'occasion de chaque projet) détiendra la propriété des immeubles et sera chargée de l'administration de l'immeuble ou du groupe et de l'organisation des services communautaires.

Il est à noter que la Fédération des Coopératives d'habitation a fait préparer dans ce sens un projet-type de logements à loyers modiques de 120 logements sous forme de blocs de trois étages et demi uniquement ou entremêlés de maisons unifamiliales.

DANS ST-ROCH

On se souvient que la première idée du "comité des citoyens de l'aire no. 10" dirigé par M. Jean Méthé, avait eté de favoriser la construction de HLM selon la formule du "condomium". Mais elle a dû être abandonné quand on eut découvert que la loi actuelle ne favorise aucunement ce genre de propriété.

En effet, le "condomium" permet à chacun d'être propriétaire de son logement ou de son étage ,ce qui n'est pas prévu par la loi. On sait que le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand a annoncé la semaine dernière son intention de présenter à la prochaine session un projet de loi qui pourra permettre ce type d'habitation à loyer modique.

Devant cette situation légale, le comité des citoyens a alors fait appel à la Coopérative d'Habitation du Québec Métropolitain (celle qui a son siège social à Duberger depuis 1956) qui a décidé de se lancer dans cette aventure et qui a mis aussitôt un animateur social (M. Gérald Doré) à la disposition des gens du quartier.

Optant pour la formule de coopération par laquelle les locataires sont tous propriétaires de l'immeuble sans être propriétaires de leur logement (co-propriété-location), la Coopérative métropolitaine a commencé par former une coopérative locale (section Aire no 10) qui compte maintenant 25 sociétaires, soit 30 ménages, au total 50 personnes. Elle a ensuite, par la voix de son directeur-général, M. Roland Côté, demandé aux autorités municipales de désigner un terrain sur lequel leur complexe HLM pourrait être construit. A cela, Québec a répondu que cet endroit ne pouvait être désigné avant que les plans des voies d'accès au centre-ville et de l'élimination des passages à niveau ne soient connus.

Coopération sociale

Selon M. Géraid Doré, le type de projet d'habitation à loyer modique envisagé pour St-Roch par la Coopérative d'habitation permettra de mettre sur le marché des logements à loyer modique pour les familles incapables de payer les loyers que l'entreprise privée exige actuellement pour de obns logements. Quant aux familles incapables même de payer le loyer modique d'un logement coopératif, la part qu'il ne peuvent payer devra être absorbée par le budget général d'opération de la coopérative.

De toutes façons, seuls seront inéligibles à ces habitations coopératives, les citoyens ayant un revenu assez élevé pour se tirer d'affaires par d'autres moyens (que ce soit l'entreprise privée ou la coopérative non-subventionnée par l'Etat).

C'est ainsi que les démarches ont déjà commencé entre la Coopérative métropolitaine et la Société d'Habitation du Québec pour que le projet de la coopérative de St-Roch soit subventionné en vertu des règlements de la dite SHQ. Tandis que la Coopérative d'Habitation du Québec Métropolitain travaille en même temps un projet de logements à loyer modique qui sera établi à Duberger... sans subventions gouvernementales.

Selon M. Doré, cette formule permettra de minimiser les inconvénients majeurs de la "pripriété publique", ce système qui crée des "ghettos du pauvre". Sans qu'il s'agisse là d'un remède-miracle au problème de la pauvreté, M. Doré coopératif permettra un mélange de niveaux socio-économiques suffisant pour permettre à plusieurs de prendre pied endehors du terrain de la pauvreté chronique. D'autant plus que l'effort d'animation mis en oeuvre à cette occasion pour solutionner le problème du logement pourra, par la suite, déboucher sur bien d'autres dimensions de la promotion sociale...

Le maire Gilles Lamontagne l'annoncera d'ici un mois

Création d'un office municipal du logement

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a révélé cette semaine, au cours d'une rencontre, que la création d'un "Office municipal du Logement" sera annoncée d'ici un mois. Il s'agit là d'une mesure qui permettra à la ville de taxer les habitations à loyers modiques qu'elle aura fait construire.

En effet, on sait que les règlements de la Société d'Habitation du Québec obligent la municipalité qui entreprend la construction d'habitations à loyer modique à fournir 5% du coût de construction et 25% ou plus du déficit annuel d'opération. Si la municipalité fait construire ses HLM sans l'intermédiaire d'un Office municipal du Logement, elle ne peut taxer directement les bâtisses qu'elle administre.

Par contre, si les HLM sont construits par l'Office municipal du Logement, la ville peut les taxer; ces taxes entrent alors parmi les frais d'opération du HLM; les subventions gouvernementales pour le déficit sont alors plus fortes; et, de cette façon, la ville peut récupérer les montants qu'elle doit elle-même débourser pour payer le déficit d'opération.

PRET A COLLABORER

M. Lamontagne a précisé que cet organisme comptera certainement parmi ses membres des représentants de corps intermédiaires indépendants.

De même, puisque les règlements de la SHQ ne prévoient aucune subvention gouvernementale pour les déficits d'opérations des HLM construits et administrés par un organisme sans but lucratif, M. Lamontagne se dit prêt à collaborer sur demande avec un tel organisme qui désirerait s'affilier avec l'Office municipal du Logement pour pouvoir bénéficier des subventions à ce chapitre.

Il semble que la Coopérative d'Habitation du Québec Métropolitain devra elle-même se prévaloir d'une entente en ce sens, si elle veut réaliser son projet d'habitations à loyer modique dans l'aire No 10.

LES PROJETS DE LA VILLE

Le maire de la Capitale a révélé par ailleurs que les projets d'habitations à loyers modiques de la ville seront probablement dévoilés d'ici un mois. "Les secteurs où pourront être construits des HLM et où la ville a l'intention de réaliser de tels projets seront alors rendus publics. Ils sont d'ailleurs déjà désignés, a laissé entendre M. Lamontagne.

Les mesures gouvernementales visant à la construction d'habitations à loyer modique s'inscrivent, il va sans dire, dans le cadre d'un programme de lutte contre la pauvreté dont l'insalubrité des logements n'est que la facette la plus apparente. Mais à Québec, toute cette question a pris une réelle importance à l'occasion du projet de réaménagement de l'aire no. 10 visant à redonner à la Capitale son rôle de centre-ville.

Au début, on se demandait si ce réaménagement allait tout bonnement jeter sur le pavé les quelque 12,000 habitants de ce secteur dévalorisé (il était déjà reconnu que la majorité de ceux-ci est constituée par des gens à faibles revenus, ballotés par de multiples problèmes sociaux reliés à cette situation économique précaire). Maintenant, depuis la création de la Société d'Habitation du Québec, on se demande plutôt si la construction d'habitations à loyers multiples n'amènera pas la création de "ghettos du pauvre".

On subventionne de la "brique"!

Tout le monde le sait, le problème du père de famille qui gagne moins de $7,000.00 et du célibataire qui en gagne moins de $5,000.00, c'est de dénicher un logement convenable dont le loyer soit abordable (les reportages publiés ces derniers jours dans notre quotidien en établissent la preuve manifeste). Quant à celui qui gagne moins de $4,000.00 par année, celui-là ne peut "rien" se payer.

Ce qui fait que les loyers sont si élevés? Eh bien, c'est le coût du terrain qui monte avec l'accroissement d'une ville... et à cause des spéculations; c'est le coût de l'équipement urbain (eau, égouts, rues, etc...); c'est le coût de la main-d'oeuvre; celui des matériaux; celui des transactions commerciales (achat-vente, taux d'intérêt sur les emprunts); et, au bout de la ligne, les taxes municipales. Si bien que le coût d'achat d'une habitation nouvelle convenable pour une famille de trois enfants ou plus s'élève au Canada à environ $18,000.00. soit un loyer mensuel de $150. Ce qui est évidemment bien au-dessus des moyens des travailleurs à petits salaires (entre $4,700.00 et $7,000.00), si on compte en plus les taxes de toutes sortes, les assurances et les frais d'entretien.

Bien sûr, il s'agit là de facteurs sur lesquels le gouvernement pourrait agir...

Ou encore, le gouvernement pourrait accorder une subvention directe à tous ceux dont 25% du revenu ne peut leur permettre de se payer un logement convenable. Ce qui leur offrirait la possibilité d'aller s'installer où ils veulent, parmi ceux qui n'ont pas l'obligation de loger dans les zones dévalorisées. Mais, pour faire cela, le gouvernement devrait auparavant faire construire un nombre considérable de bons logements pour éviter une hausse des loyers suscitée par l'arrivée sur le marché d'un plus grand nombre de consommateurs de bons logements qu'il n'y en a de disponibles.

Au contraire, les règlements de la Société d'Habitation du Québec ne permettent de subventions directes qu'aux constructeurs de logements à loyers modiques, en l'occurrence les municipalités et les corporations privées sans but lucratif (soit jusqu'à 95% du coût de construction). Il est vrai qu'il y a une allocation - logement qui pourra être payée, pour une période ne dépassant pas 12 mois, à ceux qui ont été délogés par un projet de rénovation urbaine, en attendant qu'ils aillent vivre dans les nouveaux HLM.

Des "bourgades" pour les pauvres

Si bien que le "pauvre" n'aura pas d'autre choix que d'aller vivre dans les maisons "subventionnées" ou de retourner dans une autre zone de taudis. De plus, il n'aura pas pu choisir ni le type d'habitation dans lequel il devra demeurer, ni la disposition des pièces, etc. Il n'aura pas pu **participer** (ce qui est le privilège de celui qui peut payer).

Dans cet état de frustration, il est bien évident que les zones de taudis tendent à se reproduire... ailleurs. Ou bien, que les phénomènes de délinquence se multiplient dans les quartiers de HLM. Ou que la discipline imposée aux locataires par les administrateurs rejoigne celle qui règne à l'intérieur d'un couvent (on insinue dans certains milieux que c'est le cas pour les habitations Jeanne-Mance à Montréal).

Il reste à prévoir laquelle de ces situations sera créée dans l'aire No 10, après le réaménagement!

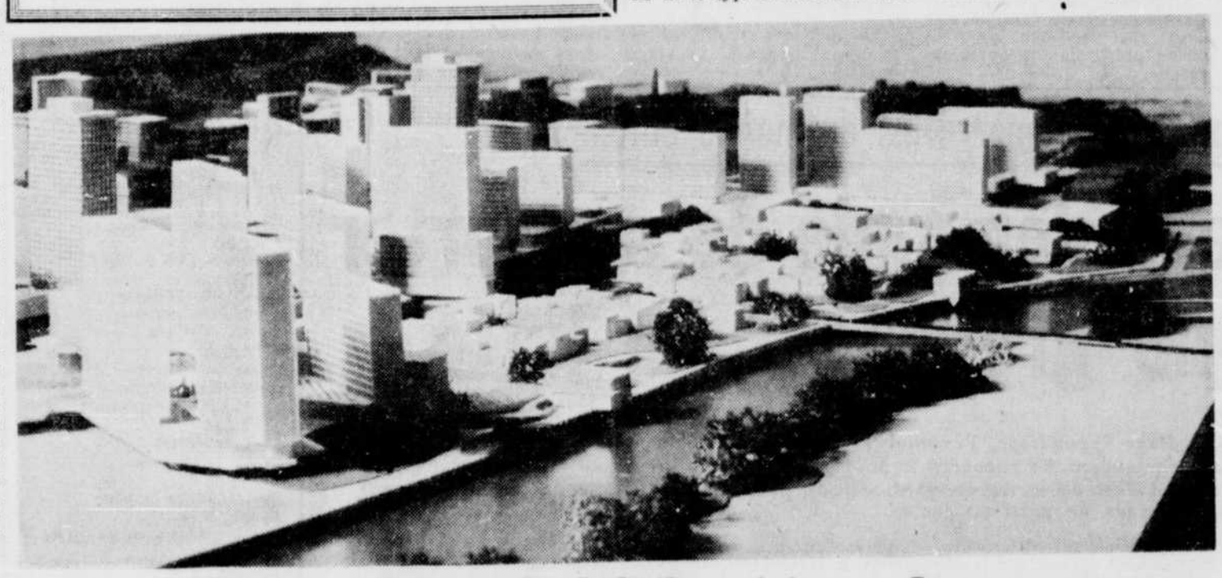

• Ci-contre la photo de la principale zone d'habitation prévue par la maquette préliminaire du réaménagement de l'aire No 10 nous donne une idée du visage que pourra revêtir la rive sud de la rivière Saint-Charles, une fois celle-ci canalisée. A l'avant-plan: un secteur de maisons unifamiliales, entouré par des HLM de 20 étages (à l'arrière-plan).

(Photo Canadien Pacifique)

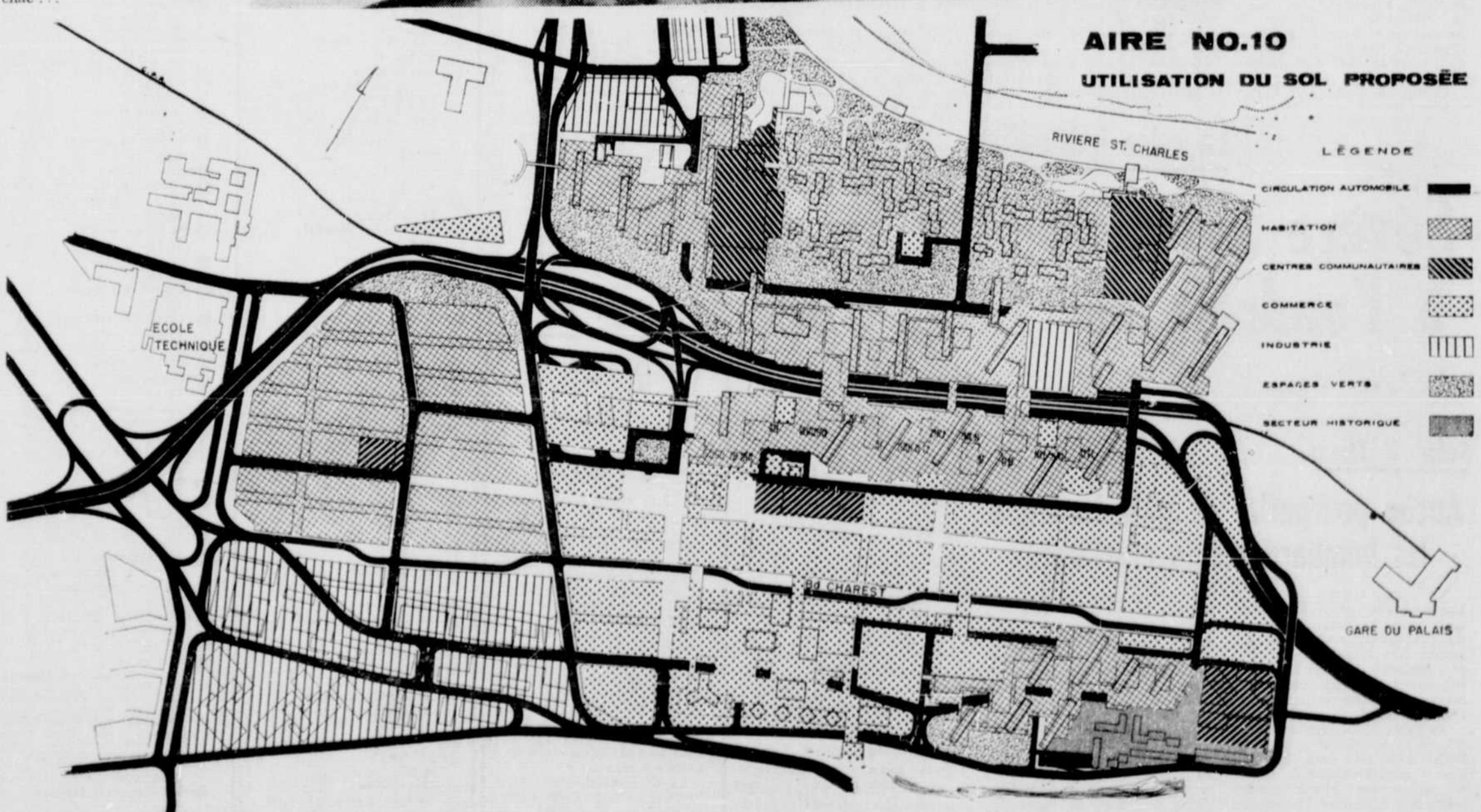

• Ce plan de l'utilisation projetée des terrains dans l'aire No 10 permet de distinguer que la principale zone d'habitations sera vraisemblablement située sur la rive sud de la rivière St-Charles au nord de la rue du Roi, devenue voie rapide. Cette esquisse prévoit aussi un petit centre domiciliaire à Notre-Dame de la Paix. Mais, une question primordiale demeure en suspens: les HLM formeront-ils en quelque sorte une "réserve"?

Les fouilles continuent à Palerme

Les chercheurs trouvent encore des vivants sous les décombres

PALERME (P.C.) — Le procès de 152 personnes — la plupart des Siciliens — accusées d'appartenir à la Mafia a été suspendu jeudi pour leur permettre de donner du sang aux blessés du tremblement de terre de lundi, qui a coûté la vie à quelque 500 personnes de l'ouest de la Sicile. La région dévastée serait un château-fort de la Mafia. Le procès de ces présumés membres de la Mafia est en cours à Catanzaro, dans le sud de l'Italie.

Les séismes ont ravagé une douzaine de villes et villages, causant des blessures à plus de 1,500 personnes. Des centaines d'autres manquent encore à l'appel.

Les équipes de secouristes, apeurés par les 32 secousses qui ont suivi la première vague de violents tremblements de terre, ont poursuivi leurs recherches durant toute la journée de mercredi et ont découvert deux autres survivants qui respiraient encore après avoir passé près de 60 heures sous les décombres d'édifices démolis.

Giuseppe San Filippo a été retiré vivant des ruines d'une grange, à Partana, où les secouristes ont découvert les corps de 21 victimes. San Filippo a déclaré que le groupe célébrait des fiançailles dans une maison de ferme et s'était réfugié dans la grange après les premières secousses. Une secousse aussi violente que la première a démoli la grange. "J'ai entendu les gémissements de plusieurs des invités qui sont morts dans les décombres", a dit Filippo. Les deux fiancés sont morts.

BESOIN DE VIVRE

A Salaparuta, on a retiré des décombres les corps de huit victimes. On a cependant retrouvé vivante une dame de 60 ans qui avait trouvé refuge sous un escalier de sa demeure en ruines. On l'a transportée à l'hôpital, où son état est critique.

Le Dr Francesco Scanga, directeur général du service d'hygiène publique en Italie, a pris la tête d'équipes spéciales qui ont commencé la tâche d'arroser les débris afin de prévenir des épidémies.

La police, d'autre part, a formé des patrouilles spéciales chargées d'empêcher le pillage. Quatre jeunes gens ont été arrêtés à Palerme, mercredi soir, alors qu'ils tentaient de pénétrer par effraction dans une boulangerie.

Le grand problème dans l'île demeure cependant celui de trouver de la nourriture, des médicaments, des tentes et des couvertures pour quelque 40,000 sinistrés qui ont passé une quatrième nuit à la belle étoile. La nuit dernière, il n'y avait que 3,000 tentes pour abriter tous ces gens.

"Nous avons besoins de pain", a dit un des sinistrés. "L'argent ne saurait nous être utile ici parce qu'il ne peut rien nous procurer. Toutes les boutiques, tous les magasins sont fermés ou en ruines".

Dans le cours de la journée de mercredi, des avions en provenance d'une base militaire de Naples ont transporté dans l'île 32 tonnes de pain et 100 tonnes de pâtes alimentaires.

Quatre navires militaires ont transporté en Sicile des camions chargés de vivres, des buldozers et de l'équipement de camping. Le président Giuseppe Saragat a envoyé son avion personnel en service en Sicile.

• Une femme italienne nourrit son petit-fils, devant sa maison qui a été détruite de fond en comble par le séisme. La mère de l'enfant est parmi les personnes portées disparues de la petite ville de Gibelina. On présume que le sinistre a coûté la vie à quelque 500 personnes, plus des centaines d'autres qui sont portées disparues à la suite des violents tremblements de terre dans la région de Palerme. (Téléphoto U.P.I.)

Saine et sauve après avoir passé cinquante heures sous les débris

PALERME, Sicile (PA) — La fillette sicilienne qui a survécu pendant 50 heures sous les décombres de sa demeure détruite par le séisme se rétablira de ses blessures, ont déclaré jeudi les médecins de l'hôpital où on l'a transportée Sa mère a également été retrouvée, vivante et indemne. Son père est vivant, mais grièvement blessé. Deux enfants en bas âge ont été trouvés morts, écrasés sous les ruines de la maison qui s'est effondrée, lundi soir, au cours du pire tremblement de terre à frapper la Sicile en 60 ans. La fillette de 7 ans, Eleonora di Girolamo, souffre de commotion cérébrale, de la fracture d'une clavicule et de contusions.

Violente sortie d'une chanteuse noire devant Mme Johnson atterrée

WASHINGTON (Reuters) — Une cinquantaine d'invitées à un déjeûner offert à la Maison-Blanche ont gardé jeudi un silence stupéfiant en entendant la chanteuse noire Eartha Kitt crier à Mme Lyndon Johnson que les jeunes Américains étaient expédiés au Vietnam pour s'y faire tuer.

D'un ton agressif, Mlle Kitt s'est également plainte des conditions ou vivent les Noirs des ghettos. Peu auparavant, plusieurs invitées avaient prononcé des discours sur les mesures nécessaires au contrôle des crimes dans les rues.

Les larmes aux yeux, Mme Johnson a écouté en silence le réquisitoire de Mlle Kitt.

Quand la chanteuse de jazz eût terminé, l'épouse du président s'est levée pour dire que malgré la guerre au Vietnam, le gouvernement s'efforçait d'améliorer les conditions de vie aux Etats-Unis.

Les invités au déjeûner ont dit n'avoir jamais vu Mme Johnson aussi bouleversée.

Quelques minutes avant l'algarade de Mlle Kitt, le président Johnson était entré dans la pièce et avait mentionné l'urgence d'augmenter les salaires des policiers.

Comme il quittait les lieux, Mlle Kitt s'est tournée vers lui pour lui demander : "Que dites-vous des parents délinquants qui abandonnent leurs enfants en allant au travail?"

Visiblement embarassé, le président a répondu quelque chose sur la nouvelle loi de sécurité sociale assurant des centres pour les enfants dont les parents sont au travail.

Le déjeûner réunissait des femmes intéressées au travail social.

Réquisitoire

La chanteuse noire a raconté à Mme Johnson qu'elle avait vécu misérablement dans le Sud quand elle était enfant et qu'elle connaissait les conditions de vie des personnes défavorisées. La jeunesse américaine, a-t-elle ajouté, a de bonnes raisons pour être malheureuse et irrespectueuse.

"Bien des choses brûlent les gens de ce pays", a déclaré Mlle Kitt , toisant Mme Johnson.

"Les mères élèvent leurs fils qu'on leur enlève pour les faire tuer au Vietnam".

Très émue, Mme Johnson s'est alors levée et a répondu doucement à Mlle Kitt: "Même s'il y a une guerre dont j'espère la fin dans une paix juste et honnête, cela ne nous donne pas pleine liberté de renoncer à travailelr à l'amélioration des choses dans ce pays".

Les crimes commis dans les rues, a ajouté l'épouse du président, constituent un problème dont chacun devrait s'occuper.

"Je ne puis comprendre autant que je le devrais", a dit Mme Johnson à l'adresse de Mlle Kitt, "parce que je n'ai pas vécu avec nos antécédents".

Mais nous devons conserver pour objectif de rendre ce pays meilleur et plus heureux, a dit enfin Mme Johnson.

Traité Etats-Unis-Russie sur la prolifération des armes nucléaires

GENEVE. — (Reuter). — L'nion soviétique et les Etats-Unis ont présenté aujourd'hui une ébauche de traité complet interdisant la prolification des armes nucléaires. Ce projet de traité vient couronner plus de deux ans de négociations.

Le projet de traité dont sera saisie la conférence des 17 pays sur le désarmement avant de le référer aux Nations unies, comporte pour la première fois une clause énonçant des dispositions destinées à surveiller l'application du traité.

Cette clause vitale concernant l'inspection avait été laissée en blanc quand l'URSS et les E.-U. avaient soumis des projets de traité identiques en août dernier.

Trois amendements et trois articles entièrement nouveaux incorporés à l'ébauche présentée jeudi à la conférence demandent à toutes les parties signataires du traité de négocier afin d'apporter un terme à la course aux armements et préconisent le désarmement total et général. Ces éléments nouveaux rendent également possible le rejet de certains amendements du traité.

Le projet préconise, entre autres, l'échange "le plus complet possible" entre nations signataires d'informations techniques et scientifiques en matière d'énergie nucléaire. Il préconise également la vente à prix réduits d'explosifs nucléaires employés dans les travaux de génie civil aux pays ne produisant pas d'énergie atomique mais néanmoins signataires du traité.

D'après le nouveau projet, le traité expirerait dans 25 ans, alors que l'ébauche du mois d'août prévoyait une durée indéfinie.

Appel aux démocraties du monde entier

Papandreou demande de supporter le peuple grec dans sa lutte

PARIS (Reuter) — Andreas Papandreou, l'ex-ministre grec en exil, a lancé jeudi un appel aux démocraties du monde entier, leur demandant de supporter le peuple grec dans sa lutte pour reprendre ses droits. Dans une conférence de presse, il s'est dit le représentant officiel, avec autorité absolue, à l'étranger aussi bien qu'en Grèce, de l'Union grecque du parti du centre.

Pendant qu'une foule se rassemblait autour de lui, après la conférence de presse, un journaliste a demandé à Papandreou s'il voulait dire par là qu'il était le chef d'un gouvernement en exil.

Quelqu'un a entendu Papandreou répondre "oui... mais il devint bien évident par la suite qu'il avait, dans le bruit de la foule qui l'entourait, mal compris la question.

Dans un appel téléphonique à l'agence Reuter, Papandreou a nié catégoriquement avoir voulu dire qu'il était le chef d'un gouvernement en exil.

"J'ai tout simplement dit", a-t-il expliqué, "que j'étais autorisé à représenter le parti de l'Union du centre. Ce n'est pas le parti au pouvoir et je n'ai jamais songé à former un gouvernement".

Papandreou, âgé de 48 ans, est le fils de l'ancien premier ministre George Papandreou. Il est lui-même un ancien ministre dans le cabinet grec. Après le renversement du gouvernement par les militaires, le 21 avril 1967, Papandreou a passé huit mois en prison. Il avait été arrêté et accusé d'avoir "conspiré pour commettre des actes de haute trahison "dans un présumé complot tramé par des officiers militaires de la gauche. Il a été libéré le 24 décembre, en vertu d'une amnistie à l'occasion de Noël, et a reçu la permission d'aller travailler à l'étranger.

La crise laotienne

Sévère avertissement russe à l'endroit des Etats-Unis

MOSCOU (Reuter) — Le Kremlin a averti les Etats-Unis aujourd'hui de ne toucher ni au Cambodge ni au Laos et il a prétendu que les Américains se proposaient d'intervenir militairement contre ces deux pays du Sud-Est asiatique.

Les accusations sont contenues dans une déclaration gouvernementale récemment remise au département du secrétaire d'Etat américain, à Washington, et publié à Moscou aujourd'hui même.

L'agence de nouvelle Tass dit que la déclaration soviétique a été remise au département d'Etat américain il y a déjà plusieurs jours, mais l'agence soviétique ne fournit pas de date.

La déclaration falsait état "de la profonde inquiétude d'une aggravation de la situation dans le Sud-Est asiatique", ajoute l'agence Tass.

"Le conflit déclenché par les Etats-Unis au Vietnam et la politique actuelle du gouvernement américain, qui poursuit son escalade tout en élargissant le théâtre des opérations, constituent la source de l'accroissement de la tension dans cette région du globe, ajoute la déclaration du Kremlin.

Selon U Thant

Aucun pourparler de paix tant que les bombardements existeront

NATIONS UNIES (P.A.) — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a exprimé sa conviction jeudi que des pourparlers de paix ne pourront être entamés avec Hanoï aussi longtemps que les bombardements du Nord-Vietnam n'auront pas cessé.

Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire général de l'ONU a de plus émis l'opinion que le gouvernement de Hanoï ne consentira vraisemblablement pas à donner l'assurance d'une mesure réciproque parce que les communistes croient qu'un pareil geste serait "militairement désavantageux".

Il a refusé de commenter la déclaration faite mercredi soir par le président Johnson concernant le Vietnam, mais il a clairement indiqué qu'il acceptait la parole des Nord-Vietnamiens quand ceux-ci disent qu'une cessation des bombardements conduira éventuellement à des pourparlers de paix.

LE CAMBODGE

Le secrétaire général a également lancé un appel à tous les pays leur demandant de préserver la neutralité du Cambodge dans l'intérêt de la paix mondiale. Il a exprimé sa conviction que le gouvernement faisant de son mieux pour demeurer neutre "dans cette situation des plus difficiles".

Quatre Acadiens à Paris

PARIS (Reuter) — Quatre Acadiens du Nouveau-Brunswick ont passé la journée de jeudi en entretiens au ministère des Affaires étrangères.

Les visiteurs, le Dr Léon Richard, président de la Société nationale des Acadiens; M. Adélard Savoie, président de l'Université de Moncton; M. Gilbert Finn, vice-président de la Société l'Assomption, de langue française; et M. Euclide Daigle, homme d'affaires, sont en France pour une visite officielle de deux semaines.

La délégation doit aujourd'hui visiter Caen, dans le nord de la France. La visite doit se terminer samedi après que les quatre Acadiens auront déjeuner avec le président de Gaulle.

LA TÉLÉVISION
A QUÉBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES

AUJOURD'HUI

VENDREDI

7.00 A.M.
A—Musique
7.20
A—Musique Marc Legrand
7.30
A—Dessins animés
7.45
A—A nous deux
8.15
A—Toast et café — (*)
9.10
S—Music
9.15
A—Ciné-roman
9.28
S—Opening
9.30
A—En forme
S—Quebec School Telecast
D—Musique
9.45
A—En matinée —
"De Mayerling à Sarajevo" (4-A) Drame historique, avec Edwidge Feuillère et John Lodge. Quelques aspects de la vie de François-Ferdinand d'Autriche. Tableau historique intéressant.
9.58
D—Aujourd'hui à CBVT
10.00
S—Canadian Schools
D—Télévision scolaire
"L'art et son secret"
10.30
S—Friendly Giant — (*)
D—Monsieur Surprise présente —
"Le manège enchanté"
10.45
S—Chez Helene
D—La souris verte
11.00
A—L'école du bonheur
S—Mr. Dress Up
D—La grande aventure — (*)
11.15
A—Jouez à 4
11.25
S—Pick Of The Week
11.30
D—Long métrage —
"Trois de Saint-Cyr" (3-A) Drame, avec Jean Chevrier et Roland Toutain. Trois camarades de Saint-Cyr se retrouvent lors de leur service militaire. Intéressant.
11.45
A—Palmarès
11.55
S—CBC-TV News
12.15 P.M.
A—Actualité — Editorial
12.30
A—De tout, de tous
1.00
A—Qui suis-je ?
1.15
D—Ciné-Feuilleton —
"Haine, amour et trahison"
1.25
A—Voix de femmes
1.30
D—Long métrage —
"Une fille pour l'été" (4) — Drame, avec Pascale Petit et Michel Auclair. L'idyile estivale d'un peintre désabusé et d'une jeune fille rencontrée dans un bar. Belle photographie.
2.00
A—Entre nous, les deux font la paire
2.30
S—Music
2.50
S—Prelude
3.00
S—Take Thirty
D—Femme d'aujourd'hui
3.30
A—Hé, les Gars!
S—Edge Of Night — (*)
3.55
A—Le Zoo du capitaine Bonhomme — (*)
4.00
S—Bonnie Prudden Show — (*)
D—Bobino
4.30
S—Upside Town
D—La boîte à surprises — (*)
4.55
A—M. Jet
5.00
S—Cartoons
D—Roquet belles oreilles
5.25
A—Escadrille sous-marine — (*)
5.30
S—Let's Go
D—Skippy le kangourou — (*)
5.55
A—Où ?
6.00
A—Télé-Québec
S—Winter Edition
D—Télé-Magazine
6.20
D—Nouvelles sportives
6.25
D—Nouvelles régionales
6.30
S—Loredo — (*)
D—Téléjournal
6.34
A—Nouvelles sportives
6.44
A—Actualité — Editorial
D—Aujourd'hui
7.00
A—Histoire d'une étoile — (*)
7.30
A—En première —
"Le nettoyeur" (3) Western, avec Audie Murphy et Marie Blanchard. Un vieux shérif se fait aider dans sa tâche par un jeune homme sans expérience. Esprit de justice.
S—Rat Patrol — (*)
D—Age tendre
8.00
S—Get Smart — (*)
8.30
S—The Tommy Hunter Show (*)
D—Premier choix —
"Le ressac des passions" (3) Drame, avec Cornell Borchers et George Nader. Un homme est accusé de meurtre sur le seul témoignage d'un petit infirme. Suspense valable.
9.00
S—Dragnet — (*)
9.15
A—L'école du bonheur
9.30
A—Adam ou Eve — (*)
S—Friday Night At The Movies: "Second Greatest Sex"
10.00
A—M. Banco — (*)
10.15
D—Vivre
10.30
A—Théâtre des étoiles
10.45
D—Les affaires de l'Etat — (*)
11.00
A—Actualité — Météo — Editorial
S—CBC-TV News
D—Téléjournal
11.18
A—Nouvelles sportives
S—Viewpoint
11.20
D—Supplément régional
11.25
A—Où ?
S—Late Scores — Editorial
11.27
D—La météo
11.30
A—Heure Exquise —
"L'énigme de la vallée"
D—Nouvelles sportives
11.31
S—After II —
"Destry"
11.36
D—Cinéma —
"Béatrice Cenci" — Mélodrame pseudo-historique, avec Carola Hohn et S. Ruffini. Le terrible comte Cenci meurt dans des circonstances mystérieuses la nuit même où sa fille avait décidé de se soustraire à sa surveillance tyrannique.
1.06 A.M.
A—Musique Marc Legrand
1.15
D—Fin des émissions
1.16
A—Fin des émissions
S—Postlude

(*) — Programmes en couleurs

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

DEMAIN

SAMEDI

8.45 A.M.
A—Musique
D—Musique
9.10
A—Musique Marc Legrand
9.13
D—Aujourd'hui à CBVT
9.15
D—Cours Universitaires —
Géographie économique. Professeur : M. Paul Bussière, de l'institut de géographie de l'université Laval (18e leçon). L'industrie chimique.
9.20
A—Mr. Ed
9.45
A—Entre vous et moi
10.00
A—Dessins animés
D—Cours Universitaires —
Civilisation romaine. Professeur : M. Domenico Fasciano, de la faculté des lettres de l'Université de Montréal (18e leçon). "Le Chantre de Rome". Virgile est l'une des figures les plus séduisantes de l'histoire littéraire.
10.45
D—Cours Universitaires —
Littérature française. Professeur : M. Michel Bideaux, de la faculté des arts de l'Université laurentienne de Sudbury (18e leçon).
11.00
A—Roulotte du Gros Bill
11.30
S—Music
D—Tour de terre —
"L'école de l'automobile"
11.50
S—Prelude
12.00 A.M.
A—De tout, de tous
S—Great Music From Chicago
D—Pépinot —
Théâtre de marionnettes. — "Pépinot en Afrique". Le docteur Pépinot, accompagné de son ami, le docteur Blanc, et d'une infirmière, Capucine, se rend en Afrique pour fonder un hôpital où seront traités les pauvres indigènes.
12.30
A—En matinée —
"Sacramento" (5A) — Film d'aventures avec John Wayne et Billie Barnes. — Les aventures d'un pharmacien installé au Far West Quelques violences.
D—Les marionnettes — (*)
Parade et clown. — Les fleurs enchantées. — Le dompteur de lion Arlequin. — Trapèze.
1.00
S—Championship Series — (*)
D—Tennis — (*)
1.45
D—Les quatre saisons — (*)
2.00
A—Sur demande
S—CBC Sports Presents — (*)
Kaliedasport
D—Elles
2.30
A—Détective international
3.00
A—Sur le matelas
D—Cinéma —
"Les Femmes savantes" (4A) — Comédie satirique avec Renée Devillers et Marie Versini. — Une femme veut imposer en mariage un pédant à sa fille. — Adaptation fidèle de l'oeuvre de Molière.
4.00
A—Carnet de voyage
S—CBC Sports Present — CBS Golf Classic — (*)
4.30
A—Denis, la petite peste
D—Images en tête
5.00
A—Allez 4
S—Moby Dick — (*)
5.30
S—Bugs Bunny — (*)
6.00
A—Remous
S—Teen Club
6.30
A—Au bout du monde — (*)
D—Téléjournal
6.36
D—Langue vivante —
M. Sylvain Cloutier, de la Commission de la fonction publique, est interrogé par André Dagenais. Réponse au courrier par Jean-Marie Laurence. Animatrice : Janine Paquet.
6.45
A—Actualité — Editorial
7.00
A—Jeunesse d'aujourd'hui — (*)
S—Beverly Hillbillies — (*)
D—Perdus dans l'espace —
Aventures de S. Martin, avec Guy Williams, June Lockhart et Mark Goddard. "La Machine Android". Le professeur Smith découvre une étrange machine transmettrice de 'génération spontanée. En pressant tant soit peu sur un bouton, il obtient un "Android".
7.30
S—The High Chaparral — (*)
8.00
A—Les arpents verts — (*)
D—Cher oncle Bill — (*)
Comédie, avec Brian Keith, Sebastian Cabot et John Williams.
8.30
A—A la brunante —
"Captives à Borneo" (4) — Drame de guerre avec Claudette Colbert et Patric Knowles. — Une romancière américaine est enfermée dans un camp de concentration par les Japonais.
S—NHL Hockey — (*)
Chicago at Montreal
D—La soirée du hockey — (*)
Chicago à Montréal
10.15
A—Au nom de la loi
S—In Person — (*)
D—Les couche-tard — (*)
10.45
A—Actualité — Météo — Editorial
S—The Outdoorsman
D—Téléjournal
11.00
S—CBC-TV News
11.02
A—Nouvelles sportives
D—Nouvelles sportives
11.09
A—Adagio —
"Tempête sur Lisbonne" (6) — Film d'espionnage avec Eric Von Stroheim et Vera Ralston. — A Lisbonne, un journaliste américain réussit à s'emparer de documents secrets.
11.14
S—Editorial
11.16
S—After II —
"Shakedown"
D—Cinéma —
"Les demi-sel" (5) — Drame avec Horst Buchholz et Karin Baal. — Un adolescent se met à la tête d'une bande de délinquants. Interprétation honnête. — Peinture d'une jeunesse criminelle.
12.45 A.M.
D—Fin des émissons
12.49
A—Musique Marc Legrand
12.51
S—Postlude
12.59
S—Fin des émissions

(*) — Programmes en couleurs

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
MINES				
Acad Ur	17250	10½	9½	10
Accra	4567	11½	11½	11½
Acme Gas	3000	18	18	18
Advocate	600	285	285	285
Agena Mg	6000	13	12	13
Agnico	1606	148	146	146
Akaitcho	4219	47	44	47
All Pitch	4500	12	11	11
Am Larder	2500	34	34	34
Am Moty	2000	24	24	24
Ang U Dev	6100	76	71	71
Area	3200	300	288	288
Argosy	260	68	68	68
Armore	19500	23	22	22
A Arc	39100	28½	24	26
Atlas Yk	8000	6½	6	6
Aunor	2800	290	275	290
Bankeno	1000	99	98	98
Bankfield	500	9	9	9
Barnat	2500	44½	41	41
Belcher	1300	35½	35½	35½
Belletere	5500	23	20	23
Bethlm	5475	780	770	770
Big Nama	312	28	28	28
Bl Hawk	74700	48	39	43
Bralorne	742	220	220	220
Br Reef	12000	42	41	41
Bruswk	2650	525	520	525
Bunker H	9500	19	18	19
Calmor IB	425	122	120	120
C Mines	21500	47½	46	47
Camflo	6700	419	400	410
Camp Chib	412	785	780	785
Camp RL	419	28	27½	28
C Tung	9800	265	258	265
C Dyno	16810	269	246	269
C jamieson	1100	99	97	97
C Keely	163500	11	9	11
Cn Lnrct	17000	14½	14	14
C Malart	1000	13	13	13
C Nisto	10950	57	54	55
Candore	5000	16	15½	15½
Can-fer	3500	106	106	106
Cassiar	150	17	17	17
Cent Pat	7400	199	186	195
Chestrvile	6000	28	27	27
Chib Kay	2000	14	14	14
Chib M	1500	81	76	81
Chim	15600	165	160	160
Coch Will	1375	131	125	125
Coin Lake	200	21	21	21
Coniagas	1800	50	49	50
Conigo	10100	35	34	34
C Shawkey	6156	25	24	25
C Bellek	5200	17	16	17
C Callinan	6000	11	10½	11
Con Fardy	4353	355	335	335
Con Gillies	5000	7	7	7
C Halli	4475	57	55	56
C Marben	100	520	520	520
C Marcus	5000	19	19	19
C Morisn	700	450	440	440
Con Negus	4500	72	70	71
Con Nichol	1000	12	12	12
C Rambler	700	90	90	90
C Red P	28100	27½	25	25
Conwst	10620	810	790	790
Cop Fields	1533	125	124	125
Cop-M	34166	37	33	36
Coulee	6100	53	53	53
Courvan	150	10½	10½	10½
Craigmt	1525	11¾	11¼	11¾
Cstland	2000	26	23½	26
Crowp	46500	14	12	14
Daering	1000	10	10	10
D'Ara	55500	25	23	25
Deer Horn	3000	29	28	28
D'Elda	71266	106	100	101
Delhi Pac	3150	14	14	14
Denison	4691	80	77¾	79¾
Dicknsn	5222	360	350	360
Discovry	2845	125	118	121
Dome	1755	64	59½	64
Donalda	4000	15	15	15
Dunraine	5000	33	33	33
East Sull	525	600	595	600
Endako	1470	12¾	12¼	12¼
F West	13000	15	14	15
F Mar	225	160	155	155
F Nat Uran	833	81	81	81
F Orenada	1000	22	22	22
Frobex	4200	410	400	410
Gnt Masct	6325	130	125	125
Giant Yk	2940	10⅝	975	10½
Glenn Exp	4500	18½	18	18
Gldry	16100	168	162	165
Goldrim	5500	53	48½	53
Gortd	19523	340	325	340
Gradore	2800	20½	19½	20
Grandroy	8425	46½	45½	46
Granduc	419	680	670	670
Granisle	1385	12½	12	12
Green Pnt	4600	45	43	44
Gulch	2250	33	31	31
Gulf L	1500	9	9	9
Gunnar	1150	200	195	195
Hastings	4500	230	220	225
Headway	5000	18	17	17
Heath	6000	8	8	8
High-Bl	2315	19¼	18½	18⅝
Hollinger	1000	28	27½	28
Huds Bay	205	37½	37	37½
Hydra	11716	21	18	21
Int Bibis T	1100	63	63	63
Irish Cop	3500	15½	15	15
Iron Bay T	1750	420	410	410
Iso	2400	175	166	173
jelex	3500	27	27	27
jonsmbith	3500	25½	24½	25½
joutel	8000	84	84	84
jowsey	833	71	71	71
Kam Kotia	500	320	320	320
Kerr Add	7217	19¼	18½	19
K Anacon	2000	85	85	85
Kid Cper	51800	87	74	80
Kirk Min	3000	12½	12½	12½
Kirk Twns	1500	14	14	14
Kopar	2500	10	9½	9½
Lam Min	460	32	32	32
L Dufault	5595	11⅜	11	11⅜
L Head	18000	39	35	38
Lake Lyn	2000	26	26	26
L Osu	6500	35	34	35
L Shore	75	380	380	380
La Luz	900	14	13⅞	14
Langis	700	40½	40½	40½
Leitch	2125	12⅞	12½	12⅝
LL Lac	5580	280	271	276
Lorado	22000	122	118	118
Louvicrt	4000	15	14½	15
Macassa	1330	150	145	145
Medon	11500	23	21½	22
Mac L Msh	1198	64	64	64
Madsen	1350	165	155	165
Malartic	405	76	70	74
Man Bar	1000	22	22	22
Martin	29500	31	28	31
Matat	20000	13	11	12
Mattagmi	500	15¾	15	15
Maybrun	3000	11	10	11
Mc Adam	8700	50	49½	49½
Mc Intyre	646	86¾	85½	86¾
M Wat	31200	58	52	55
Mentor	5500	70	69	69
Merrill	2835	215	215	215
Midri	53100	135	121	128
Min Ore	23000	12	11	12
Mogul Min	6410	455	445	450
Mt Wright	1000	20½	20½	20½
Multi	81388	275	247	270
Nealon	14000	9	8½	8½
New Bid	3000	6	6	6
New Cal	9454	31	30	30
Newconx	4200	675	655	675
N Goldvue	9000	8	7½	7½
N Harri	1000	14½	14½	14½
N Hosco	2700	176	174	176
N Imperal	5900	325	320	320
N Kel	41000	14	13½	14
Nlund	66650	28	2 5	25½
N Myla	16500	19	18	18½
Nnor	41600	18	16	17½
N Que Ragi	1700	815	785	805
N Sen	41360	40	38½	39
N Rim	24000	22	21	21½
Norbaska	4300	51	49	51
Norbeau	5800	33½	33	33
Norgold	5500	8	7½	8
Norlex	7 100	18	17	17
Normetal	4850	405	390	400
Northcal	3225	20	20	20
N Coldstm	1250	140	138	138
North Exp	2500	25	24	25
Northgat	8915	11	10⅞	10⅞
N Rank	18500	41	38	41
N Rock	4500	34	33	34
North Can	3200	121	120	120
N Beauc	200	100	100	100
Nudul	150	13½	12	13½
Obaska	2200	10	9	9
Obrien	500	38	38	38
Opemska	1100	940	925	940
Orchan	3150	325	320	320
Osisko	2000	58	57	57
Pamour	3600	240	235	240
Param	30000	14	14	14
Patino	6160	17½	17⅛	17½
Pax Int	35500	13	12	12
Pce Exp	300932	260	232	255
Priess	49500	8	7	8
Pick Crow	3000	30	28	28
Pine Point	725	46½	46½	46½
Placer	1830	31¾	31¼	31¾
Porc Pay	1512	11	11	11
ow Rou	5700	30	29	29
Preston	2408	22⅝	22½	22⅝
Probe M	4750	11½	11½	11½
Pyramid	7525	138	132	134
QMI	40	249	249	249
Que Chib	3000	47	47	47
Que Lith	800	271	270	270
Que Man	5700	21	20½	21
Q Matta	22100	122	110	115
Que Sturg	2000	27	23	23
Quemont	535	835	825	825
Radiore	4800	53	52	52
Rayrock	2000	140	138	139
Reeves	100	200	200	200
Rio Pr	120	94	93¾	94
Renable	200	100	100	100
Rio Algom	1844	35¼	34⅝	35
Roman	10160	26	24½	25⅝
Rowan Cn	2000	8½	8½	8½
Ryanor	4000	14½	14	14½
St Fabn	17666	27	25	27
San Antoni	5500	16	15	15
Sarimco	1200	19	19	19
Satel	11950	37	35	37
Sherr	10347	500	480	495
Sigma	2800	575	575	575
Slivrflds	2700	400	390	395
Sil Miller	5520	15	15	15
Silmq	34500	34½	33½	34½
Sil Stind	500	63	63	63
Sisco	2400	450	440	450
Stanrck	7025	555	500	530
Steep R	7700	665	635	660
Sud Cont	2500	24	23	23
Sullivan	1835	410	390	410
Teck Corp	930	500	490	490
Texmt	11500	93	89	93
Texore	2100	20	20	20
Thom L	200	37	37	37
Tombill	1200	100	98	100
Towag	43650	37	32	36
Tribag	2800	115	110	110
Tdin Chib	1500	11	10	10
Tundra	100	20	20	20
U Asbestos	100	840	840	840
U Buffad	43700	56	50	54
Un Cmstk	8000	10	9½	9½
Un Keno	1350	750	750	750
Un Macfle	2000	12½	12	12½
Upp Can	9000	155	150	150
Urban Q	2000	14	13½	14
vespar	4000	34	34	34
Wasmac	1400	100	99	100
West Mine	7425	275	265	270
Wht Str	35700	33½	29	32
Wilco	8600	37	35	37
Willroy	2200	105	96	102
Windfalt	1500	17	17	17
Win-Eld	1500	13	13	13
Wr Harg	7950	220	200	220
Yale Lead	6000	25	23½	23½
Yk B	11850	450	440	445
Young HG	4500	9½	9½	9½
Yukon C	1100	129	127	127
zenme	27350	33	32	33
zulapa	5000	18	17	18
PETROLES ET GAS				
Alminex	1330	670	670	670
A Led	12200	18	18	18
Asamera	1000	660	635	635
Banff	2120	15¼	14⅞	15
Calvert	13000	24½	23	23
CS Pete	4163	360	355	360
C Delhi	1544	510	490	500
C Delhi	391	65	60	65
C Ex Gas	1100	795	785	795
C Gridol	2743	13⅜	13¼	13½
C Homestd	800	565	540	540
C LI Pete	191	26	26	26
Cdn Sup O	1200	48	47	47
Cdn Trient	87	845	780	780
Cent Del	6282	23	22¾	23
Chifetan D	1379	995	970	975
C East Cr	20	47	47	47
C West P	4879	175	170	171
Dynamic	5500	163	160	160
Fargo	1010	775	765	775
French Pt	4660	775	760	760
Gr Plains	7585	24⅝	23½	24⅛
Ct C Oilsds	390	12	11⅞	12
Int Helium	5775	279	275	275
Midcon	200	45	45	45
Mill City	5620	175	173	175
Nat Pete	200	277	271	277
N Cont	5000	85	82	82
N Davies	3300	14½	14	14½
NC Oils	320	750	750	750
Numac	13100	550	525	540
Nume	38080	169	148	155
Okalta	200	14	14	14
Permo	3000	24½	24	24
Peruv	4850	340	310	325
Petrol	24500	134	127	132
Pinnacle P	9830	429	400	400
Place G	35200	185	170	180
Ranger	5450	330	310	310
Reitman	1266	50½	50½	50½
Spooner	8200	128	125	125
Triad	12466	274	267	270
U Canso	11120	610	595	600
U Canso	3890	274	261	265
Un Reef	1625	22½	22½	22½
vandoo	5000	7½	7½	7½
Wespac	25	12½	12½	12½
Wstates	250	825	825	825
W Decalta	6374	370	355	370
W Decit	3250	175	162	175

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1400	8⅛	8	8⅛
Alcan	11632	29¼	28¾	29
Algoma	1990	18	17¾	18
Alliance	16850	19	19	19
Ang Scan	200	16¾	16⅜	16⅜
Asbestos	2803	20	20	20
Atl Sug	500	11	11	11
Bans Mont	18777	11⅞	11⅝	11⅝
Bank NS	4032	16	15⅝	15⅝
Banq Cn	4300	11	11	11
Banque D	200	10¼	10¼	10¼
Bell Phone	5256	43⅝	43¼	43¼
Brazil	1529	14	13⅜	13⅜
BA Oil	3620	44¼	43¼	44
BC Forest	1200	15½	15½	15½
BC Phone	100	56	56	56
Brinco	575	325	320	320
Bruck B	109	9½	9½	9½
Burns	100	20¼	20¼	20¼
CAE	4012	12⅜	11⅞	12⅛
Cal Pow	475	22½	22¼	22¼
Can Cem	390	31⅞	31	31
Can Iron	1925	17⅝	17¼	17⅜
Can Malt	100	22½	22½	22½
CSL	130	24⅞	24⅜	24⅞
Cdn Brew	2025	8	7¾	8
C Hydro	300	12	12	12
C Im Bk C	4375	14½	14	14½
CIL	255	14½	14⅛	14¼
Cj Pow	50	32	32	32
Cj Pow	100	15½	15½	15½
C Marconi	645	6¼	6¼	6¼
CP Inv	2925	24½	24	24
C P R	2321	57¼	56¾	56¾
C P R	400	8½	8½	8½
C P R	200	10	10	10
Cdn P Fina	200	14⅞	14⅞	14⅞
C Refracts	400	13½	13½	13½
C Tire A	350	35	34½	35
Con Me Kin	1000	26	25	25
Corgemin	3500	65	61	65
Credo	2000	25	25	25
Cribridge	500	16	16	16
Devils El	9000	40	38	38
Doisan	12000	10	9½	9½
D Explor	1500	16	16	16
Dumont	1000	22	22	22
Duvan C	17000	11	10½	10½
Eagle M	76722	289	273	288
E ventures	1000	13	13	13
Home B	100	28	28	28
Hud Bay	304	37½	37½	37½
H B C	624	22⅞	22⅝	22⅝
Husky Oil	6396	24⅛	23⅜	23⅛
Husky C	200	78½	78½	78½
Husky	3600	14¼	13⅞	14¼
Imp Oil	744	69⅜	68⅝	69⅛
Imp Tob	1295	13⅝	13¼	13¼
Ind Acc	3990	20½	19⅞	20½
Int Nickel	1423	124½	122¼	124¼
Int Util	7045	43¼	42⅜	43
Int	700	42¾	42⅜	42⅝
Inter PL é	400	21⅝	21¾	21⅝
Inter PL W	100	10¼	10¼	10¼
jamaica PS	3000	75	75	75
Labatt	2650	14⅞	14⅝	14⅝
Lamont A	5025	300	300	300
Levy Indst	400	31	31	31
Loblaw A	200	6⅞	6⅞	6⅞
Loblaw B	100	7	7	7
Loeb M	1025	14⅜	14¼	14¼
MacMillan	533	24⅝	24	24⅜
Mar Tel	1048	19½	19¼	19½
Mar Elec	100	24⅜	24⅜	24⅜
Mass F	2026	17⅝	17¼	17⅝
Mcallister	250	9	9	9
Melchers	85	29½	29½	29½
Miron	200	320	320	320
Moisan A	370	18½	18½	18½
Mont Trst	200	14	13½	13½
Moore Corp	2200	29¼	29	29
Murphy Oil	100	9⅝	9⅝	9⅝
Mussens	250	6	6	6
N B Tel	606	14⅝	14¼	14¼
Noranda	2599	50¼	50	50
Nor Ctl G	2070	12½	12⅜	12⅜
NS LP	200	9	8¾	9
Ogilvie	44155	19⅝	19½	19⅝
Pac Pete	1145	22½	19⅞	29¾
Pow Corp	1130	7⅞	7¾	7⅞
Price	1120	10	9⅝	9⅝
GN Gas	1250	10½	10½	10½
Que Phone	1160	14⅜	14¼	14¼
Que Pb	250	12½	12¼	12¼
Reitman	5750	11⅝	11⅜	11⅜
Rio Algom	185	34⅞	34⅛	34⅞
Rolland A	490	8¼	8¼	8¼
Rothmans	850	28½	27¼	28½
Royal Bk	4350	15⅝	15½	15⅝
Royal Trst	1685	19⅜	19⅝	19¼
Royal Trst	1685	19⅜	19½	19¼
Ry Trst	100	16⅝	16⅜	16⅜
Salada F	100	10¼	10¼	10½
Scott Las	50	44½	44½	44½
Shell In P	250	35	35	35
Shell In W	1510	17¼	17	17¼
Shop Save	230	12	11⅞	12
Simpsons	8825	35	35	35
Soc Gen F	100	6½	6½	6½
Southam	50	50	50	50
SS Steel	240	8¾	8⅝	8⅝
Steel Can	2213	20½	20¼	20¼
Steinbg A	1050	16⅜	16⅛	16⅜
Texaco Can	100	30⅞	30⅝	30⅞
Tor Dom	560	14½	14½	14½
T C Corp	295	7½	7½	7½
Tr Can PL	1070	28¼	28	28
Tr Mt PL	1575	17¾	17½	17½
Union Oil	200	58	58	58
U Auta P A	600	18	18	18
versafood	900	15	14⅞	15
Walk GW	1915	34⅛	34½	34⅛
Webb Knp	2700	14	12	12
Weldwood	345	11	11	11
W Coast Tr	1290	26	24¼	25⅝
zeller S	50	40	40	40
zeller Pr	25	41½	41½	41½
Bc Forest	200	16½	16½	16½
Falconbr	100	101	101	101
Int Pipe	200	22¼	22¼	22¾
Discovery	500	450	450	450
East Sull	100	650	650	650
L L Lac	200	280	280	280
Macassa	100	150	150	150
Multj Min	500	275	275	275
New Lund	1000	30	30	30
Normetal	200	400	400	400
Northgate	500	13½	13¾	13¼
Opemiska	100	990	990	990
Sullivan	100	500	500	500
Utd Keno	100	850	850	850
Yk Bear	1300	500	500	500

Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
INDUSTRIES				
Am Met E	4380	310	285	309
Blue Bon	1100	280	270	280
Br Cn Oil	500	35	35	35
C Arena	10	285	285	285
Cdrh Ltd	1000	8½	8½	8½
C Sec A	2500	320	310	320
C Cmmdre	2900	370	355	360
C Mod AW	1000	165	165	165
Domco Ltd	150	10	10	10
Gilchrst	7500	470	470	470
Grissol	400	475	415	475
Imbrex	200	5¼	5	5¼
Inspiratn	200	135	135	135
Inspiratn Pr	265	17½	17	17½
Kenting Av	2245	41	39½	40
Kodiak P	8280	110	105	105
Seaway H	135	8	8	8
Sintra Ltd	1400	450	450	450
Spartan	3500	145	140	145
MINES ET PETROLES				
Agasslz	11700	42	40	40
Ajax	1000	17	17	17
Alscope	26300	470	350	415
Anthon	4000	12	11	11
Atl Mines	500	20	20	20
Baker	2000	25	25	25
Band Ore	1000	12	12	12
Barvail	7000	7	7	7
Blck Hawk	5000	45	43	45
Bruneau	5000	15	15	15
Burnt Hill	2000	60	58	60
Camflo	2000	410	405	410
Cdn Keely	1000	9	9	9
C Magsite	2000	36	35½	36
Cannon	4000	28	28	28
Cartier Q	1000	10	10	10
Chemalloy	2800	435	430	430
Coastal M	7000	9	8½	9
Coniagas	1000	17	17	17
C Canora	5000	14½	14½	14½
C Manito	21500	59	52	59
C Mogador	25500	19	17	19
C Persh	1000	19	19	19
C Que Smel	5600	270	260	270
C Q Yell	500	3	3	3
C virginia	6900	70	70	70
Con Me Kin	1000	26	25	25
Corgemin	3500	65	61	65
Credo	2000	25	25	25
Cribridge	500	16	16	16
Devils El	9000	40	38	38
Doisan	12000	10	9½	9½
D Explor	1500	16	16	16
Dumont	1000	22	22	22
Duvan C	17000	11	10½	10½
Eagle M	76722	289	273	288
E ventures	1000	13	13	13
Emp Min	2500	10	10	10
Fab	1000	7	7	7
Flint Rock	1000	17	17	17
Ft Reliance	3000	40	37	40
Futurity	2000	38	36	36
Glen Lake	4500	244	225	244
Gr W Ms	500	55	55	55
Guardian	4500	43	41	41
Gul For Ur	1000	26	26	26
Int Ceram	500	5	5	5
Int Norvalie	500	11½	11½	11½
Int Dredg	1000	5	5	5
James B	28500	73	69	71
K Dedmad	500	20	20	20
Keltic	1000	19	19	19
Kiena	3000	89	85	89
Laduboro	1000	41	41	41
Lemieux	37000	40	39	39
Lingside	2500	5	5	5
Louanna	3000	15	15	15
Massval	2000	8½	8½	8½
Merrill	5400	215	205	215
Midepsa	7150	245	230	245
Miro	5400	40	38	40
Mistango	98499	29	26	28
Mt Pleast	5000	13	1 3	13
Native M	6000	10½	9½	10½
New Glac	45380	33	30	33
Nw Mt Gos	6000	30	29	30
Newrich	3000	14	13½	14
Na Rare	131600	49½	42½	47
Nw Caniss	61500	12½	11	11½
Perkin El	5900	40	38¾	39⅜
Pfizer	22800	65	64	65
Phips D	4900	67⅜	66½	66⅜
Phil Mr	3400	49½	48⅞	49⅜
Pit Bow	6900	70¾	69⅞	69⅞
Pit Pl	1300	68¾	68	68
Polaroid	19900	232½	225¼	225¼
Pullman	6000	51⅞	51½	51⅝
Ralst Pur	12800	22¾	22⅜	22⅝
Repub St	5600	43¾	42⅝	42⅝
Rexall	10200	34⅞	34⅛	34¼
Rey Tob	16800	45	44½	44¾
Rich Mrl	4000	78⅛	78¼	78⅛
Royal D	18800	44⅝	43½	44¼
Rubbermd	2000	40	39½	40
Schenley	19600	55⅜	53¾	54⅝
Schering	12400	66¼	65⅜	65⅞
SCM	91900	61¼	58⅛	58⅛
Scott Pap	28600	30¼	29¾	30
Sears R	19800	62⅜	61⅝	62
Shell Oil	7700	65⅞	65⅜	65½
Sheraton	13000	29⅜	28¾	29¼
Sinclair	10400	76⅞	75⅝	76⅜
Sou Pac	17300	28½	28¼	28⅛
Sperry R	39700	57	54⅞	54⅞
Std Br	6700	38⅝	36¾	36¾
Std Cal	26000	60⅛	60	60⅛
Std Ind	44500	54	53	54
Std Nj	31500	69⅜	68¾	68⅞
Sun Oil	600	66¾	66⅛	66⅜
Swift	15100	32¼	31⅜	31¾
Teledyne	20000	140	134	135¾
Tenneco	17400	28¾	28⅜	28⅝
Texaco	9800	81⅜	80⅝	80⅝
Tex G Sl	30300	121⅜	116	116
Tex Ins	20600	98¾	98	98½
Texton	16300	51¼	49⅞	51⅛
Thiokol	12500	20⅜	19¾	19¾
Trnsitrn	35200	21	20½	20½
Twnt C	80800	35⅛	33¾	34
Un Carb	60900	47¼	46½	46½
Un Tk C	3600	74⅞	73½	74⅜
Unit Air	10700	77	75½	76
Utd Cp	1500	11⅜	11½	11⅜
Unt Fruit	7300	61¼	60½	60⅝
Us Frgt	4300	44¼	43⅝	44

l'Action féminine

L'industrie du coton au Canada remonte à 1845

L'industrie du coton au Canada remonte à 1845, date à laquelle une filature fut ouverte à Sherbrooke, P.Q. Cette filature contenait 1200 fuseaux et on y fabriqua, avec succès, de la toile à draps écrue pendant plusieurs années. En 1847, une deuxième filature fit son apparition à Thorold, dans le Haut-Canada, et une troisième à Montréal en 1853.

Le début de la guerre civile, aux Etats-Unis, donna une impulsion extraordinaire au développement de l'industrie textile canadienne. De 1860 à 1864, des filatures s'ouvrirent à Dundas, Merritton, Hastings, Montréal et St-Jean. La capacité totale des filatures de coton au Canada s'éleva à 40,000 fuseaux, produisant surtout du coton écru, de la toile à draps, de la toile à chemises, des files, des sacs, et de l'ouate à rembourrage. Lorsque la guerre fut terminée et que le commerce reprit le chemin de ses anciens débouchés, l'expansion de l'industrie cotonnière canadienne s'arrêta net pendant un certain temps. Cependant, dès 1885, il y avait au Canada, selon des sources officieuses, 25 filatures, comptant 9,702 métiers à tisser et 461,748 fuseaux. Malheureusement, trop de capitaux ayant été investis dans des filatures fabricant les mêmes produits, les filateurs durent soit abandonner leur entreprise, soit se lancer dans la fabrication de produits plus variés. Ceux qui optèrent pour cette dernière alternative commencèrent donc à fabriquer une grande variété de produits de qualité, d'une valeur comparable à n'importe quel produit européen ou américain. Après quelques années, cependant, cette politique amena de nouveaux problèmes. Le fait que chaque filature essayait de fabriquer tous les tissus alors

en demande réclamait des engagements de capitaux énormes, qui n'étaient pas compensés par le rendement dû à la spécialisation et auxquels les filatures, même les plus rentables, ne pouvaient arriver à faire face. La solution logique à ce problème était de fusionner quelques-unes des filatures les moins prospères pour les placer sous une direction unique, qui accorderait, à chacune d'entre elles, le droit de se concentrer sur la fabrication d'un nombre limité de produits. Le recensement de 1910 prouva la sagesse de cette décision. En effet, alors que le nombre des filatures en activité avait été porté à 26 seulement, le montant de la production avait plus que doublé et atteignait le chiffre de $24,285,000. Ceci permit à l'industrie textile de se stabiliser et de devenir l'une des industries les plus saines et les plus rentables du Canada. Aujourd'hui il y a au Canada 34 filatures employant approximativement 18,000 personnes.

Ces ouvriers et leurs familles entretiennent le commerce local et procurent un débouché aux régions agricoles des alentours. Ils travaillent en partie avec du matériel acheté à d'autres compagnies canadiennes et assurent ainsi un emploi à des milliers d'autres Canadiens.

Les chemins de fer, par exemple, transportent à eux seuls 100,000 tonnes de coton par an pour alimenter les filatures canadiennes, sans parler des milliers de tonnes de produits chimiques, de carburants —ni des 100,000 tonnes de produits textiles manufacturés qui en sont réexpédiés chaque année.

Cette industrie est essentiellement canadienne; ses bénéfices et ses dividendes sont presque en totalité distribués et retenus au Canada, de telle sorte qu'elle n'ajoute pas au fardeau de la dette extérieure du Canada.

● Ce ne sont pas de nouveaux modèles pour personnel d'hôtel, mais des ensembles de cocktail pour hommes. Ils sont dessinés pour être portés par les jeunes au théâtre, pour un dîner ou un cocktail. Ils peuvent également être considérés comme d'élégantes vestes de soirée avec une pointe d'originalité. La première, en flanelle anglaise toute laine bleu foncé, est une veste croisée à hanches longues, fermée par une fermeture-éclair courbe blanche. Le complet droit est un mélange de vert foncé et de noir. Un galon vert borde le col, les rabats des poches et les manches. Le tissu est de la laine peignée de Huddersfield. Les ensembles apparurent pour la première fois à l'exposition 1968 de la British Menswear Association.

DES EMISSIONS POUR MADAME

SAMEDI — RADIO

CBV :

"Tante Lucille", 9 h. 05 à 9 h. 30 a.m. "Les petits poissons des chenaux", légende canadienne inspirée de la pêche aux petits poissons des chenaux à cette époque de l'année.

"Chronique du disque", 10 h. à 10 h. 15 a.m. Invité : Gilles Marcotte. — Animateur : Henri Bergeron.

"La semaine des arts", 11 h. à 12 h. a.m. Commentaires sur l'actualité artistique : Jean Sarrazin, art plastique; Raymond-Marie Léger, théâtre; Gilles Sainte-Marie, cinéma; Maryvonne Kendergi, musique; Lysianne Gagnon, chansons; Denys Morisset, peinture; Pierre Olivier, chansonniers; Chs Meunier, happenings; les humoristes : Carl Dubuc, Réginald Martel et Jacques Thériault, auteurs des textes et choniques de jazz.

"Connaissance d'aujourd'hui" 12 h. 02 à 12 h. 30 a.m.

"Cours universitaires, 6 h. 30 à 7 h. p.m. "Littérature canadienne-française", avec le professeur Albert Legrand, de l'Université de Montréal.

"La parole est d'or", 7 h. à 7 h. 30 p.m. Le français universel, avec Jean Darbelnet, René de Chantal et Marcel Paré. Animateur : Henri Bergeron.

"Le monde en marche", 10 h. 10 à 10 h. 30 p.m. Analyse d'une question de l'actualité sociale ou politique interprétée par différents experts du monde. — Animateur : Gaétan Legault.

"Visite aux chansonniers", 10 h. 30 à 11 h. pm

CHRC :

"Point de vue", 6 h. 35 à 8 h. 55 a.m., avec Michel Montpetit. Une émission où des auditeurs sont invités à faire connaître leur avis sur un sujet donné par l'intermédiaire du téléphone.

"A votre santé", 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Un sketch illustrant les symptômes de diverses maladies, présenté sous les auspices du ministère fédéral de la Santé.

Cuir genre tailleur

Les cuirs genre tailleur, à garnitures métalliques très à la mode — boucles, rivets, têtes de clous, ceinturons de cuir souple ou menues attaches, sont les nouvelles caractéristiques de la ceinture moderne. Plusieurs manteaux de fourrure se portent, cette saison-ci, avec ceintures et boutons de cuir.

Chaussures de cuir

Les chaussures de cuir souple, à talon bas et semelles de cuir légères et flexibles, seront d'un grand confort pour vos pieds durant les courses aux magasins ou les heures de marche.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Pour vous... ...gare aux tragédies !

Ne tombez pas dans le panneau ! Vous n'êtes pas la première jouvencelle, flattée de l'intérêt que lui porte son patron, et il est fort peu original de vous croire amoureuse d'un homme mûri, qui dit tellement mieux les choses que votre petit ami, et ne demanderait pas mieux que de vous prouver son savoir-faire ! Si vous avez le moindrement de coeur et de délicatesse de sentiments, vous pouvez vous prendre au jeu, et souffrir dans la mesure où vous serez sincère ! Plusieurs jeunes filles se sont d'ailleurs perdues, en poussant l'héroïsme jusqu'à se taire pour protéger "l'autre" . . . En définitive, vous êtes généralement la seule à payer à tous points de vue, la seule perdante, lamentable, ou révoltée ce qui n'est guère mieux !

X X X

Il arrivera toutefois qu'il soit sincère lui aussi ! Quoi de plus naturel que de s'attacher l'un à l'autre, quand on travaille ensemble jour après jour, qu'on soutient les mêmes intérêts et, qu'inévitablement, on en arrive à un échange de confidences, lui sur ses déceptions familiales, elle sur ses difficultés sentimentales ! De patron à employée, comme entre collègues des deux sexes, le sujet amour devrait être tabou ! Sans quoi on risque d'en arriver humainement aux complications sentimentales dans le champ du travail.

X X X

Se défendre d'aimer, avant qu'il ne soit trop tard, est tout ce qu'il y a de plus judicieux, sans quoi les amours interdites mènent aux solutions cruelles et regrettables : la fuite, véritable casse-coeur si on y pense trop tard; la liaison, déplorable casse-cou, jeux de cache-cache inconfortable et déshonorant; le divorce, qui n'a rien de glorieux si on l'a provoqué par ses inconséquences.

Des trois solutions, mieux vaut encore choisir la première, et trouver le salut dans la fuite . . . fuir assez loin pour être oubliée, et mieux encore pour oublier soi-même, ce qui est l'oeuvre du temps !

Françoise L. Roy

Une once de précaution vous aidera à éviter les rhumes

Une once de précaution vous aidera à éviter les rhumes, caractéristiques de cette saison. Les mesures préventives recommandées par les médecins mentionnent : n'embrasser personne qui a le rhume; ne pas boire du verre ou de la tasse d'une personne enrhumée, ni s'essuyer la figure avec sa serviette; éviter de se mouiller ou de se refroidir; veiller à ce que l'air de la maison ne soit pas trop sec, car celui-ci assèche les muqueuses du nez et diminue sa résistance à l'infection.

Si malgré toutes ces mesures, un rhume se déclare chez-vous, vous pouvez en atténuer les effets avec un ancien remède, aussi efficacement qu'avec la plupart des potions modernes et pour beaucoup moins cher. Mais commencez le traitement aux premiers symptômes du mal, quand vous vous surprenez à renifler ou que la gorge vous pique. Un remède maison, tel que l'aspirine, est efficace pourvu qu'on n'y soit pas allergique. Si vous l'êtes, essayez plutôt cette potion faite d'une demi-cuillerée à thé de bicarbonate de soude dans un demi-verre d'eau. Les grogs ou boissons chaudes sont aussi bénéfiques, pourvu que vous vous enveloppiez et que vous restiez bien chaud durant quelque temps. Du bicarbonate et du jus de citron . . . le jus d'un citron frais et une demi-cuillerée à thé de bicarbonate dans un demi-verre d'eau, pris plusieurs fois par jour, fait aussi beaucoup de bien au début d'un rhume. Agrémentez la chose aux enfants en leur faisant siroter cette boisson avec une paille-bonbon aromatisée aux fruits. Grâce à la paille de fantaisie et à l'effet pétillant du bicarbonate, les petits auront l'impression de déguster une nouvelle eau gazeuse ou un "soda" de restaurant.

Si le rhume est déjà bien établi, un médicament doux, en vaporisateur nasal, aidera à décongestionner et à faciliter la respiration, alors qu'un gargarisme fait d'une demi-cuillerée à thé de bicarbonate de soude dans un demi-verre d'eau soulage et atténue l'irritation de la gorge. Autant que possible, prenez le lit; mangez beaucoup d'aliments nutritifs et buvez beaucoup de liquides.

Préparer l'âge d'or

par Thérèse DALLAIRE

Vous avez sans doute rencontré des gens qui, ayant atteint la soixantaine et possédant tout pour être heureux, connaissent des sursauts d'effroi, quand ils

pensent aux jours de la retraite.

Pourquoi ? . . . La retraite, si elle marque la fin d'une étape, n'est-elle pas aussi un commencement ? C'est sans doute, qu'en général, on oublie de s'y préparer et que l'on craint l'inactivité qui recèle toujours un arrière-goût de mélancolie.

Tous pourtant, pourraient vivre une retraite dynamique. Il suffirait de la préparer. Les responsabilités nombreuses et souvent encombrantes d'une vie professionnelle active ne permettent pas toujours de s'adonner à des activités secondaires captivantes : la peinture, la musique, la reliure, le bricolage, la recherche etc . . . Il y a en nous une foule de possibilités, mais elles ne peuvent se réaliser qu'en les explorant. L'âge d'or en libérant des occupations régulières, ouvre la voie à de nombreux centres d'intérêts. Il suffit de choisir de préférence un domaine pour lequel on possède certaines aptitudes ou certaines connaissances. Le passe-temps d'aujourd'hui, peut devenir plus tard non seulement une source de joie mais aussi une occupation rémunérée.

Il est peut-être douloureux de quitter un champ d'action où on a oeuvré pendant vingt-cinq ou trente ans; il est peut-être douloureux de sentir diminuer sa vigueur physique, mais comme le disait si merveil-

leusement le général MacArthur : "On ne devient pas vieux parce qu'on a un certain nombre d'années en plus; on devient vieux quand on abandonne tout idéal. On reste jeune tant qu'on s'étonne et s'émerveille. On reste jeune tant qu'on reste réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini."

L'instruction est nécessaire pour la femme indienne

MONTREAL (P.C.) — L'instruction et la liberté sont nécessaires pour les femmes en Inde, afin qu'elles soient en mesure d'apporter leur entière collaboration à leur pays et famille.

C'est ce que déclarait Mme Rajan Nehru au cours d'une conférence qu'elle prononçait lundi à Montréal, devant les membres du Women's Canadian Club.

"Le pivot de la société en Inde demeure la famille dans un foyer heureux," a dit Mme Nehru, cousine du défunt premier ministre Nehru, et épouse de l'ex - secrétaire général au ministère indien des Affaires étrangères.

La conférencière a également parlé du contrôle des naissances, maintenant accepté par l'ensemble de la population, et même dans les villages les plus reculés. On compte maintenant des milliers de cliniques de planification des naissances en Inde, et on prévoit que le taux de natalité en 1970 sera réduit d'un et demi pour cent.

La moitié de la population de l'Inde qui enregistre cinq cent cinquante millions d'habitants, est composée de l'élément féminin. Dans ce pays les femmes, pour un grand nombre institutrices, professeurs, infirmières et médecins, font aussi de la politique.

Madame la Secrétaire d'Etat

Quand Judy LaMarsh part en guerre, son gouvernement tremble et l'Opposition se réjouit. On l'aime ou on la déteste : elle ne peut laisser qui que ce soit indifférent. Qui est-elle vraiment ?

Dans sa livraison de février, la revue Châtelaine publie un reportage sur l'honorable Judy LaMarsh, étoffé de ses propres remarques enregistrées sur ruban magnétique. Ni la répugnance qu'elle éprouve pour ces instruments-mémoires, ni les témoins de l'entrevue n'empêchèrent la secrétaire d'Etat d'être elle-même : un personnage politique, soit mais aussi une femme très humaine.

En Amérique du Nord, il n'existe que deux archétypes de la femme au pouvoir : une reine et une star de cinéma. Les deux sont inacceptables comme modèles pour un ministre de la Couronne et pourtant, la femme politique ne peut pas ne pas tenir compte de leur façon de se comporter. Partout où elle se présente en public, les tenues vestimentaires de Mademoiselle LaMarsh sont minutieusement analysées. Si cela l'agace, elle sait fort bien cependant qu'on la prend au sérieux. "Mais, dit-elle, j'ai l'impression que l'on voudrait bien, parfois, que je me comporte comme un homme. Cela m'enrage. Je ne leur demande pas d'agir comme des femmes moi."

Bel hommage rendu à Mlle Monique Bhérer par la Croix-Rouge

par Céline COTE

Membre actif et dévoué depuis la formation de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans les écoles françaises du district de Québec, Mlle Monique Bhérer, finissante au collégial, du Collège de Bellevue et présidente régionale de ce mouvement de jeunesse, recevait mercredi soir, lors de l'Assemblée annuelle de La Société Canadienne de la Croix-Rouge, section du Québec Métropolitain, "L'Epingle au Mérite".

Cette décoration honorifique que remettait la SCCRQ à Mlle Bhérer, témoignait de l'appréciation, de la reconnaissance et de la gratitude de cet organisme aux buts essentiellement humanitaires, pour le dévouement inlassable dont cette jeune étudiante a fait preuve au cours des quatre dernières années.

Effectivement, à maintes reprises, Mlle Bhérer a participé à des séminars, camps et rendez-vous qui souhaitaient informer, renseigner et sensibiliser la population étudiante soit au niveau régional, provincial ou national, concernant la C-R.

Présidente régionale depuis deux ans, Mlle Bhérer nous soulignait que son rôle en tant que tel veut qu'elle agisse comme coordinatrice en assistant le directeur des programmes de la CRJQ. De plus, c'est également à la présidente que revient la tâche d'attribuer à chacun des autres membres du comité inter-scolaire, leur responsabilité respective à cet organisme dans leur propre milieu.

"Rendez-vous 67" fut une autre occasion où Mlle Bhérer ne manqua pas de se signaler; elle faisait partie du "steering comitee" qui pouvait s'identifier au gouvernement de cette Conférence.

Cette réunion à caractère international qui a eu lieu à l'Université de Carleton d'Ottaa, au début du mois d'août, l'été dernier, a permis à plus de 90 jeunes étudiants, délégués par une quarantaine de pays, des discussions et échanges susceptibles de favoriser une meilleure réciproque indépendamment de leurs différentes nationalités. Cette rencontre qui dura une semaine est de nature à promouvoir de meilleure relations non seulement entre étudiants des deux groupes ethniques du Canada, mais entre tous les jeunes du monde entier, les adultes de demain.

En terminant, Mlle Bhérer nous avouait qu'elle entend demeurer membre de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans les années à venir. Toutefois, ses projets pour la prochaine année ne lui permettront probablement pas d'agir aussi activement qu'elle l'a fait, au sein de cette association pendant ses études collégiales ! . . .

Fermeture-éclair diagonale

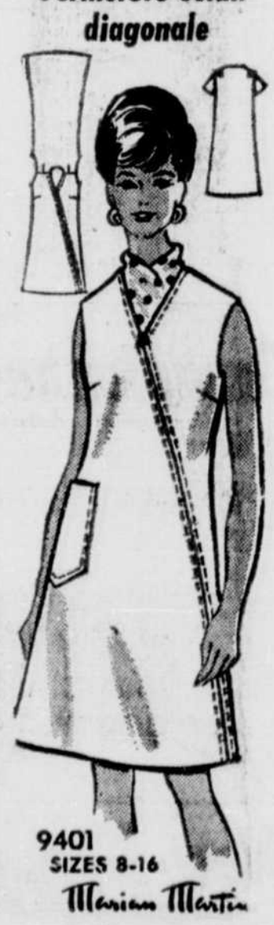

Toute fraicheur pour le printemps et les jours d'été. Fermeture-éclair diagonale. Une merveille de 24 heures !

Demandez le patron 9401 — grandeurs 8 à 16 ans inclus.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

.....

Adresse .....

.....

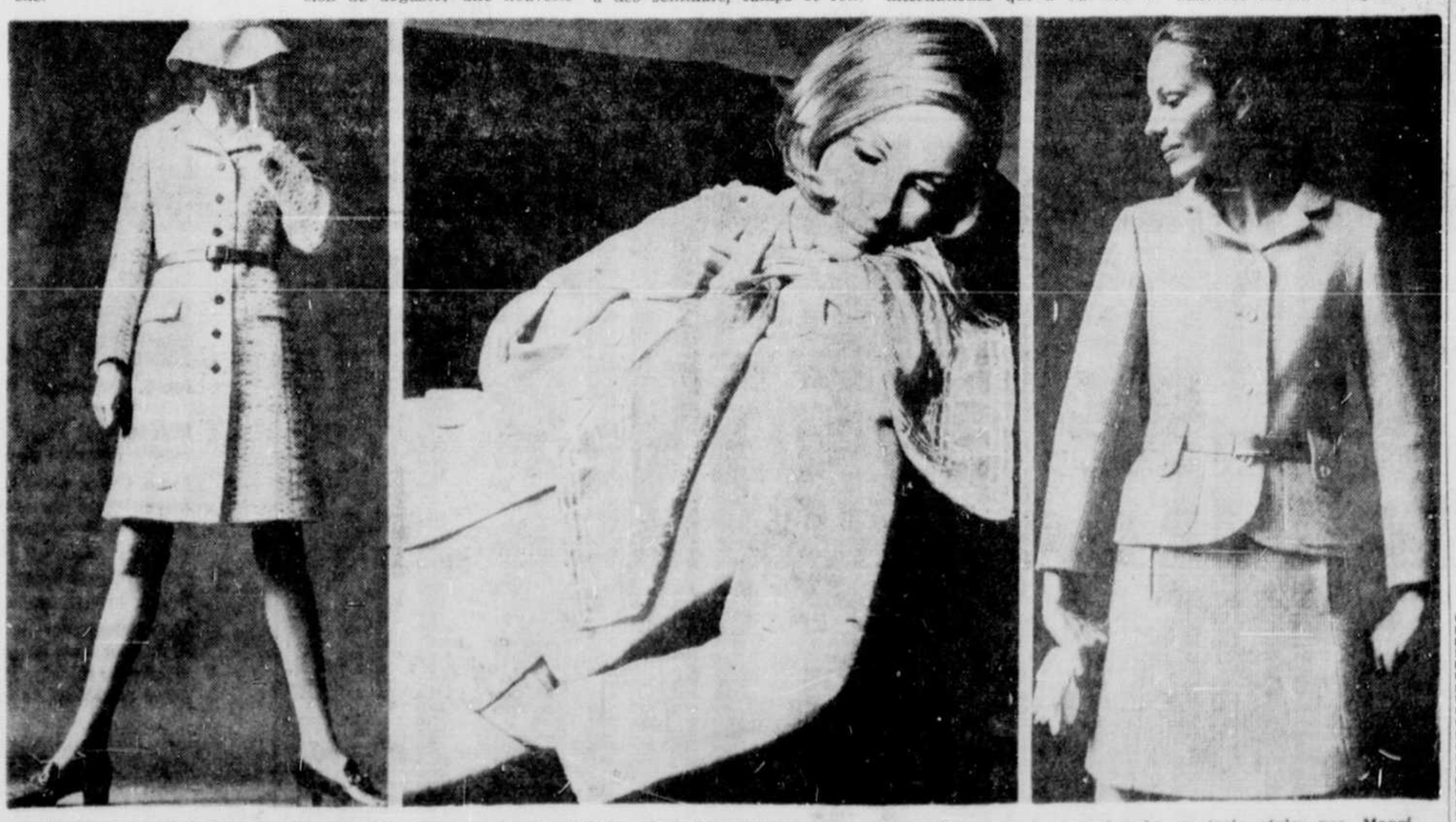

● Remarquons ici la ceinture de cuir et les boutons de ce manteau mi-ajusté, mi-évasé, en tweed anglais dans le premier de ces trois styles par Maggi Shepherd de Londres. Au centre, manteau croisé pour le printemps 1968 en lainage duveteux de couleur tendre, turquoise, jaune ou rose. Sur la droite, les pattes sur les poches retiennent la ceinture de cuir de ce costume à jaquette droite. Les coutures de la jupe sont ouvertes pour former d'autres poches. Ce tweed tissé à la main vient de l'Ile de Bute.

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

● Les tempêtes donnent à plusieurs l'occasion de prendre un peu d'exercice, lorsque la neige s'accumule et qu'il faut déblayer l'entrée du garage ou de la maison.

Pour s'amuser

Les enfants préfèrent le terrain vacant à celui bien entretenu

Par SUSAN BECKER

OTTAWA — (P.C.) — Les enfants aiment mieux le terrain vacant qu'un parc trop bien entretenu, dit Mme H. P. Hill, d'Ottawa, qui était directrice du centre récréatif pour enfants à l'Expo 67.

C'est pourquoi elle préfère l'idée du terrain de jeu rempli de buttes et d'arbres, de sable et d'eau, de cabanes dans les arbres, de cavernes et d'appareils d'alpinisme. Mieux encore : les enfants devraient avoir la possibilité d'aménager eux-mêmes leur terrain de jeu, sous surveillance.

Les petits aiment être libres de créer quelque chose tout seuls, sans que les adultes leur imposent des idées, a-t-elle affirmé en interview.

Polly Hill est mère de cinq enfants de 16 à 26 ans. Elle a commencé ses études dans une maternelle à l'âge de trois ans et poursuivies dans diverses écoles, mettant l'accent sur le travail de création. Elle est bachelière ès arts du collège Bennington, au Bermont.

Intéressée à renseigner les parents sur le développement de l'enfant, elle a présidé à la réalisation d'une série de films sur les petits de deux, trois, quatre et cinq ans, respectivement.

L'Expo terminée, Mme Hill est devenue conseillère en terrains de jeu pour un projet domiciliaire sur l'Ile des Soeurs, près de Montréal, et pour des centres de création pour enfants dans le cadre d'un projet de l'université McMaster.

Moins de déliquance

"Les enfants sont plus capables que nous le pensons de construire leurs propres jeux", dit-elle.

Pour ce qui est des craintes des parents que leurs petits ne tombent de certains appareils d'alpinisme miniature, elle affirme que "les enfants ne dépassent pas leur capacité à grimper, surtout si vous vous retenez de leur crier de faire attention et qu'ils peuvent se concentrer sur leur activité."

Des expériences, conduites au Danemark et en Grande-Bretagne, ont démontré que le terrain de jeu intéressant et bien tenu, où l'on encourage les petits à faire preuve d'initiative, peut contribuer à diminuer la délinquance et le vandalisme, affirme-t-elle.

"Une bonne part dee vandalisme est attribuable à un sentiment d'ennui pur et insurmontable. Il est beaucoup plus intéressant de démonter une balançoire que de s'y balancer."

On peut développer un autre aspect du jeu créatif dans les maternelles où l'on permet à l'enfant d'exprimer ses idées, plutôt que de lui imposer un programme.

"J'aimerais voir des terrains de jeu remplis d'aventures, dans tous les quartiers. Dans les édifices à appartements, j'aimerais voir une salle de jeu tous les quatre étages, où les mères puissent venir faire de la couture pendant que leurs petits s'amusent avec des blocs ou des tricycles."

Mme Hill insiste sur la nécessité d'engager des experts dans les terrains de jeu.

"Voir une merveilleuse profession pour une femme mariée qui veut se rendre utile et importante."

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : La cité de Balda Han, avec ses tours blanches, ses palais et ses jardins, repose en sûreté dans l'ombre fraiche des collines de Dag, protégée par un désert brûlant dont quelques personnes seulement connaissent la route pour le traverser.

Mais maintenant, cette cité est en flammes alors que les esclaves en furie cherchent vengeance à ceux qui les ont fait souffrir. "Nous demeurerons prisonniers du désert jusqu'à ce que nous trouvions un guide," dit Vaillant." "Nous savons qu'une caravane est arrivée en même temps que le gouverneur. Nous devons le retrouver."

Vaillant et Gawain groupent quelques esclaves armés et se fraient un chemin à travers la foule ahurie. La garde du palais, déjà prise de panique, n'offre que peu de résistance ...

.... et le gouverneur est tiré de ses oreillers sous lesquels il se cachait. Il redonne vitement "l'épée chantante", puis, vêtu de guenilles, afin que les esclaves ne le reconnaissent point, il est placé dans un endroit sûr.

Le sort de Balda Han est rapide et terrible. Sans pitié, il est lancé dans la foule.

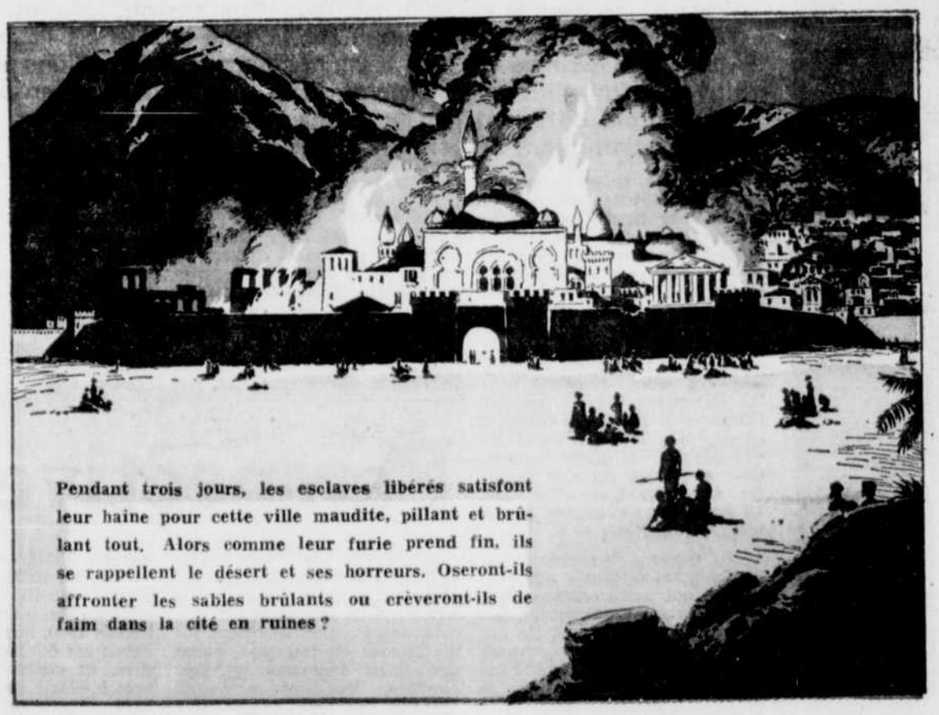

Pendant trois jours, les esclaves libérés satisfont leur haine pour cette ville maudite, pillant et brûlant tout. Alors comme leur furie prend fin, ils se rappellent le désert et ses horreurs. Oseront-ils affronter les sables brûlants ou crèveront-ils de faim dans la cité en ruines ?

Fidèle à sa promesse à l'esprit du guerrier décédé, le prince Vaillant retourne l'ancienne épée à la crypte, replace la pierre et fait enterrer la tombe sous un amas de terre.

Prochainement:

NE POUR L'ESCLAVAGE

1645 ©King Features Syndicate, Inc., 1968, World rights reserved. 1-21

La Famille TETEBECHE

par Chic Young

Des nouveaux débouchés pour l'électro-chimie

Une découverte fondamentale du département du Génie Chimique de l'Université de Newcastle-upon-Tyne portant sur des électrodes de conception nouvelle pourrait bien révolutionner les applications industrielles de l'électro-chimie. En effet, il s'agit de la possibilité de réaliser des électrodes de dimensions illimitées et pouvant ainsi confiner un potentiel de travail important dans un espace particulièrement réduit.

Depuis l'époque de Faraday, l'électro-chimie n'a pas connu le développement que l'on pouvait en attendre — la gamme des possibilités en est infinie — car il n'est pas nécessairement rentable d'extrapoler sur un plan industriel une réaction donnant de bons résultats en laboratoire. Bien qu'il soit d'usage dans l'industrie de suivre une réaction électrochimique en mesurant l'intensité du courant, le facteur réellement déterminant de cette réaction et guidant le produit final est plutôt le potentiel de l'électrode. Cela signifie en pratique que, pour exploiter un procédé sur une grande échelle, il ne suffit pas d'augmenter l'intensité du courant, mais il faut encore maintenir cette intensité constante sur une surface plus importante. En d'autres termes, le débit d'une cellule électrolytique est directement proportionnel à la surface de ses électrodes, ce qui explique pourquoi la plupart des cellules électro-chimiques du commerce se composent de couches d'électrodes positives et négatives alternées de telle façon que l'électrolyte puisse circuler entre elles. Pour le rendement de la plupart des procédés commerciaux, il est nécessaire qu'un tel débit soit continu et le développement de l'électro-chimie a été jusqu'ici limité en raison de son prix prohibitif et de l'impossibilité pratique de produire des électrodes de surface suffisante.

Il est aussi d'autres considérations économiques. Nombre de procédés électro-chimiques sont relativement critiques en ce sens que le potentiel des électrodes doit être maintenu uniforme sur toute la surface car, dans le cas contraire, on se trouve en présence de réactions supplémentaires et parasites ou alors la réaction voulue ne s'effectue qu'avec un rendement trop faible. En outre, la réaction dépend quelque peu de la température et il est difficile de maintenir à la fois une température constante dans toute une cellule classique et de dissiper la chaleur accumulée à la sortie.

TOURISME VOYAGES

Des villes très modernes entourées de villages primitifs

LE VENEZUELA

Quoique le Vénézuéla ne fasse pas partie des Antilles, il reste que le voyageur qui descend jusqu'aux Barbades ou à Trinidad se laissera volontiers tenter de franchir les derniers douze milles qui, de Port of Spain, lui permettent d'atteindre aux rives du Vénézuéla. Cette république est peut-être l'une des plus typiques et encore trop peu connu parmi celles du continent sud-américain. Ses paysages vont d'un extrême à l'autre, des déserts riverains aux pics enneigés des montagnes. Le long de la côte, la jungle tropicale rejoint des plages aux sables blanc, rose et noir.

Le Vénézuéla découvert par Christophe Colomb en 1948 et libéré par Simon Bolivar en 1819, est le plus important exportateur d'huile au monde et le trosième pour la production. Ses villes extrêmement modernes sont entourées de villages primitifs.

CARACAS, la capitale, est le centre des affaires et de la culture. Enfouie au fond d'une vallée à neuf milles de la mer, la ville mêle étrangement l'ancien au moderne. Les vieux quartiers avec leurs rues étroites et leurs grands arbres ombrageux, contrastent avec la Place Simon Bolivar où deux gratte-ciel de trente étages dominent la ville. On y trouve nombre de fontaines, des édifices d'avant-garde, des petits cafés en plein air ainsi que le plus long téléférique du monde. Celui-ci conduit à un hôtel luxueux pourvu d'une piscine et d'une patinoire, et lui-même perché au haut d'une montagne. A l'est de la ville, se trouve Los Caracas, un centre de villégiature idéal pour la pratique des sports nautiques.

On peut organiser des excursions vers l'intérieur du pays pour voir à l'oeuvre d'excellents cavaliers, ou encore remonter la rivière Orinoco pour chasser le jagual, le nutria ou l'anaconda, ou enfin visiter la merveilleuse île Margarita, domaine des pêcheurs de perles. Les bijoux d'or travaillés à la main, montés de perles de l'île Margarita, sont d'un intérêt particulier tout autant que les statuettes en bois de gaume, les pantoufles du pays, les diamants et les perles.

Signalons qu'au point de vue climat, l'humidité et la chaleur tropicale favorisent les plantations de café, de cacao et de canne à sucre dans les vallées et sur le littoral; les plaines, plus sèches, de l'Orénoque sont consacrées à l'élevage.

Il y a vingt-cinq ans, Caracas comptait seulement 150,000 habitants; aujourd'hui elle dépasse le million. La richesse que procurent le pétrole et le fer a permis des réalisations admirables dans le domaine de l'urbanisation. Ainsi l'autoroute de 10 milles qui unit Caracas à la Guaira, (principal port de commerce du pays) à travers montagnes et précipices par des tunnels et des viaducs, va du bord de la mer jusqu'à plus de 3,000 pieds d'altitude.

Le pays entier couvre près de 400,000 carrés. Sa population, en majorité métis ou indienne atteint plus de 6 millions d'habitants. Croissance rapide, en raison du taux élevé de la natalité et d'une forte immigration. Tous ces gens habitent le voisinage de la mer. L'intérieur du pays est presque vide, mais d'une sauvage beauté.

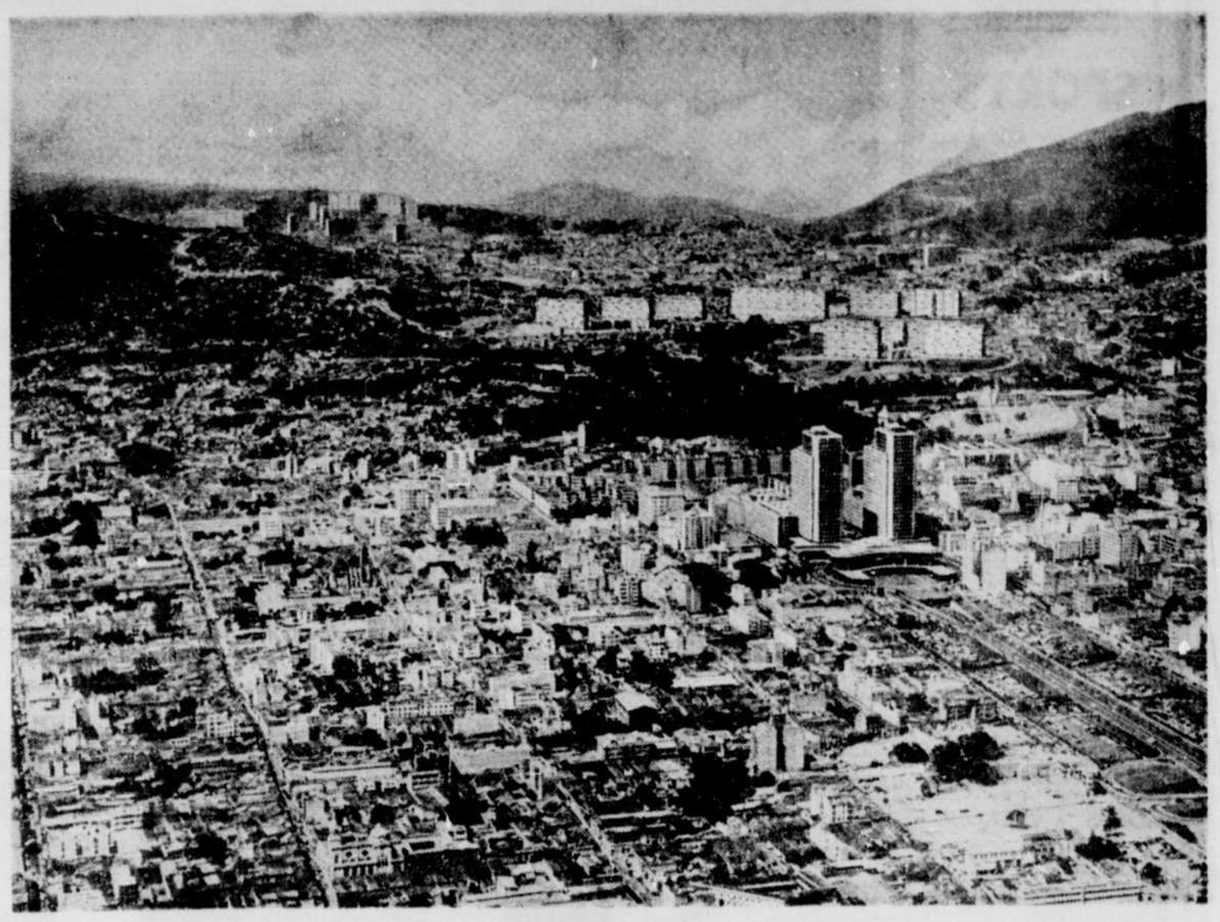

• CARACAS — Vue aérienne de la capitale du Vénézuéla. La ville comptait quelque 90,000 habitants en 1930; elle dépasse aujourd'hui le million. Caracas est assise dans cette longue vallée parce que la mer est proche et proche le port de La Guaira. Elle fuyait, à haute altitude (près de 3,000 pieds) l'humidité marine et trouvait là un souffle d'air frais. On ne savait pas alors qu'un jour la captation et la domestication de forces lointaines pourraient créer dans ce site les conditions nécessaires à la vie d'une grande cité. Notre photo montre une partie importante de Caracas, notamment les deux tours du "Centre Bolivar", au coeur de la ville du célèbre libérateur, et plus au fond de grands édifices modernes, destinés au remplacement des "ranchitos", agglomérations de petites constructions, qui tendent à disparaitre après des années de mauvaise distribution des richesses et de logements de misère.

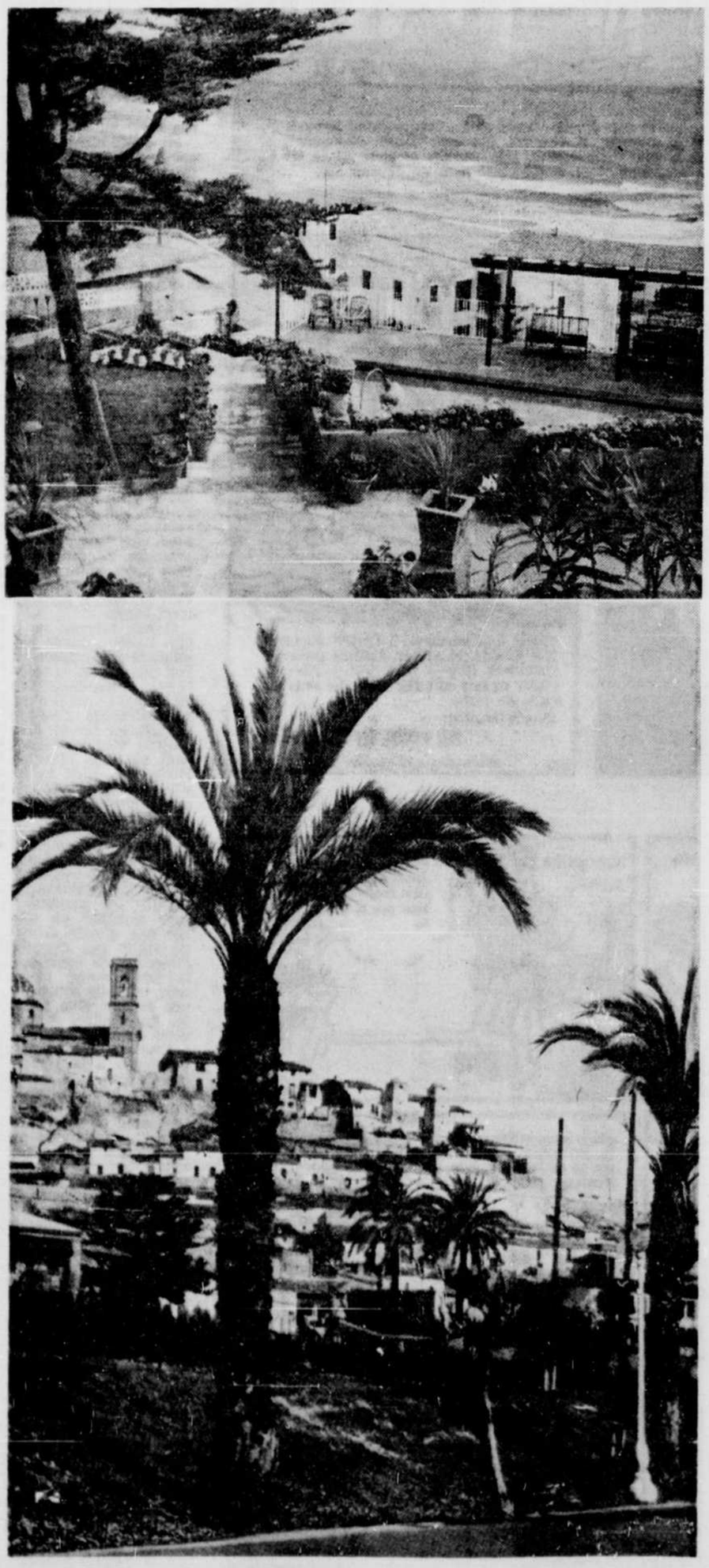

• ALICANTE — Dans la province d'Alicante, sur la Costa Blanca, le touriste s'arrêtera volontiers à la plage de SAN JUAN (photo du haut), la plus vaste du littoral, à seulement 4.3 milles de la capitale provinciale. ALTEA, plus au nord, à 31.7 milles d'Alicante, est une petite ville de 2,500 habitants (photo du bas). La partie ancienne de la ville est très pittoresque. Excellent petit port de pêche, on y trouve de nombreux chalets construits près des calanques intimes. (D.G.P.T.)

Un centre de villégiature très en vogue en Espagne

La région touristique d'Alicante

Mélangez un climat doux et ensoleillé, ajoutez-y un intérêt pittoresque et historique et un service aérien direct d'une grande capitale, et vous avez comme résultat : un lieu de villégiature très en vogue. Voilà la destinée d'Alicante, petite ville portuaire sur la côte sud-est de l'Espagne, fondée par les Phéniciens il y a plus de 2,000 ans. Alicante a toujours possédé les ingrédients qui font d'une petite ville un endroit idéal pour des vacances: son paysage, plus de deux mille ans d'histoire, et un climat doux et ensoleillé qui embrasse des températures allant d'une basse température de 52 en janvier à une température de 73 en août, les amandiers en fleurs dès le début de février, une précipitation allant de zéro en juillet à un maximum de cinq seulement en mai et octobre.

Maintenant, grâce au service direct d'avions à réaction institué par la British European Airways en novembre entre Alicante et Londres, l'endroit est devenu très accessible et son attraction comme lieu de vacances dans le sens moderne du mot, devrait vite attirer spécialement les touristes du continent du nord de l'Amérique. Un autre avantage pour les Canadiens est le fait que l'Espagne a décidé de dévaluer sa peseta à la suite de la dévaluation de la livre anglaise. Ceci augmente donc la valeur du dollar canadien d'environ 15 pour-cent en termes de devises espagnoles.

Les Grecs s'emparèrent de l'installation originale des Phéniciens qui passa ensuite entre les mains des Carthaginois, des Romains et des Arabes. De nos jours, cette ville très vivante et très agréable de 150,000 habitants est la capitale de la province d'Alicante. Si vous la regardez du haut du château de Santa Barbara, vous voyez un mélange élégant d'édifices modernes et anciens, des avenues bordées d'arbres, des places mangifiques, une ville baignée de soleil, sur les bords de la mer Méditerranée toujours si bleue. Pour les touristes, il y a de nombreux musées, églises édifices historiques à visiter, mais pour ceux qui préfèrent se reposer au soleil, le choix est sans limite, car Alicante est le coeur de la Côte Blanche de l'Espagne.

A environ 50 milles d'Alicante, vous trouverez de très jolis endroits sur la côte méditerranéenne de l'Espagne; entres autres Benidorm, le lieu de villégiature le plus sophistiqué du pays, qui pourvoit à tous les besoins des touristes internationaux. Un peu plus au nord, Altea, une très jolie petite ville de pêcheurs, une mangifique plage où l'eau est si claire qu'elle est reconnue comme un endroit idéal pour les enthousiastes explorateurs subaquatiques. Huit milles à l'intérieur des terres d'Altea se trouve Guadalest un petit village de montagne extraordinaire, sculpté dans de gros rochers et qui, pendant un certain temps servit de forteresse imprenable qui n'avait qu'une entrée taillée à travers les murs de la montagne.

Un peu plus loin sur la côte se trouve Calpé, blotti sous le grand "Rocher d'Ifach" une sorte de mini-Gibraltar qui s'élève vers le ciel bleu, à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Calpé, qui fut une colonie grecque, est maintenant un petit port de pêcheurs prospère, très renommé pour ses rougets. Tout autour du port, de petits restaurants et cafés où l'on peut savourer, du poisson délicieux, quelques minutes après l'avoir péché et ramené à bord de bateaux aux couleurs voyantes. Il y a également deux plages splendides; sur les bords de l'une, il est possible de camper.

S'éloignant d'Alicante vers l'intérieur, et non loin de l'aéroport se trouve Elche, une vieille petite ville sur la rivière Vinala. Elche est maintenant très connue pour la Représentation du Mystère qui a lieu chauge année en août à la Basilique de Santa Maria. Les nombreux palmiers et les jardins luxuriants vous transportent dans un climat semi-tropical, même en plein hiver.

Il y a des centaines d'hôtels et de pensions sur la Côte Blanche et nombre de villas et de chalets ont de petits appartements à louer. Etant donné son climat favorable, la proportion des logements disponibles ouverts en hiver, est plus grande que dans toute autre partie de l'Espagne et les festiavls et les événements sportifs ont lieu tout autant en hiver qu'en été. Parmi ceux-ci il fau noter les festivals de trois jours des Maures et des Chrétiens qui a lieu à diverses périodes de l'année, et dans différentes villes et villages, pour commémorer la nouvelle conquête de la région des Maures par les Chrétiens. Le spectacle principal est toujours accompagné de chants, danses, de boissons et de festivités en général qui durent tard dans la nuit.

Le bureau du tourisme national espagnol émet des brochures très intéressantes sur Alicante et se fera un plaisir de vous en faire parvenir une copie sur demande. L'adresse de leur bureau canadien est: 13 rue Queen Est, Toronto.

Perspectives sur le tourisme

A VOIR LES STATISTIQUES du tourisme mondial, on croirait que la moitié du genre humain à la bougeotte. Il y a explosion partout. Des pays, jadis fermés au tourisme, parce que quasi inconnus ou très éloignés, tels les nouveaux Etats de l'Afrique, ou pour des raisons politiques, comme l'URSS et ses satellites, s'ouvrent maintenant à cette source de richesse et de civilisation.

Les Etats de l'Afrique y vont à la limite de leurs ressources financières pour construire pistes modernes d'atterrissage en vue d'attirer les plus gros paquebot aériens, ainsi que pour la construction d'hôtels et de réseaux de routes et de centres d'accueil. La Côte d'Iivoire veut devenir le Miami Beach ou la Riviera des Européens, des Européennes surtout. A longue échéance, les experts prévoient que l'Afrique deviendra un des grands centres touristiques, offrant de l'inédit, de l'aventure et de vives émotions. Déjà, il y a une coupie d'années, le tourisme rapportait plus de 300 millions de dollars à ce continent.

L'URSS ouvre ses portes. On y construit; on vient même de terminer la construction, à Moscou seulement, de quatre grands hôtels modernes, dont un porte, pour la première fois depuis le régime soviétique, l'ancien nom de ce pays, Hôtel de Russie. Cet hôtel ouvert récemment, à 6,000 lits et de vastes salles de congrès. Aujourd'hui, plus de cent villes peuvent accueillir les touristes, tandis qu'on y construit 70 hôtels nouveaux avec un total de 35,000 lits et une quarantaine de moteils dernier cri offrant 8,000 lits.

La Pologne et la Yougosiavie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie entrent dans le jeu et offrent des séjours à des pri xfort raisonnables.

L'Europe occidentale, depuis longtemps terre de prédilection des touristes, subit une transformation majeure dans ses structures d'ensemble. Longtemps, la France, par exemple, fut le grand pays touristique. Sa place privilégiée, bien que solide encore, est cependant assaillie de toutes parts. L'Angleterre s'intéresse très sérieusement au tourisme et se prépare à accueillir au moins cinq millions de touristes en 1970. Depuis 1960, quatorze nouveaux hôtels ont été construits à Londres, et quatre autres seront prés à ouvrir leurs portes pour 1968. Depuis cinq ans, la cuisine s'y est améliorée de cent pour cent, nous assure un homme d'affaires anglais rencontré durant l'Expo. On prétend même que l'Angleterre surpassera la France comme centre touristique.

L'Italie retire du tourisme international presqu'autant que les Etats-Unis. Là, tout comme en Espagne, en Scandinavie, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suisse, en Australie, en Belgique, au Portugal, en Israël et ailleurs, les pouvoirs publics y vont à fond de train, non par demi-mesures, organisant et édifiant au besoin des initiati d'accueil et en épaulant l'entreprise privée, en construisant routes modernes et toutes espèces de facilités en vue de rendre le séjour des visiteurs le plus agréable possible. On s'emploie aussi à conserver, à rénover les trésors artistiques, les monuments, les édifices, dont l'architecture, la beauté et l'histoire constituent des éléments d'atraction de première grandeur.

N'oublions pas l'Asie, terre mystérieuse à nos yeux d'Occidentaux, qui se rend vite compte aussi des immenses perspective du tourisme international. L'Expo 70, au Japon, devrait sonner le grand réveil pour cette région du globe.

Tout ce branle-bas de populations aux langues les plus diverses pose des problèmes que tentent de résoudre des organismes spécialisés, poussant l'enseignement des langues, préconisant, entre autres, au lieu de lettres, pour les routes, les commodités des lieux publics, cafés, bars, restaurants, ascenseurs, téléphones, taxis et le reste. Cette appelle aussi des ententes internationales pour les changes, les cartes de crédit, les douanes, les services de santé, la formation du personnel de l'industrie de l'accueil et que sais-je encore.

Le développement touristique, dans ses aménagements et son exploitation, influence souvent, par ricochet, le développement économique, et même l'artisanat. A Bangkok, par exemple, on confia à un artisan local la fabrication de tuiles spéciales pour un hôtel international en construction; sa réussite fut telle qu'il a faliu organiser la production sur une base commerciale. A Beyrouth, ce fut le même cas pour des meubles. Ici, le tourisme a sûrement contribué entre autres à l'essor des fabrications d'autos-neige, une contribution vraiment québecoise; de même pour notre artisanat.

—

Les Nations-Unis avaient proclamé 1967 comme l'Année du Voyage International. En depit des bouleversements ici et là, des révolutions et des conflits, les gens voyagent de plus en plus et tout ce brassement de peuples devrait s'imposer comme force irrésistible de compréhension et de coopération universelles.

Avec Expo 67, le Canada a certes eu sa large part de tourisme international, compte tenue des distances, de la situation économique ou des restrictions de certains pays. Comment pourrons-nous maintenir cet élan en notre faveur, face aux efforts, à l'échelle mondiale, de séduction, de persuasion, de pression même des grands pays touristiques? Cela fera l'objet d'études ultérieures. Chose certaine, nous aurons à innover, à faire preuve plus encore de dynamisme, de compétence, de déploiement d'hospitalité, de souci de la qualité, du confort et de la beauté.

D'où vient cet engouement, disons plutôt cette fièvre du voyage? Difficile à dire pour un profane comme le soussigné. Laissons-en l'étude à des sociologues et autres spécialistes.

Il est certain toutefois que les grands moyens de communications modernes: avion, radio, télévision, presse, puis la propagande, l'instruction plus répandue, la situation économique, ont tous à leur façon développé une grande curiosité de voir et de connaître de près.

Sur le plan positif, comme nous l'avons cité précédemment, les initiatives, parfois audacieuses, des pouvoirs publics, conjuguées à l'esprit d'organisation et au dynamisme des groupements professionnels des grandes lignes aériennes des compagnies pétrolières, des producteurs d'automobiles, ces trois derniers en articulier investissant des centaines de millions pour le développement touristique, les chemins de fer, les lignes maritimes, les offices de propagande et de publicité touristiques, privés ou publics, les sociétés de toutes sortes qui organisent des congrès et des voyages, les agences de voyage, les vastes entreprises hôtelières américaines principalement auxquelles un fait appel un peu partout dans le monde (... ou qui aussi s'imposent fortement d'elles-mêmes où il y a un écu à faire) — tout ce vaste effort, cette immense machine, devrions-nous dire, concourt à créer une psychose du voyage, un besoin d'évasion, de détente, et une curiosité insatiable.

—

Au Québec, au Canada, que comptons-nous dans cet ensemble bouleversont de la vie touristique? Quel rôle pouvons-nous y jouer? Que pouvons-nous en retirer? Quels sont nos bons points, nos points faibles? Quelle image vraiment caractéristique et attrayante pouvons-nous développer le plus intensément? En somme, quel est notre avenir en face de l'émergence de tant de pays dans l'arène touristique? Autant de questions auxquelles il faudra trouver réponse, si nous voulons tirer le plus possible du grand tourisme.

Eddy PREVOST

("L'Hôtellerie" — Extraits.)

EXPO JAPON OZAKA 1970

JUIN — JUILLET — AOUT

Groupe de 25 ..... $1199
Groupe de 70 ..... $1099
Groupe de 100 ..... $ 999

AVION — HOTEL — PASSEPORT
INSCRIPTION: Dépôt $200.
"in trust" B.C.N.

VOYAGES CHAMPLAIN
781, Colline — 653-8593

achetez lisez
marabout
10 millions de lecteurs

Propos littéraires

Visitez la librairie de L'ACTION

Pour mieux connaître André Malraux

André Malraux vient de publier chez Gallimard le premier tome de ses **Antimémoires,** un fort volume de 600 pages. Je vous parlerai plus tard de ce texte serré qui vous permettra de longues et belles heures de lecture. L'autre Lombard a peut-être commencé à votre intention un de ses beaux "papiers" dont les échos se prolongent. Je veux me contenter aujourd'hui de vous initier à Malraux avec une brève étude d'ouvrages faciles.

X X X

Je vous conseille en premier lieu **Malraux par lui-même** (1) de Gaëtan Picon, aux Editions du Seuil. Regardez l'iconographie de l'ouvrage. Familiarisez-vous avec les yeux brûlants, le front qui n'a pas encore ses rides, la figure avec ses rides, la cigarette éternelle, les dessins. Ensuite lisez attentivement la biographie de l'homme étonnant qui ne ressemble à personne. Ne cherchez pas de détails curieux sur l'enfance et l'adolescence de Malraux. Tout ce qu'on sait, c'est que Malraux est né à Paris, le 3 novembre 1901, dans une famille bourgeoise "parfaitement ruinée" comme l'était notre Frontenac. Il fait sans grande conviction ses études à Condorcet. Ce qu'il voit dans sa famille et dans la société le fait conclure à une certaine absurdité de la vie "qu'il ne faut pas subir". Il fréquente l'Ecole des langues orientales parce que les très vieilles civilisations le séduisent. Il se plonge dans l'archéologie et va étudier sur place en 1923 la civilisation chinoise. Il essaiera de comprendre les glas de l'Histoire. J'ai dit les glas, car des heures de l'Histoire sont tristes; les fastes d'une journée ne peuvent faire oublier le travail parallèle de la vie et de la mort, le travail de la douleur qui confère aux hommes leur dignité.

Enquêteur dans le Haut-Laos, **associé** au mouvement Jeune-Annam, précurseur du Viet-Minh, il assiste à des scènes de la guerre civile à Canton et à Shanghaï. Malraux revient en France après quelques années. Le petit livre de Gaëtan Picon comporte un certain nombre de remarques, réflexions et précisions diverses dues à Malraux lui-même. Ces remarques sont précieuses pour la connaissance de l'homme Malraux et de son oeuvre.

Un autre petit livre paru aux Editions universitaires et signé Pierre de Boisdeffre peut se lire à côté (et en même temps) de celui de Gaëtan Picon (2). Boisdeffre nous déclare que le "cas Malraux" n'est pas simple. Prendre Malraux pour un **aventurier** serait une grave erreur; le considérer comme un intellectuel et un artiste serait une autre erreur. Additionner les trois épithètes serait plus juste, en sorte que l'on pourrait distinguer trois étapes dans l'oeuvre et la vie passionnée de Malraux : l'aventure révolutionnaire, une mythologie de l'histoire et une philosophie de l'art (p. 32). Boisdeffre, comme Gaëtan Picon, étudie chacun des ouvrages de Malraux. **Royaume farfelu, Lunes en papier** sont des contes qui vérifient en quelque sorte l'image que l'auteur s'est faite de l'Orient exotique, cruel et mangé par la mort. **La voie royale** laisse voir l'érotisme inquiet, presque masochiste devant "l'irréductible humiliation de l'homme traqué par sa destinée". **Les Conquérants,** la **Condition humaine,** le **Temps du Mépris, l'Espoir,** marquent chez Malraux l'éloignement du communisme et de la Révolution pour la révolution et une nouvelle vision de la Mort. La Mort devra donner un sens définitif à la vie; éclairer la vie. Et c'est pour cela que Malraux lui consacre des chants d'une musique mystérieuse qui semble promettre pour les morts une fraternelle et virile survie. De là aussi la "dignité de la personne humaine" qu'on ne peut pas avilir sans porter atteinte à quelque déité redoutable.

Faut-il s'étonner que Malraux en 1936 aille en Espagne se battre contre les soldats de Franco ? Non; mais il se battra pour la France, contre l'Allemagne, sera blessé, prisonnier, s'évadera et entrera dans la Résistance (**La lutte avec l'Ange** et **les Noyers de l'Altenburg**). Lui l'asocial, entrera dans le Cabinet du général de Gaulle. Il y sera par deux fois et il y est encore. Il a fait connaître sa psychologie de l'Art dans plusieurs ouvrages de son **Musée imaginaire. le monde chrétien** est de 1954. Lisez lentement tous ces ouvrages : au moment où l'on croirait saisir l'auteur, Malraux échappe parce qu'il n'est pas taillé à la commune mesure.

X X X

Il vous reste à explorer **l'Espoir des hommes** de Charles Moeller (3). Mgr Moeller vous montrera mieux que mes notes hâtives le point de départ de Malraux et le point d'arrivée encore imprévisible. Point de départ : une sorte de Pascal sans Dieu qui sait comme l'ancien évoquer la poussière de la terre perdue dans l'immensité, Pascal chinois qui entend tomber autour de lui le fracas des civilisations mortes ou mourantes, Pascal contemporain, éprouvant la terrible angoisse des solitudes humaines qui succèdent à d'autres solitudes en frôlant à la fois la vie et la mort, la précarité des échanges silencieux d'amitiés mystérieuses. Ce qu'il porte en lui, "c'est la découverte d'un secret simple et sacré". Mais il garde pour lui ce secret. Il brouille à dessein toutes les pistes qui pourraient conduire à ce secret. Nous ne pouvons le découvrir dans ses livres sur l'Art, car pour lui une face monstrueuse d'un dieu chinois ou égyptien signifie autant que les statues gothiques et les Madones de la Renaissance; mais l'art d'Orient serait un art de méditation et l'art d'Occident une prédication. Son livre **La tentation de l'Occident** laisse voir qu'il a un terrible chemin à parcourir pour arriver à la sérénité chrétienne qui est pour Malraux une cause de déchéance. L'homme serait son propre commencement et sa finalité : belle absurdité qui ne conduit à rien. Mais comment tirer une certitude, une vraie philosophie de la vie et de la survie des héros de romans ?

Pourquoi aussi vouloir annexer Malraux, avant qu'il ne nous le dise par une oeuvre définitive, par un témoignage sans ombre, à l'antithéisme, à l'agnosticisme, au néantisme ou à d'autres formes religieuses en **ismes ?** Attendons avec . . . la patience orientale.

Bertrand LOMBARD

1. Editions du Seuil
2. Editions universitaires
3. Casterman

Félix-Antoine Savard

"à pleine mesure d'âme, l'amour de son pays"

L'homme était beau à voir. Droit et fort malgré la soixantaine. La vie dure (. . .) colorant (son visage) des mêmes ocres et des mêmes gris que les maisons, les rochers et les labours de Mainsal."

"La vie dure ! Elle lui avait fait une âme sage, donné le goût des choses calmes, profondes, d'où sa pensée sortait peu. On sentait, à l'entendre, cette virilité que forment le travail et la nature austères. Il racontait ses passages d'un parler simple, en long, triste souvent. Mais parfois aussi, sous la surface tranquille, on devinait une passion sauvage pour la liberté; et, tel un fleuve de printemps, à pleine mesure d'âme, l'amour de son pays".

Ce portrait, c'est celui de Menaud. C'est aussi celui de son créateur, Félix-Antoine Savard. Et c'est celui qu'on pouvait reconnaître lundi le huit (8) janvier dernier, à cette émouvante émission du *Sel de la Semaine*, à la télévision d'Etat. Durant cette heure qui fut une des meilleures de notre télévision canadienne, dont il faut féliciter l'équipe du *"Sel de la Semaine"*.

Avec un Fernand Séguin comme animateur discret et attentif à la pensée et à la sensibilité de l'écrivain, ce *Sel de la Semaine* s'est déroulé selon les bruissements de la feuille ou les cris du torrent, nous donnant comme un paysage parfait des fortes saisons de Menaud-Savard : celui qui a défriché le pays et Homère, celui qui est toujours à l'écoute de la nature et de l'homme de son pays, celui qui sait enraciner le présent à même la sève bénéfique de la tradition. Celui qui aurait voulu être peintre. Et qui l'est : avec la musique et la couleur de son verbe. (Dont on créait, il y a quelques semaines à peine, à Québec, le "Te Deum" illuminant la musique de Roger Matton).

Menaud-Savard, poète de l'appartenance et de l'instinct. Marcheur de pays à pleine mesure. A longueur de fleuve, à hauteur de montagnes, à patience d'aimer : de l'enfant au draveur, de la fleur à l'étoile, de la sève jusqu'au sang.

Menaud-Savard. Le chantre exemplaire de mon pays. L'unique écrivain, peut-être, dont les pages portent à pleins mots le sang le plus pur des hommes de mon pays.

Félix-Antoine Savard, qui s'est défini avec simplicité et avec les mots de son coeur, l'autre soir à la télévision. Fidèle à cette image incarnée qu'il donnait de lui-même dans les pages de ce journal, en novembre 1959 :

"Tel je fus dans le passé (je vous prie de croire que ces mots ne sont pas pour moi des étiquettes), traditionaliste par héritage, régionaliste par état, enraciné par besoin de l'esprit et du coeur, coureur de bois et colon par moments, paysan toujours, convaincu que ce qu'on nomme l'universel, je pouvais l'atteindre . . . peut-être, non en reniant, non en m'exilant loin du sol natal, mais en approfondissant avec amour les données les plus simples de l'immédiat et du quotidien; le sentant palpiter, cet universel, dans une substance profonde, secrète, mais accessible, là, sous mes pieds, sous mes mains et dans les êtres les plus humbles, les plus concrets, les plus particularisés, et parfois même dans mon potager des Eboulements où je m'émerveille de la montée de mes gourganes. Oui, tel je fus hier, tel je veux continuer d'être, encore et toujours . . ."

Voilà tout le personnage. Cet être sensible aux autres, à son pays, à la nature, à toute beauté. "Il s'était fait une âme . . ." comme Menaud. Et comme les géants, les bâtisseurs, les défricheurs, les marcheurs, les purs, les poètes.

Le folklore

Après avoir parlé de son travail avec Luc Lacoursière et Roger Matton pour la naissance des Archives de folklore de l'université Laval (50,000 chansons et 8,000 contes recueillis), Mgr Savard a dit sa joie d'inventer un papier "fait à la main pour la main", à pétales d'épervière-oranger ou à feuilles d'automne, dans sa fabrique de Charlevoix. Papier "résistant. Et la leçon, à retenir : "Il faut que l'écrivain soit en face de choses qui résistent".

"Caribou" et Homère

Puis, celui qu'on appelait "Caribou", au "collège, parce qu'il sautait les clôtures, a raconté un peu de sa vie, de Québec à Chicoutimi, à l'Abitibi, à Charlevoix.

Cela le mène tout droit à son pays, à Menaud et à Homère :

—"J'ai essayé de revoir les êtres de chez-nous à travers Homère. J'aimais tellement les miens que chaque fois que je lisais un grand récit j'avais une sorte de jalousie. Alors, je transposais. J'essayait "d'ouvrir" les textes. Car, à mon époque, l'étudiant a été exilé (de son pays dans les textes de l'Antiquité).

Quand il parle, avec animation et ferveur, de sa participation à la colonisation de l'Abitibi, en 1935, il s'élance :

L'appartenance

—"Je suis contre les déracinés, les désincarnés, contre les bâtisseurs de systèmes en l'air. Le danger du pur intellectualisme, c'est la séparation de la réalité. Ce qui est dur, c'est la réalité, la soumission à l'humble réalité des autres, à la grande réalité de la nature. Peser les choses : c'est ça, la vie".

L'héritage

Encore, il parle de son attachement à la tradition :

—Je plains fort ceux qui ne sont pas attachés à une tradition : on continue, on procède, en ce bas monde. Il y a ce passé qui nous pousse. C'est l'héritage. La tradition a une valeur de choc.

Menaud et la liberté du Québec

Mgr Félix-Antoine Savard est ensuite amené à parler de Menaud et de son cri de liberté :

—"Menaud est un personnage qui ne m'a jamais quitté. Mon livre n'est pas un manifeste mais un cri de liberté que je ne renie pas. Parce que je suis convaincu, comme Canadien français : il est dans l'ordre des choses qu'un peuple soit libre; il est dans l'ordre de la nature qu'il soit indépendant. Qu'on ait une souveraineté, un jour, c'est fatal. Mais qu'on fasse des ponts. Nous avons une liberté à inventer. Une liberté mâle, lucide, courageuse. Mais fraternelle. Il faut au Québec la compréhension, le respect des autres, l'amitié. Il y aura des choses dures . . . (. . . .) Et Menaud : c'est instinctif. Il n'est pas venu de ma raison et de la théorie. C'est sorti du coeur et du sang. Je l'ai vu.

Menaud-Savard dit enfin aux jeunes la nécessité du travail.

Et Menaud repart, sa joie d'aimer et de vivre donnée comme un sel de la semaine. Comme la couleur et l'odeur du quotidien. Le coeur du poète a dit l'âme de son pays, de tout un peuple.

Menaud-Savard, noble aventurier de nos terres, de nos mers, de nos ombres et lumières. Bâtisseur à même l'écorce et le sang.

"(Les aventuriers) s'étaient fait une âme semblable à l'âme des bois, farouche, jalouse, éprise de liberté; ils s'étaient taillés un amour à la mesure des grands espaces".

Menaud-Savard est de cette race.

Jean ROYER

Vient de paraître

L'Histoire de la Littérature française

En collaboration sous la direction de Pierre de Grandpré

TOME I

Pierre de Grandpré s'est attaqué à un travail de géant, l'histoire de la littérature française du Québec. Le succès de l'entreprise était un véritable défi quand on sait les difficultés que représente le recrutement d'une équipe d'experts qui oeuvrent dans des domaines et des lieux différents. Le premier tome qui vient d'être publié à la Librairie Beauchemin ne laisse aucun doute sur la valeur exceptionnelle de l'ouvrage. Entouré de collaborateurs de haute qualité choisi parmi les noms les plus prestigieux de notre monde intellectuel, Pierre de Grandpré présente l'histoire la plus complète jamais publiée de notre littérature.

L'équipe qui a préparé ce premier tome est composée de Georges-André Vachon, Claude Galarneau, Léopold Leblanc, Georges-Henri d'Auteuil, s.j., Marcel Rioux, Gaston Dulong, Michel Têtu, Arsène Lauzière et Pierre Savard. Les auteurs qui sont critiques, historiens, sociologues, font revivre l'évolution de notre pensée depuis la fondation de la Nouvelle-France, en 1934, jusqu'au début de notre siècle. Ils situent l'histoire de notre vie intellectuelle dans le contexte géographique, social et politique de chacune des époques.

Tous les genres sont étudiés et fouillés : annales, histoire, folklore, tradition orale, roman, poésie, éloquence.

Paul Mercier a fait avec bon goût un choix d'illustrations qui confèrent un caractère d'actualité à chacune des grandes étapes de notre histoire et à chacun de nos chefs de file.

Par son souci d'authenticité etd'objectivi té, par le choix judicieux des auteurs et des oeuvres analysés, l'Histoire de la Littérature française du Québec est véritablement une somme de civilisation française du Québec.

Pour la première fois des spécialistes se sont réunis pour travailler à un tel projet. Leur association a été heureuse et il faut les en féliciter. C'est une oeuvre maîtresse; elle est unique.

Du côté technique, la présentation de l'ouvrage sert bien la haute qualité du manuscrit. La mise en page est aérée et le caractère élégant.

La parution incessante du deuxième tome qui traitera de notre histoire littéraire depuis 1900 à nos jours est attendue avec impatience. On retrouve dans ce deuxième tome les signatures de Jean-Charles Falardeau, Jean Ethier-Blais, André Renaud, Jean-Louis Gagnon, Roger Duhamel, Gilles Marcotte, Guy Boulizon, René Garneau, Fernand Dumond, Jean Marcel, Réjean Robidoux, Michel van Schendel, Alain Pontaut et autres grands noms du monde littéraire.

L'histoire de la littérature française du Québec, En collaboration sous la direction de Pierre de Grandpré.
368 pages. Cartonné. $8.50
Ouvrage subventionné par la Commission du Centenaire.

M. Mannati

Les Psaumes 3

L'AUTEUR : M. Mannati est docteur en sciences des religions, il a travaillé en collaboration avec la Mère Elisabeth de Solms.

LE LIVRE : Tome 3 d'une nouvelle traduction expliquée et commentée des psaumes. Le tome 1 comprenait les psaumes 1 à 31; le tome 2 les psaumes 32 à 72. Celui-ci se rapporte aux psaumes 73 à 106.

Beaucoup de fidèles qui "prient" les psaumes ont de la peine à les assimiler suffisamment, soit que les arrête un langage qu'ils trouvent artificiel et peu harmonieux, soit que les images et les themes, souvent très allusifs, leur restent obscurs.

Pour répondre à cette double difficulté les auteurs ont entrepris une nouvelle traduction qui soit le plus fidèle possible au texte original en même temps que d'une valeur poétique s'imposant d'emblée au lecteur. Elle est illustrée d'un commentaire minutieusement appuyé sur l'analyse du genre littéraire de chacun des psaumes.

Ce livre est écrit pour les "usagers du psautier" c.à.d. pour un public qui, sans être celui des exégètes et des apprentis-exégètes, a déjà reçu une initiation élémentaire et est convaincu de la valeur irremplaçable de la prière des psaumes.
Desclée de Brouwer.

René Hardy

La Route des Cygnes

(Le roman de la découverte de l'Amérique par les Vikings)

La route des cygnes, qui nous conduit de l'Islande au Groënland et en Amérique, est dominée par deux hommes exceptionnels : Erik le Rouge, le proscrit, le dernier des grands Vikings païens, navigateur hardi, guerrier redoutable, et Leif l'heureux, son fils, le premier grand Viking chrétien, découvreur de la Terre Nouvelle, cinq siècles avant Christophe Colomb. Deux héros de roman dont les noms prestigieux ont pris place dans l'Histoire non seulement de leur pays mais du monde.

Les femmes de cette turbulente famille sont aussi remarquables que les hommes : la fière Thorhild du Val du Faucon n'ignore jamais ses droits, la très chrétienne Gudrid enerre calmement ses tris époux et la redoutable Freydis ne recule pas devant le crime.

La haine, la vengeance, la passion amoureuse et l'amitié fidèle se côtoient. Le goût de la justice, l'amour de la liberté, la course aux trésors à travers les tempêtes et les terres inhospitalières, ces thèmes éternels prennent ici un éclat singulier, une pureté d'avant "la civilisation", à l'image d'une époque et d'une société qui préféraient frapper le meurtrier de bannissement plutôt que de mort, permettant ainsi à des hommes de la trempe d'Erik le Rouge d'accomplir leur destin.

Les Vikings étaient-ils des barbares ? Leurs drakkars, leurs haches, leurs lances et leurs épées n'étaient-elles qu'au service du meurtre et du pillage. **La route des cygnes** vous l'apprendra. Il vous appartiendra de juger.

Les livres mentionnés dans cette page sont en vente à La Librairie de l'ACTION :

- Histoire de la Littérature française du Québec **$8.50**
- Les Psaumes 3 ..... **$6.35 net**
- La route des cygnes **$6.25**

Votre Horoscope

SAMEDI, 20 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne vous objectez pas à des commentaires qui sont faits dans votre intérêt. Aspects planétaires stimulants pour les natifs de ce signe.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Coordonnez vos activités afin d'obtenir des résultats plus satisfaisants. Banissez les inquiétudes imaginaires.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Aucune tâche ne vous semblera trop difficile à accomplir, aujourd'hui. Soyez plus conscient de votre valeur dans tous les domaines de votre activité.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous rencontrez des gens bizarres, dans des circonstances qui sortent de l'ordinaire. Voyez le beau côté des événements.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous devrez mettre tous vos talents à l'oeuvre pour réaliser ce que vous ambitionnez. On rend hommage à votre discrétion.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne perdez pas de temps à cultiver des chimères. Une agréable surprise sur le plan domestique.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous trouverez une formule qui favorisera la compréhension. On compte sur votre savoir-faire en matière d'étiquette.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Une situation nouvelle vous obligera à redoubler de prudence et d'imagination. Influences planétaires propices à votre vie intellectuelle.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Ne vous laissez pas distraire de vos occupations sérieuses par des importuns qui ont du temps à perdre.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Le temps seconde vos efforts et vos ambitions. Ne refusez pas l'aide qu'on vous offre.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Conservez le contrôle de vos finances. Vous serez enclin à faire des dépenses inutiles. Soirée marquée d'une surpise.

20 février au 20 mars (Poissons) — Un supplément de distractions vous aidera à retrouver la pleine mesure de votre enthousiasme. Rencontre stimulante.

SI VOUS ETES NE UN 20 JANVIER

Vous êtes un ami recherché et un voisin populaire. Votre sens des responsabilités et votre nature sympathique sont deux qualités enviables. Votre habileté manuelle vous tirera souvent d'embarras.

DIMANCHE, le 21 janvier

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous serez en retard dans l'accomplissement de votre programme. La soirée vous réserve cependant des moments de détente.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Voyez les gens et les choses sous un angle différent, ça vous évitera l'ennui du déjà vu et la monotonie de l'habitude.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne vous laissez pas séduire par des apparences brillantes. Vous manifestez un intérêt accru pour les personnes nées sous le même signe que vous.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Il n'en dépend que de vous pour que la journée se déroule harmonieusement, selon vos plans et désirs.

24 juillet au 23 août (Lion) — Une journée pleine d'atouts pour les natifs de ce signe. Les personnes en vacances feraient bien d'en profiter.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Il y a des obligations auxquelles vous ne pouvez vous soustraire, quoi que vous en pensiez. Soyez tout à votre affaire.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une nouvelle façon de présenter vos idées sera de nature à les faire valoir. Les vacances vous réussiront bien.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Le succès de la journée est entre vos mains. Ne vous laissez pas berner par plus naïf que vous.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Votre travail paraîtra moins fastidieux si vous vous placez en face du but que vous désirez atteindre.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Appliquez-vous à étudier les autres afin de comprendre leurs difficultés. Vous amorcez une affaire intéressante.

21 janvier au 19 février (Verseau) — N'hésitez pas à faire les changements que vous jugez nécessaires. Une rencontre vous met sur une piste intéressante.

20 février au 20 mars (Poissons) — On vous encourage à cultiver vos ambitions. Journée stimulante pour les intellectuels qui font des recherches.

SI VOUS ETES NE UN 21 JANVIER

Vous êtes mentalement et physiquement énergique. Quand vous avez pris une résolution, rien ni personne ne pourrait vous en détourner. Vous ne détestez pas le bien-être matériel et le faites servir à votre avantage plutôt qu'à votre détriment.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller

STEVE CANYON par Milton Caniff

Hugues Aufrey

Hugues Aufrey au Palais Montcalm

Le chanteur français Hugues Aufrey, actuellement en tournée au Canada, donnera un spectacle les 20 et 21 janvier au Palais Montcalm

Pour la première fois au pays et venant de donner un spectacle à la Comédie Canadienne, le chanteur s'inspire largement des chansons de folklore international, et en particulier des rythmes américains de Bob Dylan.

Déclarant devant les journalistes que sa "spécialisation est de ne pas en avoir" — il "chante exclusivement ce qui lui plaît" — pour ce qui touche les chansons adaptées et composées, Hugues Aufrey chante surtout sur un rythme rock adapté à sa manière et à ses besoins propres. Besoins qui, répétons-le, se rattachent à beaucoup de genres, en passant par Bob Dylan, Harry Belafonte et les grands folkloristes de divers pays.

Il nous a raconté à cet effet qu'il étudie présentement le folklore et les chansons de notre pays pour en faire des adaptations. Hugues Aufrey confesse qu'il chante parce qu'il aime chanter sans nécessairement rechercher l'aspect vedette. A Chicoutimi hier soir, il sera à Québec en fin de semaine avec six musiciens et compte demeurer au Canada jusqu'à la fin du mois.

Prix et récompenses

Le "Masque d'argent" du syndicat des journalistes italiens a été attribué à trois acteurs français : Robert Hossein, Philippe Leroy ("Sept hommes en or") et Michèle Mercier ("La Marquise des Anges").

Le film français "Théâtre de Monsieur et Madame Cabal" mis en scène par Walerian Borowczyk a reçu une récompense au Festival cinématographique international de Mannheim.

Un album né de la télévision : D'IBERVILLE

Par JEAN ROYER

On n'aura rien épargué pour la série D'Iberville. Cette production exceptionnelle réunissant Radio-Canada, l'ORTF, la RTB et la SSR, pour les frais, et réalisée entièrement par Radio-Canada, aura coûté plusieurs millions. Cela nous vaut une série de trente-neuf émissions-couleurs au petit écran de l'Etat. Cela nous vaut aujourd'hui un magnifique album, basé sur les neuf premiers épisodes de la série D'Iberville.

Publié conjointement par les éditions Ici Radio-Canada et Léméac, l'album D'Iberville propose un texte de Jean Pellerin, dialoguiste de la série télévisée et un nombre généreux de photos noir-et-blanc et en couleurs, relatant ces épisodes du héros et tirées, bien sûr, de la production télévisée.

Cet album d'Iberville me semble particulièrement fidèle au héros, à son histoire et se propose comme un livre plaisant à lire à qui veut connaître de plus près le héros canadien.

Peut-être pourrait-on même s'en servir comme livre d'histoire dans les écoles, d'une certaine façon. C'est en tout cas une excellente introduction à la vie d'un héros authentique et à l'histoire qu'il a faite.

L'album D'Iberville, s'il est basé sur les neuf premiers épisodes de la série télévisée, contient, en dernières pages, le résumé de chacun des trente-neuf épisodes de la série.

Certes, le livre sera goûté des jeunes et des moins jeunes. Par la qualité du texte de Jean Pellerin, par son intérêt, par son abondance d'illustrations.

D'Iberville, rappelons-le, met en vedette le comédien Albert Millaire, qui est entouré d'une pléiade de comédiens de Montréal et de Québec, et de quelques comédiens des autres pays participant à la production. Mais, sans doute pour ne pas distraire de la réalité historique de D'Iberville, le volume ne donne aucun crédit aux réalisateurs et autres artisans de la série télévisée. Cela est certes regrettable : une page discrète aurait pu réunir ces crédits. Car, sans tous ces artisans, l'album n'aurait pu se faire. Et, de toute façon, on ne peut oublier que l'album doute de la série télévisée. C'est la seule réserve à apporter sur ce magnifique et sans doute utile livre sur la vie d'un grand explorateur : D'Iberville.

Pierre Le Moyne d'Iberville

Photographies sur l'architecture exposées à l'Université Laval

(Par Robert Giroux)

Une magnifique collection de 180 photographies portant sur l'architecture ancienne et moderne et comprenant des maisons et divers édifices publics de toutes les régions de la province de Québec a été inaugurée, hier soir, au Salon des professeurs de Laval, au pavillon Pollack.

Les photographes et le choix des sujets sont l'oeuvre de M. Ross Anderson, architecte de Québec, qui a reçu la collaboration active de M. Henri Durand.

Le but essentiel de la collection, comme l'expliquent les deux co-auteurs, est de mieux faire connaître la richesse architecturale de notre pays, d'aider à la compréhension et à l'appréciation d'une nouvelle forme architecturale sans négliger, bien entendu, l'héritage architectural qui nous a été légué jusqu'à aujourd'hui.

Cette exposition, que tous les amateurs de photos artistiques et de belles réalisations architecturales auront plaisir à voir, est rendue possible grâce au concours du ministère des Affaires culturelles du Québec, de celui de M. Paul Mercier, directeur du Service de l'Aide à la Création et à la Recherche et de M. Jacques DeBlois, président de la Société des Architectes de Québec.

La touche artistique de toutes les photographies est très frappante : paysage champêtre des vieilles maisons canadiennes, atmosphère typiquement québécoise des photos de nos rues urbaines, angle révélateur qui montre l'audace et la beauté de certains bungalows hors-série et, partout, un mariage heureux de l'ombre et de la lumière qui font de chaque photo un bijou scintillant aux reflets inattendus, le tout empreint de l'atmosphère vieillotte ou moderne qui baigne ces trésors de notre pays.

Une oeuvre indienne remise à Mme Michener

OTTAWA (PC) — Le haut commissaire des Indes au Canada et des dirigeants du pavillon indien à l'Expo 67 ont offert à Mme Roland Michener, épouse du gouverneur général, une peinture murale peinte par un artiste indien de grande réputation.

La Création, oeuvre de Arup Das, mesure environ huit pieds par 10 et a été exposée au pavillon indien à l'Exposition universelle.

Mme Michener a découvert cette murale alors que son mari était haut commissaire canadien aux Indes. A l'époque, elle a été la seule femme et le seul membre non indien du comité gouvernemental indien à choisir les peintures destinées à orner le pavillon.

Le tableau, peint en couleurs claires et brillantes et avec des lignes nettes, représente une colonne montante d'êtres humains et d'animaux sur un fond bleu-vert. Les visages ont une expression pensive.

La murale se trouve maintenant à la salle des ambassadeurs à Rideau Hall. La salle comporte aussi un immense cabinet où est exposée une collection de petites poupées que Mme Michener a rapportée des Indes.

Hugues Aufrey a reçu un accueil enthousiaste

MONTREAL (PC) — Par une température quasi polaire, les spectateurs qui s'étaient rendus à la Comédie-Canadienne transis de froid, se sont vite réchauffés pour réserver un accueil enthousiaste au troubadour moderne Hugues Aufray.

Ce poète et musicien, qui avait obtenu un grand succès à l'Olympia de Paris, a fait la conquête de son auditoire canadien.

Il chante la révolution tranquille des coeurs et des villes sur des accents de blues et des airs folklorique, comme aussi la joie de vivre, ou la dureté de la vie.

L'interprète de "Céline" a été fort applaudi, notamment pour des chansons comme "Les crayons de couleur", "Prière pour un spectacle", une Ballade bolivienne, et surtout "L'Ancien", avec le concours de l'ensemble instrumental "Skiffle group", guitares, banjo, orgue électrique, batterie.

Hugues Aufray est également le premier à présenter dans une traduction française les chansons de Bob Dylan.

Apportant un souffle d'espoir et de jeunesse, Hugues Aufray offre un répertoire mêlant l'humour et la tendresse, les notes joyeuses et les plus graves, et il a le don de retenir l'attention du public qui, oubliant les heures qui passent, dira spontanément "déjà" à la fin de la soirée.

Une première hasardeuse qui fut merveilleuse

NEW YORK (PC) — Pour la saison 1968 au Metropolitan Opera de New York, la première production de "Tosca" a pris l'affiche avec une cantatrice vedette qui souffrait d'une entorse et un chef d'orchestre qui dirigeait cet opéra pour la première fois.

Mais ce fut une merveilleuse représentation.

Selon Mary Campbell, critique de New York, le soprano Régina Crespin a donné une magistrale interprétation dans le rôle-titre, évoluant sur la scène sans que les spectateurs puissent se rendre compte qu'elle marchait difficilement. Au dernier acte, elle ne put toutefois sauter des ramparts, mais ce fut la seule conséquence de sa blessure à la cheville.

Au pupitre, Zubin Mehta, 31 ans, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Los Angeles, a mis en valeur toutes les nuances de la partition musicale.

M. Mehta, qui était chef attitré de l'Orchestre Symphonique de Montréal jusqu'à la fin de 1965, alors qu'il partait pour Los Angeles, est revenu depuis dans la métropole canadienne pour y diriger quelques concerts.

Zubin Metha à laissé entendre récemment qu'il ne serait pas intéressé à assumer la direction de la Philharmonique de New York, quand Léonard Bernstein quittera son poste.

A Québec aujourd'hui

Convocations

OCTAVE DE PRIERES — Journée des communautés et des associations missionnaires. Intention : souffrance en face des séparations. Réunion à 19h-30 à l'église presbytérienne de langue anglaise St Andrews, coin Ste-Anne et Cook.

VENDREDI DE L'INFORMATION — à 21h au pavillon De Koninck, M. Philip Deane parlera de "La presse et les affaires internationales".

SOIREE PROVANCHER — à 20h au 1160 rue Bourlamarque, présentation du film Audubon de John D. Bulger "Scandinavian Saga".

Arts

MUSEE DU QUEBEC — exposition des concours artistiques 1967 — exposition des oeuvres de Jean Racine.

SAMEDI

PALAIS MONTCALM — concert de l'Orchestre Symphonique de Québec, pour les étudiants, à 10 h. 30 a.m.

L'émission TEMOIGNAGE
CKCV 1280
6.05 a.m. et 3.05 p.m.
ANIMATEUR :
PAUL HAMEL, s.j.

Paul HAMEL, s.j., invite chaque jour, à l'émission TEMOIGNAGE, des témoins du monde chrétien.

Samedi 20 janvier. — Maurice Villain : Les obstacles sur la route de l'oecuménisme.

Lundi, 22 janvier. — Irénée Beaulieu : Quelques réalisations oecuméniques de 1967.

Mardi, 23 janvier. — Soeur Marie-Noëlle : Les juifs sont-ils candidats à l'oecuménisme ?

Mercredi, 24 janvier. — Maurice Villain : L'oecuménisme et ses grandes orientations.

Jeudi, 25 janvier. — Soeur Marie-Noëlle : Les religieuses dans la voie de l'oecuménisme.

Vendredi, 26 janvier. — Cardinal Léger : D'une léproserie de Cotonou, le Cardinal nous parle.

Samedi, 27 janvier. — Jean Galot : Même si je ne Te vois pas, je crois en Toi.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES. — (E) enfants; (A) adolescents. VALEUR ARTISTIQUE. — 1 chef d'oeuvre; 2 remarquable; 3 très bon; 4 bon; 5 moyen; 6 pauvre; 7 minable.

CANADIEN — Superman contre l'invasion des Martiens (5) à 1.15, 4.32, 7.44. Films à venir à 2.50, 6.02, 9.19. Superargo contre Diabolikus (A-6) à 3.04, 6.16, 9.33. Fin à 11.01 hres.

CANARDIERE. — Le tigre se parfume à la dynamite (5) à 1.00, 4.25, 7.50. Piège pour Cendrillon (4) à 2.30, 5.35, 9.25. Continue de 1.00 à 11.25 hres.

CAPITOL — Représentation continue de 1.15 à 11.00. Devil's Angels (—) à 3.00, 6.10, 9.35. Une balle au coeur (6) à 1.15, 4.25, 7.45.

CARTIER. — Nouvelles à 1.00, 3.57, 6.44. Lana déesse blonde de la jungle (6) à 1.07, 4.04, 5.51, 9.41. Films à venir à 2.27, 9.31. La déesse du Rio Beni (A-6) à 2.37 5.24, 8.11. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Masculin féminin (6) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.15 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Carrousel d'amour (6) à 1.17, 4.28, 7.39. Sujets à 2.36, 5.47, 7.39. Le mépris (6) à 2.46 5.57 9.25. Fin à 11.07 hres.

LAIRET. — Nouvelles à 1.10, 4.29, 7.48. Superman contre l'invasion des Martiens (5) à 1.18, 4.37, 7.56. Superargo contre Diabolikus (A6) à 3.01, 6.20, 9.39. Fin à 11.07.

LE BIJOU. — Objectif 500 millions (3) à 6.25, 9.40. L'aigle de Florence (4) à 8.05. Fin à 11.16 hres.

LEVIS. — Les Horaces et les Curiaces (A-4) à 7.30. Cinquante mille dollars pour Jones (—) à 9.00. SAMEDI, matinée pour les jeunes : Les Horaces et les Curiaces à 1.00. Le défi des Géants (A-6) à 2.30 hres.

LIDO. — Georgy Girl (5) à 7.30. Le repos du guerrier (5) à 9.20. SAMEDI, matinée pour les jeunes, deux films à 1.00.

ODEON (Salle Dauphin). — Meurtre par accident (—) à 12.45, 4.10, 7.40. La comtesse de Hong-Kong (4) à 2.20, 5.45, 9.10. Fin à 11.00.

ODEON (Salle Frontenac). — Le Kid de Cincinnati (—) à 12.30, 4.15, 8.05. Le chevalier des sables (6) à 2.15, 6.05 et 9.5 0hres. Fin à 11.45 hres. (2e semaine).

PARIS. — Dracula prince des ténèbres (4) à 12.30, 3.35, 6.35, 9.50. L'invasion des morts-vivants (—) à 1.55, 5.05, 8.25 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — Les dix commandements (A-3) à 12.30, 4.20 et 8.10.

PRINCESSE. — Cyborg 2087 l'homme robot (A-6) à 1.08, 4.28, 7.48. Sujets à 2.35, 5.54, 9.14. Salut les cousins (6) à 2.44, 6.04, 9.24. Fin à 11.00 hres.

SILLERY. — Sur semaine : A tout coeur à Tokyo pour OSS 117 (4) à 7.30. L'Outrage (4) à 9.20. Fin à 11.00. SAMEDI, matinée pour toute la famille : Sur la piste du rhinocéros blanc (E-5) à 2.00.

STE-FOY (Salle Alouette). — Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Thoroughly Modern Millie à 2.15, 8.15. Fin à 11.00 hres. (5e semaine).

STE-FOY (Salle Champalin). — Devil's Angels (—) à 6.15, 9.30. Une balle au coeur (—) à 7.40. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Une balle au coeur à 1.00, 4.20, 7.40. Devil's Angels à 2.50, 6.15, 9.30. Fin à 11.00.

ST-ROMUALD — Les deux orphelines (A6) à 7.30. Les roues de feu (—) à 9.15. SAMEDI, matinée pour les jeunes : Les voyages de Gulliver (E-4) à 1.30. La bataille de la mer de Corail (A-5) à

STUDIO 9. — Les fêtes galantes (A-5) à 7.30 et 9.45 hres. Fin à 11.30 hres. (3e semaine).

Palais MONTCALM
Les 27 et 28 janvier, 8h.30
L'UNIQUE

GINETTE RENO
dans "Au revoir" - "Maman" - "Tu vivras" - "Les cloches" - "Les yeux fermés", etc...
Accompagnée par 15 musiciens dirigés par LEON BERNIER
De $2.00 à $4.00
Billets en vente au guichet

Palais MONTCALM
Demain soir et dimanche soir à 8 heures 30.
Le troubadour des temps modernes

HUGUES AUFRAY
et son orchestre
"SKIFFLE GROUP"
dans: "Céline" - "C'est tout bon" "San Miguel", etc...
$2.00 à $4.50
Billets en vente au guichet

cine-campus
présente en première provinciale
LA CHINOISE
film en couleurs de Jean-Luc Godard
avec
Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Leaud
Juliet Berto, Michel Serneniasko
THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE
(Faculté des Sciences de l'Administration et du Commerce)
LES 20-21-22-23-24 janvier —
7h. et 9h.30
PRIX: .50 étudiants et membres —
$1.25 autres (14 ans et plus)

COURS CONVERSATION ANGLAISE
529-4888

FAMOUS PLAYERS
Matinées POUR ENFANTS
LAIRET
10.00 A.M.
"LE TEMPLE DE L'ELEPHANT BLANC"
UN FILM D'AVENTURE SUR LA JUNGLE
EN COULEUR
EN PLUS 4 DESSINS ANIMES
CARTIER
9.30 A.M.
"LE CONQUERANT HEROIQUE"
AVEC STEVE REEVES - EN COULEUR
— AUSSI —
"BRENNO LE TYRAN"
EN COULEUR
CANADIEN
10.00 A.M.
"JASON ET LES ARGONAUTES"
FILM D'AVENTURE EN COULEUR
TODD AMSTRONG - NANCY KOVAC
— AUSSI —
4 DESSINS ANIMES

les sept jours du cinéma
26 janvier-1er février
cinéma capitol
une présentation des semaines internationales du cinéma

26 janvier 21h.15	L'HORIZON, Jacques Rouffio, France Avec Jacques Perrin et Macha Méril.	
27 janvier 19h.	Un visage peu connu de la guerre 14-18. Cinémascope, couleur. PREMIERE NORD-AMERICAINE.	
27 janvier 10 h.	KATIA ET LE CROCODILE Tchécoslovaquie. Séance spéciale pour les jeunes.	
27 janvier 14h.30	LA JEUNE FILLE AU CARTON A CHAPEAU Boris Barnet, U.R.S.S. (1927), s.-t. fr. L'âge d'or du cinéma comique russe.	
27 janvier 21h.15	IL NE FAUT PAS MOURIR POUR ÇA Jean-Pierre Lefebvre, Canada.	
28 janvier 19h.	Avec Marcel Sabourin et Claudine Monfette. Les amours d'un enfant de trente ans.	
28 janvier 14h.30	DEPART SANS ADIEU (Nobody Waved Goodbye). Don Owen, Canada, s.-t. fr. Un couple d'adolescents d'Amérique.	
28 janvier 21h.15	LE VISAGE D'UN AUTRE (Face of Another). Hiroshi Teshigahara, Japon, s.-t. an.	
29 janvier 19h.	Le cinéaste le plus moderne du Japon. Une troublante image du monde actuel.	
29 janvier 21h.15	QUATRE HEURES DU MATIN (Four in the Morning) Anthony Simmons, Grande-Bretagne, s.-t. fr.	
30 janvier 19h.	Le nouveau cinéma anglais. Les couples de la nuit.	
30 janvier 21h.15	TERRE EN TRANSE Glauber Rocha, Brésil, s.-t. fr.	
31 janvier 19h.	Prix Luis Bunuel 1967. L'Amérique latine à l'aube de la révolution.	
31 janvier 21h.15	BARRIERE Jerzy Skolimowski, Pologne, s.-t. fr.	
1er février 19h.	Plus lyrique que Fellini. Un homme court après la vie.	
1er février 21h.15	JOURNAL INTIME Valerio Zurlini, Italie, v. fr. Le plus grand rôle de Marcello Mastroianni.	

PRIX DES BILLETS

Admission générale	$ 1.50
Matinée classique	$ 1.00
Matinée pour les jeunes	$ 0.50
Série complète	$10.00

En vente dès maintenant au guichet du cinema Capitol
Renseignements: 523-2032 (de 13h. à 22h.)

La CAHA relance un "immense" projet

WINNIPEG (PC) — Le Canada va probablement proposer la création d'une ligue mondiale de hockey amateur à la Fédération internationale de hockey sur glace lors de son assemblée le 31 janvier à Grenoble.

Gordon Juckes, directeur à l'exécutif de la CAHA, a déclaré hier que la suggestion devait être approuvée par la CAHA, "ce qui ne serait qu'une formalité".

Juckes a précisé que la ligue proposée comprendrait les équipes nationales de la Russie, Tchécoslovaquie, Suède, Etats-Unis et deux du Canada. Il prévoit même un calendrier de 20 parties, soit 10 locales et 10 à l'étranger.

Une proposition semblable par le Canada a été rejetée en 1965 par la FIHG sous prétexte que la ligue manquait d'équipes en Amérique du Nord. De plus, les Européens ont prétendu qu'une telle ligue dérangerait leur programme local.

L'introduction des équipes nationales canadiennes offrirait l'équilibre désiré, mais Juckes a admis que cette égalité pourrait bien donner naissance à un point de dispute si la Russie voulait également aligner deux équipes dans la ligue.

CALENDRIER

Juckes a précisé que le circuit proposé ne nuirait en rien aux championnats mondiaux de hockey amateur, car le calendrier des joutes se disputerait de la mi-novembre à la mi-février.

Le championnat du circuit serait déterminé par le système de points.

Selon Juckes, la nouvelle ligue défrayerait ses propres dépenses. Il évalue le coût de la tournée de chaque équipe en Amérique du Nord à $30,000. En disputant six matches, on pourrait défrayer les dépenses avec des recettes nettes de $5,000 par match.

De plus, la TV a déjà marqué un certain intérêt dans le projet.

Les joutes canadiennes seraient probablement disputées à Winnipeg et Ottawa, locaux des équipes nationales.

Juckes croit vraiment que la proposition sera acceptée par la FIHG, se basant surtout sur les discussions officieuses qu'il a déjà eues avec tous les intéressés à l'exception des directeurs tchèques.

Le district de Québec sera représenté par un nouveau champion lors du tournoi provincial pour le titre provincial de curling et le trophée "British Consols" du 5 au 10 février.

En effet, le champion régional de 1967, le rink d'Ian Michaud, du club Québec, a été battu au pointage officiel de 9-7 par l'équipe de Joe Thomas, du Victoria, après avoir été décimé par la grippe. D'autre part, il ne reste plus d'équipe invincible dans la présente compétition double "knockout", puisque Jacques Girard, du Jacques-Cartier, a baissé pavillon 9-8 devant Gerry Venne, du Winter Club.

Les trois équipes encore en lice termineront le tournoi pour le trophée "Weyman" de la façon suivante. Ce soir à 7h.30, au club Victoria, Joe Thomas fera face à Jacques Girard, et samedi le vainqueur sera opposé à Gerry Venne sur une glace neutre.

FLOYD CURRY

VIC STASIUK

PHIL WATSON

Trois instructeurs des As seront sur la glace du Colisée ce soir

(Par Jean Pouliot)

Trois des instructeurs qui se sont succédé derrière le banc des As depuis leu rentrée dans l'Américaine participeront comme joueurs ce soir à la 2e joute annuelle des Old Timers, opposant les anciens du Canadien aux anciens des As de Québec. Floyd Curry s'alignera en effet avec l'équipe montréalaise, alors que Phil Watson et Vic Stasiuk porteront l'uniforme québecois.

Pour diriger ces équipes, qui comptent chacune une bonne demi-douzaine d'anciens instructeurs, on a fait appel à Frank J. Selke, ingénieur de la dynastie qui a apporté cinq coupes Stanley consécutives à Montréal, et à Conrad Parent, pilote des As lors de leur dernier championnat, soit lorsqu'ils ont remporté le trophée du duc d'Edimbourg, emblème du championnat professionnel mineur canadien.

LES VISITEURS

Jacques Plante, qui n'a pas besoin de présentation, et Denis Brodeur, qui a volé deux fois le poste de Les Binkley au cours de sa carrière comme amateur, sont les gardiens de buts des visiteurs.

A la défense, on retrouvera les vétérans Ken Reardon et Jimmy Orlando, Harry Hoy et Dollard St-Laurent, Albert "Junior" Langlois et Wally Clune, connu aussi des téléphiles comme l'époux de "Donalda" Andrée Champagne. Butch Bouchard sera absent, mais le fondateur des Old-Timers de Montréal, Glen Harmon sera de la partie à la ligne bleue avec Jim Galbraith.

A l'attaque, la ligne "razzle-dazzle" de O'Connor-Heffernan-Morin rappela une belle époque du hockey rapide et scientifique, alors qu'Elmer Lach sera le seul membre disponible de l'ancienne "Punch Line". Ken Mosdell et Floyd Curry sont deux autres Canadiens qui ont eu une carrière prolongée dans la L.N.H., alors que Reggie Grigg, Skippy Burchell et les frères Danny et Frank Porteous ont surtout brillé pour le Royal.

LES ANCIENS AS

Les buts des As seront gardés par Gerry McNeil, du Canadien; Lucien Dechêne, de la ligue de l'Ouest; et Maurice Courteau des As seniors.

A la défense, l'invité spécial est Frank "Butch" Stahan, qui prêtera main-forte aux Léo Bourgault, Butch Houle, Jo-Jo Grabowski, Paul Villeneuve et Phil Simard. Sur les avants, en plus de Phil Watson et de Vic Stasiuk, on pourra revoir Roland Rossignol, Armand Gaudreault, Narcisse Lepage, Ludger Tremblay, Roger Gagné, Fred Kowalchuk, Adjutor Côté, Marius Groleau, Guy Rousseau, André Charest, Jean-Jacques Pichette, Laval Rinfret et Roger Côté. Herbie Carnegie est un débutant douteux par suite de la grippe.

RED STOREY

L'arbitre du match sera Red Storey qui a précisé que sa tâche était à la fois celle d'un policier et d'un clown. "C'est plus difficile de retenir un Kenny Reardon, a-t-il précisé, que d'arbitrer un match de la coupe Stanley".

Montrant son épingle de cravate qui est formée d'un hockey et d'une béquille, Storey a louangé les Old-Timers. "Les vieilles jambes vont patiner pour que les jeunes jambes puissent marcher" a-t-il rappelé en citant le motto de l'équipe montréalaise, dont les profits vont à l'enfance malheureuse. Il a précisé que ça prenait beaucoup de courage pour des hommes dans la cinquantaine de se lancer dans de tels exercices quand on entend dire à tous les jours que quelqu'un est mort d'avoir trop pelleté ou de s'être surmené.

Les profits du match de ce soir iront aux oeuvres du club Kiwanis-Québec. Rappelons que la présentation des joueurs débute à 8h.30 p. m.

Deux joutes serrées à Donnacona

Un but de Steve Monroe à la troisième période a permis au CTR d'annuler 3 à 3 avec le CSS, dans la première partie d'un programme double présenté à l'Aréna de Donnacona, hier soir.

Denis Baribault et Réjean Tremblay ont participé aux autres filets du CTR. Claude Genest, Louis-Philippe Naud et Normand Bélanger répliquaient pour le CSS. Deux buts comptés dans les dernières secondes ont suffi au Ste-Foy pour vaincre le CSS de Donnacona 7 à 6. Avec un compte égal 6 à 6, Yvon Bergeron brisa les reins du Donnacona en comptant avec 7 secondes avant la fin du match. Auparavant, Laurent Dumais avait réussi à égaliser.

Yvon Bergeron a obtenu deux buts. Dave Boëda, Jean-Guy Doyon, Louis Fortin, Denis Careau ont complété le total des vainqueurs. Mario Cauchon et Jean-Pierre Marcotte ont conduit l'attaque des perdants avec chacun deux filets.

Michel Brière et Donald Gauthier ont obtenu les autres. La victoire a permis au Ste-Foy de s'approcher du CSS au 2e rang du circuit Mike Griffin. Les activités se transporteront au Colisée dimanche.

Il ne faut pas laisser tomber les... sauteurs

C'est à la suite d'un grand découragement constaté chez les sauteurs et les organisateurs du saut en ski à Québec que je prends l'initiative d'écrire cet article. J'espère pouvoir faire comprendre le problème actuel dans ce domaine et réveiller les personnes concernées.

ANDRE MOISAN

La situation

L'an dernier, il y avait, dans la région de Québec, seulement quatre sauteurs qui furent actifs pendant toute la saison. C'est une situation lamentable si l'on considère les investissements onéreux qui ont été faits dans les tremplins du Relais et du Mont Ste-Anne. Investissements peu payants, puisque le saut en ski est un sport complètement amateur.

Un effort a été tenté cette année pour donner un regain de vie à ce sport à Québec. Deux sauteurs actifs, Yves Fleury et André Moisan, ont organisé un camp d'entrainement pendant les vacances de Noël pour recruter de nouveaux sauteurs. Leur initiative a été récompensée puisque pas moins d'une douzaine de sauteurs participaient au camp d'entrainement et au concours du 31 janvier qui clôturait ce camp. Même s'il faut avouer que la compétition de l'extérieur n'était pas forte, les sauteurs de Québec ont surpris par leur classement.

Un autre concours, qui a malheureusement passé inaperçu à Québec, fut le championnat junior provincial de sauts à Vallée Jonction. A la grande surpriase des connaisseurs, c'est un jeune sauteur de Québec, Jacques Parent, qui a gagné l'épreuve, deux semaines après ses débuts dans ce sport. D'autres juniors de Québec, Gilles Fecteau, Louis Poirier, Richard Paradis et Marc Aubry, se classaient respectivement 2e, 3e, 4e et 6e. Ainsi, Jacques Parent et Gilles Fecteau acquéraient de fortes chances d'aller représenter la province aux championnats juniors canadiens à Fort William les 10 et 11 février.

N'est-ce pas là un encouragement inespéré pour les organisateurs du Saut qui rêvent comme tous les entraineurs d'envoyer leurs protégés représenter la région dans des compétitions d'envergure? N'est-ce pas là un espoir de faire revivre ce sport dans la vieille capitale?

Un autre problème

Naturellement il ne faut pas s'illusionner, le travail est loin d'être terminé. L'équipe de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent ne compte que onze sauteurs dont la plupart n'en sont qu'à leurs premières armes dans ce sport, malgré les succès remportés. Il leur manque encore l'expérience des concours d'envergure, des gros tremplins, des foules de spectateurs, etc.

C'est donc avec enthousiasme que l'équipe s'en allait au Mont Ste-Anne, au cours des trois prochaines semaines, afin de préparer le tremplin et pratiquer en vue des championnats de l'est du Canada, tenus les 3 et 4 février à cet endroit.

Mais voici qu'on apprend à l'instant que ce concours risque d'être annulé, le commanditaire prévu refusant maintenant de financer le concours. On a déjà tenté de trouver d'autres commanditaires, mais personne ne répond à l'appel.

Il est anormal qu'après les difficultés surmontées pour obtenir à Québec la tenue d'un concours d'une telle envergure, on soit obligé de le supprimer, faute de commanditaire. Et cependant si l'argent manque aux organisateurs, il leur est impossible de garantir la venue des bons sauteurs de l'extérieur, et par le fait même d'offrir un spectacle valable aux amateurs de la région. Ils privent aussi nos sauteurs de l'occasion de se mesurer, ici à Québec, avec des sauteurs d'expérience et de faire leurs preuves.

Le saut en ski est un spectacle digne d'attention (100,000 spectateurs au tremplin Holmenkollen) et facilement comparable à n'importe lequel spectacle donné par des professionnels. Cependant, avec des situations comme celle qui se présente, il risque de retomber dans l'oubli et nos sauteurs ne produiront jamais comme l'ont fait des Laurent Bernier, Gaston Angers, Henri Picard, Conrad Delisle, Claude Dupuis et bien d'autres, tous anciens sauteurs québécois de classe.

Il faut aussi comprendre les organisateurs bénévoles qui travaillent sans relâche depuis des années pour maintenir ce sport à Québec. Ils sont abattus, découragés par si peu de collaboration et leur disparition de la scène sportive serait le coup de grâce porté au saut en ski à Québec. Si la chose se produit, il faudrait peut-être attendre plusieurs années avant de pouvoir présenter un autre concours de choix à Québec. Après cette mise au point, il ne reste plus qu'à continuer le travail entrepris malgré tout. Nous espérons seulement que la population et les commerçants de Québec prendront conscience du problème; de notre côté, nous croyons pouvoir assurer, advenant la tenue de ce concours, que les spectateurs (il y en avait près de 5,000 au concours de sauts des Jeux d'Hiver) ne seront pas déçus par les performances accomplies aux championnats de l'Est du Canada, le 4 février 1968.

12 sports dans les Jeux inter-duchés

Le président du Carnaval, Fernand Audet, et le président des jeux divers ou jeux inter-duchés, Georges Lachance, viennent de révéler les détails d'une grande innovation pour le Carnaval de Québec.

Il s'agit des jeux inter-duchés groupant une série de compétitions qui auront lieu entre le 14 et le 27 février. Ces compétitions seront ouvertes à toutes personnes de catégorie amateur, résidant dans les limites des duchés. Douze sports ont été retenus pour ces jeux et leur président respectif sont des spécialistes incontestés du domaine pour lequel ils sont responsables.

En plus de chacun des présidents de ces sports inter-duchés, le Comité des jeux divers a désigné un délégué - responsable, pour chacun des duchés. Ce sont :

ROCH PERREAULT pour Cartier;

CLAUDE BEDARD pour Frontenac;

ROGER SIROIS pour Lévis;

PAUL BEDARD pour Montmorency;

ROBERT CARON pour Champlain;

ROCH LALIBERTE pour Laval;

JERRY ANGERS pour Montcalm.

Le rôle des délégués - responsables de duchés est d'agir comme agents de liaisons auprès des présidents des douze sports, de collaborer à compléter les équipes s'il y a lieu, et d'aider à amener le plus de gens possible à toutes les compétitions qui se dérouleront dans leur duché respectif.

Tous les enregistrements doivent se faire auprès des présidents de chacun des sports avant le 31 janvier.

Ces compétitions sont ouvertes aux deux sexes à moins d'avis contraires dans les règlements particuliers d'un sport donné. Le choix des arbitres relève des responsables de chaque sport. Le nombre et la description des épreuves seront déterminés par les différents responsables de chaque sport.

Par la suite, M. Lachance a parlé du pointage pour les jeux inter-duchés. Il a mentionné qu'il appartient à chaque sport de faire son classement individuel par duché, d'après le système de points normalement employé par l'Association officiellement reconnue d'un sport donné. Pour ce qui est des sports ne faisant pas partie d'une Association reconnue, le Comité du sport concerné devra établir ses propres règlements et son propre système de pointage et les faire approuver par le Comité central des jeux inter-duchés.

En terminant, M. Lachance a fait connaitre les noms des membres de son exécutif. Ce sont MESSIEURS : GASTON POULIOT, secrétaire - publiciste, CLAUDE LACASSE, contrôleur, PIERRE GAGNE, coordonnateur, Paul-Emile VIGER statisticien, GEORGES LABRECQUE, conseiller - technique, JACQUES REVELIN, conseiller - technique, GILLES RICHARD, vice - président du 14ième Carnaval et représentant de l'exécutif.

Institués dans le but de faire participer davantage la population aux sports-amateur d'hiver, les jeux inter-duchés fourniront de nombreuses occasions à la population de dire CHANTONS, DANSONS, C'EST CARNAVAL !

CALENDRIER

BADMINTON

Date: dimanche 18 février, 2.00 p.m. (Préliminaire 16-17 février)
Endroit: Au Quebec Winter Club
Catégorie: "A" et "B" double masculin, double féminin, double mixte.
Président : Jean-Claude Laprise : (R) 524-2217 — (B) 529-4956

BALLON PANIER

Date: lundi le 26 février, 8.30 p.m. (Préliminaire le 25)
Endroit: Patro Roc-Amadour.
Catégorie : Senir, tournoi rotation (pas limite d'âge).
Président : Jacques Dugal : (R) 623-9594 (B) 693-5706 ou 693-5750

COURSE DE BARILS

Date: Mercredi 21 février à 8.00 p.m.
Endroit: Rue St-Paul (coin St-Roch)
Catégorie : Classe ouverte, 16 ans et plus, course de 750'.
Président: Guy Decelles (R) 653-2772 — (B) 693-5260

COURSES EN RAQUETTES

Date: Jeudi le 15 février, à 8.00 p.m.
Epreuve: les dames de 60 v. à 440 v. les hommes de 60 v. à 3000 v.
Endroit : Rue St-Vallier
Catégorie: Classe senior hommes et femmes, 20 ans et plus.
Président: Gaston Gagné (R) 524-6645 — (B) 522-4431

CURLING

Date: Dimanche le 18 février, début à 1.00 p.m.
Endroit: Motel Cardinal.
Catégorie: équipes mixtes.
Président: Dr Clarence Rosenhek (R) 683-7896 — (B) 683-7878

PATINAGE ARTISTIQUE

Date: samedi le 24 février, de midi à 4.00 p.m.
Endroit: Aréna du Parc Victoria.
Catégorie: Juvénile, novice, intermédiaire.
Epreuve: 1) patinage individuel féminin 2) patinage individuel masculin 3) patinage par couple, en duo.
Président : Roland Arsenault: (R) 527-0301 — (B) 693-6960

PATINAGE DE VITESSE

Date: Samedi le 17 février, à 1.00 p.m.
Endroit: Institut des Sourds de Charlesbourg.
Catégorie: Pour amateurs, courses de différentes longueurs. Pour dames et hommes: Junior: jusqu'à 11 ans inclus. Intermédiaire: 12, 13, 14 et 15 ans. Senior: 16 ans et plus (filles) Senior "B" 16 ans et plus hommes Senior "A" ayant déjà participé à des compétitions.
Président: Maurice Gagné (R) 626-9266 — (B) 522-1539

QUILLES

Date: samedi le 24 février, 1 hre p.m. à 3.00 p.m.
Endroit: Salon de Quilles Frontenac.
Catégorie: Ouverte aux équipes féminines et masculines ainsi que mixtes, avec handicap.
Président: Jocelyn Hawey (R) 623-1212 — (B) 623-1212

SAUTS DE BARILS

Date: vendredi le 23 février, 8.00 p.m.
Endroit: Plaza du Carnaval, Lévis.
Catégorie: junior et senior (junior 18 ans et moins) senior plus de 18 ans.
Président: Pierre Gagné (R) 522-2822 — (B) 525-4631

SKI

Date: dimanche le 25 février 1.00 p.m.
Endroit: Plaine d'Abraham (Côte Gilmour)
Catégorie: Midget (après le 31 août 1953) pour garçons et filles.
Président: Pierre Brousseau (R) 656-6406 — (B) 651-3030

SOUQUE A LA CORDE

Date: mardi le 20 février, 8.00 p.m.
Endroit: Académie Ste-Marie de Beauport.
Catégorie: 1,000 livres (2 dans trois)
Président: Jean-Yves Dionne (R) 653-9840 — (B) 529-5112

TENNIS SUR TABLE

Date: vendredi le 16 février, 7.30 p.m.
Endroit: Centre Mgr Marcoux.
Catégorie: classe ouverte et pas de limite d'âge pour hommes et femmes compétition simple masculin — simple féminin.
Président: Marcel Brabant (R) 623-0450 — (B) 661-7766

● Le président du Carnaval d'hiver de Québec ne regrette sûrement pas d'avoir obtenu la collaboration de Georges Lachance pour organiser les Premiers Jeux Inter-duchés. M. Fernand Audet avait besoin d'un homme dynamique pour lancer cette nouvelle initiative et il a visé en plein dans le mille. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La Cruche d'Argent à Florence Steurer

BADGASTEIN (PC-PA) — La Française Florence Steurer, après une piètre tenue dans la descente mardi, a remporté le slalom hier ainsi que le trophée de la Cruche d'Argent, emblème du championnat de cette compétition internationale de ski alpin.

L'Autrichienne Olga Pall, qui avait pris les devants en remportant la descente la veille, a accusé un grand retard hier, mais s'est toutefois classée troisième dans l'ensemble.

Mlle Steurer a enregistré un temps combiné de 1:31.25 minute, suivie de sa compatriote Marielle Goitschell en 1:32.44 et l'Autrichienne Gertraud Gabl en 1:32.45.

A la suite de ces résultats, la championne actuelle Nancy Greene, réduite à l'inaction en raison d'une blessure à une cheville, est demeurée au 6e rang dans la course à la Coupe du Monde avec 30 points.

Mlle Galb et Marielle dominent présentement le classement avec 63 points chacune, suivies de Mlle Steurer avec 47 points, Isabelle Mir avec 34 et Mlle Pall avec 33 points.

Mlle Greene, de Rossland, C.-B., occupait le troisième rang avant de subir sa blessure, mais elle pourra revenir en compétition à St-Gervais la semaine prochaine, car sa cheville est moins blessée qu'on l'avait d'abord craint.

COURS CONVERSATION ANGLAISE
529-4888

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

Bobby Orr n'était pas là pour empêcher les Leafs de gagner

BOSTON (PC) — Les Maple Leafs de Toronto ont rendu la course au championnat dans la Division Est de la LNH encore plus serrée hier soir en triomphant des Bruins de Boston 4-2 grâce à des buts de Ron Ellis et Jim Pappin dans la deuxième période.

Ken Hodge a d'abord ouvert le pointage au profit des Bruins avec son 11e but de la saison, mais Wayne Carleton a ensuite égalé les chances à 7:46 du premier engagement.

John McKenzie a subséquemment redonné l'avance aux locaux puis Bob Pulford a de nouveau égalé le compte avant la fin de la période.

Ellis a réussi le but victorieux à mi-chemin de la deuxième reprise et Pappin a ensuite compté le point d'assurance en permettant aux Leafs à s'approcher à un point des Canadiens, détenteurs ud 3e rang, et à quatre des meneurs, les Hawks de Chicago.

Les Bruins ont semblé se ressentir beaucoup de l'absence de leur as Bobby Orr, tenu à l'écart du jeu à la suite d'un muscle meurtri au bras droit lors du match d'Etoiles.

Les Leafs ont profité de deux punitions aux Bruins pour compter, la deuxième fois lorsque Pappin a déjoué Ed Johnston avec un long lancer frappé.

Les Leafs ont affiché une marge de 26-24 dans les lancers.

SOMMAIRE

Première période:

1—Boston, Hodge 11 Stanfield, Shack 6:17
2—Toronto, Carleton 6 Stemkowski, Conacher 7:46
3—Boston, McKenzie 16 D. Smith 8:50
4—Toronto, Pulford 10 Pappin 9:15
Punitions — D. Smith 2:20, Stemkowski 4:28, McKenzie 12:39, Shack, Horton 16:59.

Deuxième période:

5—Toronto, Ellis 17 Stemkowski, Keon 10:19
6—Toronto, Pappin 12 Hillman 14:30
Punitions — Stemkowski, Green 7:49, Arbour 12:53, Hillman 19:05.

Troisième période:

Aucun but.
Punition — Pronovost 16:03.

LANCERS:

TORONTO	11	8	7	— 26
BOSTON	9	9	6	— 24

ASSISTANCE: 13,909.

BUT VAINQUEUR PAR LABOSSIERE

LOS ANGELES — Un but de Gordie LaBossière à moins de deux minutes de la fin a permis aux Kings de Los Angeles de disposer des Pingouins de Pittsburgh 3 à 2 et de remonter seuls au deuxième rang de la division ouest de la ligue Nationale.

C'était le 2e but de LaBossière dans la joute et son 10e de la saison. Bob Wall a compté le premier but des vainqueurs, alors que Billy Dea et Keith McCreary ont égalisé le compte à deux reprises pour les visiteurs.

Les Kings n'avaient pas remporté la victoire depuis le 23 décembre et c'était leur premier triomphe dans leur nouveau Colisée, dont seulement 5,755 sièges étaient occupés.

SOMMAIRE

Première période:

1—Los Angeles, Wall 5 Labossière 5:22
2—Pittsburgh, Dea 10 6:32
Punitions — Rolfe 0:36, White 9:15 Price 11:47.

Deuxième période:

3—Los Angeles, Labossière 9 Wall, MacDonald 9:26
4—Pittsburgh, McCreary 8 Dillabough, Fonteyne 18:01
Punitions — Irvine 15:34, Macneil, Mineure, inconduite, 18:22.

Troisième période:

5—Los Angeles, Labossière 10 Anderson, MacDonald 18:07
Punition — Hughes 1:14.

LANCERS:

PITTSBURGH	4	7	11	— 22
LOS ANGELES	11	2	9	— 29

ASSISTANCE 5,755.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Mikita, Chi	27	25	52
B. Hull, Chi	32	18	50
Stanfield, Bos	14	31	45
Esposito, Bos	23	21	44
Bucyk, Bos	20	23	43
Howe, Det	19	23	42
McKenzie, Bos	16	26	42
Wharram, Chi	14	27	41
Delvecchio, Det	12	29	41
Gilbert, N.Y.	15	25	40
Ratelle, N.Y.	14	26	40

BOXE

NEW YORK — Victor Melendez, 136, de Porto Rico, a défait aux points Bud Anderson, 136, de Philadelphie, dans un match de 10 rounds.

LAS VEGAS. — Freddy Little, 138, de Las Vegas, a défait aux points Mel Collins, 154, de New York, dans un combat de 10 rounds.

● Ils n'ont pas ménagé leur dévouement pour faciliter la préparation de l'équipe pee wee qui représentera la ville de Ste-Foy durant le prochain tournoi international de Québec. Ce sont, de gauche à droite : MM. Charles Matte, président du conseil municipal de Ste-Foy; Patrick Veilleux, président du bureau de direction; Phil Crevier, le gérant-général de l'équipe et Brian Turpin, l'instructeur.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Les pee wee de Ste-Foy vont jouer dans la catégorie AA

L'équipe de hockey Pee-Wee International de Ste-Foy, en sera cette année à sa neuvième participation au Tournoi International.

Au début, l'organisation comprenait deux ou trois hommes d'affaires de Ste-Foy qui se sont dévoués bénévolement pour former des équipes représentatives. De ces hommes d'affaires, il en demeure encore un qui n'a jamais cessé un seul instant de travailler sans relâche, ce personnage, Phil Crevier est bien connu des sportifs du Québec.

Depuis deux ans, un Bureau de Direction a été formé pour mener à bonne fin l'équipe qui représente la Ville de Ste-Foy au Tournoi. L'an passé, M. Jean Pineault, président, a dû accomplir un travail formidable et amener au sein du Bureau de Direction, une équipe d'hommes dynamiques. Cette année, le Président, Pat Veilleux, a accompli un travail magnifique, secondé par : M. Patrick Veilleux, président; M. André Ste-Marie, vice - président; M. Pierre Ouellet, trésorier; M. Paul Lorentz, secrétaire - publiciste; M. Réal Grouillette, directeur; M. Louis Boulanger, directeur; M. Phil Crevier, gérant - général; M. Brian Turpin, instructeur en chef.

Au début, Ste-Foy a fait partie de la catégorie "C", pour ensuite évoluer deux ans dans la catégorie "B" et 5 ans dans la catégorie "A". Cette année, le club jouera dans la catégorie "AA".

Depuis quatre ans, l'équipe peut évoluer plus aisément, grâce aux Maisons Maurice Pollack Limitée que le Bureau de Direction tient à remercier publiquement pour son aide financière des quatre dernières années.

L'instructeur Brian Turpin a dû entraîner une équipe qui saura représenter la Ville de Ste-Foy dignement et l'on espère que la population de Ste-Foy se rendra nombreuse au Colisée encourager son équipe.

Les joueurs sélectionnés

Buts :
Pierre Méthot, Réjean Vézina.

Défenses :
Pierre Bernier, Donald McNeil, René Dusseault, Marc Blanchard, J.-M. Lauzon.

Avants :
André Thibeault, Denis Rochon, Ronald Romillard, Yves Toussignant, Sarto Dubé, Michel Falardeau, Roy Halpin, Robert Jalbert, Steve De Quoe.

HIER

Ligue Nationale
Toronto 4 Boston 2
Philadelphie 4 Minnesota 2
Pittsburgh 2 Los Angeles 3

Ligue Junior A du Québec
Shawinigan 8 Québec 6
Thetford 2 Drummondville 3
Trois-Rivières 2 Sorel 5

Ligue Provinciale
St-Hyacinthe 3 Sherbrooke 7
Drummondville 2 Victoriaville 5

Ligue Junior B
C.S.S. 3 C.T.R. 3
Donnacona 6 Ste-Foy 7

Ligue Laurentide
Chez Roland 8 Giffard 2
Montmorency 4 St-Vallier 7

Ligue Interuniversitaire
McMaster 5 Western 5

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Buffalo à Rochester
Hershey à Springfield
San Diego à Baltimore
Portland à Providence

Ligue Nationale
New York à Los Angeles

Ligue Junior A du Québec
Sorel à Thetford

Ligue Provinciale
Hull à Granby (4 pts)

Ligue Interuniversitaire
McGill à Montréal

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Springfield	43	20	18	5	143	159	45
Hershey	37	18	15	4	152	122	40
Baltimore	38	15	16	7	137	123	37
Providence	40	15	19	6	134	156	36

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	39	21	12	6	134	125	48
Rochester	41	18	16	7	140	135	43
Buffalo	41	17	17	7	142	148	41
Québec	40	16	16	8	135	137	40

LIGUE NATIONALE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	43	20	11	12	131	116	52
Boston	42	22	14	6	157	128	50
Montréal	43	20	14	9	127	98	49
Toronto	42	20	14	8	126	95	48
New York	41	19	14	8	122	111	46
Détroit	42	17	18	7	141	136	41

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelphie	41	20	13	6	108	92	46
Los Angeles	42	17	21	4	102	133	38
Minnesota	41	14	18	9	98	124	37
Pittsburgh	43	15	21	7	103	123	37
St-Louis	42	15	21	6	85	102	36
Oakland	44	8	26	10	86	128	26

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drum'ville	39	29	10	0	178	121	58
Shawinigan	38	22	16	0	201	143	44
Trois-Riv.	38	18	19	1	185	186	37
Thetford	38	18	20	0	180	168	36
Sorel	39	14	25	0	170	220	28
Québec	36	12	23	1	146	221	25

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drum'ville	30	19	8	3	126	104	41
Hull	30	1	612	2	101	103	40
Victoriaville	34	18	13	3	149	120	39
St-Hyac.	35	15	18	2	136	169	34
Granby	33	12	19	2	129	137	26
Sherbrooke	35	12	21	2	129	150	26

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	8	8	0	0	75	19	16
Waterloo	7	7	0	0	44	22	14
McMaster	8	4	3	1	48	37	9
Western	10	4	5	1	51	50	9
Montréal	8	3	5	0	39	48	6
Laval	7	2	5	0	27	49	4
Queen's	7	2	5	0	12	28	4
McGill	7	2	5	0	41	29	4
Guelph	6	1	5	0	15	32	2

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Aiglets	10	7	3	1	48	37	15
Castors	10	6	3	1	74	47	13
Loups	10	3	6	1	50	73	7
Bulldogs	10	2	7	1	44	63	3

LIGUE JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	22	13	7	2	117	89	28
C.S.S.	22	10	8	4	95	81	26
Ste-Foy	22	10	10	2	85	93	22
Donnacona	22	4	14	4	79	119	12

LIGUE LAURENTIDE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chez Roland	11	6	3	2	59	43	14
Giffard	11	6	4	1	43	48	13
G. H. Roy	11	5	4	2	47	40	12
Mtmorency	11	2	8	1	39	87	5

Une autre pour les Flyers

MINNEAPOLIS (PA) — Les Flyers de Philadelphie ont battu les North Stars de Minnesota 4-2 hier soir, lors d'un match de la LNH marqué de nombreuses punitions, ce qui leur a permis de consolider leur avance en tête de la Division Ouest du circuit.

Les compteurs des vainqueurs ont été Gary Dornhoefer dans la première période, Brit Selby et Bill Sutherland dans la 2e ainsi que Lou Angotti dans le dernier engagement.

Parker MacDonald a répliqué pour les Stars dans la 2e reprise et Wayne Connelly dans la 3e.

Le match a été marqué de 22 punitions et a été interrompu pendant 15 minutes à un certain moment.

Angotti a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois points, soit un but et deux aides, et a ainsi aidé les Flyers à porter leur total à 46 points au sommet de leur section.

Les Stars essuyaient leur troisième revers depuis l'accident fatal dont leur coéquipier Bill Masterton a été victime.

La troisième période a donné lieu à du jeu rude et la joute a d'ailleurs retardée de 15 minutes pour déblayer la patinoire à la suite de manifestations occasionnées par une punition imposée à Connelly.

Il s'en est suivi une double mauvaise conduite à Mike McMahon, une mineure au banc des Stars et une autre mauvaise conduite à Bill Collins.

Les Flyers n'ont pas su profiter de l'avantage numérique de deux hommes à la suite de fracas.

SOMMAIRE

Première période:

1—Philadelphie, Dornhoefer 10 Angotti, Miszuk 0:15
2—Minnesota, MacDonald 11 Woytowich 15:59
Punitions — Goldsworthy 0:47, Miszuk 2:12 et 17:21, Zeidel 10:09, Watson 14:48, Kennedy et McMahon 15:25.

Deuxième période:

3—Philadelphie, Selby 12 Angotti, Miszuk 0:53
4—Philadelphie, Sutherland 13 Rochefort, Hoekstra 14:12
Punitions — Marcetta, Favell 4:30, Connelly 10:49, Sutherland 14:12, Goldsworthy, Angotti 13:08.

Troisième période:

5—Philadelphie, Angotti 9 Dornhoefer, Selby 7:46
6—Minnesota, Connelly 16 Marcetta 14:47
Punitions — Kennedy 4:40, McMahon, mauvaise conduite, Collins, mauvaise conduite, Goldsworthy, Minnesota punition de banc, 5:40, Watson 10:55, Zeidel 13:29.

LANCERS:

PHILADELPHIE	4	8	7	— 19
MINNESOTA	7	9	8	— 24

ASSISTANCE: 9,098.

Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

STOREY FRAPPE JUSTE

Comme il fallait s'y attendre, Red Storey a su dérider son auditoire avec une foule d'anecdotes au lunch hebdomadaire du club Kiwanis-Québec. Mais il y eut deux moments où Red a été très sérieux et c'est lorsqu'il a parlé du casque protecteur et du tournoi pee-wee.

"On a beaucoup parlé des $60,000 que recevra la famille de Bill Masterton, a-t-il déclaré. On aurait été mieux de dépenser $5 pour un casque protecteur et de le forcer, lui et tous les autres joueurs, à le porter." Le conférencier a attribué à l'orgueil, à la stupidité ou à la vanité le refus des joueurs de se protéger la tête, mais le résultat est le même quant à lui; ils agissent en fous. Il a énuméré une foule d'accidents, à Gordie Howe, Lou Fontinato, Paul Meger, etc. qui auraient sûrement été moins graves si les athlètes avaient porté un casque. Enfin, il a dit que c'était la responsabilité des pro de donner l'exemple, parce que c'est vers eux que se portent les regards des jeunes.

Quant au tournoi pee-wee, après s'être demandé qui avait bien pu vouloir tuer cette magnifique réalisation, il a affirmé que c'était le tournoi le mieux organisé et le plus connu au monde, à quelque niveau que ce soit. "C'est un atout pour le Québec et pour le Canada, a-t-il continué. Ceux qui ont essayé de lui nuire devraient se cacher le visage de honte." Après avoir affirmé que le tournoi faisait plus pour les relations extérieures du Québec que tous les politiciens, il s'est déclaré surpris qu'aucun d'entre eux n'ait décidé d'intervenir. Quant au retard de la CAHA à s'en mêler, sous prétexte qu'elle n'aurait pas reçu de demande, Storey a dit que le hockey était son domaine et qu'elle ne devait pas attendre quand elle s'apercevait que quelque chose ne tourne pas rond. "Le hockey a besoin de gens avec plus de courage (guts) à tous les niveaux" a-t-il conclu.

Le conférencier a été présenté par Tom Byrne et remercié par Butch Houle, qui ont tous deux souligné son élection récente au Temple de la Renommée. Maurice Lambert présidait le déjeuner-causerie..

DEUX QUI ONT REUSSI

A chaque fois où un jeune parle de se lancer dans une carrière sportive, la grande crainte est de savoir ce qu'il fera une fois les jours actifs terminés. De plus les jeunes parviennent à mener de front études et sport et c'est encore l'idéal. Mais même pour ceux qui ont dû faire un choix, l'avenir n'est pas sombre, s'ils ont le moindrement de débrouillardise.

A une semaine d'intervalle, les chroniqueurs sportifs de Québec ont appris la promotion de deux anciens athlètes professionnels, Georges Maranda et Guy Rousseau, dans un domaine où la renommée acquise grâce au sport est un actif précieux. Evidemment, leurs nouvelles fonctions ne sont pas une sinécure et l'athlète professionnel doit s'attendre à ce qu'un jour ses heures de travail soient un peu plus nombreuses. Mais beaucoup l'ont compris et commencent dès leur carrière active à s'intéresser aux affaires, ou à prendre des positions de vacances qui pourront devenir leur emploi à plein temps, une fois leur carrière terminée.

A voir défiler les joueurs des Old-Timers qui ont été invités par les As à faire le choix des trois étoiles depuis deux mois, nous avons pu constater que la plupart n'avaient rien à envier à leurs confrères qui ont choisi d'autres voies. Et ils ont eu l'avantage pendant une partie importante de leur vie de faire quelque chose qu'ils aimaient.

MISSION : IMPOSSIBLE

Nous sommes allé voir Paul Dumont deux minutes au Colisée hier soir, le temps de lui remettre une découpure d'une publication de l'extérieur sur le tournoi pee-wee. Pendant ces deux minutes, Shawinigan a marqué trois buts sous nos yeux changeant une belle joute de 2-1 en une déroute de 5-1. Les trois fois, un défenseur a laissé à la traine devant le but un adversaire qui pesait 20 livres de moins que lui et à qui il aurait pu enlever facilement le goût de revenir.

Pour Martin Madden qui prend la succession de Guy Rousseau, la promotion qu'il vient d'obtenir, — pour employer une expression courante —, ce n'est pas un cadeau.

Mais l'instructeur du Ste-Foy aime les missions impossibles, les défis durs à relever. Au début de la saison, il prit une équipe junior B qui avait une fiche de 0-7 après ses sept premières joutes et dix joutes plus tard, il atteignait la moyenne de .500 avec 8—8—1.

Présentement le déficit des As juniors sous le .500 est de 11 joutes et s'il sait battre les bons clubs, il n'aura pas besoin de ce .500. Et il reste encore 14 joutes. Cela veut dire qu'il ne faut pas en perdre beaucoup. D'accord, mais Madden est habitué à ce genre de pression dans le tournoi pee-wee où une défaite signifie l'élimination.

Comme dans l'émission de T.V. qui s'appelle "Mission: impossible", il semble bien qu'on n'en sortira pas. Mais attendons la fin de l'émission.

L'ANECDOTE DU JOUR

Un voyageur qui a eu une journée particulièrement longue se dépêche de revenir à Québec pour essayer de voir au moins la 3e période des As. Dans sa hâte, il prend le boulevard Laurentien à l'envers et avant qu'il n'ait pu sortir de l'allée de gauche, un policier l'intercepte et lui demande: "Où pensez-vous que vous allez comme ça ?" demande l'agent.
— "Je pensais aller aux As, répond notre homme. Mais je pense bien que la partie est finie, parce que tout le monde s'en revient."

Ici et là.

La ville de Ste-Foy annoncera le 31 janvier la levée de la première pelletée de terre sur le site de son Aréna. Le complexe sportif sera érigé à l'ouest de la route de l'Eglise, près de l'Hôtel de ville et de la bibliothèque. — Red Storey a suggéré au comité des Old-Timers d'inviter Détroit ou Boston l'an prochain, afin d'amener un peu de variété. — Camille Henry est retourné chercher ses effets personnels à Buffalo, ce qui est bon signe.

En même temps que Nick Testa, les Alouettes de Sherbrooke ont acquis Joe Porvecchio et Enrique Chaviano des Cardinaux de Granby. — Larry Mickey, des Bisons de Buffalo, est fini pour la saison avec un bras cassé, et il a été remplacé par Greg Pilling. — Storey a décrit Québec comme la ville qui a produit Punch Imlach, Jean Béliveau et les pires émeutes dans le hockey, sans exclure Chicago et Chicoutimi.

Adieux sans victoire pour Guy Rousseau

(Par Adélard AUCLAIR)

Toutes les personnes présentes au Colisée hier soir croyaient sans doute que les joueurs locaux feraient leur gros possible afin d'offrir une victoire à leur pilote Guy Rousseau, dont c'était le chant du cygne à la barre de l'équipe québécoise. Ils furent grandement déçus car ceux-ci ne réagirent qu'à la fin de la partie, alors que le sort en était jeté et c'est par le compte de 8 à 6 qu'ils durent s'incliner. Le Shawinigan a de ce fait renforcé son emprise sur la deuxième position, tout en empêchant les As de sortir de la cave du circuit.

Première période

Ce fut un début de partie assez monotone que virent les spectateurs, surtout du côté des porte-couleurs locaux qui ne réussirent leur premier lancer sur la cage de Pierre Sigmen qu'à la sixième minute. Deux punitions successives, une à chaque équipe, parvinrent à peine à raviver le jeu alors que seul Denis Marion et Robert Lalonde eurent une belle occasion de compter. Les As obtinrent plus de lancers pendant cette période mais le Shawinigan rata les plus belles opportunités. Finalement, lors d'une belle pièce de jeu de la part de Charles Boyer et Jacques Lapierre. Les Bruins comptèrent grâce à Maurice Larouche qui fit dévier un lancer de Boyer pour déjouer Raynald Fortier complètement.

Deuxième période

Après avoir débuté un peu mieux qu'à la première période et avoir même réussi à égaler le compte par l'entremise du jeune Jacques Richard, lors d'une mêlée devant les buts, les As cessèrent complètement de patiner et les Bruins, avec Robert Lalonde en tête, placèrent quatre rondelles derrière Fortier pour pratiquement sceller l'issue de la joute. Il y eut bien Guy Lafleur qui, infatigable et travailleur acharné lors de chacune de ses apparitions, marqua un but et fit le travail pour celui de Drapeau, mais cet effort fut annulé par un autre but des Bruins avant la fin. Un début d'escarmouche entre Denis Marion et Robert Ménard, à la troisième minute fut le signal de cette série de huit buts de part et d'autre. Pierre Chouinard dût se retirer après une dure mise en échec le long de la clôture, semblant blessé à une jambe.

Troisième période

Le pilote Guy Rousseau confia la garde des buts à Paul Hoganson dans cette troisième période. Ceci sembla redonner de l'entrain aux locaux qui firent briller la lumière rouge trois fois contre une pour les Bruins et se rapprochèrent à un point de ces derniers. Cette poussée fut surtout le résultat du travail de Guy Lafleur qui enregistra le tour du chapeau avec les deux derniers buts de l'équipe locale. Entre-temps, les spectateurs furent témoins d'un engagement à deux reprises entre Denis Marion des As et Jacques Lapierre des Bruins. Bien que le joueur local ait eu le dessus à chaque occasion, c'est lui qui en est sorti le plus amoché, ayant attrapé un coup sur un oeil, nécessitant une visite à l'infirmerie. Le conflit voulut reprendre dans la boite du pénitencier mais l'arbitre Pierre Dorion leur donna un sévère avertissement et tout se calma. Finalement, ce fut Mike Morton qui brisa les reins des As avec un but redonnant une avance de deux points à son équipe. Les locaux ne purent faire rien qui vaille jusqu'à la fin, bien que l'équipe adverse n'eut plus qu'un joueur de défense en état d'accomplir son boulot.

La prochaine partie locale aura lieu dimanche après-midi le 21 janvier, alors que les Eperviers de Sorel seront les visiteurs. Les As auront alors l'occasion de l'emporter sur l'équipe qui les tient dans la cave du circuit.

SOMMAIRE

Première période:

1—Bruins, M. Larouche, C. Boyer, J. Lapierre 18:25
Punitions — P. McCool 9:38, R. Lavigueur 11:36.

Deuxième période:

2—As, J. Richard, G. Drolet 3:36
3—Bruins, C. Goyette, R. Lalonde 4.35
4—Bruins, R. Griffin, M. Brière 8:35
5—Bruins, R. Lalonde, P. Farmer 10:10
6—Bruins, R. Lalonde, M. Perron, C. Goyette 10:50
7—As, G. Lafleur, Y. Drapeau, J. Turmel 12:39
8—Bruins, R. Ménard, M. Morton, M. Brière 13:46
9—As, Y. Drapeau, G. Lafleur, R. Lavigueur 16:04
Punitions — P. Beaulieu 0:25, D. Marion, R. Ménard 3:23.

Troisième période:

10—As, M. Lepage, N. Royer, J. Turmel 1:41
11—Bruins, R. Lalonde, sans aide 2:44
12—As, G. Lafleur, P. Beaulieu, Y. Drapeau 9:31
13—As, G. Lafleur, J. Turmel, R. Lavigueur 11:38
14—Bruins, M. Morton, M. Brière 13:36
Punitions — Y. Drapeau, P. Farmer 0:59, D. Marion, majeure et mauvaise conduite 3:20, J. Lapierre, mineure, majeure, et mauvaise conduite 3:20, J. Sévigny 8:16, J. Sévigny 14:39, M. Morton 17:15, N. Royer 19:40.

LANCERS:

AS	11	11	12	— 34
BRUINS	8	11	9	— 28

Un serment qui ne "tient pas debout"

MONTREAL (PC) — Le dernier lot de serments olympiques prêtés par les athlètes canadiens participant aux Jeux d'hiver à Grenoble est déjà en route vers la France.

Il s'agit de ceux des équipes de luge et bobsled ainsi que ceux de l'équipe de ski alpin.

On s'est demandé pendant quelque temps si les athlètes canadiens signeraient la nouvelle formule B-2 imposée cette année par le Comité olympique international.

Cette formule s'ajoute au serment olympique ordinaire et oblige un athlète à jurer qu'il a lu les restrictions imposées et à toutefois pensé qu'il était qualifié pour prendre part aux Jeux.

Le problème soulevé résulte de l'interprétation d'une clause exigeant que tout athlète participant n'ait pas reçu d'argent, qu'il n'a pas joui de dépenses d'entrainement pendant plus de 30 jours pendant l'année et qu'il n'a pas l'intention de devenir pro après les Jeux.

CANADA VISE

On opinait que cette clause s'adressait surtout aux membres canadiens des équipes de ski et de hockey.

Les skieurs sont obligés de prendre part à des courses avant les Jeux afin de se mériter une place aux Jeux tandis que l'équipe de hockey doit livrer des matches hors-concours en préparation des Jeux.

Ces deux équipes se sont entrainés pendant plus de 30 jours, soit la période requise par le Comité olympique.

Cette nouvelle formule, ajouté au serment ordinaire, a été distribué sur les ordres express d'Avery Brundage, président du Comité olympique.

Brundage a décidé que, lorsque des bourses d'études étaient versées uniquement en raison de l'habileté athlétique, les récipiendaires devenaient ainsi employés de l'université et partant inéligibles aux compétitions olympiques.

Jackie McLeod, pilote de l'équipe de hockey du Canada, a révélé que ses joueurs avaient discuté "pendant plusieurs heures" la formule B-2 avant de se résigner à la signer.

Il a qualifié la formule "si ridicule que je ne pouvais y croire".

"On a fait remarquer que l'équipe nationale russe venait de terminer une tournée d'un mois en Amérique du Nord comme partie de son entrainement en vue des Jeux."

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

Droit au but !

Par Jacques Revelin

Un mal difficile à guérir

La lettre ouverte signée par André Moisan et publiée en page 18 révèle un regrettable malaise découlant d'une situation tôt ou tard inévitable.

En dépendant trop des commandites commerciales, le sport est à la merci d'une perpétuelle incertitude, celle d'un support financier indispensable. Le ski, comme bien d'autres en souffre parfois énormément, comme certains joueurs de badminton viennent de s'en rendre compte à leurs dépens tout dernièrement, en ne recevant pas l'appui nécessaire pour prendre part à une confrontation nationale.

Ce n'est pas facile de solutionner un tel problème, même en se tournant vers le gouvernement à qui on aurait tort de se fier exagérément. Il ne peut pas TOUT PAYER.

Profitons néanmoins de ces complications auxquelles se heurtent des skieurs pour déplorer le manque de proportion des octrois provinciaux, comme s'en plaignait tout dernièrement le président de la Fédération du Hockey Amateur du Québec. Parlant du très faible support financier accordé au hockey amateur dans la province, Gaston Marcotte a dit ceci : "C'est vraiment anormal qu'on ne se soucie pas des 90,000 joueurs de hockey québécois alors qu'on a versé $25,000.00 au sport cycliste qui ne groupe pourtant pas plus de 200 adeptes". Voilà certes une comparaison prouvant qu'on distribue de l'argent sans proportionner les subventions aux besoins. Le déséquilibre serait même encore plus évident si la somme mentionnée par Gaston Marcotte était plus exacte car, pour diverses raisons, et notamment pour combler plusieurs dettes de la faillite du Tour du St-Laurent, $10,000.00 sont tombés dans les mains des dirigeants du sport cycliste, comme par enchantement...

Le seul espoir d'une amélioration s'accroche au futur ministère des Sports et des Loisirs. On peut s'attendre que les critères alors établis soient conformes aux nécessités, à moins que certains parviennent à fausser la vérité en maintenant le cyclisme avant tout le reste, y compris le ski et le hockey.

En souplesse...

● Plus de 90 clubs prendront part au prochain tournoi pee wee. Certains prévoient qu'il y en aura 93, d'autres 94 et Gérard Bolduc a laissé entrevoir la possibilité que le nombre des équipes s'élève à 95. Une telle abondance nécessitera peut-être l'addition d'une soirée supplémentaire en ouvrant la compétition, non pas le 16 février, mais la veille, dans la journée du 15. Ce n'est toutefois pas certain...

● A Montréal, par contre, les dirigeants du tournoi bantam n'ont pas lieu d'être débordants d'optimisme pour le moment car la liste des inscriptions n'est pas surchargée. Seulement seize équipes sont enregistrées selon les informations officielles venant de nous parvenir. Il en manque encore 48 pour atteindre la quantité espérée. Cette compétition est pourtant sanctionnée depuis bien longtemps. Seuls les Eperviers de Lauzon représentent actuellement la région québécoise sur la liste des engagés. Les violentes frictions qui viennent de produire des étincelles en sont-elles la cause où faut-il attribuer cet apparent refroidissement aux récentes chutes de la température ?...

● Lucien "Minou" Gauthier insiste pour que nous rappellions une nouvelle fois que l'entraineur des meilleures skieuses françaises est le beau-frère de Marielle Goitschel. Jean Béranger a en effet épousé Christine Goitschel l'an passé. Selon "Minou", cette parenté explique le chauvinisme de l'instructeur qui refuse toujours d'admettre que Nancy Greene est LA MEILLEURE...

● Les "pépères" qui sont tombés en amour depuis peu avec le volleyball redoublent de passion pour ce sport d'une semaine à l'autre. La ligue formée par Me André Marceau ne pouvait pas mieux démarrer car le nombre des joueurs et des clubs augmente constamment. L'une des dernières recrues ne manque pas de poids ni d'envergure. Il s'agit d'un avocat de 200 livres s'appelant Richard Drouin, le nouveau grand patron du sport automobile canadien. Il ne se débrouille pas trop mal pour un débutant. Précision importante : l'équipe des "scribouillards" est toujours invincible. Ce n'est pas étonnant puisqu'elle aligne trois chroniqueurs sportifs...

● Ce serait magnifique si la future piscine olympique de Québec était inaugurée par une grande compétition internationale, dans le genre "France vs Québec" notamment. Si c'est impossible, on pourrait se contenter de la présence de Kiki Caron, la "B.B." de la natation internationale. A l'approche des Jeux Olympiques de Mexico, on ne manquerait pas d'attirer l'attention sur la cité de Champlain, advenant qu'elle soit le théâtre d'un nouveau record mondial. Si cette suggestion mérite d'être considérée, il ne faudra pas tarder à lancer des invitations car, même dans le sport, les grandes vedettes doivent être engagées longtemps d'avance...

● Pourquoi ne pas le dire ? Suivant les traces de Georges Maranda dont nous avons annoncé récemment la prise en charge de l'agence DOW sur la rive sud, Guy Rousseau retourne dans sa ville natale pour remplir le même poste, mais au profit de la brasserie Molson. Ça va en surprendre plusieurs, surtout ceux qui savaient que Guy travaillait jusqu'à maintenant pour O'Keefe...

● L'équipe pee wee de Ste-Foy alignera seulement deux "vétérans". Il s'agit de Denis Rochon et du cerbère Réjean Vézina. Il avait réussi deux blanchissages consécutifs l'an passé, avant de fléchir en finale, quand son équipe perdit par... 1-0. Dernièrement, les porte-couleurs de la grande banlieue québécoise ont affronté les Castors et le club de Ste-Foy s'est incliné par 3 à 2. La revanche doit avoir lieu demain...

● Aux dernières nouvelles, il y aura quand même un dog derby dans le programme sportif du Carnaval. Il se déroulerait en circuit fermé dans les environs de la paroisse St-Pascal. Alfred Abel ne croit pas que les chiens refuseront de tourner en rond...

Quelle pirouette !

Nancy Greene aurait pu être plus malchanceuse car elle a bien failli se rompre tragiquement le cou, lors de sa dernière chute survenue sur la périlleuse piste de descente de Badgastein. Selon le récit de son accident qui vient de nous parvenir, la championne du monde aurait effectué une impressionnante culbute décrite ainsi par son instructeur Vern Anderson :

"Nous avions décidé de nous entraîner sur le parcours de l'épreuve et j'avais recommandé d'y aller doucement, pour mieux étudier le relief de la piste. Cependant, Nancy marchait si bien qu'elle a adopté l'allure de course à un certain moment. Brusquement, à la suite d'une faute de carre, elle fut déportée pour se retrouver dans la neige profonde d'où elle fut littéralement catapultée dans un arbre, se retrouvant suspendue la tête en bas par les pieds. C'est en essayant de se dégager qu'elle semble avoir distendu les ligaments d'une de ses chevilles."

Quelle pirouette en effet et comme Nancy Greene peut s'estimer chanceuse de n'avoir rien de cassé. Son habituelle témérité lui fait prendre de terribles risques, sans lesquels toutefois elle ne pourrait espérer battre toutes ses rivales qui ne manquent pas non plus d'une folle audace. Heureusement, elle s'en est tirée encore une fois sans trop de mal, comme à Portillo, quand elle effectua un magistral vol plané.

Que Dieu la protège encore. Les équipes française, suisse ou autrichienne peuvent en perdre une sans trop en souffrir, mais pas la nôtre. Nancy Greene n'est-elle pas la seule capable de remporter au moins une médaille à Grenoble, pour le Canada.?...

Worsley est fier comme un coq

En fait de couleur, Gump Worsley est dur à battre dans la Nationale. Il a aussi une autre qualité, la fierté. De temps à autre, je vous ai parlé de la fierté : c'est un facteur déterminant dans le rendement d'un joueur. Cette fierté mange un dur coup quand vous êtes sur la glace pour un but de l'adversaire.

Récemment, Worsley a montré ce qu'un joueur pouvait faire quand sa fierté était piquée au vif. C'est arrivé juste avant Noël. Les Canadiens étaient à Détroit un dimanche et la partie devint un vrai pique-nique avec 14 buts d'enregistrés. Heureusement, nous avons eu le meilleur 8-6.

Worsley, qui a déjà surnommé les poteaux des buts "les meilleurs amis du cerbère", ne connaissait pas une bonne soirée. C'était d'autant plus inusité qu'au cours des années, Gump a joué très peu de mauvaises joutes à l'Olympia : il y est toujours à son meilleur.

Dans ce marathon-là, le Gumper alloua son 6e but après cinq minutes de jeu dans la 3e période et le pilote Toe Blake l'enleva immédiatement en faveur de Rogatien Vachon. Worsley n'aima pas cela et il tira son gros bâton vers le banc en quittant la glace. Il prit alors un siège à l'arrière du banc et se croisa les bras à la façon d'un grassouillet Bouddha. Il ne regarda pratiquement pas le reste de la joute. Il était visiblement piqué dans sa fierté.

Worsley n'est pas un gars à gaspiller ses larmes, toutefois. Dès la partie suivante, il le prouva en blanchissant Toronto 5-0. Comment trouvez-vous une fierté comme celle-là ?

Worsley a toujours été un rude compétiteur et un bon joueur d'équipe. Je me souviens d'un incident survenu il y a quelques années à notre patinoire, alors que Gump était encore avec les Rangers. C'était juste après la joute et les joueurs devaient passer dans un corridor à la file indienne pour se rendre à leur chambre. Un spectateur attrapa le bâton de Camille Henry, lui en donna un coup sur la tête et s'enfuit.

Gump, qui suivait Camille avec tout son équipement de gardien, donna immédiatement la chasse au spectateur, en patins avec ses grosses jambières. Il le rattrapa à la sortie l'écrasant sur le trottoir avec un plongeon digne d'un plaqueur.

Ils peuvent agacer Worsley en l'appelant "Gump the Stump (le trapu)", mais c'est tout un joueur de hockey.

Gordie HOWE

WAYNE HICKS REVIENT

(Par Jean Pouliot)

Le meilleur compteur à vie de l'histoire des As dans l'Américaine, Wayne Hicks, a été assigné à l'équipe locale dans le but de retrouver sa précision autour des filets. Hicks, qui a obtenu 137 buts et 198 aides en quatre saisons dans l'uniforme local, a désappointé avec seulement un but pour les Flyers de Philadelphie et il était employé de moins en moins souvent par Keith Allen.

Hicks a une moyenne de 32 buts par saison dans l'uniforme local et s'il reprend cette allure pour la seconde moitié de la saison, il ne tardera pas à faire oublier Bob Courcy, qui n'a marqué que six buts jusqu'ici et qui a été envoyé aux Totems de Seattle. Hicks était surtout désiré par l'instructeur Vic Stasiuk comme homme de pointe pour le jeu de puissance.

Les démarches de Bud Poile pour trouver un remplaçant temporaire à Fernand Rivard ont connu du succès hier, et les Red Wings de Détroit ont prêté aux As le jeune Don McLeod, qui a alterné avec Buddy Blom dans les filets du Fort Worth pendant la retraite de Roger Crozier.

En plus de nous retourner l'ailier droit de la première équipe d'étoiles de la ligue Américaine, les Flyers songent également à envoyer un joueur de défense rejoindre l'équipe à Rochester dimanche après leur propre match à Boston, soit John Hanna, s'il accepte, soit Larry Zeidel, s'il passe au repêchage.

Les As joueront deux parties de la plus haute importance à Rochester dimanche et au Colisée mardi, contre les Barons de Cleveland, avant d'entreprendre leur tournée de cinq parties dans l'Ouest.

● Wayne HICKS revient s'aligner pour les AS.

DERNIER ADIEU A BILL MASTERTON

MINNEAPOLIS (PA) — Environ 400 personnes ont rempli à craquer l'église méthodiste de Bloomington hier afin d'assister au service funèbre de Bill Masterton, joueur des North Stars de Minnesota qui a succombé à une blessure à la tête lundi dernier.

Le R. Arthur Hubbard n'a pas prononcé d'oraison funèbre se contentant de dire : "On a tellement rendu hommage à ce jeune homme qu'il serait présomptueux de ma part d'ajouter quelques mots".

Parmi les gens présents, on notait l'équipe entière des North Stars, le président Clarence Campbell de la LNH, l'équipe entière des Flyers de Philadelphie, le président du Oakland, Frank Selke, fils, le gérant général du Chicago Tommy Ivan, Dennis Ball, de Winnipeg, représentant les Rangers de New York, toute l'équipe olympique américaine et Glenn Sonmor, pilote de l'équipe de hockey de l'Université du Minnesota.

Un autre service aura lieu à Winnipeg samedi et les funérailles suivront au cimetière de la ville.

Masterton, âgé de 29 ans, était originaire de Winnipeg.

Patinage de vitesse

L'Institut des Sourds, en collaboration avec le Club de patinage de vitesse de Québec organise une compétition ouverte à toutes les catégories, dimanche, à compter de 1 heure 30.

Tous ceux qui sont intéressés à participer à ces courses sont priés de bien vouloir se rendre sur la piste de l'Institut située à Charlesbourg Est (Bourg Royal).

$ VENTE $ LIQUIDATION DE NOTRE STOCK D'HIVER
$ REDUCTIONS JUSQU'A 50% LATULIPPE PROFITEZ DES REDUCTIONS DE 20% 30% 40% et 50% $ VENTE $

MANTEAUX EN CORDUROY
Velours cordé genre car coat.
Rég. 21.95 pour 16.49

PARKAS BEIGE AVEC CAPUCHON
Doublure en piqué rouge.
Rég. 19.95 pour 15.95

CHEMISES SPORT
Manches longues.
Rég. 2.95 pour 1.98

CHEMISES flanellette
Valeur rég. 1.95
EN SPECIAL A 1.39

PANTALON CORDUROY
(Velours cordé)
Rég. 4.95 à 3.95
PANTALONS FLANELLE 2.49
PANTALONS drill 2.95
PANTALON Melton 100% laine 5.95

UNE FOULE DE SPECIAUX INCOMPARABLES
Casques de sécurité 3.95
Doublure pr casque 1.95
Bottines feutre zipper 3.95
Chandails de travail 3.95
Sous-vêtements, mc. .59
Camisoles Penmans 1.98
Mitaines en mule 1.00
Chemises uniforme Gris R.A.F. 2.95 2/5.50
Gants coton travail .39
Combinaisons overall 5.95
Overalls blancs 3.75
SOUS-VETEMENTS ISOLANTS Garanti 60 sous 0 15.95
BAS THERMOS ISOLANTS 2.49

CHEMISES A CARREAUX
● 100% pure laine
● Dos doublé
● Rouge carreaux noirs
Valeur 7.95 pour 5.00

OVERALLS
Denim bleu.
36 à 44
Valeur 5.95 POUR 3.95

CHEMISES EDREDON
Très épaisses.
2.95

BAS LAINE
2 paires pour $1.00

BOTTINES EN FEUTRE
100% laine
Rég.: 4.95 pour 3.95

COUVRE-CHAUSSURES
4 boucles
1re qualité dans importation.
REG. 4.95 pour 3.95

BOTTES D'HIVER
THERMOS complètement isolées et doublées.
Valeur 8.95 Spécial 6.95

BOTTILLONS
doublés
Idéal pour le sport. Excellent pour le travail.
Rég. 9.95 En spécial à 7.95

MANTEAUX DOUBLES DE PELUCHE
Collet fourrure.
Rég. 29.95 En spécial 16.95

COUPE-VENT EN CORDUROY
Doublés en peluche.
Rég. 15.49 pour 12.95

HYDRO PARKAS
DOUBLURE ANTIGEL
TISSU EN DRILL MILITAIRE VERT
Rég. 18.95 pour 13.95

HABITS NEIGE
IDEAL POUR AUTO-NEIGE ET POUR L'OUVRIER
GARANTIS SOUS ZERO
GRANDEURS: PETIT - MOYEN - GRAND - X-GRAND
100% NYLON IMPERMEABLE
EPAISSE ENTREDOUBLURE ANTIGEL
100% LAINE PIQUEE - RAYONNE ACETATE
COULEUR NYLON BLEU MARINE
2 POCHES SUR LE DEVANT
ZIPPER JUMBO ANTIROUILLE
REGULIER 29.95
REDUIT A 22.95
DE LA CHALEUR DES PIEDS A LA TETE

MAGASIN LATULIPPE
637 OUEST RUE ST-VALLIER
GRAND PARKING A VOTRE DISPOSITION GRATUIT